

Table des matières

Éditorial	I
Jeanne Simard	
Présentation « Dossier spécial »	III
L'innovation territoriale : Développer, aménager, agir	
Mélanie Doyon, Juan-Luis Klein, Laurie Guimond, Sylvain Lefebvre	
DOSSIER SPÉCIAL	
Laboratoires vivants en innovation sociale	1
et coconstruction des connaissances dans les villes :	
les cas du TIESS (Montréal) et de l'OBISF (Florianópolis)	
Thiago Magalhães, Annie Camus, Carolina Andion, Sônia Tello-Rozas,	
Faire le point sur l'urbanisme tactique :	15
entre innovations et dérives dans la fabrique de la ville	
Sylvain Lefebvre, Jérémy Diaz, Jean-Marc Adjizian	
L'urbanisme transitoire à Montréal :	25
entre innovation et préservation	
Taïka Baillargeon, Jérémy Diaz	
Cohabitation et espace de rencontre comme moteurs	41
de la nouvelle ruralité au Québec	
Laurie Guimond, Myriam Simard, Anne Gilbert	
Le coworking en région au Québec : une innovation territoriale	55
et entrepreneuriale contribuant au développement local?	
Diane-Gabrielle Tremblay, Erwan Vaineau	
L'atelier des étudiants	69
L'innovation sociale en milieu autochtone :	
le cas de l'Institut Tshakapesh, vecteur de territorialités plurielles	
David Dufour	
Revitalisation urbaine et gentrification positive :	81
le cas du Cinéma Beaubien à Rosemont	
Wilfredo Angulo, Juan-Luis Klein, Diane-Gabrielle Tremblay	
Aider les aidants : quel espace pour l'innovation sociale	93
dans le soutien aux proches aidants en région?	
Marco Alberio	
La sécurisation alimentaire en milieu rural :	105
le cas de trois initiatives agricoles innovantes	
Mélanie Doyon, Jessica Élie-Leonard, Camille Arsenault-Héту	

Des collectivités résilientes en contexte politique difficile :117
la contribution de l'intervention collective
René Lachapelle, Denis Bourque

Gestion des catastrophes naturelles en sol québécois :127
rendre socialement et écologiquement responsables
les processus de développement des territoires affligés
Diane Alalouf-Hall, Jean-Marc Fontan

L'ENTRETIEN

Vincent van Schendel141
Directeur général de l'organisme
Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS)
Mélanie Doyon, Juan-Luis Klein

DOSSIER SPÉCIAL – COVID-19

Notes d'actualité149
Les suites de la pandémie devront être faites d'innovations territoriales
Yannick Hémond

Notes d'actualité151
Soutenir l'innovation sociale pour construire une société
soucieuse du bien commun
Réseau québécois en innovation sociale

Notes d'actualité155
Philanthropie à portée territorialisée en situation pandémique
Jean-Marc Fontan

Notes d'actualité159
Le télétravail et le cotravail (coworking) : enjeux socioterritoriaux
dans la foulée de la pandémie de COVID-19
Diane-Gabrielle Tremblay

Notes d'actualité163
Réactions à la pandémie de la COVID-19 dans les communautés
aborigènes de la région des Kimberley en Australie-Occidentale
Melissa Marshall, Sandra Wooltorton, Kate Golson, Anna Dwyer, Gillian Kennedy,
Uweinna Albert, Maria Morgan, Laurie Guimond, Anne Poelina, Patrick Sullivan

L'ENTRETIEN

Anne Marie Aubert171
Coordonnatrice au Conseil du système alimentaire montréalais
Mélanie Doyon

ESPACE LIBRE

La pandémie de COVID-19 et le débat sur l'étalement urbain : 175
tournant majeur ou accident de parcours?
Martin Simard

La participation sociale dans une communauté rurale au Québec : 185
ce qui la facilite, selon les points de vue de personnes engagées
Marc-André Bonneau, Sophie Dupéré

Enseigner l'entrepreneuriat autrement : l'approche du Startup Weekend 197
Julie Delisle

CHRONIQUE DU LIVRE

Klein, J.-L. et Shearmur, R. (2017). Montréal : la cité des cités. 205
Québec : Presses de l'Université du Québec, 300 p.
Leila Ghaffari

La revue Organisation & Territoires, publiée par le Département des sciences économiques et administratives de l'Université du Québec à Chicoutimi, est subventionnée par le Fonds institutionnel de la recherche. La direction reconnaît aussi le soutien financier que le Centre de recherche sur le développement territorial accorde en tant que partenaire de la revue.

Direction

Jeanne Simard, directrice

Cathy Tremblay, édition et abonnement

Comité d'orientation

Luc Charron, UQAC

Thierno Diallo, UQAC

Brahim Meddeb, UQAC

Salmata Ouedraogo, UQAC

Marc-Urbain Proulx, UQAC

Comité de rédaction

Myriam Ertz, UQAC

Guy Chiasson, UQO

Bruno Jean, UQAR

Christophe Leyrie, UQAC

Marie-Claude Prémont, ENAP

Benoît-Mario Papillon, UQTR

Richard Shearmur, McGill

Martin Simard, UQAC

Diane St-Pierre, INRS-UCS

Suzanne Tremblay, UQAC

Révision linguistique

Stéphanie Tétreault

Traduction

Raymond Strokowski

Impression

Imprimerie Gauvin

ISSN 1493-8871

Poste-publications

4 0 0 5 2 0 2 2

Éditorial

Le comité éditorial de la revue *Organisations & Territoires* a le plaisir d'offrir à ses lecteurs un dossier qui s'intitule *L'innovation territoriale : développer, aménager, agir*. Ce sujet des plus pertinents en cette période de pandémie a été traité de façon originale par plus de 30 chercheurs et intervenants du milieu du développement territorial au Québec. Ce sont les professeurs-chercheurs **Mélanie Doyon, Juan-Luis Klein, Laurie Guimond et Sylvain Lefebvre**, principaux responsables du dossier, qui présenteront le résultat des travaux de leurs collègues dans le prochain texte, intitulé *Présentation du dossier*.

Par ailleurs, vous trouverez dans la section « Espace libre » trois articles en relation avec l'étalement urbain, le développement rural et régional ainsi que le démarrage d'entreprises.

Tout d'abord, **Martin Simard** nous présente un texte qui nous amène à réfléchir sur les conséquences à long terme de la pandémie sur l'aménagement et l'urbanisme au Québec. Selon l'auteur, la pandémie de COVID-19 pourrait remettre en cause 30 ans de lutte contre l'étalement urbain et ses conséquences environnementales. Un texte qui nous rappelle les effets sociaux à long terme que provoquera inévitablement la pandémie.

Marc-André Bonneau et **Sophie Dupéré** nous présentent les résultats d'une recherche qualitative sur les facteurs qui facilitent la participation sociale. Ils ont pris comme terrain d'étude des personnes engagées dans une communauté rurale située dans la région du Centre-du-Québec. Leurs résultats démontrent l'importance de soutenir cette participation afin d'améliorer le développement socioéconomique des communautés rurales et la réduction des inégalités sociales. Ils offrent des pistes de réflexion intéressantes pour les intervenants et les élus de municipalités rurales qui souhaitent soutenir et valoriser cette participation dans leur milieu.

En raison de la rapidité avec laquelle tout modèle d'affaires doit s'adapter, l'enseignement de l'entrepreneuriat gagne à se faire à l'aide de méthodes de pédagogie actives qui requièrent des approches différentes de ce que nous retrouvons souvent dans les écoles de gestion traditionnelles. L'utilisation des *Startup Weekends* est un bel exemple de cette nouvelle dynamique pédagogique. Cette approche vise à plonger pour un court laps de temps des aspirants entrepreneurs au cœur de la création d'une entreprise en démarrage ou émergente (*startup*). L'article de **Julie Delisle** vise à étudier ce phénomène afin d'en tirer des pistes pour l'enseignement de l'entrepreneuriat, mais également pour nourrir une réflexion sur certains de ses effets, comme la valorisation du sur-travail et de la vitesse en startups. L'auteure conclut de façon très à propos avec une réflexion sur l'utilisation des startups dans un contexte de pandémie.

Enfin, pour terminer ce numéro, une recension de **Leila Ghaffari** vous est proposée, soit celle d'un ouvrage collectif sous la direction de Juan-Luis Klein et de Richard Shearmur, *Montréal : la cité des cités*, paru aux Presses de l'Université du Québec en 2017.

Je vous souhaite une excellente lecture et un bon début d'été, et ce, malgré tous les bouleversements sociaux que cette période difficile nous fait vivre. Prenez soin de vous.

Jeanne Simard
Directrice de la revue Organisations & Territoires

Présentation « Dossier spécial »

L'innovation territoriale : Développer, aménager, agir

Les acteurs du développement territorial au Québec ont traversé plusieurs bouleversements depuis deux décennies. Les institutions et les organisations chargées de planifier, d'orchestrer et d'animer ce développement à diverses échelles géographiques ont été bousculées par des changements de gouvernement, des contextes de crise, des agendas partisans et bien sûr de nouveaux défis dans la mise en valeur des collectivités et de leurs territoires d'appartenance. Le vide laissé par les coupes massives de 2014 et 2015, ayant entre autres entraîné l'abolition des Centres locaux de développement (CLD), a mené à l'émergence de nouveaux acteurs ainsi qu'à la prise de responsabilités par des acteurs en place de secteurs délaissés et d'enjeux négligés, mais cruciaux pour le bien-être des communautés et des régions. Des approches renouvelées de l'aménagement et du développement des territoires, s'éloignant des modalités de planification traditionnelles et faisant une large place à la société civile, sont ainsi apparues et certaines sont désormais reconnues par les instances publiques en place. Plusieurs d'entre elles sont portées par la recherche d'équité sociospatiale, de justice sociale, de préoccupations environnementales et de développement de milieux de vie appropriés à l'épanouissement des citoyens. Elles ont le plus souvent émergé de la rencontre d'acteurs porteurs de vision différenciée pour un même territoire, et ont mené à des négociations et à la mise en œuvre de solutions inédites répondant aux besoins et aux aspirations des communautés, à des innovations socioterritoriales. Conséquemment, à différentes échelles et dans divers milieux socioprofessionnels et communautaires, de nouvelles configurations d'acteurs se sont mises en place au cours des dernières années et ont donné lieu à des actions et des projets témoignant d'un renouvellement des fonctions territoriales et de changements dans les façons de se projeter dans l'avenir. Ainsi, l'objectif de ce dossier spécial sur l'innovation territoriale est de porter un regard sur les nouvelles modalités d'action, innovantes et créatives, à diverses échelles, en lien avec le développement des territoires.

Ce dossier spécial sur l'innovation territoriale est organisé selon quatre grandes thématiques. La première concerne des approches pour penser autrement les territoires. Elle regroupe trois textes. Le premier, écrit par **Annie Camus, Carolina Andion, Sônia Tello-Rozas et Thiago Magalhães**, s'intéresse aux Laboratoires vivants en innovation sociale comme moyen de co-construire les connaissances en s'appuyant sur un exemple montréalais (le TIESS) et un exemple brésilien (l'OBISF). **Sylvain Lefebvre, Jérémy Diaz et Jean-Marc Adjizian** proposent un texte portant sur l'urbanisme tactique, une « modalité de fabrique de la ville » regroupant une variété de pratiques de réappropriation de l'espace urbain. Dans la même veine, **Taïka Baillargeon et Jérémy Diaz** s'intéressent à l'urbanisme transitoire, longtemps associé « à l'activisme et la transgression » et aujourd'hui mobilisé par les pouvoirs publics et considéré comme un « vecteur de l'économie créative et moteur d'innovation ».

La deuxième thématique de ce dossier spécial réunit des textes traitant de la co-construction d'espaces de créativité et de mixité, compris dans un sens large, comme moteur d'innovations territoriales. Ainsi, **Laurie Guimond, Myriam Simard et Anne Gilbert** s'intéressent aux « espaces de rencontre » entre les nouveaux et les anciens résidents des milieux ruraux, et l'opportunité que ces espaces constituent pour la mise en place de dialogues permettant de construire de nouvelles ruralités. **Diane-Gabrielle Tremblay et Erwan Vaineau** abordent quant à eux cette question à travers les lieux de travail et s'intéressent aux espaces de coworking en région, et notamment à leurs spécificités et leurs contributions à l'innovation territoriale. Le troisième texte de cette thématique est celui de **David Dufour**. Il porte sur le caractère innovant de l'activité *Sous le shaputuan*, instiguée par les acteurs de l'Institut Tshakapesh, qui agit comme « véhicule de la culture innue dans la société québécoise » et contribue à jeter des ponts entre les populations autochtones et allochtones, favorisant dès lors une meilleure cohabitation.

La troisième thématique rassemble des articles s'intéressant à des communautés résilientes. Le premier texte est celui de **Wilfredo Angulo, Juan-Luis Klein et Diane-Gabrielle Tremblay**. Les auteurs étudient le rôle du Cinéma Beaubien, dans le quartier Rosemont à Montréal, dans la revitalisation et la revalorisation locale et aux transformations économiques et sociales induites par ce projet. Le deuxième texte, écrit par **Marco Alberio**, aborde la question de la proche aidance et plus précisément la mise en œuvre à l'échelle locale d'initiatives visant la réduction des inégalités découlant du rôle de proches aidants. Le troisième texte de cette section est celui de **Mélanie Doyon, Jessica Élie-Leonard et Camille Arsenault-Héту** qui comparent trois initiatives agricoles mises en place par des communautés locales afin de lutter contre l'insécurité alimentaire en milieu rural. Quant à **René Lachapelle et Denis Bourque**, ils s'intéressent aux potentiels de l'intervention collective dans la résilience de huit communautés en mettant notamment à profit l'action concertée, le leadership des élus, l'alliance des savoirs, pratiques et académiques, et les ressources philanthropiques. Enfin, **Diane Alalouf-Hall et Jean-Marc Fontan** se penchent sur la gestion des catastrophes naturelles au Québec. Cette section se conclut avec une entrevue avec **Vincent van Schendel**, directeur de l'organisme de transfert Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS), dans laquelle il témoigne de l'importance de la liaison et du transfert pour le développement territorial (propos recueillis par **Mélanie Doyon et Juan-Luis Klein**).

La pandémie (COVID-19) que connaît présentement le Québec, comme le reste de la planète, a des incidences importantes sur nos façons d'habiter et de penser nos territoires. La distanciation physique a mis à l'arrêt des secteurs entiers de l'économie alors que d'autres secteurs ont été sursollicités. Le caractère récent des événements ne nous offre qu'une vue très partielle des impacts de la pandémie sur l'aménagement et le développement des territoires. Tout de même, certains indices donnent à penser que, au moins temporairement, les parties prenantes du développement des territoires devront revoir leurs façons de faire et que des préoccupations nouvelles, notamment de sécurité sanitaire, devront être prises en considération, bousculant ainsi les façons d'élaborer et de mettre en œuvre des projets, et exacerbant par la même occasion le besoin d'innovations territoriales. Il est toutefois difficile de dire, au moment d'écrire ces lignes, si la crise changera de manière permanente les façons de planifier les territoires.

Certains acteurs et auteurs ont tout de même accepté au pied levé de partager avec nous leurs réflexions quant aux incidences de la pandémie qu'ils observent déjà dans leurs pratiques, ou nous livrent leurs réflexions quant aux besoins de repenser les façons de faire actuelles. La dernière thématique de ce dossier spécial traite ainsi de l'innovation territoriale en temps de pandémie. Un premier texte nous a été proposé par **Yannick Hémond** qui discute de la mise en évidence, par la pandémie, des vulnérabilités de la société québécoise et de la nécessité de se préparer à vivre différents bouleversements dans les années à venir. Le deuxième texte, celui du **Réseau québécois en innovation sociale (RQIS)**, invite les autorités à faire une plus large place à l'innovation sociale afin de sortir de la présente crise et de construire une société plus résiliente. Un troisième texte, écrit par **Jean-Marc Fontan**, discute du rôle de la philanthropie dans la transition vers un après COVID-19. Ensuite, **Diane-Gabrielle Tremblay** s'intéresse au rôle du télétravail et du co-working dans la réorganisation du travail dû aux impératifs de distanciation physique. Enfin, à partir de l'expérience de la COVID-19 dans les Kimberley en Australie-Occidentale, **Melissa Marshall, Sandra Wooltorton, Kate Golson, Anna Dwyer, Gillian Kennedy, Uweinna Albert, Maria Morgan, Laurie Guimond, Anne Poelina et Patrick Sullivan** mettent de l'avant la nécessité d'intégrer les manières de faire et d'innover des communautés autochtones en matière de gestion de crises. Cette section spéciale de ce numéro se termine avec une entrevue avec **Anne Marie Aubert**, coordonnatrice du Conseil du système alimentaire montréalais qui nous explique les défis que pose la pandémie au secteur alimentaire de la métropole et des pistes de solutions à mettre en œuvre (propos recueillis par **Mélanie Doyon**). Il se dégage de l'ensemble de ces réflexions une urgence d'agir afin de protéger les milieux de vie et de transformer les modèles de mise en valeur des territoires de façon à privilégier le bien-être des communautés.

Mélanie Doyon
Professeure
Département de géographie
Université du Québec à Montréal

Juan-Luis Klein
Professeur titulaire
Département de géographie
Université du Québec à Montréal

Laurie Guimond
Professeure agrégée
Département de géographie
Université du Québec à Montréal

Sylvain Lefebvre
Professeur
Département de géographie
Université du Québec à Montréal

Avec le soutien de Matthieu Roy, assistant de recherche

Université du Québec
à Chicoutimi

RÉUSSIR

uqac.ca



UQAC

Laboratoires vivants en innovation sociale et coconstruction des connaissances dans les villes : les cas du TIESS (Montréal) et de l'OBISF (Florianópolis)

Thiago Magalhães^a, Annie Camus^b, Carolina Andion^c, Sonia Tello-Rozas^d

RÉSUMÉ. Le débat sur le rapport entre l'innovation sociale et les villes s'est élargi au cours des dernières décennies. Ce débat met en évidence l'intérêt suscité par les processus de coconstruction des savoirs dans les laboratoires vivants en innovation sociale (LVIS). Cet article a pour objectif de présenter une approche conceptuelle et analytique du traitement des LVIS, ainsi que de décrire et de mettre en perspective deux expériences de mise en œuvre de LVIS dans les villes : l'Observatoire de l'innovation sociale de Florianópolis (OBISF) au Brésil et Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS) à Montréal au Canada. Bien qu'ils émergent dans des réalités et des contextes différents avec des méthodologies de mise en œuvre spécifiques, qui sont présentées dans le texte, la discussion et l'analyse des deux cas apportent des pistes d'apprentissage sur les défis et les perspectives quant à la coconstruction des connaissances visant à renforcer les dynamiques d'innovation sociale à l'échelle d'une ville.

ABSTRACT. *The debate linking social innovation and cities has expanded in recent decades. This debate highlights the interest created by the processes of knowledge co-construction that take place in the Social Innovation Living Labs. This article presents a conceptual and analytical approach to SILL and also describe and put in perspective two international experiences of SILLs' implementation in cities: the Observatory of social innovation of Florianópolis (OBISF) in Brazil and the Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS) in Montreal, Canada. Although they emerge in different realities and contexts, with specific methodologies of implementation, which are presented in the text, the discussion and analysis of the two cases provide some learning clues about the challenges and perspectives on collective learning to reinforce dynamics of social innovation in the context of the city.*

La difficulté à résoudre les problèmes socioenvironnementaux complexes, l'aggravation des inégalités, les problèmes de corruption, la délégitimation du politique, le manque d'efficacité des politiques participatives et de nombreux autres phénomènes sont des symptômes de la crise actuelle des démocraties modernes, tant au nord qu'au sud (Offe, 1985; Sousa Santos, 2002; Ansell, 2011). Dans ce contexte, le débat qui met en rapport l'innovation sociale, le développement urbain et/ou territorial ainsi que la question des villes s'est élargi au cours des dernières décennies (Moulaert et Sekia, 2003;

MacCallum, Moulaert, Hillier et Haddock, 2007; McPhearson, Andersson, Elmqvist et Frantzkaki, 2015; Castelnovo, Misuraca et Salvoldelli, 2016).

Plus que jamais, il importe de mettre en place de nouveaux modèles de gouvernance, de production, de consommation et de développement, mais également de nouvelles stratégies de gestion des politiques publiques permettant de faire face aux problèmes publics complexes qui émergent avec la crise socioenvironnementale contemporaine. C'est dans cet esprit que la discussion autour des dynamiques d'innovation sociale s'intensifie, dans la mesure où

^a Étudiant au doctorat en administration publique, Université d'État de Santa Catarina, Brésil et stagiaire de recherche, ESG UQAM

^b Professeure, département d'organisation et ressources humaines, ESG UQAM

^c Professeure, département d'administration publique, Université d'État de Santa Catarina, Brésil

^d Professeure, département d'organisation et ressources humaines, ESG UQAM

cette forme d'innovation est conçue comme porteuse de transformations sociales et comme vecteur de renforcement de la démocratie.

Insérés dans ces discussions, nous nous éloignons de la conception réductrice de l'innovation sociale vue comme un vecteur entrepreneurial apportant une solution ponctuelle aux problèmes sociaux pour adopter plutôt une conception de l'innovation sociale comme un processus de coconstruction et de maîtrise collective des situations problématiques. Les innovations sont ainsi liées aux dynamiques des changements sociaux et soutenues par la mobilisation et la participation de différents collectifs à la résolution de « problèmes publics » (Cefai, 2017; Andion, Ranconi, Moraes, Gonsalves et Serafim, 2017; Andion, Alpersted et Graeff, 2020). Ces dynamiques, résultats d'actions collectives, permettent à différents groupes d'acteurs de jouer un rôle de premier plan dans la recherche de solutions, dans la création de nouvelles pratiques, procédures, répertoires d'actions, ainsi que dans la création d'une capacité critique individuelle et collective et d'une autonomie politique accrue. Dans cette optique, il devient important de se concentrer sur l'action territoriale à travers les expériences collectives et individuelles ainsi que leur influence sur l'innovation sociale, en tenant compte des conséquences sur les communautés et sur les politiques publiques.

Comme le soulignent Janin et Pecqueur (2017), les modèles de gestion et d'étude ainsi que les dispositifs utilisés pour penser les territoires et leurs dynamiques ont été créés il y a plus de 30 ans et ne répondent plus aux demandes et aux défis actuels. Axés principalement sur des modèles positivistes et sur des études quantitatives à grande échelle, ils ne permettent pas de visualiser les dynamiques et les particularités de chaque territoire. Or, les défis contemporains imposent la création de connaissances et de processus d'apprentissage afin de trouver et de résoudre les problèmes publics. Cela suppose donc des recherches systématiques pour comprendre et soutenir la création d'espaces de communication, de coopération, d'apprentissage, d'interobjectivation et de coconstruction de connaissances (Zask, 2004; Howaldt et Kopp, 2012).

C'est au début des années 2000 que se développe un intérêt grandissant pour les laboratoires vivants en innovation sociale (LVIS) en tant que lieu d'apprentissage, de cocréation et de diffusion du savoir dans

les systèmes (Schuurman, 2015; Leminen et Westerlund, 2016) et, plus récemment, dans les écosystèmes d'innovation sociale (EIS) (Lévesque, 2016; Kaletka, Markmann et Pelka, 2017; Biggeri, Testi et Belluci, 2017; Alijani, Luna, Castro-Spila et Unceta, 2016). À l'origine, les laboratoires vivants étaient considérés comme une méthodologie d'innovation ouverte centrée sur l'utilisateur et le client afin de détecter, tester et valider leurs perceptions sur de nouveaux produits, en particulier ceux liés aux technologies de l'information et de la communication (Leminen et Westerlund, 2016). En 2006, un avis de soutien publié par la Commission européenne (CE) renforce cet intérêt pour les projets d'innovation basés sur la méthodologie des *living labs*, comme le fera aussi la mise sur pied du European Network of Living Labs (ENoLL). De cette évolution de la définition des *living labs* et du déploiement du réseau européen, les premières expériences centrées sur les laboratoires sociaux, citoyens et urbains (plus tard appelés laboratoires vivants en innovation sociale – LVIS) ont commencé à être étudiées.

Klein, Fontan, Harrisson et Lévesque (2012) et Janin et Pecqueur (2017), en analysant des expériences de LVIS dans les contextes canadien et français, montrent que ces laboratoires peuvent constituer un outil important de l'action collective pour repenser les pratiques et les territoires en matière de politiques publiques. Selon Roux et Marron (2017), les LVIS répondent à un besoin de démocratisation de l'information et du savoir, de façon à permettre une meilleure compréhension de la réalité face aux défis et aux problèmes que posent les démocraties modernes. Plus que des concepteurs de solutions, les LVIS peuvent également être considérés comme un espace de coconstruction des problèmes et d'actions collectives sur le plan territorial, ce qui favorise la réflexion au sein des réseaux d'acteurs, met en pratique des processus cognitifs plus complexes et tient compte des différents savoirs et connaissances.

Dans cette perspective, cet article cherche à faire avancer la discussion sur les LVIS et sur leur capacité à repenser l'action collective territoriale et les dynamiques d'innovation sociale. À cette fin, nous proposons de faire converger le concept de LVIS et celui « d'enquête publique » développé par Dewey (1927) sur la base d'une analyse pragmatique du phénomène. Afin d'illustrer cette approche, deux expériences de LVIS sont présentées : le cas de Territoires innovants en économie sociale et

solidaire (TIESS), un organisme de liaison et de transfert à Montréal, au Canada, et le cas de l'Observatoire de l'innovation sociale de Florianópolis (OBISF), au Brésil. Ces expériences démontrent les particularités des LVIS et nous permettent de réfléchir aux possibilités de favoriser les dynamiques de l'innovation sociale dans les territoires.

1. Les laboratoires vivant en innovation sociale et territoriale : une approche pragmatique

La littérature sur les LVIS est principalement basée sur une conception de l'innovation sociale en tant qu'entrepreneuriat social-technologique. Avec cette approche, l'accent est mis sur la dimension technologique, technique et/ou structurelle de l'innovation sociale, héritage issu du concept traditionnel d'innovation (Leminen et Westerlund, 2016). Les LVIS y sont considérés comme des organisations d'appui principalement développées par des centres de recherche, des organismes publics et des universités. Le rôle des universités et des centres de formation, ainsi que des spécialistes, est placé au cœur du dispositif. Comme le soulignent Leminen et Westerlund (2016), « cette méthodologie enrichit le nouveau processus de construction de la connaissance grâce à un travail collaboratif régulé par les participants avec le guide des enseignants, des tuteurs ou des mentors utilisant l'approche de l'innovation ouverte » (p. 15, trad. libre).

Cependant, plus récemment, certaines études ont mis en évidence les limites de ces approches, affirmant que, appliqué au contexte de l'innovation sociale, le concept de *living labs* nécessitait une perspective plus large permettant de prendre en compte les particularités théoriques et méthodologiques des dynamiques de l'innovation sociale (Masi, 2016). Cette problématisation se pose, compte tenu des processus d'apprentissage collaboratif requis et propres aux écosystèmes d'innovation sociale, où ces *living labs* se développent (Serra, 2013; Gascó, 2017), ainsi que de leurs possibilités de transformation de l'action collective et des politiques publiques dans les territoires (Janin et Pecqueur, 2017; Roux et Marron, 2017). C'est dans cette perspective que nous cherchons ici à rapprocher le concept de LVIS de la notion d'« enquête publique » développée par Dewey (1927) et à mobiliser les auteurs du champ d'études de la sociologie des problèmes publics et de la démocratie avec une

approche pragmatique, dont Ansell (2011), Cefai (2017), Chateauraynaud (2011) et Frega (2016).

Dans cette perspective, l'accent est mis sur les « problèmes publics », sur l'expérimentation démocratique et sur le développement des connaissances mis en pratique par une diversité d'acteurs qui traitent des situations problématiques sur le territoire. Pour Dewey (1927), la connaissance des problèmes éprouvés se produit par et dans l'expérience, à travers un processus d'enquête sur les problèmes réalisé par plusieurs acteurs. Cefai (2017) propose la notion d'« enquête publique » précisément pour attirer l'attention sur les processus de résolution des problèmes publics, alors que les acteurs cherchent à les comprendre, les organiser et leur trouver des solutions. Le processus d'identification des problèmes et d'enquêtes collectives autour d'une situation problématique caractérise le processus d'enquête publique. Pour Cefai (2017), il s'agit d'un processus d'enquête sur un problème posé, dans lequel les acteurs sont motivés par une connaissance qui leur donne un pouvoir d'action : « Doing is knowing, knowing is doing » (p. 189).

De plus, la situation problématique a le potentiel créatif de modifier des processus juridiques et politiques, ainsi que de produire « des effets qui ont un impact sur l'ordre moral – sur les usages, les croyances et les coutumes » (Cefai, 2017, p. 190, trad. libre). Bref, le processus d'enquête, de problématisation, de publicisation et d'action autour des problèmes permet de gagner en crédibilité et en légitimité, d'obtenir l'appui des pouvoirs publics et du grand public, ainsi que de générer des changements dans les structures et les institutions et de transformer les dynamiques dans les arènes publiques et dans la culture politique, en permettant l'exercice démocratique.

Sur la base de ces processus, des arènes publiques sont configurées. Les arènes publiques sont structurées autour de « terrains d'indignation » et de « laboratoires d'expérimentation » qui se manifestent autour de « situations de preuve » (épreuve) (Cefai, 2017, trad. libre). Elles sont caractérisées comme des champs d'expérience collectifs, se concentrant sur des territoires limités ou dispersés, à mesure que des collectifs se forment et s'organisent autour d'attentes et d'expériences communes. Ces espaces publics sont donc compris comme des espaces de confrontation et de coopération dans lesquels les problèmes publics sont signifiés et partagés et où divers acteurs et

instances, outre l'appareil étatique, s'articulent autour d'eux. Cefai (2017) ajoute que c'est à travers ces expériences que les acteurs de l'espace public peuvent établir de nouvelles habitudes collectives, créer des connaissances, établir de nouveaux répertoires de définitions et des réponses types aux problèmes, possibles vecteurs des transformations et influençant les domaines plus généraux de la politique.

La perspective sociologique des problèmes publics, basée sur le pragmatisme, brièvement présentée ici, peut être une source d'inspiration pour comprendre les LVIS dans une perspective nouvelle. Dans cette optique, les LVIS deviennent un lieu de problématisation, de publication, de débat et de coconstruction de solutions aux problèmes publics. Ainsi, ils sont considérés comme des « laboratoires vivants » de coproduction sociale au sens strict. Dans les différentes arènes publiques de la ville, les acteurs ordinaires sont en mesure de mener des enquêtes publiques et commencent ainsi à participer à la définition des « conditions de leur vie » (Zask, 2004) et à la transformation de leur réalité.

Il est important de comprendre que ces laboratoires vivants sont configurés en tant que réseaux d'interaction entre différents acteurs qui se mobilisent et promeuvent des dynamiques d'innovation sociale, autour des principaux problèmes éprouvés à l'échelle locale. Ces réseaux, dans la littérature, sont souvent conçus comme des écosystèmes d'innovation sociale (EIS) (Lévesque, 2016; Kaletka et collab., 2017; Biggeri et collab., 2017; Alijani et collab., 2016) formés par des systèmes d'offre (ou de soutien), ainsi que comme des initiatives de plusieurs types (mouvements sociaux et autres collectifs associatifs d'économie sociale et solidaire, gouvernementaux et entrepreneuriaux) qui mettent en pratique l'innovation sociale.

Plus que des concepteurs de solutions, les LVIS peuvent également être considérés comme des espaces de coconception des problèmes et des actions sur le plan territorial, ce qui favorise la réflexion au sein des réseaux d'acteurs et la collaboration. En ce sens, ils portent un processus de coconstruction des savoirs et connaissances et de l'intelligence collective basé sur la coopération et la communication, apte à générer une « capacité d'innover » parmi les différents acteurs dans les EIS et également à constituer un important dispositif d'action publique pour repenser les pratiques et les territoires en matière de politiques publiques (Janin et Pecqueur, 2017).

Afin de comprendre comment les expériences de LVIS peuvent être vues dans l'approche présentée ci-dessus, nous examinons deux cas qui, à notre avis, sont probants pour réfléchir les LVIS sous l'angle des dynamiques des problèmes publics et des innovations sociales territoriales dans les villes.

2. Les cas du TIESS à Montréal (Canada) et de l'OBISF à Florianópolis (Brésil)

Dans cette section, nous décrivons deux cas de laboratoires vivants d'innovation sociale. Les deux expériences stimulent l'interaction entre les communautés et les universités locales autour des problèmes publics de la ville, en articulant enseignement, recherche et transfert en innovation sociale. Les deux expériences prennent place dans des agglomérations avec un territoire insulaire et qui se distinguent comme villes innovantes et greniers d'innovations sociales. En ce qui concerne Florianópolis, elle a été élue première parmi les 10 villes brésiliennes au potentiel le plus innovant par le ministère des Sciences, de la Technologie et de l'Innovation du Brésil. Montréal, quant à elle, a reçu en 2006 le titre de Ville de design créatif par l'UNESCO. Elle a aujourd'hui son quartier de l'innovation et participe au Défi des villes intelligentes.

Ainsi, les expériences du TIESS et de l'OBISF nous apparaissent représentatives de la coconstruction du savoir dans des EIS urbains. Grâce à ces deux expériences pratiques et à la collaboration de chercheurs et praticiens, il est possible de produire et de diffuser de nouvelles connaissances sur l'innovation sociale, de renforcer l'expérimentation démocratique (Ansell, 2011) et de promouvoir de nouveaux styles de développement dans les villes. En raison de ces caractéristiques, ces expériences peuvent être interprétées comme des LVIS et il est donc pertinent de les étudier pour comprendre les innovations sociales et leurs conséquences sur les territoires.

2.1 Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS)

Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS) est un organisme de liaison et de transfert reconnu par le gouvernement du Québec qui a pour mission de « contribuer au développement territorial par le transfert de connaissances en

outillant les organismes d'économie sociale et solidaire afin qu'ils puissent faire face aux enjeux de société de façon innovante et transformer leurs pratiques » (TIESS, 2020, s. p.). Pour y arriver, le TIESS s'est donné trois mandats : liaison, veille et transfert. Il les réalise à travers des structures de concertation et de travail régionales, thématiques et scientifiques, où les milieux de la recherche et de la pratique élaborent et mènent conjointement divers projets et activités.

Le TIESS a été fondé en 2014 à l'initiative de quatre acteurs de l'EIS du Québec, soit le Chantier de l'économie sociale (organisme sans but lucratif de représentation), deux centres de recherche universitaires (le Centre de recherche sur les innovations sociales [CRISES] et l'Institut Karl Polanyi de l'Université Concordia) et le Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal.

La cocréation du TIESS s'inscrit dans une tradition de recherche partenariale bien établie au Québec, particulièrement en économie et innovation sociales. Déjà, à la fin des années 1970, la Politique des services aux collectivités et la mise en place d'un service dédié à la mise en œuvre de cette politique à l'UQAM institutionnalisent une approche de coconstruction de connaissances en permettant aux mouvements associatifs (syndicaux, des femmes, communautaires) d'accéder aux compétences et ressources universitaires dans un véritable partage des savoirs académiques et citoyens (Huot et van Schendel, 2019).

Dans les années 2000, des structures de recherche viendront à leur tour institutionnaliser le travail conjoint des chercheurs universitaires et des praticiens en économie sociale. Il s'agit de l'Alliance de recherche universités-communautés (ARUC) et du Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale (RQRP-ÉS). Cependant, la diffusion des résultats des recherches menées dans le cadre

de ces instances reste insuffisante, surtout dans les milieux de pratique. Comment pérenniser et valoriser les connaissances coproduites dans le cadre de ces efforts de recherche et, surtout, comment s'assurer que ces nouvelles connaissances seront intégrées de façon durable dans la pratique? C'est à ces besoins que le TIESS est venu répondre.

Le TIESS n'est donc pas un centre de recherche, mais véritablement un dispositif de liaison et de transfert entre la recherche et la pratique qui vise à assurer une diffusion et une appropriation des connaissances coconstruites par celles-ci. L'approche du TIESS reconnaît d'emblée que les savoirs théoriques et pratiques se complètent :

L'importance égale accordée aux connaissances pratiques et théoriques ne repose pas sur une négation de l'importance de la recherche scientifique. Elle naît du constat que la connaissance dans le domaine de l'innovation sociale (IS) naît non pas en vase clos, mais dans l'action, dans des processus d'essais et d'erreurs à partir des pratiques. (Huot et van Schendel, 2019, p. 17)

Le TIESS regroupe aujourd'hui plus de 70 institutions d'enseignement supérieur (universités et cégeps), centres de recherche et réseaux de soutien au développement de l'économie sociale et au développement des territoires. Son succès tient à trois grands facteurs présents dès sa création : son enracinement dans l'EIS, son enracinement dans le milieu universitaire et l'habitude du travail partenarial basé sur l'expérience en recherche partenariale (Huot et van Schendel, 2019). L'enracinement dans l'écosystème est particulièrement crucial, surtout en regard des nombreux acteurs et institutions qui y sont présents, dont certains depuis plus de 20 ans. La figure 1 représente cet écosystème et les principales catégories d'acteurs qui le peuplent. Elle permet de situer le TIESS dans cette population.

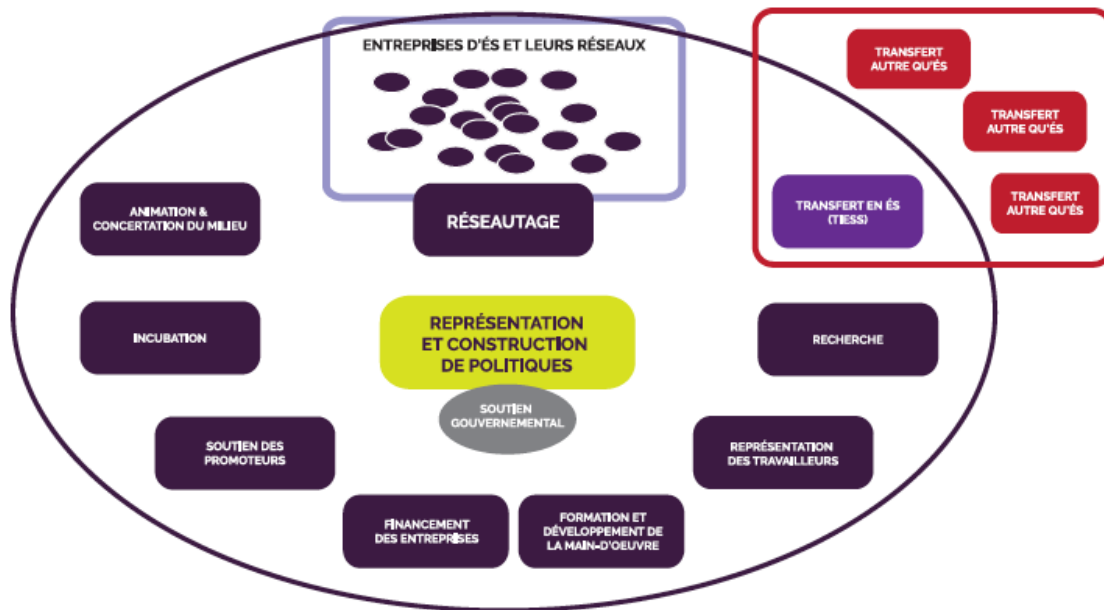


Figure 1 – Le TI ESS au sein de l'EIS en économie sociale au Québec
 Source : Huot et van Schendel, 2019, p. 24

2.1.1 La méthodologie du TI ESS¹

Comme indiqué dans la section précédente, le travail du TI ESS repose sur trois mandats, soit ceux de liaison, de veille et de transfert.

Mandat de liaison

À travers son mandat de liaison, le TI ESS met en relation et regroupe chercheurs et praticiens autour d'un enjeu ou d'un intérêt commun, puis travaille avec eux afin de développer une compréhension commune du ou des problèmes. Ce travail passe aussi par le développement d'un langage commun et accessible à tous les membres du groupe. Le TI ESS mobilise ainsi des compétences d'animation, d'écoute, d'ouverture, d'humilité, de traduction et de médiation pour soutenir le groupe dans son élaboration d'objectifs communs et de façon à maintenir un climat propice à la collaboration. La liaison suppose donc aussi de travailler à une reconnaissance égale des connaissances et expertises de chacun.

Mandat de veille

Le travail de veille cherche à déterminer quels sont ou seront les enjeux susceptibles de demander des solutions ainsi que les initiatives et expériences por-

teuses et inspirantes qu'il vaudrait la peine d'explorer ou de diffuser. Pour y arriver, le TI ESS compte sur son réseau d'antennes régionales et de groupes de travail ainsi que sur toutes les autres structures qui lui sont associées.

Mandat de transfert

Enfin, le travail de transfert repose au TI ESS sur deux démarches intégrées :

[La] première [démarche] consiste à rendre accessibles les connaissances et les informations existantes par la production de différents outils (outils didactiques, vidéos, bulletins, articles, site web, etc.). La deuxième démarche repose sur le travail conjoint des chercheurs et des praticiens et vise l'intégration de connaissances ou de procédés nouveaux dans la pratique des individus et des organisations. (Huot et van Schendel, 2019, p. 28)

Ces trois mandats se concrétisent à travers les projets qu'accompagne ou mène le TI ESS, qui fonctionne à la fois en amont et en aval de l'innovation sociale. En effet, les projets peuvent suivre deux types de parcours : 1) une coconstruction de connaissances pour mieux comprendre et systématiser des innovations sociales existantes ou 2) une

coconstruction de connaissances qui mènera à la création d'innovations sociales. Dans les deux cas, le TIESS s'assure ensuite d'accompagner la coconstruction d'outils adaptés aux milieux et organisations ciblées, puis de faire connaître et de transférer ces outils de façon à soutenir l'adoption la plus large possible des innovations.

Quant aux projets menés au sein du TIESS, ils se déroulent en plusieurs phases – et pas toujours d'une façon linéaire :

a) Repérage

C'est le moment qui vise à détecter les besoins. Une large partie des projets du TIESS est issue de demandes des milieux de pratique qui ont identifié un ou plusieurs besoins ou problèmes, tandis qu'une autre partie provient des chercheurs. D'autres projets proviennent du travail de veille du TIESS lui-même.

b) Sélection, montage et démarrage

Ensuite, on procède à des moments de sélection, de montage et de démarrage. Lors de ces « phases », les besoins, le ou les problèmes ciblés et les objectifs doivent être clarifiés par les acteurs. Il y a donc un travail de codesign du projet avec les différents partenaires. Ces travaux se déroulent sous plusieurs formes selon le projet : en groupe, en rencontres individuelles avec chacune des parties prenantes, etc. C'est aussi pendant ces phases que le projet est soumis à différents bailleurs de fonds pour obtenir du soutien financier.

c) Innovation et expérimentation

On parle ensuite de moments d'innovation et d'expérimentation, alors que le TIESS travaille avec les acteurs à réaliser une synthèse de connaissances autour du problème ou de l'enjeu retenu. C'est aussi à ce moment qu'il peut y avoir la tenue de projets-pilotes, à la suite desquels se déploiera le travail d'élaboration et de production d'outils visant le transfert et l'appropriation des solutions et des pistes de solution/d'action identifiées. Ces outils peuvent prendre une multitude de formes : ateliers, séminaires, groupes de codéveloppement, ou encore outils plus traditionnels (guides, cahiers, webinaires).

d) Mise à l'échelle et pérennisation

Enfin, le TIESS travaille avec les membres du projet à la diffusion des connaissances et des outils non plus auprès des participants au projet (les pionniers), mais auprès du plus grand nombre possible afin de toucher une masse critique et d'enclencher une transformation des pratiques. Cette phase implique généralement le recours à des relayeurs vers les milieux universitaires, de pratique et les pouvoirs publics. Chaque projet fait l'objet d'une phase d'évaluation.

2.2 L'Observatoire de l'innovation sociale de Florianópolis (OBISF)

L'OBISF est une plateforme de recherche partagée par deux groupes de recherche de l'Université d'État de Santa Catarina au Brésil : le Centre de recherche sur les innovations sociales dans la sphère publique (NISF) et le groupe Strategos. L'OBISF compte presque 20 partenaires institutionnels² issus du gouvernement, de la société civile et du monde des affaires. Il est financé par la Fondation pour le soutien à l'innovation et à la recherche de Santa Catarina (FAPESC) et par le Conseil national pour le développement scientifique et technologique (CNPQ). Il compte sur une équipe de plus de 20 chercheurs comprenant des professeurs ainsi que des étudiants à la maîtrise et au doctorat.

L'OBISF a été coconstruit, en 2017, par un projet de recherche lié à l'enseignement et au transfert. L'objectif était de mettre en place une plateforme collaborative en ligne permettant de connaître, de suivre et d'analyser l'écosystème d'innovation sociale de la ville. En d'autres termes, plus qu'une analyse structurelle de l'EIS, l'objectif était de cartographier les arènes publiques de la ville et de suivre les expériences de mobilisation, de problématisation et de construction collective de solutions à ces problèmes publics (Cefai, 2017).

À cette fin, parallèlement à l'Observatoire, a été créé le Laboratoire d'éducation pour le développement durable et l'innovation sociale (LEDS), qui consiste en une sorte de « laboratoire vivant » destiné à accompagner et à faciliter les processus de recherche publique dans les arènes publiques retenues. À partir des expériences suivies et à la demande des acteurs, le LEDS réalise plusieurs activités (projets, événe-

ments, ateliers, etc.) qui en font un espace de collaboration pour la coconstruction de connaissances dans l'interaction entre les connaissances produites à l'Université et celles dans l'PEIS.

Compte tenu de ces aspects préliminaires, le cadre analytique et méthodologique adopté dans le projet a été structuré en quatre moments principaux, qui n'ont pas été développés de manière linéaire. Ces quatre moments sont résumés à la figure 2, puis décrits ci-dessous.

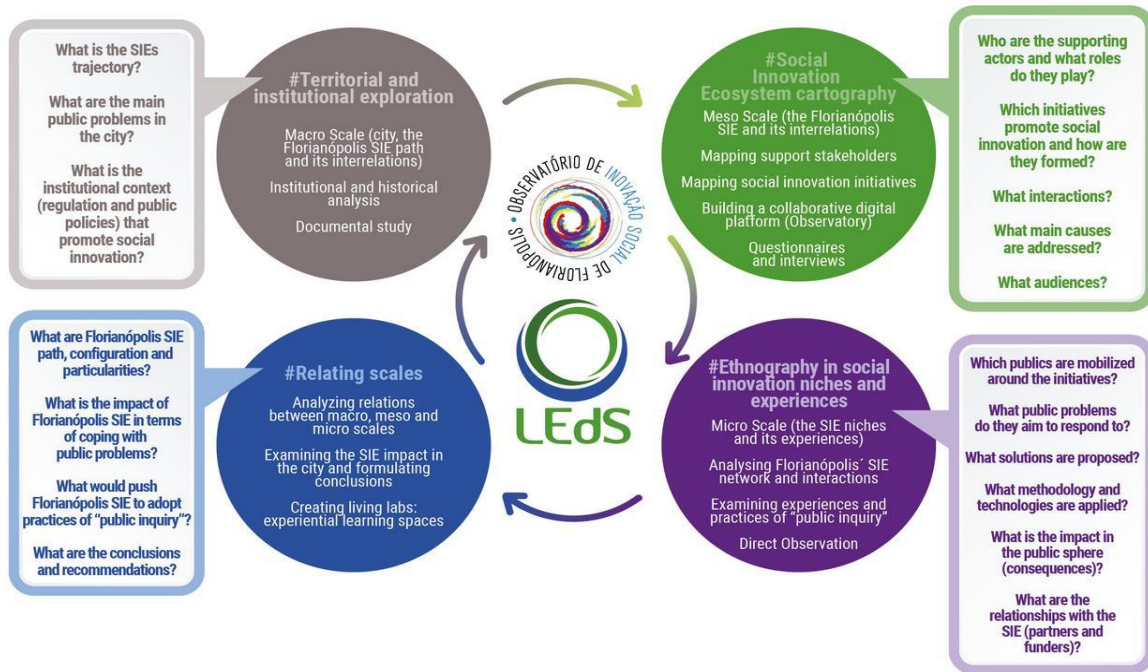


Figure 2 – Cadre analytique et méthodologique
Source : Observatório de Inovação Social de Florianópolis, 2020a, trad. libre

2.2.1 Moment 1 : Exploration territoriale et institutionnelle

Ce moment commence par un examen du contexte institutionnel (lois, règlements, politiques et programmes publics) qui soutient l'innovation sociale dans la ville, par analyse documentaire et par contenu. Outre les dispositions légales, la dimension territoriale et l'histoire de l'PEIS ont été prises en compte, dont son émergence et son développement, ainsi que ses dynamiques territoriales, l'accent étant mis sur l'identification des principaux problèmes publics de la ville. Afin de respecter cette étape, les principaux acteurs impliqués dans l'PEIS de Florianópolis ont été interrogés et les principaux rapports traitant des défis actuels de la ville ont été analysés. Les informations préliminaires sur la métropole et ses principaux problèmes, sur le contexte institutionnel et sur la compréhension de la formation et du développement de l'PEIS ont ainsi fourni un panorama à l'échelle macro, qui a été considéré ensuite pour l'analyse des échelles méso et micro.

2.2.2 Moment 2 : Cartographie de l'écosystème d'innovation sociale

Cette étape a débuté par des entretiens avec les principaux acteurs du système de soutien à l'innovation sociale dans la ville. À travers ces entretiens et par une méthodologie « boule de neige », l'équipe de l'OBISF a amorcé l'identification des initiatives d'innovation sociale de la métropole. Les initiatives répertoriées appartiennent à quatre secteurs principaux : public, privé, société civile et/ou universités. Les initiatives du secteur public sont généralement des programmes. Celles des universités peuvent être des programmes de recherche et de transfert. Dans le secteur privé, les initiatives sont aussi constituées de programmes de type responsabilité sociale, mais aussi de coopératives, d'entreprises sociales et d'entrepreneurs personnels. Enfin, celles de la société civile peuvent être des associations, des fondations, des collectifs informels, des programmes, des mouvements sociaux, des plateformes ou des applications. Au cours de cette étape, l'équipe de l'Observatoire a recueilli les informations

publiques sur ces initiatives, notamment leur format juridique, leur mission, leurs publics cibles et leurs contacts pour le géoréférencement.

Une deuxième étape a débuté par l'observation des initiatives et leur mobilisation autour du problème public qu'elles tentent de résoudre, des solutions qu'elles proposent, de la manière dont elles mesurent leurs résultats, de celles qui s'engagent dans les actions, des méthodologies et des technologies qu'elles utilisent le cas échéant, de leur incidence dans la sphère publique ainsi que de leurs partenaires et bailleurs de fonds. De cette manière, toutes ces informations sur les initiatives d'innovation sociale et sur les acteurs de soutien sont devenues partie intégrante de la carte, ainsi que leurs interrelations. Elles ont constitué l'échelle d'analyse méso, qui compose la plateforme en ligne de l'Observatoire (voir Figure 3).

Après le lancement de la plateforme, les informations ont commencé à être fournies en ligne par les acteurs et par les responsables des initiatives de soutien, qui peuvent remplir eux-mêmes une fiche sur leur organisation. À tout moment, les acteurs peuvent accéder à la plateforme et actualiser leurs données. Le processus de validation reprend les données et les maintient à jour. Ainsi, l'Observatoire est devenu un outil en ligne à l'accès libre et gratuit pouvant être utilisé à la fois par les acteurs de l'EIS et par la société en général pour accéder à des informations et à des ressources relatives à l'innovation sociale dans la ville. En septembre 2019, la plateforme comptait 226 acteurs de soutien et 307 initiatives d'innovations sociales enregistrées. Parmi celles-ci, 112 ont été observées de plus près, ce qui représente 533 agents qui composent l'EIS de Florianópolis.

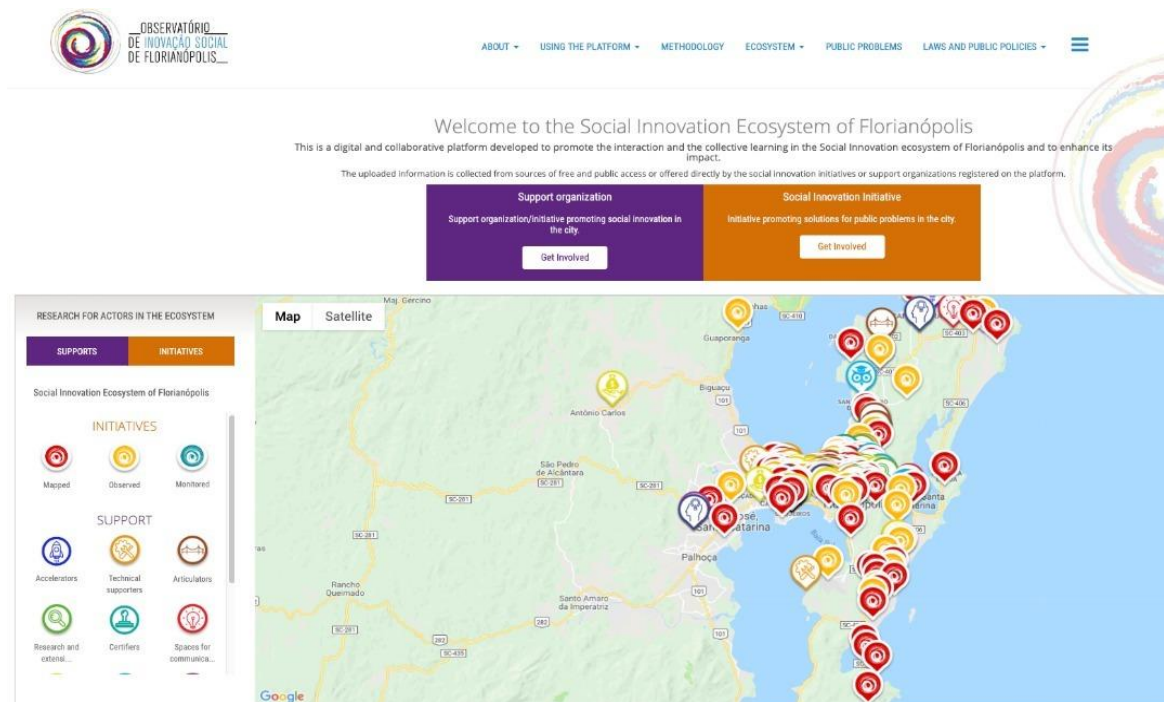


Figure 3 – Image de la plateforme en ligne
Source : Observatório de Inovação Social de Florianópolis, 2020b

2.2.3 Moment 3 : Ethnographie dans les arènes publiques

Afin de suivre les « champs d'expérience » de l'innovation sociale à Florianópolis, des étudiants de troisième cycle mènent des études systématiques où des dynamiques d'innovation sociale sont identifiées. D'après la cartographie et les études précédemment

ménées par l'équipe de recherche, certaines expériences dans les arènes publiques de la ville ont été identifiées : 1) le réseau de protection des droits des enfants et des adolescents dans la municipalité; 2) le Forum municipal des politiques publiques; 3) le Réseau de traitement des déchets solides; et 4) l'articulation autour de l'agriculture urbaine.

Le but est alors d'observer les « expérimentations » (Ansell, 2011), et non seulement des initiatives isolées. Ainsi, il est possible d'étudier plus en profondeur et à plus long terme la perception et la mobilisation des problèmes publics par les acteurs, leur mobilisation autour de ces problèmes, les solutions proposées, les méthodologies et technologies utilisées, ainsi que la portée des conséquences et les limites de ces solutions dans les arènes publiques dans lesquelles elles opèrent.

2.2.4 Moment 4 : Rapport entre les échelles macro, méso et micro

L'OBISF a pour objectif final de promouvoir une lecture longitudinale et multiniveau de l'EIS de Florianópolis en rapportant ses dimensions historique, territoriale et institutionnelle (échelle macro), une analyse de son réseau d'associations de formes de coopération et d'interactions (échelle méso) et les expériences et pratiques des acteurs (échelle micro). Cette méthodologie de travail permet d'observer in situ comment l'EIS se forme à l'interface des institutions déjà établies et du potentiel créatif des différents acteurs. En ce sens, l'objectif à la fin de ce travail est de consolider une sorte de laboratoire vivant en mettant l'accent sur l'apprentissage par le biais de l'expérience acquise dans les arènes publiques, puis de promouvoir les espaces de problématisation, de publication, d'exploration et d'expérimentation collective permettant de faire face aux problèmes publics de la ville.

Basé sur une analyse territoriale, multiscalair et longitudinale, l'OBISF a permis de consolider une nouvelle approche théorique et analytique de la cartographie et de l'analyse des EIS dans les villes. Ce nouveau regard sur les EIS met en évidence la pluralité des acteurs, des rôles, des secteurs et des échelles qui composent les écosystèmes, leurs interactions et, en particulier, les processus d'« enquête publique » (Cefai, 2017) ou des capacités générées, car la diffusion et l'impact des innovations sociales sur les EIS sont liés à des processus d'apprentissage collectif et collaboratif. Comme le soulignent Howaldt et Kopp (2012), de telles études sont pertinentes, car elles font progresser la recherche systématique pour comprendre et soutenir la création d'espaces de communication, de coopération et de coconstruction de connaissances dans les EIS.

Discussion et conclusion

Quel rapport au territoire, à l'innovation territoriale et à la ville?

Bien que les deux LVIS présentés ici se soient développés dans des contextes nettement différents, plusieurs points de convergence peuvent être soulignés. D'abord, il ne s'agit pas d'expériences isolées qui visent à donner une solution spécifique à un problème particulier. Le TIESS et l'OBISF sont inscrits dans des EIS de villes où différents acteurs de la société sont articulés et travaillent de manière conjointe dans l'identification, la problématisation, le débat et la coconstruction de solutions aux problèmes publics. En cohérence avec l'enquête sociale prônée par Zask (2004), dans ces deux espaces, des « acteurs ordinaires » sont mobilisés pour participer à des « enquêtes publiques » et pour contribuer à des processus de résolution des problèmes publics. On observe ainsi qu'il s'agit d'espaces de coconstruction dans lesquels chercheurs, praticiens et citoyens travaillent de concert et où les savoirs académiques et citoyens sont placés au même niveau.

Puis, on saisit clairement l'approche pragmatique de ces deux LVIS. Les connaissances et les solutions aux problèmes publics sont le résultat d'un processus d'essais et d'erreurs. Ainsi, les solutions sont proposées à partir de la pratique, de l'expérience et de l'expérimentation.

Enfin, les deux expériences de LVIS présentées ici font preuve d'un fort ancrage territorial local. Bien que les pratiques développées dans ces deux espaces de coconstruction puissent être transférables à d'autres contextes, l'expérimentation démocratique issue du travail d'une pluralité d'acteurs cherche des solutions et de nouvelles pistes de développement dans un territoire donné, plus étendu ou plus étroit, mais local. Par ailleurs, les deux cas font preuve d'enracinement dans des EIS.

En même temps, nous soulevons certaines différences factuelles qui distinguent les deux expériences. D'abord, la taille du territoire d'intervention; dans le cas du TIESS, l'action est étendue à une province (celle du Québec), alors que celle de l'OBISF est circonscrite à l'échelle d'une ville. Puis, quant aux liens avec le milieu universitaire, dans le cas du TIESS, ils sont développés comme une

entité indépendante du milieu universitaire. Les bureaux du TIESS sont d'ailleurs placés physiquement hors des centres universitaires. À ce titre, et en fonction du problème public, le TIESS travaille avec plusieurs chercheurs issus de diverses universités ainsi qu'avec des collègues d'enseignement général et professionnel (cégeps). L'OBISF, pour sa part, est né à partir de l'initiative de deux centres de recherche d'une université spécifique. Il faut cependant noter que les parcours différents avec les milieux universitaires ne modifient pas le partenariat actif entre universités et milieux de la pratique dans les deux cas.

Enfin, de l'analyse exploratoire de ces expériences de LVIS développées dans des contextes nationaux et territoriaux totalement différents, nous constatons un élément crucial dans la comparaison de ces espaces de coconstruction des savoirs et des solutions collectives à des problèmes publics : il existe une pluralité des formes d'émergence, de constitution ainsi que d'approches pour la compréhension des laboratoires vivants d'innovation sociale. Dans le cas de l'OBISF, nous notons qu'il y a eu un effort préalable de coconstruction d'un cadre théorique et méthodologique³, d'inspiration pragmatique, qui a été brièvement présenté précédemment. Cette approche a été fondamentale pour orienter la cartographie et l'analyse de l'EIS de la ville, ainsi que pour mieux comprendre (dans une perspective scientifique) la portée et les limites des expérimentations en matière d'innovations sociales qui émergent dans les différentes arènes publiques de la ville.

La méthodologie du TIESS, bien qu'elle soit interprétée ici à la lumière de cette même approche pragmatique, a plutôt été inventée chemin faisant. Elle est ainsi largement inspirée de la pratique et des expériences du Service aux collectivités de l'UQAM, de l'ARUC et du RQRP-ÉS. Quand ce LVIS a été mis en marche, il n'existait pas de cadre épistémologique, analytique et méthodologique établi pour guider sa méthodologie et son organisation, bien que sa pratique (comme celles l'ayant précédée, soit le SAC, l'ARUC ou le RQRP-ÉS)

s'inspire des connaissances scientifiques historiquement construites par le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), avec lequel ces expériences sont aussi liées. Ce n'est que quelque temps après sa création que le TIESS a amorcé le travail, avec ses partenaires, de formaliser et d'explicitier sa méthodologie. Il n'en reste pas moins que le rapport entre science et pratique se manifeste dans les deux cas, fût-il de formes distinctes.

Selon la définition de Lama et Origin (2006), le TIESS et l'OBISF peuvent être considérés comme des « expérimentations » de LVIS, dans la mesure où ils se fondent sur une méthodologie centrée sur les acteurs du terrain (communautés de pratique) et renforcent les « publics », si on reprend Dewey (1927) et Cefai (2017). Les activités et la méthodologie du TIESS et de l'OBISF montrent bien un travail de valorisation des savoirs et des connaissances par les acteurs eux-mêmes. Cela implique de considérer l'interface et la rétroalimentation entre recherche et communautés; entre théorie et pratique; entre chercheurs et acteurs du terrain pendant tout le processus. Tout cela contribue à ancrer les démarches dans un contexte de vraie vie (*real-life context*).

Dans les deux cas, en coconstruisant une analyse territoriale de l'EIS à partir des acteurs et avec les acteurs (multiscale et longitudinale, concernant l'OBISF), ces recherches-actions peuvent contribuer à bâtir une nouvelle approche théorique et analytique pour la cartographie et l'analyse des dynamiques des innovations sociales dans les villes. Ce nouveau regard sur les EIS met bien en évidence la pluralité des acteurs, des rôles, des secteurs et des échelles qui composent ces écosystèmes et leurs interactions. Ces expériences doivent ainsi permettre de mieux comprendre la diffusion des innovations sociales et leur impact sur les EIS. L'étude de tels dispositifs est pertinente, tant pour faire progresser la production des connaissances que pour mieux soutenir et outiller les acteurs engagés dans ces espaces de communication, de coopération et de coconstruction que sont les EIS.

NOTES

- 1 Cette section s'inspire du texte *Histoire et méthodologie du TIESS* de Huot et van Schendel (2019).
- 2 Parmi eux se distinguent les représentants : 1) gouvernementaux, tels que le secrétaire de développement économique durable (SDS), la mairie de Florianópolis (PMF) et la Fundação Escola de Governo (ENA); 2) du monde des affaires, tels que l'Institut de citoyenneté entrepreneuriale (ICE); Impact Hub Floripa; Sebrae Santa Catarina, la *start-up* We Gov, la Fondation CERTI et l'entreprise Engie; 3) de la société civile, tels que l'Institut communautaire Grand Florianópolis (ICOM), le Forum

municipal de politiques publiques, le Cepagro, l'Institut Wilson Groh, le Social Good Brasil et l'Institut Guga Kuerten; et 4) d'autres groupes de recherche nationaux et internationaux.

- 3 La conception et construction de ce cadre théorique et méthodologique est détaillé dans Andion, Alperstedt et Graeff, (2020). Il a été aussi fondé sur plusieurs études réalisées, dès 2013, au sein du NISP (Andion et collab., 2017; Andion, Moraes et Gonsalves, 2017; Moraes et Andion, 2018; Gonsalves et Andion, 2019). Il a été développé en dialogue étroit avec d'autres chercheurs, projets et groupes de recherche de référence internationale dans le domaine de la recherche en innovation sociale, dont le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) au Québec ainsi que le projet SI-Drive en Allemagne (Howaldt, Kaletka, Schröder et Zirngiebl, 2018). Il faut aussi mentionner que cette approche analytique a été construite grâce au dialogue et en collaboration étroite avec des auteurs de la sociologie des problèmes publics basée sur le pragmatisme liés au Centre d'études des mouvements sociaux (CEMS) de l'EHESS à Paris (Cefai, 2017) et aussi de la sociologie pragmatique, à travers le partenariat avec le Groupe de sociologie pragmatique et réflexive (GSPR) à l'EHESS de Paris (Chateauraynaud, 2011; Chateauraynaud et Debaz, 2017).

RÉFÉRENCES

- Alijani, S., Luna, A., Castro-Spila, J. et Unceta, A. (2016). Building capabilities through social innovation: Implications for the economy and society. *Finance and Economy for Society: Integrating Sustainability*, 11, 293-313. <https://doi.org/10.1108/S2043-90592016000011016>
- Andion, C., Alperstedt, G. D., Graeff, J.F. (2020) Social innovation ecosystems, sustainability, and democratic experimentation: a study in Florianópolis, Brazil. *Journal of Public Administration*, 54(1), p. 181-200.
- Andion, C., Moraes, R. et Gonsalves, A. (2017). Civil society organizations and social innovation: How and to what extent are they influencing social and political change? *CIRIEC-España, Revista de Economía Pública, Social y Cooperativa*, 90, 5-34. Repéré à http://ciriec-revistaeconomia.es/wp-content/uploads/CIRIEC_9001_Andion_et_al.pdf
- Andion, C., Ranconi, L., Moraes, L. R., Gonsalves, A. et Serafim, L. B. D. (2017). Civil society and social innovation in the public sphere: A pragmatic perspective. *Revista de Administração Pública*, 10(3), 40-58. <http://dx.doi.org/10.1590/0034-7612143195>
- Ansell, C. (2011). What is democratic experiment? *Contemporary Pragmatism*, 9(2), 159-180. <https://doi.org/10.1163/18758185-90000235>
- Biggeri, M., Testi, E. et Belluci, M. (2017). Enabling ecosystems for social enterprises and social innovation: A capability approach perspective. *Journal of Human Development and Capabilities*, 18(2), 299-306. <https://doi.org/10.1080/19452829.2017.1306690>
- Castelnovo, W., Misuraca, G. et Savoldelli, A. (2016). Smart cities governance: The need for a holistic approach to assessing urban participatory policy making. *Social Science Computer Review*, 34(6), 724-739. <https://doi.org/10.1177/0894439315611103>
- Cefai, D. (2017). Públicos, problemas públicos, arenas públicas. *Novos Estudos – CEBRAP*, 36(1), 187-213. <http://dx.doi.org/10.25091/s0101-3300201700010009>
- Chateauraynaud, F. (2011). *Argumenter dans un champ de forces : essai de balistique sociologique*. Paris, France : Petra.
- Chateauraynaud, F. et Debaz, J. (2017). *Aux bords de l'irréversible : sociologie pragmatique des transformations*. Paris, France : Petra.
- Dewey, J. (1927). *The public and its problems*. Chicago, IL: Swallow Press.
- Frega, R. (2016). Qu'est-ce qu'une pratique? Dans F. Chateauraynaud et Y. Cohen (dir.), *Histoires pragmatiques* (p. 321-347). Paris, France : Éditions de l'EHESS.
- Gascó, M. (2017). Living labs: Implementing open innovation in the public sector. *Government Information Quarterly*, 34(1), 90-98. <https://doi.org/10.1016/j.giq.2016.09.003>
- Gonsalves, A. et Andion, C. (2019). Ação pública e inovação social : Uma análise do sistema de garantia de direitos da criança e do adolescente de Florianópolis-SC. *Revista Organizações & Sociedade*, 26(89), 221-248. <http://dx.doi.org/10.1590/1984-9260892>
- Howaldt, J., Kaletka, C., Schröder, A. et Zirngiebl, M. (2018). *Atlas of social innovation: New practices for a better future*. Dortmund, Allemagne : TU Dortmund University.
- Howaldt, J. et Kopp, R. (2012). Shaping social innovation by social research. Dans H. W. Franz, J. Hochgerner et J. Howaldt (dir.), *Challenge social innovation: Potentials for business, social entrepreneurship, welfare and civil society* (p. 43-55). New York, NY: Springer.
- Huot, G. et van Schendel, V. (2019). *Histoire et méthodologie des Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS)*. Montréal, QC : TIESS.

- Janin, C. et Pecqueur, B. (2017). Les living labs : remise en question des processus de mise en marché et de politique publique. *Revue canadienne des sciences régionales*, 40(1), 5-11. Repéré à www.cjrs-rcsr.org/V40/cjrsrcsr40-1-1Janin-pecqueur.pdf
- Kaletka, C., Markmann, M. et Pelka, B. (2017). Peeling the onion: An exploration of the layers of social innovation ecosystems – Modelling a context sensitive perspective on driving and hindering factors for social innovation. *European Public Social & Social Innovation Review*, 1(2), 83-93. <https://doi.org/10.31637/epsir.16-2.3>
- Klein, J.-L., Fontan, J.-M., Harrisson, D. et Lévesque, B. (2012) The Quebec system of social innovation: A focused analysis on the local development field. *Finisterra*, 47(94). <https://doi.org/10.18055/Finis2679>
- Lama, N., et Origin, A. (2006). *Innovation ecosystems: Services engineering & living labs – A dream to drive innovations*. Repéré à <https://atos.net/en>
- Leminen, S. et Westerlund, M. (2016). Living labs as open innovation networks. *Technology Innovation Management Review*, 2(9), 6-11. <https://doi.org/10.22215/timreview/602>
- Lévesque, B. (2016). Économie sociale et solidaire et entrepreneur social : vers quels nouveaux écosystèmes? *Revue Interventions économiques*, 54. Repéré à <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/2802>
- MacCallum, D., Moulaert, F., Hillier, J. et Haddock, S. V. (2007). *Social innovation and territorial development*. Farnham, R.-U. : Ashgate Publishing.
- Masi, S. (2016). Social labs: Identifying Latin American living labs. *Humanities and Social Sciences*, 4(3), 76-82. <https://doi.org/10.11648/j.hss.20160403.12>
- McPhearson, T., Andersson, E., Elmqvist, T. et Frantzkaki, N. (2015). Resilience of and through urban ecosystem services. *Ecosystem Services*, 12, 152-156. <https://doi.org/10.1016/j.ecoser.2014.07.012>
- Moraes, R. et Andion, C. (2018). Civil society and social innovation in public arenas in Brazil: Trajectory and experience of the Movement Against Electoral Corruption (MCCE). *Voluntas*, 29(4), 801-818. <https://doi.org/10.1007/s11266-017-9867-8>
- Moulaert, F. et Sekia, F. (2003). Territorial innovation models: A critical survey. *Regional Studies*, 37(3), 289-302. <https://doi.org/10.1080/0034340032000065442>
- Observatório de Inovação Social de Florianópolis. (2020a). *Metodologia*. Repéré à www.observafloripa.com.br/is-page//methodology
- Observatório de Inovação Social de Florianópolis. (2020b). *Welcome to the Social Innovation Ecosystem of Florianópolis*. Repéré à www.observafloripa.com.br/is-home?language=us
- Offe, C. (1985). New social movements: Challenging the boundaries of institutional politics. *Social Research*, 52(4), 817-868. Repéré à <http://voidnetwork.gr/wp-content/uploads/2016/09/New-Social-Movements.-Challenging-the-boundaries-of-institutional-politics-by-Claus-Offe.pdf>
- Roux, E. et Marron, Q. (2017). Les living labs, de nouveaux dispositifs d'action publique pour penser les métropoles et les territoires. *Revue canadienne des sciences régionales*, 40(1), 33-41. Repéré à www.cjrs-rcsr.org/V40/cjrsrcsr40-1-4Roux-marron.pdf
- Schuurman, D. (2015). Living labs: Concepts, tools and cases. *Info*, 17(4). <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.2642754>
- Serra, A. (2013). Tres problemas sobre los laboratorios ciudadanos: Una mirada desde Europa. *Revista Iberoamericana de Ciencia, Tecnología Y Sociedad*, 8(23), 283-298. Repéré à www.redalyc.org/articulo.oa?id=92427464016
- Sousa Santos (de), B. (2002, 22 août). The processes of globalization. *Eurozine*, 68(14). Repéré à www.eurozine.com/the-processes-of-globalisation
- Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS). (2020). *Le TIESS en bref*. Repéré à <https://tiess.ca/qui-sommes-nous/le-tiess-en-bref>
- Zask, J. (2004). L'enquête sociale comme inter-objectivation. *Raisons pratiques*, 15(1), 141-165. Repéré à https://scholar.google.com/scholar?hl=ptBR&as_sdt=0%2C5&q=L%27enqu%C3%AAte+sociale+comme+inter-objectivation+%282004%29&btnG=

Centre de **recherche** sur le **développement** **territorial**

UQAC - UQAR - UQAT - UQO - INRS-UCS - ÉNAP

Le CRDT est un centre de recherche interdisciplinaire et interuniversitaire qui s'est donné comme mission de produire, valoriser et diffuser des connaissances approfondies et pertinentes des réalités du développement territorial des régions non-métropolitaines.

Rassemblant plus de 70 membres, dont une quinzaine de l'extérieur du Canada, le CRDT est principalement rattaché à des institutions universitaires implantées au cœur même des territoires non-métropolitains.

Les travaux du CRDT s'intègrent dans une programmation de recherche structurée en quatre axes :

Axe 1

Aménagement
et gestion durables
du territoire
et des ressources

Axe 2

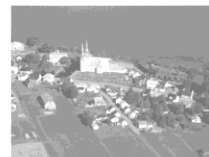
Dynamiques
économiques,
production
et proximité

Axe 3

Politiques
publiques
et gouvernance
territoriale

Axe 4

Modes de
construction
et de partage
des connaissances



Photos : CCDM, P.Grant, 2001; D. Chabot, 2001, 2002; G. Gauthier, 1992; D. Chabot, 2003; S. Aubé, 1999

Centre de recherche
sur le développement territorial (CRDT)
UQAC - UQAR - UQAT - UQO - INRS-UCS - ÉNAP
Université du Québec à Chicoutimi
555, boul. de l'Université
Chicoutimi (Québec), Canada, G7H 2B1
Tél. : 418 545-5011, poste 4038
Télec. : 418 545-5012
crdt@uqac.ca

**CRDT**

Faire le point sur l'urbanisme tactique : entre innovations et dérives dans la fabrique de la ville

Sylvain Lefebvre^a, Jérémy Diaz^b, Jean-Marc Adjizian^c

RÉSUMÉ. L'article s'intéresse au phénomène très répandu ces dernières années de « l'urbanisme tactique », une tendance qui recoupe plusieurs réalités et nouveaux types d'aménagement et de planification territoriale. Ces nouvelles modalités de fabrique de la ville peuvent représenter un amalgame de pratiques très diversifiées de réappropriation de l'espace urbain, privé ou public, se traduisant par des transformations physico-spatiales ou événementielles, généralement spontanées, citoyennes et politiquement engagées (urbanisme temporaire, éphémère, populaire, insurgé, transitoire, etc.). Elles prennent d'assaut les interstices de l'espace urbain, sont parfois illégales (l'idée de guérilla urbaine, de *space hacking*, etc.), puis sont récupérées par les instances (administrations locales, promoteurs, investisseurs) comme prévalorisation au marché foncier et aux espaces environnants. Montréal n'a pas échappé à ce phénomène, et la multiplication des projets et des initiatives est exponentielle depuis quelques années.

ABSTRACT. *This article presents issues about a popular urban phenomenon called « tactical urbanism », a generic term used to describe different kinds of urban projects and new ways of making urban spaces. These new practices are often translated to ways of reclaiming private and public spaces, are sometimes event-oriented, and are tainted with a strong community-based ideology. Temporary and transitory uses, urban guerillas, space hacking, yarn or seed bombings, park(ing) days, etc., are a few examples of tactical urbanism projects which are gradually interfering with more traditional or normative urban planning processes. It is sometimes used by private developers or public officials to pre-vitalize some new urban projects, and many new challenges are now rising with the multiplication of these initiatives spreading all over in the neighbourhoods and cities. Montreal is an interesting case study in this regard.*

Introduction

Les modes de production de l'espace urbain évoluent rapidement depuis trois décennies. Sont apparus de nouvelles pratiques et de nouveaux acteurs qui revendiquent le droit de produire et de transformer nos milieux de vie. Dans ce contexte, le mot clé qui est venu influencer le discours de l'urbanisme régulateur et politique est désormais celui de « réappropriation ». Réappropriation des espaces publics, des rues, des berges, des espaces naturels, des friches, des espaces vacants, etc. Par ailleurs, ce terme est aussi revendiqué par des organisations locales, communautaires, des groupes d'intérêt, des regroupements de citoyens et des individus isolés. Devant les menaces que font peser les grands projets

urbains et les opérations de revitalisation ou de mise en valeur de différents types de quartiers (provoquant de l'embourgeoisement, de nouvelles mixités commerciales, etc.), les mobilisations citoyennes et les innovations urbanistiques ont pris des formes inusitées qui séduisent plusieurs instances de planification territoriale et l'opinion publique en général. Au centre de ce phénomène, l'urbanisme tactique est rapidement devenu un incontournable.

On définit l'urbanisme tactique en plusieurs déclinaisons issues du mouvement *Do it yourself* (DIY), plus largement utilisé dans la littérature anglophone sous l'appellation « urbanisme DIY ». Il se caractérise principalement par des actions de transforma-

^a Professeur, département de géographie, Université du Québec à Montréal

^b Doctorant, département d'études urbaines et touristiques, Université du Québec à Montréal

^c Doctorant, département de l'activité physique, Université d'Ottawa

tion de l'espace urbain qui sont généralement individuelles (ou instaurées par de petits groupes de personnes), spontanées, innovatrices et à faible coût. On y retrouve une large gamme de projets pouvant s'apparenter à une forme d'acupuncture urbaine (jardins spontanés et verdissement de microespaces, installations temporaires de mobilier urbain et/ou d'œuvres artistiques, embellissement de la voirie et des espaces dégradés), mais aussi à une sensibilisation accrue sur des enjeux de « droit à la ville » (occupation illégale ou détournée de l'espace privé et/ou public, revendications diverses par l'affichage ou l'aménagement d'artéfacts sans permis ou autorisation formelle). Ces formes d'urbanisme DIY sont parfois prises en charge par des organismes à but non lucratif (OBNL) qui multiplient leurs actions en concertation avec divers acteurs privés et publics en reproduisant des aménagements innovants et adaptés aux besoins des territoires et des usagers.

Se multiplient ainsi des lieux en site propre où des conteneurs sont recyclés pour être reconvertis en bars ou cafés à ciel ouvert, en commerces ou espaces d'exposition, le tout cohabitant avec du mobilier urbain temporaire (tables, bancs, fauteuils, etc.) fabriqué avec des matériaux recyclés ou récupérés à moindres frais (palettes de bois, contenants, paniers de métal), des espaces de détente et de divertissement (petites scènes de spectacle et pistes de danse), des œuvres d'art et des microespaces d'expression et de jeu pour enfants, des camions-restaurants, un éclairage festif et les incontournables parcelles et bacs d'agriculture urbaine, de verdissement et autres minipotagers.

Existente aussi des micro-interventions plus discrètes sur les trottoirs et les rues, dont l'embellissement des carrés d'arbre, des interstices sur la chaussée (*guerilla gardening* ou *seed bombing*), des pianos publics libres d'accès, des croque-livres (ou boîtes à livres gratuits), de même que des gestes artistiques spontanés (murales; graffitis; petits artéfacts sur les arbres, les façades, dans les ruelles; tricots-graffitis ou *yarn bombing*), etc. Le tout, conjugué à toutes les sautes, offre des ambiances de détente, de déambulation, de « pause urbaine » et d'îlots de résistance dans ces lieux abîmés, mal-aimés ou en chantier.

Les rythmes créés dans les sites les plus établis et reconnus semblent accommoder un amalgame de profils types d'usagers, qui vont de la population du

quartier touché aux curieux et visiteurs de passage et, bien sûr et surtout, aux jeunes professionnels créatifs en mal d'espaces innovants et expérientiels, le tout dans une saveur ludique, festive et bohémienne. Il y a plusieurs autres espaces (parcs, rues commerçantes, etc.) en bon état et plus conventionnels qui font aussi l'objet d'interventions tactiques. Ainsi, les lieux de destination générés pour un type ciblé d'usagers se distinguent sensiblement des lieux de proximité, intergénérationnels, créés au cœur des quartiers.

1. Les origines du phénomène

Qu'est-ce que l'urbanisme tactique? Parmi les définitions proposées par une multitude d'auteurs, quatre éléments représentent les dénominateurs communs de la grande diversité des projets et des actions relevant généralement de ce type d'urbanisme et d'aménagement du territoire : l'échelle relativement restreinte du lieu touché, le faible coût de l'aménagement et/ou de l'opération, la temporalité relativement courte du projet et la dimension citoyenne dans l'initiative proposée (Lydon et Garcia, 2015; Ferraris, 2016; Talen, 2015)¹.

Se déclinent par la suite plusieurs autres caractéristiques de cet urbanisme tactique selon la nature des interventions, des milieux et territoires visés, des acteurs initiateurs de ces projets ou encore les motivations ou objectifs poursuivis par ces derniers. Cette diversité introduit un peu de confusion puisqu'elle élargit les finalités et les possibles configurations des actions et des initiatives. Entre un projet modeste instauré par un seul citoyen tout près de son domicile et une stratégie plus complexe, dispersée sur un territoire et menée par un groupe de pression ou un OBNL, il y a un éventail impressionnant de possibilités.

L'urbanisme tactique se distingue du cadre normatif en urbanisme (les traditionnels projets d'aménagement, plans et schémas, règlements et autres relevant d'une approche descendante ou *top-down*) par une prise en charge individuelle ou collective d'initiatives spontanées, parfois concertées, pour pallier la lenteur et la rigidité des systèmes plus traditionnels de planification territoriale. Ainsi, cette approche ascendante (*bottom-up*) de l'urbanisme tactique est souvent perçue comme citoyenne, émancipatrice (*empowerment*), avant-gardiste et expérimentale, permettant des ajustements aux prototypes originaux de même que des

adaptations en fonction de la réelle utilisation de ces nouveaux lieux. La promotion de solutions temporaires ou légères est ainsi justifiée par la possibilité de faire des tests, d'expérimenter et d'adapter ces solutions pour satisfaire des projets durables et plus efficaces (Silva, 2016).

En marge des structures établies, ces interventions bousculent les manières de faire la ville, révélant les possibles de secteurs urbains en mal d'amour. [...] Ancrées dans l'instantané et l'éphémère, [elles] agissent comme un baume sur l'espace public, redonnant à des lieux dépréciés une nouvelle vocation pour un temps. Gentiment subversif et fondamentalement durable [...], l'urbanisme tactique se veut aussi une manière pour les citoyens de se réappropriier les lieux d'expression de leur quotidien. (Ferraris, 2016, s. p.)

On accorde parfois au mouvement situationniste (1957-1972) de Guy Debord quelques fondements au mouvement social qu'est devenu l'urbanisme tactique. Ce mouvement a créé les premières balises d'une psychogéographie dénonçant le conformisme et les dysfonctionnements de l'urbanisme fonctionnaliste. Les situationnistes contestent le conservatisme social et le virage moderniste de l'architecture de cette époque en privilégiant d'autres options aux modèles du travail et de l'économie capitaliste, en proposant aussi l'altérité et la singularité, plutôt que la reproduction de solutions prédéterminées dans la ville (Finn, 2014).

En suggérant une occupation de l'espace et du territoire par l'intermédiaire de détournements, de jeux, de loisirs, de surprises (des « situations »), de l'improvisation et d'interventions artistiques, les situationnistes participent ainsi à un renversement des valeurs dominantes et à une transformation radicale de leur milieu de vie (Paquot, 2015). Les situationnistes prônent diverses formes d'activisme social, des gestes artistiques subversifs et des pratiques qui sont au plus près de celles des projets d'urbanisme tactique du début des années 1990. On y trouve donc les mêmes valeurs de rejet et d'avant-gardisme qui viennent teinter les multiples déclinaisons depuis, plus récentes : urbanisme temporaire, urbanisme interstitiel, ville éphémère (*pop-up city*), urbanisme populaire (*grassroots*), urbanisme guérilla, urbanisme insurgé (*insurgent*), piratage urbain (*hacking*), urbanisme du quotidien, urbanisme

improvisé, urbanisme fait main (*handmade*), urbanisme spontané, urbanisme fait maison (DIY), ville qui se fait toute seule (*self-made*) (Nédélec, 2017).

On pourrait croire aussi que les exemples récents donnés pour illustrer ce qu'est l'urbanisme tactique sont plutôt originaux et nouveaux. Ce n'est pas le cas. L'installation de diverses formes de verdissement ou de micromarchés dans les lieux abandonnés, de bancs publics ou de jeux pour enfants dans des espaces vacants, la réutilisation de lieux sous-utilisés et la mise en place informelle et illégale d'activités marchandes, de divertissement, etc. dans l'espace public constituent un phénomène décrit différemment dans les pays en développement dans le registre des activités informelles (Talen, 2015; Acuto, Dinardi et Marx, 2019).

L'occupation du foncier est motivée par une logique différente, mais les modalités de réappropriation restent les mêmes dans la plupart des cas : le caractère informel dans la fabrique de la ville y est autorisé ou toléré, malgré un cadre réglementaire et normatif préexistant. Le « droit à la ville » y côtoie ainsi la « ville de droit ». En d'autres termes, les mécanismes formels de planification territoriale nécessaires pour coordonner et harmoniser le développement urbain ainsi que les moyens légaux et normatifs qui en découlent s'accommodent d'une prolifération d'occupations plus ou moins légitimes, mais nécessaires ou indispensables à la population concernée. Toutefois, la grande dispersion et le caractère parfois chaotique de ces occupations créent des tensions importantes avec la gestion et l'harmonisation du développement urbain. Nous le verrons plus loin, les tensions entre légalité et légitimité sont au centre des enjeux suscités par l'urbanisme tactique.

Ces pratiques informelles sont donc plutôt anciennes et standardisées dans les pays en développement, alors que, dans les pays industrialisés, elles apparaissent innovantes et révolutionnaires (Talen, 2015). Elles relancent aussi un débat épistémologique dans les champs des études culturelles, de la géographie, des études urbaines et des sciences politiques sur la capacité de cet urbanisme informel non pas de réformer, mais d'agir en catalyseur des changements dans les théories sur la ville (Acuto et collab., 2019). Cette informalité reste un dénominateur commun de toutes les interventions d'urbanisme tactique si et seulement si les acteurs à l'origine de ces dernières n'ont pas de lien avec le cadre

normatif, formel ou décisionnel en aménagement du territoire (Ferraris, 2016). Or, comme nous le verrons plus tard, les projets de cet urbanisme tactique proviennent dorénavant de tous les horizons et secteurs, nonobstant la nature des acteurs concernés.

On retrouve aussi des traces d'urbanisme tactique en 1914 dans la ville de New York avec le programme *Play Streets*, qui est l'ancêtre des projets *Open Streets* de la ville de Seattle en 1965 et de *Atlanta Streets Alive*, des projets essentiellement de réappropriation citoyenne, ludique et festive de certaines rues (Silva, 2016). Les villes de Bogota en Colombie ainsi que de Sao Paulo et Curitiba au Brésil ont aussi eu des projets de réappropriation temporaire des rues dans les années 1970 pour les réserver aux cyclistes, piétons et autres utilisateurs non motorisés (première piste cyclable instaurée en 1974 à Bogota, puis reconduite périodiquement, ainsi que des événements organisés plus tard dans les villes colombiennes de Cali et Medellin).

Plus récemment, dans les villes des pays industrialisés, le phénomène de l'urbanisme tactique s'est réactualisé en « mouvement » ou en nouvelle tendance. On attribue à certains collectifs d'artistes ou groupes de citoyens de la ville de San Francisco les premières initiatives en 2004 et 2005, dont les *park(ing) days*², journées dédiées qui consistent à payer la tarification d'un espace de stationnement sur rue, mais d'y aménager, pour la durée tarifée, un espace vert, de détente, de jeu ou encore une œuvre d'art ou un événement afin de sensibiliser la population à la réappropriation de l'espace public et des espaces de stationnement sur rue pour diverses finalités autres que celles liées au transport motorisé. En continuité avec cette logique, plusieurs commerçants, voire les autorités locales ont pu aménager des espaces plus permanents, des *parklets* (terrasses, microespaces publics, etc.), à même certains espaces de stationnement sur rue, en saison touristique ou pour une période à moyen et long terme afin de rendre les rues plus animées et conviviales sur des espaces bien ciblés et stratégiques.

Cet urbanisme est aussi parfois qualifié *open source*, c'est-à-dire un urbanisme de mise en commun, de partage de « données » ouvertes, accessibles, gratuites, mais aussi de plusieurs autres éléments concrets (mobilier urbain, matériaux recyclés, artéfacts récupérés de diverses sources). Cette production de « communs urbains » est vite devenue aussi une caractéristique des

interventions d'urbanisme tactique (Bradley, 2015). Les valeurs sous-jacentes à ces communs urbains reposent principalement sur celles d'un mouvement plus élargi fondé sur une distribution plus équitable du pouvoir, des savoir-faire et des moyens de production :

Open-source modes of production are not only in use by hackers and civil society groups, but also by public authorities. [...] Urban commons, and, more precisely, groups that operate using open-source tactics, should not necessarily be interpreted as expressions of “anti-statism” but rather as methods beneficial and useful to public authorities as well. (Bradley, 2015, p. 92)

De même, plusieurs pratiques et plateformes participatives en matière d'urbanisme tactique ne contribuent pas directement à la lutte aux inégalités. Elles reproduisent plutôt les rapports de force qui préexistaient aux différents projets. Les exemples pionniers des *park(ing) days* et des *parklets* de San Francisco sont éloquents à cet égard : les autorités locales ont rapidement instauré des moments précis pour la tenue de ces événements, qui relevaient à l'origine d'une « guérilla urbaine » dans sa forme la plus épurée. Pour les *parklets*, des permis d'occupation temporaire de certains espaces sur rue ont été délivrés par souci de bien encadrer et d'harmoniser les aménagements saisonniers et/ou éphémères. L'évolution du cycle de vie de certains projets d'urbanisme tactique semble ainsi se reproduire dans plusieurs villes de façon plutôt uniforme. Les actions spontanées, « hors-la-loi », improvisées, expérimentales et innovantes de ces initiatives alimentent peu à peu un véritable mouvement social qui se généralise, puis elles se retrouvent incorporées aux pratiques plus formelles et institutionnalisées de la planification territoriale.

2. Les enjeux contemporains

Malgré l'engouement généralisé pour les diverses manifestations de l'urbanisme tactique, une série de questions se présente sur les possibles dérapages, problèmes ou enjeux qui en découlent au fil de son évolution. Le principal enjeu remet en question la légitimité des actions prises dans ces espaces publics, parfois semi-publics ou même privés. Jusqu'où peut-on permettre à quiconque de décider de la configuration, de la localisation et du design final d'un projet d'urbanisme tactique? Il n'existe

aucune méthode objective, consensuelle ni reconvenue pour guider les instigateurs de projets ainsi que les modalités de mise en place, de gestion et de suivi de ces interventions. La multiplication excessive des interventions DIY sans cohérence d'ensemble, sans vision globale et surtout sans critères ou balises d'intervention est peu à peu critiquée par certains auteurs, qui tentent de nuancer ce « droit à la ville » non organisé ou non orchestré (Talen, 2015; Silva, 2016; Spataro, 2015; Deslandes, 2013).

De même, ce souci pour des projets de petite taille, nécessitant peu de ressources et modestes dans leur configuration finale et dans les modalités de leur mise en place séduit passablement les tenants d'une « ville à l'échelle humaine », de cette « acupuncture urbaine » perçue comme une médecine douce et naturelle qui soulage et apaise l'espace urbain. Ce réflexe de résistance locale devant un urbanisme fonctionnaliste et moderniste semble faire toutefois l'économie d'une réflexion plus systématique sur les échelles plus globales, qu'elles soient métropolitaines ou nationales (Banville, 2016).

Par ailleurs, certains auteurs observent avec justesse que l'urbanisme tactique véhicule une image « branchée » et une esthétique de créativité qui sont largement récupérées par l'agenda néolibéral des administrations locales et des promoteurs dans les opérations de revalorisation et de revitalisation de quartiers en transition (Mould, 2014; Courage, 2013). Ce faisant, les processus d'embourgeoisement et les stratégies de fabrique de la « ville créative » s'accommodent fort bien du discours innovant et bohémien qui enveloppe une majorité de projets identifiés à l'urbanisme tactique (Mould, 2014; Deslandes, 2013).

Les fondements de l'urbanisme tactique, d'abord portés par les mouvements communautaires et activistes, ont été cooptés et instrumentalisés par des opérations privées ou publiques d'aménagement, ce qui représente aussi un changement intéressant dans les pratiques normatives plus traditionnelles. Ces solutions minimalistes et temporaires dans la fabrique de la ville représentent souvent un banc d'essai et un terrain d'expérimentations pour des interventions plus pérennes soutenues par les agences publiques de planification territoriale (Silva, 2016).

Ainsi, l'espace urbain est de plus en plus parsemé de microlaboratoires laissant parfois place à la participation citoyenne et instaurant un changement graduel dans les techniques et les moyens de mise en œuvre de certains projets d'embellissement et de revitalisation³. Toutefois, « être en phase avec l'échelle humaine » peut représenter un « raccourci intellectuel répandu qui est de croire qu'une échelle d'intervention réduite est garante d'appropriation, voire de participation citoyenne » (Banville, 2016). Ce n'est pas le cas. L'urbanisme tactique, dans ce réflexe qui embrasse allègrement le *do it yourself*, n'est pas garant d'équité ni de justice spatiale puisqu'il est trop souvent récupéré et adapté à une multitude de motivations qui ne vont pas nécessairement dans le sens de l'intérêt collectif (Deslandes, 2013). Les classes créatives s'en réjouissent et les élus locaux applaudissent, mais très peu de recul critique est exercé sur la véritable portée sociale et la durabilité de ces projets.

Comme le souligne Silva (2016), un des défis majeurs de l'urbanisme tactique réside dans son rapport au cadre plus formel et normatif en urbanisme et en aménagement du territoire, et dans sa capacité à s'intégrer aux mécanismes de planification existants. Il existe déjà des signes de cette intégration dans les stratégies de « prévitualisation » des friches et sites délaissés (mise en valeur temporaire et éphémère des espaces ou bâtiments vacants) ou encore dans les interventions de type *intersection repair* (mise en valeur de croisements et d'intersections de rues pour en faire des places publiques accueillantes).

This is not to deny that the idea of early civic improvers and later DIY urbanists grew out of different economic realities, involving different perspectives about aesthetics and order. It is only to draw attention to the cyclical nature of American grassroots activism, which can again be relied upon to initiate improvement when official channels fall shorts. (Talen, 2015, p. 146)

La multiplication des projets d'urbanisme tactique représente un défi pour la planification territoriale locale, et ce, en matière de cohésion globale, de cohérence avec le tissu urbain d'insertion de ces initiatives, de légitimité des actions et de leur pérennité dans le vivre ensemble à toutes les échelles. Si les relations deviennent effectivement de plus en

plus poreuses entre les mouvements communautaires, les activistes et les gouvernements locaux, voire avec le secteur privé, il en ressort une reconnaissance et une pertinence sociale intéressantes dans l'analyse de la fabrique de la ville (Courage, 2013). La perméabilité entre les légitimités d'acteurs, les processus innovateurs de mise en œuvre des projets et l'acceptation somme toute généralisée des solutions envisagées fait de cet urbanisme tactique une impulsion de changement dans les mécanismes de planification plus traditionnels. Car, pour accommoder les projets d'urbanisme tactique, il faut contourner, assouplir et adapter les instruments normatifs que sont les règlements de zonage, de construction, de lotissement, etc. Il faut aussi assumer diverses formes de médiation entre les propriétaires fonciers, les commerçants, les résidents, les services de sécurité publique et les usagers des espaces concernés.

Banville (2016) le souligne avec justesse :

L'urbanisme tactique se déploie généralement dans les interstices de la ville, dans des endroits dits « sous-exploités ». Nous ressentons un inconfort collectif par rapport à ces espaces illisibles – friches, terre-pleins, terrains vagues sous les ponts et échangeurs. Pourtant, ces espaces sont inhérents à la création de la ville capitaliste : les lourdes infrastructures de transport viennent avec leur lot d'espaces inhabitables, la production industrielle avec sa contamination. Plutôt que de remettre en question les valeurs qui sont à l'origine de ces espaces, nous [...] les soumettons aujourd'hui à un impératif de rentabilisation. Car parfois contre son gré, l'urbanisme tactique se révèle une solution idéale pour entrer à peu de frais ces espaces dans une logique lisse et productive. (Banville, 2016, s. p.)

Parmi les valeurs et les notions portées par l'urbanisme tactique, on retrouve une idée forte de reprise ou de réappropriation de l'espace public, pour le public et pour des usages publics inclusifs. Toutefois, pour certains projets, les frontières deviennent parfois vite embrouillées sur ce qu'est véritablement un espace public. Au-delà du mode de propriété foncière de l'emprise au sol ou des aménagements qui y sont localisés se pose la question de déterminer ce qui qualifie de « public » un projet quelconque. Est-ce le processus décisionnel dans la conception

du projet qui doit être public? La nature des usagers visés par cet espace? Les modalités de prise en charge, de gestion et d'entretien de cet espace?

Dans l'imaginaire collectif, la sphère publique concerne tout un chacun, et le bien collectif relève de cet univers où le plus grand nombre, tout en diversité et en inclusion, est desservi par un projet déterminé. Dans la réalité, les visions et les conceptions de la dimension « publique » d'un projet peuvent varier sensiblement en fonction du statut des usagers et de leur appréciation des formes aménagées dans ledit espace public (Cicalo, 2013).

Finalement, il y a aussi une nécessité de distinguer les réflexions sur la forme par rapport aux fonctions de ces interventions. Le caractère expérimental de l'urbanisme tactique permet des ajustements et de la rétroaction, que les décisions soient collectives ou non. Les services offerts à la population et aux usagers de ces espaces sont tout aussi importants que la nature des aménagements. Un bon organisme de gestion (souvent présenté comme les « amis » d'un parc, d'un parcours, etc.) pourra dynamiser et consolider les projets⁴.

3. Le cas montréalais

Depuis plusieurs années déjà, la région montréalaise renforce sa réputation de ville festive et culturelle ainsi que de métropole cosmopolite et dynamique à plusieurs égards. Elle a su se positionner avantageusement tant auprès des clientèles touristiques que de sa population locale. Forte de ses indices élevés de qualité de vie et de ses nombreux quartiers à l'échelle humaine, elle a pris le virage de l'urbanisme tactique, et accueille toute une diversité de projets saisonniers et éphémères dans plusieurs zones de son territoire.

Une des organisations les plus connues en matière d'urbanisme tactique à Montréal, La Pépinière – Espaces collectifs, est un OBNL créé en 2014 qui s'est illustré ces dernières années avec plusieurs projets, dont le Village au Pied-du-Courant, un site festif et multifonctionnel sur un terrain inutilisé en bordure de la voie ferrée le long du site du port de Montréal, les Jardineries sur le site du stade olympique, les jardins Gamelin, les quais Masson, la place du Marché, la rue de Dijon et le Café suspendu sur le mont Royal. Cette organisation présente sa mission ainsi :

La Pépinière impulse et accompagne l'émergence et la gestion d'espaces de vie en communauté, afin de contribuer à l'amélioration de nos milieux de vie. Par la création et la gestion d'espaces publics pensés comme des lieux de rencontre et de partage, La Pépinière contribue à rendre les villes plus humaines, vertes et participatives. Afin de placer les communautés au cœur de notre démarche et de générer un élan collectif, nos projets sont coréalisés avec les acteurs locaux (citoyens, organismes, entrepreneurs, porteurs d'initiatives). Nées de la conviction que l'implication collective a le pouvoir de renforcer les communautés locales, nos approches visent à briser l'isolement social et à bâtir une société plus inclusive, équitable et résiliente. (La Pépinière – Espaces collectifs, 2019a)

Témoin des valeurs dominantes pour une ville à l'échelle humaine, l'organisation privilégie la dimension participative dans l'ensemble de ses projets. Elle est aussi chef de file à Montréal dans le mouvement qualifié de *placemaking* (aménagement d'espaces publics)⁵, et compte plus de 30 projets depuis sa création en encourageant l'engagement collectif et l'animation de ses espaces, de possibles qui « remodèlent l'expérience urbaine sur le mode du vivre ensemble » (La Pépinière – Espaces collectifs, 2019b, p. 8). L'organisation d'environ 30 employés anime trois types d'intervention : des laboratoires d'innovation, des projets de quartier et du soutien aux acteurs locaux et aux institutions. En 2018, son bilan, basé sur un chiffre d'affaires de 3 millions de dollars, se caractérise comme suit :

- Mise en place de 12 espaces collectifs au Québec;
- 25 consultations citoyennes;
- Plus de 200 partenaires et collaborateurs;
- 94 organismes ayant collaboré aux projets;
- Création de 120 emplois saisonniers et de 317 emplois bénévoles;
- Accompagnement de 156 initiatives portées par des citoyens et organismes locaux;
- Sept terrasses sociales et 1137 plantes mises en terre.

Au cours des trois dernières années, La Pépinière ne génère pas de nouveaux projets, mais améliore et bonifie ceux existants, et tente de valoriser davantage le volet animation des espaces déjà conçus. En effet,

une fois les projets aménagés, le principal défi demeure de les animer avec une programmation et une appropriation réelle par les acteurs locaux, tout en assurant du soutien pour pérenniser les projets avec une structure de gestion opérationnelle à long terme.

Le contexte montréalais évolue rapidement en matière d'urbanisme tactique, avec d'autres organisations qui proposent des interventions qui se distinguent parfois de celles de La Pépinière par les modalités de financement et de mise en œuvre des projets. Par exemple, l'organisme Îlot 84, un OBNL fondé en 2015, est l'instigateur de plusieurs projets éphémères, dont Aire Commune dans le quartier Mile End, Nouvelle Vague dans le quartier du Vieux-Port, le Petit Montréal au square Phillips au centre-ville (une mesure de mitigation et d'animation du chantier de réfection de la rue Sainte-Catherine) et Green Haüs dans le secteur industriel Chabanel. La mise à contribution de commandites privées pour certaines initiatives d'Îlot 84 distingue d'ailleurs l'organisation de La Pépinière, qui préfère encadrer cette source de financement par des pratiques partenariales libérées des stratégies de placement de produits ou de mises en valeur excessives des bannières relevant de ces commandites. Le risque de voir glisser certains projets dans l'offre événementielle existante – une offre diversifiée, saturée et largement financée par des commandites privées – peut être perçu comme une atteinte aux valeurs fondatrices de l'urbanisme tactique citoyen et participatif.

Dans les faits, ce qui mérite d'être étudié et suivi de près au cours des prochaines années dans le contexte montréalais relève surtout de la diversité des organisations qui viendront instaurer de plus en plus de projets, et de la distinction des uns des autres dans les modes de financement et de gouvernance des projets. Surtout, il sera nécessaire de réaliser des études empiriques d'impact et d'évaluation de cette multitude d'interventions.

Plusieurs questionnements demeurent quant à l'évolution et à la véritable portée de l'urbanisme tactique, tant à Montréal que dans d'autres contextes géographiques. En quoi ce phénomène persistera-t-il et gardera-t-il son attrait pour plusieurs acteurs de la ville? Pourrait-il y avoir un effet d'essoufflement de ce qui pourrait être perçu comme une mode passagère par les critiques les plus cyniques? Quels sont les impacts significatifs

de ces interventions dans la fabrique de la ville? Que restera-t-il comme héritage de ce mouvement?

Il y a encore matière à beaucoup de recul et de retours sur expérience dans le contexte montréalais. Les défis de la saisonnalité et d'un climat parfois capricieux; la récupération des valeurs inhérentes à l'urbanisme tactique par les élus locaux, les promoteurs immobiliers et d'autres agents de développement; l'éventuelle compétition entre des organisations fragiles économiquement et qui seront vraisemblablement plus nombreuses et en concurrence entre elles dans ce type de projet : voilà autant d'enjeux intéressants à documenter pour les années à venir.

Conclusion

L'évolution de l'urbanisme tactique est en adéquation avec les transformations récentes dans la fabrique des villes contemporaines et de celles à venir. Par un effet de balancier, des pratiques informelles plus anciennes dans les pays industrialisés – et persistantes dans les pays en développement – sont revisitées, remises au goût du jour et enveloppées des valeurs qui ont bonne presse : la durabilité, le recyclage et la récupération, l'éphémère et le transitoire, l'émancipation et la réappropriation dans le *do it yourself*, la mise en commun des ressources dans l'improvisation et l'innovation (*open source*), la participation citoyenne et l'événementiel.

Éthier (2017) propose d'analyser le phénomène dans sa composition spatiale, plus particulièrement dans la

notion de connectivité qui renvoie à l'idée de mettre en valeur les marges et les interstices de la ville, à l'idée d'aménager avec une sensibilité accrue à notre univers communicationnel et à la nécessité de refonder le lien social dans la ville. L'idée est intéressante, car elle suggère que les analyses, les bilans, les retours sur expérience et les leçons à tirer en matière d'urbanisme tactique doivent être menés différemment. Effectivement, dans la réflexion sur l'urbanisme tactique, la littérature insiste beaucoup sur la forme des projets, la temporalité, les matériaux et les espaces interstitiels, mais très peu sur les finalités et le rationnel qui sous-tendent les motivations des citoyens et des usagers qui consomment ces espaces.

Nos villes connaissent une immense crise de sociabilité et une perte de repères dans les modes d'interaction sociale, qui sont vraisemblablement contaminés par les nouvelles dépendances technologiques. La question qui mérite d'être approfondie dans un éventuel agenda de recherche pourrait être recentrée sur les symptômes et les éléments qu'on peut extraire de l'urbanisme tactique comme option de rechange et comme stratégie de rétablissement d'une certaine forme de lien social. L'urbanisme tactique émane peut-être d'un besoin de ramener dans nos villes quelque chose de perdu ou d'oublié : cette forme de lien social vrai, senti, palpable dans l'expérience sensorielle du vivre ensemble. Notre capacité de se réapproprier les rues, les espaces de même que nos liens de proximité et de voisinage en dépend peut-être.

NOTES

- 1 Notons que certains projets sont parfois plus pérennes, car structurés pour revenir sur un mode saisonnier, de façon récurrente. Il existe aussi des évolutions et des transformations de projets temporaires qui deviennent peu à peu permanents, sous l'impulsion et la volonté des acteurs locaux et des usagers de ces espaces.
- 2 Les projets de park(ing) days et Reclaim the Street (fermetures temporaires de rues) sont des initiatives portées par le collectif REBAR, composé d'artistes, d'architectes, de designers et d'urbanistes de San Francisco, ville pionnière dans plusieurs initiatives d'urbanisme tactique.
- 3 La littérature fait beaucoup référence aussi à l'idée de placemaking (fabrique d'espaces publics), qui encapsule de bons aspects de l'urbanisme tactique, les professionnalise et les intègre aux outils traditionnels de planification urbaine pour les faire évoluer dans le sens d'une meilleure réponse aux besoins des usagers.
- 4 Nous aimerions remercier Jérôme Glad, cofondateur de La Pépinière – Espaces collectifs, pour ses commentaires et réflexions sur notre texte. Sa contribution nous a permis de nuancer notre propos et de prolonger notre réflexion.
- 5 Le placemaking est une approche misant sur un processus de cocréation d'espaces publics par une diversité d'acteurs locaux visant à promouvoir diverses formes d'appropriation d'espaces rassembleurs et innovants.

RÉFÉRENCES

- Acuto, M., Dinardi, C. et Marx, C. (2019). Transcending (in)formal urbanism. *Urban Studies*, 56(3), 1-13.
<https://doi.org/10.1177/0042098018810602>
- Banville, M.-S. (2016, 20 septembre). Les contradictions de l'urbanisme tactique. *Le Devoir*. Repéré à www.ledevoir.com/societe/transports-urbanisme/480347/des-idees-en-revues-les-contradictions-de-l-urbanisme-tactique
- Bradley, K. (2015). Open-source urbanism: Creating, multiplying and managing urban commons. *Footprint*, 9(16), 91-108.
<https://doi.org/10.7480/footprint.9.1.901>
- Cicalo, E. (2013). Designing public spaces and constructing public spheres: A manifesto. Dans S. Serreli (dir.), *City project and public space* (p. 221-235). Berlin, Allemagne: Springer. <https://doi.org/10.1007/978-94-007-6037-0>
- Courage, C. (2013). The global phenomenon of tactical urbanism as an indicator of new forms of citizenship. *Engage*, 32.
 Repéré à <https://engage.org/articles/the-global-phenomenon-of-tactical-urbanism-as-an-indicator-of-new-forms-of-citizenship>
- Deslandes, A. (2013). Exemplary amateurism: Thoughts on DIY urbanism. *Cultural Studies Review*, 19(1), 216-227.
<https://doi.org/10.5130/csr.v19i1.2481>
- Éthier, G. (2017). L'urbanisme tactique comme pratique spatiale de la connectivité? *Connectivités*, 125, 4-9.
 Repéré à <https://id.erudit.org/iderudit/84826ac>
- Ferraris, F. S. G. (2016, 29 août). *L'urbanisme tactique*. [Billet de blogue]. Repéré à www.vrm.ca/lurbanisme-tactique
- Finn, D. (2014). DIY urbanism: Implications for cities. *Journal of Urbanism: International Research on Placemaking and Urban Sustainability*, 7(4), 381-398. <https://doi.org/10.1080/17549175.2014.891149>
- La Pépinière – Espaces collectifs. (2019a). *À propos*. Repéré à www.pepiniere.co
- La Pépinière – Espaces collectifs. (2019b). *Rapport annuel 2018*. Repéré à www.pepiniere.co/rapport-annuel-2018
- Lydon, M. et Garcia, A. (2015). *Tactical urbanism: Short-term action for long-term change*. Washington, DC: Island Press.
- Mould, O. (2014). Tactical urbanism: The new vernacular of the creative city. *Geography Compass*, 8(8), 529-539.
<https://doi.org/10.1111/gec3.12146>
- Nédélec, P. (2017). De nouveaux mots pour de nouvelles modalités de fabrique de la ville? Initiatives citoyennes d'aménagement des espaces publics. *L'information géographique*, 81(3), 94-107. <https://doi.org/10.3917/lig.813.0094>
- Paquot, T. (dir.). (2015). *Les situationnistes en ville*. Paris, France : Infolio.
- Silva, P. (2016). Tactical urbanism: Towards an evolutionary cities' approach?. *Environment and Planning B: Planning and Design*, 43(6), 1040-1051. <https://doi.org/10.1177/0265813516657340>
- Spataro, D. (2015). Against a de-politicized DIY urbanism: Food not bombs and the struggle over public space. *Journal of Urbanism: International Research on Placemaking and Urban Sustainability*, 9(2), 185-201. <https://doi.org/10.1080/17549175.2015.1056208>
- Talen, E. (2015). Do-it-yourself urbanism: A history. *Journal of Planning History*, 14(2), 135-148.
<https://doi.org/10.1177/1538513214549325>

GRIR

LE GROUPE DE RECHERCHE ET D'INTERVENTION RÉGIONALES

Le GRIR est un groupe interdisciplinaire qui vise à susciter ou à réaliser des recherches et des activités de soutien à la recherche (séminaires, colloques, conférences, publications) en milieu universitaire, dans la perspective d'une prise en main des collectivités locales et régionales que ce soit au Québec ou ailleurs.

Le GRIR invite les chercheurs à proposer le fruit de leurs recherches dans l'une des collections suivantes :

- Culture et identités;
- Études en développement régional;
- Développement durable;
- Innovations sociales et mouvements sociaux;
- Santé, assistance, interventions sociales et problèmes sociaux.

Renseignements :
grir@uqac.ca

grir.uqac.ca

GRIR

UQAC

Groupe de recherche
et d'intervention régionales
Université du Québec à Chicoutimi

L'urbanisme transitoire à Montréal : entre innovation et préservation

Taïka Baillargeon^a, Jérémy Diaz^b

RÉSUMÉ. Longtemps associées à l'activisme et à la transgression, les initiatives d'occupation temporaire des sites vacants sont désormais utilisées par les municipalités dans leur stratégie de réaménagement ainsi qu'envisagées comme vecteur de l'économie créative et comme moteur d'innovation (Bishop et Williams, 2012; Colomb, 2012; Ginez, 2018; Mould, 2014; Pinard et Vivant, 2017). Plusieurs chercheurs envisagent d'ailleurs qu'elles deviennent monnaie courante, s'intégrant à la planification traditionnelle (Bishop et Williams, 2012; Zielh, Oßwald, Hasemann et Schnier, 2012). Dans ce contexte, on parle de plus en plus d'urbanisme transitoire : une pratique qui est autorisée, planifiée et perçue comme une étape de préfiguration pour des projets de requalification pérennes. Qu'est-ce que l'urbanisme transitoire? Comment se distingue-t-il des autres formes d'urbanisme temporaire et comment se déploie-t-il dans le contexte montréalais? Autant de questions auxquelles nous tenterons de répondre dans cet article.

ABSTRACT. *Temporary occupation of vacant sites was long associated to activism and encroachment. Vacant sites are now increasingly used by municipalities in their development strategies, and considered as vectors of creative economy and the driving force of innovation (Bishop & Williams, 2012; Colomb, 2012; Ginez, 2018; Mould, 2014; Pinard & Vivant, 2017). Many authors even believe they will become common practice and will integrate traditional planning (Bishop & Lewis, 2012; Zielh, Oßwald, Hasemann, & Schnier, 2012). In this context, we are increasingly talking about "transitory town planning", a planned and authorized practice that is perceived as a prefiguration step to lasting requalification projects. What is transitory urbanism? How does it stand out from other temporary town planning practices and how does it become implemented in Montreal? These are a few questions we will try to answer in this article.*

Introduction

Depuis deux décennies, les interventions urbaines dites temporaires se sont accélérées de manière phénoménale (Bishop et Lewis, 2012; Douglas, 2013; Hou, 2010; Iveson, 2013; Lydon et Garcia, 2015). Sur les terrains vagues et dans les bâtiments vacants des centres-villes, des initiatives d'occupation et d'aménagement de plus en plus variées, de différentes envergures et de différentes temporalités apparaissent et disparaissent : des commerces *pop-up*, des bars, des espaces de travail partagés, des espaces festivaliers ou de simples installations ludiques et invitantes. Le phénomène est tel qu'on parle aujourd'hui d'une « ville temporaire » et *pop-up* : une ville qui se développerait en parallèle de la planification traditionnelle, conçue pour une permanence qui ne semble plus convenir à notre époque d'ambivalence, d'incertitude et de rapidité (Beekmans et

De Boers, 2014; Bishop et Williams, 2012). Si ces initiatives ont deux grands dénominateurs communs – l'occupation des espaces vacants et une temporalité limitée –, elles se distinguent de différentes manières, marquées par des contextes et par des motivations qui évoluent.

Historiquement, les occupations temporaires ont largement été engendrées de manière marginale et informelle par des individus ou par des groupes citoyens. La littérature sur le sujet nous ramène notamment aux mouvements d'engagement civique du XIX^e siècle et aux squats des décennies 1960, 1970 et 1980, mais on mentionne également les installations éphémères de la ville événementielle des années 1990 (Chaudoir, 2007; IAU, 2018a; Talen, 2015).

^a Professeure associée, département de géographie, Université du Québec à Montréal

^b Doctorant, département d'études urbaines et touristiques, Université du Québec à Montréal

Depuis le début des années 2000, les initiatives temporaires semblent toutefois de moins en moins marginalisées. Non seulement constatons-nous un nombre croissant d'initiatives temporaires, mais ces dernières sont de plus en plus autorisées et planifiées, bien souvent organisées avec l'appui de paliers institutionnels. Plusieurs chercheurs avancent même que ces pratiques pourraient devenir monnaie courante et s'intégrer à la planification traditionnelle (Bishop et Lewis, 2012; Zielh et collab., 2012). Plusieurs villes européennes travaillent d'ailleurs dans ce sens. Par exemple, avec le New London Plan de 2018, la Ville de Londres propose une politique d'usage temporaire. Plus récemment, la Ville de Paris a signé une charte pour le développement de l'occupation transitoire avec environ 15 partenaires publics et privés.

Dans les milieux francophones, ces initiatives autorisées et planifiées de manière officielle sont de plus en plus identifiées comme de « l'urbanisme transitoire ». Cette pratique d'aménagement, qui permet l'occupation de sites temporaire à court ou à moyen terme, a la particularité de viser la permanence des projets (Pradel, 2018). L'urbanisme transitoire est ainsi considéré comme une étape préalable à la mise en place d'un projet pérenne; il sert à alimenter et à préfigurer des usages durables dans un espace donné.

Pour mieux comprendre cette pratique innovante et comment elle se développe sur le territoire montréalais, cet article propose d'abord d'en préciser la nature, d'en retracer l'histoire et d'en mettre en lumière les spécificités. Il sera ensuite question de présenter le cas montréalais et les jalons qui mènent au transitoire à Montréal. En conclusion, nous aborderons les limites de la pratique, soulignant notamment la professionnalisation et la popularisation de l'occupation temporaire.

1. Éléments théoriques sur l'urbanisme transitoire

Parallèlement aux initiatives d'occupation temporaire qui se sont multipliées au cours des deux dernières décennies, la recherche sur le sujet s'est également largement développée au cours des 10 dernières années (Andres, 2013). Dans ce contexte, les termes « occupation temporaire » et « urbanisme temporaire » sont les plus couramment utilisés pour décrire

ces initiatives de court ou moyen terme qui prennent place dans des sites vacants urbains.

Selon l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France, l'urbanisme temporaire se réfère à « toutes les initiatives qui visent, sur des terrains ou bâtiments inoccupés, à réactiver la vie locale de façon provisoire, lorsque l'usage du site n'est pas encore décidé, ou le temps qu'un projet se réalise » (IAU, 2018b, p. 20). Ces pratiques variées partagent deux dénominateurs communs : des espaces vacants (intérieurs ou extérieurs) et une temporalité limitée.

Selon Andres (2013), la littérature approche le domaine sous deux angles bien distincts : les espaces culturels et les squats (Groth et Corijn, 2005; Chatterton et Hollands, 2003; Pruijt, 2003) et les activités économiques et culturelles dans les zones abandonnées (Haydn et Temel, 2006; Oswalt, 2005; Overmeyer, 2007; Urban Unlimited, 2004). Dans cette section, nous aborderons ces deux angles. Nous définirons la pratique en présentant ses caractéristiques principales, puis nous en déplierons les diverses facettes, sous un angle plus historique.

1.1 L'urbanisme temporaire : la vacance et le provisoire

La vacance est le premier élément au cœur de ces initiatives. Symptomatique du développement urbain et du changement, la vacance est un problème qui persiste dans les grandes villes depuis longtemps, une réalité intrinsèque à la ville moderne. Or, elle devient problématique en temps de crise, lorsque les espaces et bâtiments vacants se multiplient et que le marché immobilier est au ralenti. Le développement industriel et la désindustrialisation, grandes époques de production capitaliste, ont notamment été d'importants moteurs de vacance. Les crises économiques, les guerres et les catastrophes naturelles sont d'autres causes de vacance qui pèsent lourd sur la gestion et la perception des villes ainsi que sur les paysages urbains. Il existe également quelques raisons contextuelles, par exemple l'état et la symbolique des lieux, l'évolution naturelle des villes et les changements de nos modes de vie, qui expliquent la vacance.

Dans nos villes contemporaines, la vacance est très généralement perçue comme un problème. D'une part, les bâtiments laissés dans un abandon complet ou partiel sont très généralement affectés dans leur

structure : avec le temps, la vacance fragilise le bâti, puis pose d'abord et avant tout un problème de sécurité. On sait depuis longtemps, par exemple, que l'abandon pose un important risque d'incendie, dangereux pour le bâtiment et pour le voisinage (Mallach, 2006; Schachterle, Bishai, Shields, Stepnitz et Gielen, 2012). À une échelle à la fois environnementale et économique, l'abandon d'un bâti constitue également une perte de ressources (Mallach, 2006; Garvin, Branias, Keddem, Sellman et Cannuscio, 2013). À une échelle patrimoniale, un bâtiment historique en déclin est de plus en plus difficile à préserver et sa valeur architecturale peut être grandement affectée.

La vacance peut également avoir un impact sur le sens du lieu. En effet, à partir du moment où le bâtiment vacant pose problème pour le voisinage, son image s'en ressent également. D'un point de vue esthétique, ces lieux jurent avec notre perception du beau, qu'on associe le plus souvent au paysage organisé et continu, et, d'un angle plus fonctionnel, l'absence et l'insignifiance contribuent au sentiment d'insécurité (Korosec-Serfaty, 1991; Lévesque, 1999; Veschambre, 2008; Vidler, 1992). Il est d'ailleurs intéressant de noter qu'en anglais, on parle souvent de pollution visuelle (*eyesore*) ou de délabrement (*blight*) lorsqu'on parle de vacance.

Ainsi, la vacance est qualifiée d'illégitime, de dangereuse, de louche ou de sinistre, et cette désignation influence aussi notre perception. Il est vrai qu'il s'agit d'espaces qui sortent des réseaux traditionnels de la ville, et leur situation comme leur état incitent aux activités anonymes et illicites. On peut notamment penser aux occupations illégales qualifiées de sans-abrisme ou aux opérations de ferrailleurs. On peut également penser à des pratiques à la fois perçues comme criminelles et/ou artistiques (p. ex., le graffiti et l'exploration urbaine).

Ces différents usages participent parfois à la dégradation du bâti, mais il arrive également qu'ils incitent à la préservation par l'urgence ou par le moyen de pratiques artistiques. Comme le suggèrent plusieurs auteurs, les sites vacants ont aussi un potentiel de développement incomparable. Ils sont en quelque sorte le lieu de toutes les potentialités (Andres, 2011; Beaudet, 1997; Nefs, 2006). Doron (2007) fait d'ailleurs le lien entre ces espaces interstitiels et la chôra (ou khôra) de la Grèce antique. En effet, à l'époque des villes-fortresses, la chôra était

l'espace qu'on retrouvait au-delà des murs de la ville; un territoire mi-rural, mi-nature qui était généralement militarisé parce qu'il s'agissait aussi d'un entre-deux entre la ville et les voisins rivaux. Selon Platon, nous explique Doron, cette chôra sans identité propre ou permanente était considérée comme un espace de création : « un emplacement où les choses étaient formées » (Doron, 2006, p. 18, trad. libre).

Tel que le sous-entend la terminologie, l'urbanisme temporaire est déterminé par un espace, mais aussi par une temporalité provisoire. Encore une fois, il existe toutefois quelques variations : un projet d'urbanisme temporaire peut durer le temps d'une soirée, d'un trimestre ou de quelques années. Il peut aussi être périodique ou cyclique. Il n'est d'ailleurs pas surprenant que le terme *meamhible uses* (usages en attendant) soit couramment utilisé chez les Anglo-Saxons, alors qu'en allemand on utilise plutôt *zwischenutzungen* (entre deux usages). Ces deux termes témoignent bien du caractère temporaire des initiatives en question, mais, en même temps, ils soulignent le caractère opportuniste de ces pratiques : on construit ici entre les mailles spatio-temporelles du développement urbain traditionnel et du marché immobilier spéculatif (Tonkiss, 2013). À une autre échelle, même si les initiatives d'occupation temporaire sont de courte ou de moyenne durée, elles reflètent aussi une volonté de participer à changer la ville et la façon de la construire à long terme. Pour Pradel (2018), l'urbanisme temporaire est d'ailleurs beaucoup plus qu'un usage provisoire des espaces vacants. C'est un processus de revalorisation des espaces qui pose problème :

L'action d'organiser et d'aménager temporairement ou cycliquement des espaces à enjeux, publics ou privés, ouverts ou bâtis, occupés ou inoccupés, afin d'en stimuler les usages, d'y amplifier les échanges et d'y générer des pratiques à court terme dans une perspective de valorisation symbolique, (ré)investissement social et transformation spatiale à long terme. (Pradel, 2018)

Cette définition est encore très englobante, tenant compte de diverses formes de pratiques et de divers territoires, mais elle nous ramène surtout à la question des motivations : Pourquoi fait-on de l'urbanisme temporaire?

1.2 Le squat et l'urbanisme tactique : l'engagement citoyen et le droit à la ville

Selon la littérature, l'occupation temporaire de sites vacants existe depuis longtemps et participe, de diverses manières, au renouvellement des villes (Andres, 2013; Bossetti et Colthorpe, 2018; Ginez, 2018; Talen, 2015). C'est un phénomène qu'on observe notamment au lendemain de grandes crises. Pensons par exemple aux occupations qui suivent la Première ou la Seconde Guerre mondiale en Europe (Ginez, 2018; Vasudevan, 2017). En Angleterre, en France et aux Pays-Bas, l'occupation des bâtiments vacants tient déjà de la résistance; il s'agit d'une façon de lutter pour l'accès au logement (Van der Steen, Katzeff et Van Hoogenhuijze, 2014; Vasudevan, 2017).

Les auteurs qui s'intéressent à l'histoire de l'urbanisme temporaire tel qu'on le connaît aujourd'hui nous ramènent toutefois le plus souvent aux mouvements de squat qui se développent en Europe et aux États-Unis à partir de 1968 (Adisson, 2017; Ambrosino et Andres, 2008; Dubeaux, 2017; Jégou et Bonneau, 2016; Oswalt, Overmeyer et Misselwitz, 2013; Tonkiss, 2013; Pinard et Vivant, 2017). Le squat est un mot d'origine anglaise qui définit l'action illégale d'occuper un édifice inhabité ou de s'installer sur un terrain vacant. À partir de 1968, au lendemain de mai 68 en France et au cœur de la guerre du Vietnam, l'Europe et les États-Unis deviennent le berceau de mobilisations urbaines menées par une jeunesse radicale et libertaire (Van der Steen et collab., 2014).

À l'échelle de la ville, on remet en question la planification fonctionnaliste et on réclame l'intervention d'acteurs non institutionnels. Le philosophe français Henri Lefebvre (1970) publie *La révolution urbaine*, tandis que la Canado-Américaine Jane Jacobs milite pour la préservation des quartiers et l'implication citoyenne. « L'appropriation de l'espace endosse un rôle d'expression politique » (Ginez, 2018, p. 31). À cette époque, le squat est principalement un outil de lutte citoyenne pour le droit au logement.

Cette pratique d'occupation est initialement illégale, mais elle n'est pas toujours contestée par la population locale. C'est notamment le cas lorsque les revendications des squatteurs se rattachent à

une lutte pour la conservation du patrimoine bâti. Comme si la lutte pour le patrimoine donnait un certain sérieux à des pratiques marginales et informelles. Le cas des squats à Berlin-Ouest au début des années 1970 en est un bon exemple. Si le mouvement est accepté et même appuyé par une certaine partie de la population locale, c'est qu'il revendique la préservation d'un bâti caractéristique des quartiers ouvriers de Berlin-Ouest à une époque où on rase tout, malgré une importante crise du logement. Comme le font remarquer plusieurs auteurs, il faut d'ailleurs rappeler que les pratiques d'occupation temporaire tanguent depuis longtemps entre la sphère institutionnelle et la légalité :

Les occupations sont tour à tour illicites, tolérées ou contrôlées (notamment par le conventionnement des squats), ou bien soutenues voire imposées (cadres juridiques sécurisés, mesures d'incitation ou d'accompagnement financier, matériel ou symbolique, baux flexibles, bas loyers, etc.) par les élites urbaines politiques, économiques ou culturelles. (Ginez, 2018, p. 19)

Dans les décennies 1980 et 1990, les centres-villes des grandes villes industrielles connaissent d'importants problèmes de vacance. Les mouvements de squat se multiplient et se radicalisent davantage, à une époque de transition économique et de récession. Les occupations sont d'abord lancées par des anarchistes, puis des altermondialistes; les discours évoluent, mais restent dans un esprit de revendication et d'hostilité envers le système établi.

À cette époque, les squats sont aussi des hauts lieux de la contre-culture; ils sont notamment appropriés par la culture punk, puis par la scène électro. Les édifices vacants se font d'excellents lieux de concerts informels et de raves (Van der Steen et collab., 2014). Les mouvements de squat continuent aujourd'hui d'évoluer au même rythme que les villes; la lutte pour l'accès au logement reste fondamentale, mais les discours qui entourent les pratiques se rattachent à des luttes plus contemporaines : oppression des genres, précarité des migrants, etc.

Tout comme les mouvements de squat, l'urbanisme tactique prend racine dans l'engagement citoyen et tanguent avec la légalité. Comme le mentionne Plateau urbain (2018), cette forme d'urbanisme est fortement rattachée au mouvement d'urbanisme temporaire. On

pourrait même avancer qu'elle en est le premier jalon. L'urbanisme tactique ou *do it yourself* (DIY) fait référence à différentes pratiques et interventions de très petite échelle qui sont entreprises par des résidents (Iveson, 2013; Talen, 2015). L'idée derrière cette pratique est qu'il est possible de participer à transformer son quotidien sans passer par un vecteur politique ou économique; de transformer la ville sans passer par l'urbanisme formel. Les mobilisations éclairs (*flash mobs*), les guérillas jardinières (*guerrilla gardening*), les arts de la rue et toute autre forme d'installations informelles peuvent être d'excellents exemples d'urbanisme DIY. Ces pratiques sont très généralement situées dans les terrains vagues, mais, comme le souligne le collectif Plateau urbain (2018), « l'entrée ne se fait pas tant par le temporaire que par l'ouverture au public et la volonté de faire participer les citoyens » (p. 9).

Selon Lydon et Garcia (2015), l'urbanisme tactique a toujours existé :

The city- and place-making process we now call tactical urbanism is not [new]. Indeed the development of human settlements has always included, if not required, incremental and self-directed action aimed towards increasing social capital, commercial opportunity and urban livability. In many developing countries, this remains the only way forward. (p. 2)

Toujours selon le collectif, la vague d'urbanisme tactique qu'on connaît actuellement serait toutefois attribuée à trois éléments distincts : 1) la récession; 2) les changements démographiques; et 3) l'Internet comme outil de développement d'une économie de partage (Lydon et Garcia, 2015). Comme c'est le cas pour les mouvements de squat, les pratiques d'urbanisme tactique telles qu'on les connaît aujourd'hui prennent toutefois leurs racines dans les mouvements d'occupation citoyenne de la fin des années 1960. Or, si les squats revendiquent alors le droit au logement, l'urbanisme tactique témoigne d'une volonté de participer à faire la ville. Ces pratiques servent ainsi à revendiquer des changements dans la planification traditionnelle : la mise en place et/ou l'embellissement des espaces publics, la mise en place de pistes cyclables ou de passages piétonniers, etc. En ce sens, bien que les initiatives d'urbanisme tactique soient très souvent ludiques, elles se distinguent de l'urbanisme éphémère qui, selon Pradel (2018), reste fondamentalement à vocation événementielle et festive, et répond

essentiellement d'une « dynamique de réversibilité fonctionnelle ».

Il est intéressant de noter que, dans une visée d'engagement citoyen, ces pratiques d'urbanisme tactique se rattachent aussi à la méthode DIY. En effet, si les initiatives d'urbanisme tactique sont très variées, elles restent généralement accessibles à tous, souvent instaurées avec peu de coûts et construites avec des matériaux recyclés. Elles sont aussi bien souvent organisées collectivement de manière à assurer un partage de l'espace et une mutualisation des ressources et des responsabilités. Lydon et Garcia (2015) décrivent ainsi ces initiatives comme ayant peu de risques, mais beaucoup de potentiel (*low-risk, high-reward*) pour les quartiers et les villes.

C'est d'ailleurs pour ces mêmes raisons que les acteurs issus de la planification traditionnelle, autant du côté public que privé, s'intéressent de plus en plus à ces pratiques. Aussi ludiques et sympathiques soient-ils, les aménagements d'urbanisme tactique sont aussi critiqués, reconnus comme moteur de gentrification, génèrent souvent des impacts néfastes à long terme, en plus d'encourager la déresponsabilisation de l'État (Mould, 2014). On remet en question également l'approche très sporadique de cet urbanisme, qui fonctionne généralement par projet, sur un territoire bien spécifique, sans porter un regard plus large sur le développement urbain (Mould, 2014). Il faut dire qu'une fois les quartiers réanimés, il n'est pas rare que les lieux initialement vacants soient réinvestis par le marché traditionnel, sans que les communautés qui ont participé à réanimer les lieux puissent en profiter (Andres, 2011; Colomb, 2012).

Le droit au logement et la participation citoyenne à la fabrication de la ville sont tous deux au cœur du concept de « droit à la ville », qui est fondamental aux initiatives d'occupation et d'urbanisme temporaires. En effet, les différents mouvements qui s'apparentent à cette « ville temporaire » s'inscrivent en continuité avec ce concept réfléchi par le philosophe Henri Lefebvre dans les années 1960, qui affirme que le droit à la ville est une :

Forme supérieure des droits : droit à la liberté, à l'individualisation dans la socialisation. Le droit à l'œuvre (à l'activité participante) et le droit à l'appropriation (bien distinct du droit à la propriété) impliquent le droit à la vie urbaine. (Lefebvre, 1968, p. 140)

Comme le rappelle Harvey (2012), il s'agit de revendiquer l'accès au logement, aux espaces publics, au centre-ville, mais il s'agit aussi de revendiquer le droit à changer la ville collectivement. Ce concept s'inscrit dans le contexte d'une urbanisation massive que reconnaît déjà Henri Lefebvre et qui s'est accentué dans les dernières années. En effet, dans *La révolution urbaine*, Lefebvre (1970) prophétisait « l'urbanisation complète de la société » (p. 9) et annonçait ainsi un passage vers une « zone critique », qu'il présentait comme un « second balancement [après le passage de la ville commerciale à la ville industrielle], une seconde inversion de sens et de situation [où] l'industrialisation, puissance dominante et contraignante, se change en réalité dominée au cours d'une crise profonde, au prix d'une énorme confusion, dans laquelle le passé et le possible, le meilleur et le pire s'enchevêtrent » (p. 26).

Cette situation pousse alors le philosophe à réfléchir à une tierce voie pour libérer le citoyen de la dominance capitaliste. Pour Lefebvre, la révolution urbaine doit se faire à partir d'une participation citoyenne à la fabrication de la ville. Dans *La production de l'espace* (Lefebvre, 1974), la pratique de l'espace devient d'ailleurs un geste politique qui génère le changement et qui permet la révolution urbaine (ou le mouvement contre la fixité).

Aujourd'hui, à une époque de conscientisation environnementale, la question du droit à la ville devient également une question de durabilité : l'héritage bâti doit être réutilisé de manière à profiter aux générations futures. La question de la durabilité semble d'ailleurs prendre de plus en plus d'importance dans les milieux du temporaire.

1.3 L'urbanisme transitoire : une occupation autorisée, mais durable

L'urbanisme temporaire prend donc racine dans les mouvements de lutte et d'engagement citoyens qui se développent à partir de la fin des années 1960. Aujourd'hui, non seulement ces initiatives se multiplient, mais on remarque également qu'elles sont de plus en plus envisagées comme vecteur de l'économie créative, circulaire et sociale, et utilisées par les municipalités dans leur stratégie de réaménagement (Bishop et Lewis, 2012; Colomb, 2012; Mould, 2014) :

Many city authorities in Europe and North America that are charged with the task of

encouraging the revitalisation and redevelopment of urban areas are now finding that [...] they lack the resources, power and control to implement formal masterplans. Instead some are beginning to experiment with looser planning visions and design frameworks, linked to phased packages of smaller, often temporary initiatives, designed to unlock the potential of sites now, rather than in 10 years' time. (Bishop et Lewis, 2012, p. 3)

C'est dans ce contexte, à partir des années 2010, que les milieux francophones commencent à parler d'urbanisme transitoire. L'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France distingue cette pratique de l'urbanisme éphémère ou tactique, affirmant que :

L'adjectif transitoire suggère, lui, que l'initiative s'inscrit dans une histoire connectée, pas seulement une juxtaposition d'usages sans lien avec l'avenir du territoire. Le projet d'urbanisme transitoire peut ainsi constituer un facteur de transition du lieu, de son image, de ses usages, et ainsi de son futur... participant aux grandes transitions vitales : énergétique, écologique et économique. (IAU, 2018a, p. 4)

En d'autres mots, l'urbanisme transitoire serait plus conscient du territoire d'insertion des initiatives temporaires et plus désireux de s'inscrire dans le temps. Plusieurs auteurs s'entendent d'ailleurs pour dire que l'urbanisme transitoire a la particularité d'avoir une visée pérenne (Adisson, 2017; Ginez, 2018; Plateau urbain, 2018). Pradel, pour qui l'urbanisme temporaire avait déjà la visée d'influencer le territoire de façon durable, parle plutôt d'un urbanisme à visée programmatique :

L'urbanisme transitoire, dont la vocation d'occupation temporaire de locaux vacants ou d'espaces ouverts par une diversité d'usages et d'usagers, est considéré comme une étape d'enrichissement et/ou de valorisation programmatique d'un projet d'aménagement à venir. (Pradel, 2018)

En d'autres mots, l'urbanisme transitoire serait une forme d'occupation temporaire organisée comme une étape dans la requalification pérenne d'un site. L'urbanisme transitoire semble ainsi vouloir contrôler l'impact négatif du temporaire sur les quartiers, sur les collectivités et sur leurs milieux de vie.

D'une part, en planifiant la sortie des occupants temporaires, on limite leur précarisation. D'autre part, en participant au développement du projet pérenne, on favorise les liens entre occupants et propriétaires, et facilite l'intégration d'initiatives temporaires au marché permanent.

Bien que la définition de Pradel repose principalement sur les motivations de la pratique, l'auteur souligne également la diversité des usages et des usagers. Or, si l'on se réfère à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme, il n'est pas tellement question ici d'une variété des projets d'urbanisme transitoire, mais plutôt de la mutualisation des espaces par une diversité d'acteurs (IAU, 2018a). Par exemple, entre 2015 et 2017, le projet des Grands Voisins, situé dans un ancien hôpital de la Saint-Vincent-de-Paul à Paris, a accueilli 250 associations, jeunes entreprises (*start-ups*), artisans et artistes. Dans ce contexte, ces initiatives sont d'ailleurs très souvent générées et opérées par des gestionnaires du transitoire, des collectifs « spécialisés dans l'occupation de lieux désaffectés de façon transitoire » (Adisson, 2017, p. 1). Ces collectifs sont encore assez différents les uns des autres, mais ils ont la particularité de travailler de pair avec les acteurs territoriaux (municipalités, communes ou arrondissements) et les propriétaires en amont de l'occupation.

Si ces initiatives sont planifiées et autorisées (Adisson, 2017), elles ne répondent toutefois pas, du moins pas officiellement, d'une volonté d'empêcher les occupations illégales, comme c'est le cas avec certaines initiatives ouvertement anti-squats. Il s'agirait plutôt pour les propriétaires de « tirer parti d'occupations temporaires légales » (Adisson, 2017, p. 1). Il n'est toutefois généralement pas question d'aider un propriétaire à tirer profit de son bâtiment vacant, mais plutôt de faire un pont entre des espaces vacants et des initiatives ou individus en mal d'espace à prix modique.

La gouvernance de ces projets est d'ailleurs tissée autour d'un trio d'acteurs principaux : la collectivité locale, les propriétaires et les occupants. Ainsi, il y a une mutualisation des espaces, un partage du poids financier relié à l'espace et aux responsabilités de gestion immobilière. L'urbanisme transitoire est alors perçu comme une manière d'engager les modes du temporaire à des fins durables et viables pour la collectivité. Cette dernière est d'ailleurs au

cœur des initiatives transitoires, même si l'on remarque depuis quelques années en Europe l'arrivée de nouveaux acteurs gestionnaires qui ont une visée plus lucrative que sociale.

Cette pratique distincte, planifiée et autorisée, qui prône le réemploi d'espaces vacants à des fins collectives, semble à priori remarquable. Pourtant, si l'urbanisme transitoire se targue de limiter la gentrification en assurant la participation de la collectivité, il est toutefois encore difficile d'en mesurer les réels impacts dans un contexte où la pratique est nouvelle et où les processus que développent actuellement les différents gestionnaires transitoires n'ont pas encore été testés. Aussi, même si les villes semblent adhérer au mouvement, il reste beaucoup de travail à faire pour assurer une participation et une inclusion citoyennes qui reflètent les aspirations du transitoire.

2. L'urbanisme transitoire à Montréal : accès au logement, développement culturel et préservation du patrimoine

Les usages temporaires d'immeubles vacants font une apparition remarquable à Montréal à partir des années 1990. Organisé en 1997 par l'organisme Quartier éphémère, l'événement Panique au Faubourg a marqué l'imaginaire de plusieurs générations d'aménageurs et d'urbanistes montréalais. Depuis ce projet, des actions plus ou moins formelles se sont succédé, rassemblant une hétérogénéité d'acteurs porteurs d'une même volonté de combler le vide laissé par la vacance et par l'abandon de divers sites urbains.

En 2017, la promotion par la Ville de Montréal d'outils et de stratégies de valorisation des usages transitoires correspond à un autre moment charnière (Montréal transitoire, 2017). Que s'est-il passé entre 1997 et 2017? Quels sont les jalons du transitoire à Montréal?

Cette partie vise à défricher la façon dont l'urbanisme temporaire, en tant que mouvement social et culturel, s'est développé à Montréal et dans quel contexte naît l'urbanisme transitoire. Plus précisément, nous souhaitons mettre en évidence les expériences montréalaises qui alimentent les pratiques et les représentations des acteurs du transitoire. Pour ce faire, nous porterons attention aux

initiatives phares d'occupations organisées de bâtiments vacants ou abandonnés à la lumière des éléments théoriques exposés dans la première partie.

2.1 Le tournant du squat d'Overdale-Préfontaine : de la lutte pour le logement à l'animation socioculturelle

Pour comprendre comment se constitue l'urbanisme transitoire à Montréal, il est nécessaire d'effectuer un rapide retour historique sur les cas recensés de squats. Si l'occupation d'un lieu vacant sans la permission de son propriétaire est une pratique courante en Europe (Van der Steen et collab., 2014), très peu de cas ont été recensés sur le territoire montréalais (Désy, 1993; Parazelli, Mensah et Colombo, 2010). Comme c'est le cas en Europe, ces pratiques apparaissent à Montréal au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. À cette époque, la Ligue des vétérans sans-logis organise l'occupation illégale de bâtiments vacants pour loger environ 70 familles. L'événement sera désigné plus tard par Marc Choko (1980) comme le « mouvement de squatters de 1946-1947 ». Son action marque un précédent dans la dénonciation par des travailleurs de la pénurie de logements à Montréal.

En août 1975, le mouvement suit encore une fois les tendances européennes. Un groupe de citoyens impliquant des étudiants à faible revenu et des personnes âgées occupe environ 50 logements sur la rue Saint-Norbert pour empêcher la démolition de bâtiments que souhaite l'administration Drapeau afin d'y aménager une cour de voirie. Comme le prédisaient les occupants incrédules, des condominiums luxueux y ont été édifiés, en dépit de l'avis des pouvoirs publics (Vallée, 2001).

De 1987 à 1989, une séquence semblable se produit à l'îlot Overdale : les squatters, des citoyens engagés dans la lutte pour le droit au logement, protestent contre la démolition contestée de logements jugés insalubres par l'administration Doré pour y construire des immeubles en copropriété (Favreau, 1988). Quelques années plus tard, en juillet 2001, la maison Louis-Hippolyte-Lafontaine de l'îlot Overdale, édifice classé bâtiment patrimonial, est à nouveau squattée. Pour la première fois, la dimension socioculturelle est clairement affichée dans les revendications des squatters. Comme le soulignent Parazelli et ses collaborateurs (2010), « outre la dénonciation de la

pénurie de logements et la revendication de logements sociaux, l'objet de la négociation entre les squatters et le représentant de la Ville était un projet de coopérative d'habitation autonome appelé "Collectif Préfontaine" doté d'un complexe de diffusion culturelle alternative » (p. 156). Cependant, comme le déplore Mathieu Grondin, un des porte-paroles des squatters, ce projet à visée culturelle ne sera pas développé : « On l'a perdu de vue, mais, au départ, le projet d'occupation était un gros projet culturel et mixte, avec une salle de spectacle et des logements pour les artistes » (Lecavalier, 2011, s. p.).

L'épisode d'Overdale-Préfontaine marque ainsi une forme de rattrapage des motivations des squats observés dans d'autres grandes villes européennes telles que Paris, Amsterdam ou Berlin. Pour reprendre les catégories d'analyse de Caroline Désy (1993), les squats les plus récents sont entrepris dans une visée culturelle, en comparaison des premiers squats d'urgence ou des squats plus politiques des décennies 1970 et 1980. Les premiers visaient la protection des citoyens dans une période de crise, alors que les seconds revendiquaient le droit à un logement, protestant contre le laissez-faire qui entourait les logements laissés vacants.

Deux cas récents de squat illustrent également ce tournant culturel. En 2009, l'occupation ratée de l'usine Seracon près du canal de Lachine débouche sur le projet Bâtiment 7, dont nous parlerons plus amplement plus loin. L'exemple du squat Fattal à Saint-Henri est également pertinent. Ce bâtiment industriel abandonné depuis 25 ans a été transformé en studios d'artistes et, chaque année, un festival de musique punk y est organisé : le Fattal Fest. Le site de la Fattal a toutefois la particularité d'être assez exclusif, ouvert à une population bien spécifique et relativement fermé sur la collectivité locale. Il est intéressant de constater qu'en 2012, la Ville a tenté d'expulser les occupants en raison d'un zonage incorrect, mais l'intervention a échoué (Myers, 2015). Actuellement, les occupants des lieux paieraient un loyer modique au propriétaire (Daries, 2017).

Cette entente, très courante en Angleterre et aux Pays-Bas, permet aux squatters et aux propriétaires d'éviter les expulsions et les frais de poursuites judiciaires en signant des baux précaires ou des conventions d'occupation (Van der Steen et collab., 2014). L'amélioration de l'environnement local, la mise sur pied d'événements festifs, la programmation d'activités de loisirs ou d'éducation populaire ou encore la création

de projets sociaux sont autant de leviers expérimentaux de participation culturelle au sein des squats les plus organisés. Dans ces cas, on alimente et justifie des démarches légales, mais informelles d'occupation de bâtiments inusités. Cette porosité entre l'illégalité et la légalité est particulièrement visible lors des phases préliminaires de renouvellement urbain du Faubourg des Récollets, où les concerts *underground* ont rencontré les premières interventions artistiques des sites industriels abandonnés.

2.2 Quartier éphémère au Faubourg des Récollets : la stratégie de la visibilité médiatique

Au début des années 1990, préoccupée par la dégradation de son patrimoine industriel, la Ville de Montréal propose à l'association française Usines éphémères, dont la mission est de requalifier les friches urbaines en espaces de création, d'investir les sites vacants près du canal de Lachine. En 1993, l'association crée Quartier éphémère, une organisation sans but lucratif dédiée à la revalorisation et à la réhabilitation de l'héritage industriel montréalais, assurant ainsi « le passage entre deux histoires, deux possibles d'un bâtiment » (Point éphémère, 2011, s. p.).

Dès 1997, Quartier éphémère met en œuvre le projet Panique au Faubourg. Dix artistes installent leurs œuvres temporaires dans plusieurs bâtiments vacants situés dans un ancien quartier industriel en déclin : le Faubourg des Récollets. En juin 1998, le gouvernement du Québec, en collaboration avec la Ville de Montréal, lance toutefois la Cité du Multimédia dans ce même quartier. Le projet urbain vise à regrouper les entreprises en technologies de l'information et de la communication grâce à des mesures d'aide fiscale.

Selon Claire Poitras (2002), la reconversion culturelle des bâtiments industriels a ainsi participé à la création d'une image de marque prisée par les promoteurs immobiliers, qui ont ensuite soutenu les grandes opérations de transformation du quartier. Ces promoteurs ont justifié leur action en s'appuyant sur les impacts jugés néfastes de la désindustrialisation : des structures désuètes, des sites contaminés et plein de dangers potentiels (Poitras, 2002). Or, si l'initiative Panique au Faubourg a été un succès public, les interventions artistiques n'ont toutefois pas réussi à charger suffisamment de sens et de valeur symbolique aux édifices pour mener vers une préservation des spécificités architecturales et morphologiques des lieux.

Au contraire, les opérations de rénovation ont fortement atténué les caractéristiques architecturales des anciens bâtiments industriels pour correspondre à leur nouvelle vocation (Bélanger, 2011). Cet épisode montre toutes les limites d'une stratégie de visibilité médiatique basée sur la valorisation et la préservation de sites délaissés. À cet égard, le cas de la Fonderie des frères Darling est un meilleur exemple de reconversion industrielle réussie. Le tout grâce à une solide mobilisation citoyenne et à l'implication continue d'occupants engagés.

2.3 Atelier In situ et la Fonderie Darling : la stratégie de la convivialité à l'extérieur des murs

Parmi les œuvres de Panique du Faubourg, celle de Claude Lévesque a contribué à porter plus spécifiquement l'attention sur l'ancienne Fonderie des frères Darling, reconvertie en un centre d'arts visuels. Dès 1995, l'idée d'un espace de création artistique est soumise par La Société du 5 avril, mais le projet n'aboutit pas. L'œuvre de Lévesque fut alors le déclencheur d'un long processus de transformation du bâtiment à l'abandon. La signature d'un bail de très longue durée entre la Société de développement de Montréal (SDM) et l'organisation Quartier éphémère, puis l'acquisition du bâtiment en 2004 ont permis la pérennité du projet dédié à la création, à la production et à la diffusion artistiques.

Comme le rapporte Mardjane Amin (2015), la réhabilitation du site s'effectue en deux phases. La première est menée entre 2001 et 2002 par Atelier In situ. Cette jeune agence d'architectes effectue une multitude d'interventions légères sur le bâtiment pour réhabiliter minimalement le lieu et pour permettre une occupation confortable. De 2003 à 2006, la seconde phase est prise en charge par le cabinet d'architectes L'ŒUF, spécialisé dans les constructions durables, afin d'aménager les studios d'artistes, tout en prenant soin de conserver la mémoire industrielle du lieu. Depuis 2007, les occupants de la Fonderie Darling investissent ponctuellement le tronçon de la rue Ottawa entre les rues Queen et King. Plusieurs installations temporaires telles que des tables de pique-nique, des jardins communautaires, un skatepark éphémère, des événements musicaux, etc. sont mis en œuvre sur cette « place publique » pour animer le voisinage de proximité et pour créer des espaces de convivialité tout au long de l'année.

La stratégie de reconversion de la fonderie doit ainsi être comprise dans ce rapport à son quartier d'insertion. Dans une enquête sur ce cas de reconversion, Shauna Janssen (2009) rapporte les propos de la fondatrice de la Fonderie Darling, qui expliquait cette stratégie visant à créer une proximité avec le milieu pour s'en faire un allié politique et pour agir durablement sur le devenir du quartier : « For me, the physical presence of the artist in the community is very important too. Artists are like philosophers. They make links in between. They create communities » (p. 90).

Même si les acteurs de ce projet ne parlent pas encore d'urbanisme transitoire, la stratégie d'occupation utilisée ici s'en rapproche : l'urbanisme tactique est utilisé en amont d'une occupation pérenne, autorisée et planifiée, dans le but de préparer l'arrivée du projet et d'assurer le soutien de la collectivité locale. En ce sens, le cas de la Fonderie Darling montre également que l'urbanisme transitoire dépasse les seules dimensions d'occupation et de remise à niveau d'un bâtiment vacant. C'est aussi l'expression d'un rapport social, culturel et politique entre une diversité d'acteurs qui se projettent sur le devenir d'un bâtiment, construisent des solidarités et prennent en main le développement d'un quartier.

2.4 Le Collectif 7 à nous et le Bâtiment 7 : de la stratégie du fait accompli à la combinaison des moyens de pression

Au début des années 2000, un foyer de militants radicaux se constitue à Pointe-Saint-Charles pour lutter contre les effets des transformations urbaines que subissent le quartier et les classes populaires depuis la réouverture du canal de Lachine en 2002. C'est dans ce contexte qu'émergent deux organisations militantes créées en 2004 et 2007 : la Pointe Libertaire et le Centre social autogéré (CSA). Porteurs de valeurs anarchistes, ces collectifs mènent plusieurs actions communautaires, dont des ateliers de réparation de vélos, des projections de films, des concerts, des cours d'éducation populaire, des repas collectifs, etc. En 2007, ils annoncent leur volonté de rassembler ces activités au sein d'un lieu pérenne.

En mai 2009, une première action directe de *squatting* est organisée à l'usine Seracon, qui doit être convertie en condominiums. Cette action mobilise 70 organisations signataires d'une déclaration de solidarité et

500 manifestants. En une journée, les squatteurs installent une cuisine, des toilettes, des dortoirs et une scène. Cette stratégie du fait accompli échoue et les militants sont expulsés le jour suivant.

Le Bâtiment 7, un édifice de 90 000 pi² localisé sur d'anciens terrains du Canadien National (CN), devient alors la cible prioritaire du regroupement (Kruzynski et Silvestro, 2013). Le bâtiment, promis à la démolition, avait déjà été l'objet de plusieurs tentatives de reconversion. Avant la fermeture définitive du site par Alstom, la Fonderie Darling y avait d'ailleurs ouvert quatre ateliers d'artistes en 2003. Deux opérations populaires d'aménagement ont ensuite été mises en œuvre en 2004 et 2007 pour influencer l'aménagement futur du site. Enfin, deux autres exercices de consultation sur la reconversion des terrains vacants du CN ont été menés par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) en 2008 et 2009.

Au printemps 2009, le Collectif 7 à nous, composé d'une multitude hétéroclite d'anarchistes, de résidents et d'acteurs communautaires, est créé. Il réclame que le Bâtiment 7 soit cédé gratuitement à la communauté pour accueillir des projets socioculturels. Après plusieurs années de luttes et d'actions tactiques, un accord est signé en 2011 entre le propriétaire et les représentants du Collectif 7 à nous. L'entente inclut la cession du Bâtiment 7, la décontamination du terrain et un don de 1 million de dollars pour la rénovation du bâtiment. Or, si l'accord est entériné par l'arrondissement du Sud-Ouest, la Ville de Montréal bloque le dossier, avant d'accepter l'accord en octobre 2012 (Perron, 2012). L'accord devient en vigueur le 28 avril 2017 et l'ouverture se déroule l'année suivante.

Aujourd'hui, le Bâtiment 7 est un lieu de rassemblement qui accueille quatre entreprises collectives (une épicerie autogérée, une école d'art et deux coopératives), des ateliers de fabrication collaboratifs (mécanique, sérigraphie, bois, impression numérique, céramique, photographie) et des espaces communs (salle polyvalente, salle de réunion, douches, cuisine, rangement) administrés par le Collectif 7 à nous. La mobilisation citoyenne aura toutefois duré plus d'une décennie pour arriver à la reconversion de ce bâtiment industriel. Perron (2012) et Lachapelle (2017) ont pu constater que la cohabitation et la collaboration entre des acteurs hétérogènes se sont avérées être un atout pour la lutte en faveur de l'appropriation du bâtiment :

Pendant que l'influente Fonderie Darling négociait directement avec V. Chiara, la table de concertation Action-Gardien – composée d'une trentaine de groupes communautaires locaux – talonnait les élus locaux et mobilisait les résidents du quartier. Le CSA, plus contestataire et propulsé par l'action directe, agissait comme si le bâtiment était déjà « à nous » en organisant des squats ponctuels, festifs et familiaux. (Kruzynski, 2017, p. 143)

Ces acteurs ont su allier plusieurs formes de stratégies complémentaires : la confrontation, l'alliance avec le milieu et la négociation.

2.5 Entremise et le projet Young : l'intermédiation au service de l'innovation sociale

En 2016, l'équipe Entremise gagne le concours d'idée Morph.o.polis de l'Office de consultation publique de Montréal. Défendant l'idée que la vacance urbaine est une occasion de développer, elle a pour mission de « connecter des espaces sans personnes à des personnes sans espaces ». Cet organisme à but non lucratif se rattache d'emblée à l'urbanisme transitoire. Rapidement, la Ville de Montréal, par l'intermédiaire de la Division du patrimoine, est un interlocuteur privilégié. Au printemps 2016, la Ville organise les Entretiens sur le patrimoine, qui sont précurseurs du Plan d'action en patrimoine, adopté un an plus tard.

C'est dans ce contexte qu'on invite Entremise à participer aux discussions, dans le but d'élargir les débats sur la gestion du patrimoine. C'est à ce moment qu'émerge, sur le plan politique, l'idée des usages transitoires à Montréal. La Ville de Montréal et Entremise organisent ensuite l'événement Montréal transitoire, dans le but de réunir des acteurs diversifiés afin de démystifier la pratique, et de réfléchir au potentiel et aux difficultés qui entourent la mise en place de ces pratiques dans la métropole.

Deux éléments ressortent des discussions : la volonté d'agir en mettant en œuvre des projets pilotes et l'engagement de la Ville en tant que propriétaire immobilier pour assurer la mise en place d'une réglementation adéquate. Néanmoins, aucun accord n'émerge sur la manière de faire les usages transitoires au sein des différents services de la ville-centre, et la

structure institutionnelle qui accompagne les questions d'urbanisme est lourde, rigide et peu propice aux initiatives qui sortent des sentiers battus (Baillargeon, 2018). On est alors en pleine période électorale et l'arrivée de l'équipe Projet Montréal à la mairie participe à faire débloquer le processus.

Dans la programmation proposée par Projet Montréal (2017), l'équipe encourage les usages transitoires de bâtiments vacants et propose de « créer une "division de l'occupation transitoire" pour prendre en charge les terrains et les bâtiments inoccupés et réduire le taux de vacance des locaux disponibles » (p. 23). Projet Montréal est élu le 5 novembre 2017 et, quatre mois plus tard, le premier projet d'urbanisme transitoire ouvre ses portes dans un ancien hangar de la Ville de Montréal. La promesse est ainsi tenue. Non seulement un premier projet est lancé, mais la Ville se fait leader exemplaire en la matière. Dans cette configuration, Entremise développe une première initiative concrète, en collaboration avec la Maison d'innovation sociale, la Fondation McConnell et la Division du patrimoine : le Laboratoire transitoire.

L'idée de départ de ce projet est d'ouvrir une série de projets pilotes réalisés en partenariat avec la Ville de Montréal, l'initiative Cities for People de la Fondation McConnell et la Maison de l'innovation sociale. Le projet Young constitue la première étape de ce projet laboratoire. Le hangar, situé au 204, rue Young, à Griffintown, est choisi pour accueillir ce projet. Cet espace ouvert de 5000 pi² est sous-occupé depuis déjà plusieurs années et on y prévoit la construction d'un projet de logements en 2020.

Lorsque l'OBNL lance son appel à candidatures pour l'occupation de cet espace en décembre 2017, les critères de sélection sont plutôt larges : il faut avoir besoin d'un espace abordable, avoir de potentielles retombées sur la communauté locale, faire preuve d'un désir de vie commune et avoir une synergie entre les différentes initiatives choisies. Entremise reçoit 53 candidatures et 17 projets sont choisis. Entremise entreprend parallèlement une série de travaux minimes pour rendre le lieu usuel et accueillant. Ce sont les occupants qui aménagent ensemble l'essentiel de l'espace. En effet, chaque occupant est chargé d'aménager son propre espace de bureau, tandis que les espaces communs (cuisine, salle polyvalente et salle de réunion) sont coaménagés. Le projet, entamé en février 2018, s'est terminé le 31 décembre 2019.

Un an et demi après l'ouverture du projet Young, il n'y a toutefois toujours pas d'autres projets d'urbanisme transitoire instauré par le partenariat du Laboratoire transitoire. Force est d'admettre que, malgré la présence de l'urbanisme transitoire dans les discours de la ville-centre, cette pratique n'est pas aussi simple à mettre en place qu'elle n'y paraît. En effet, ce projet a nécessité plusieurs détournements au sein de la municipalité. Qui plus est, la gestion de l'espace n'est pas une mince affaire et les frais de fonctionnement, bien qu'assez bas, restent lourds pour un organisme encore peu expérimenté. Aussi, à l'échelle de la ville-centre, plusieurs changements sont effectués dans la gestion des services internes, ce qui ne sera pas sans complexifier le nouveau projet. Une structure municipale en silo et une grande difficulté de fonctionnement entre les divers services concernés par le transitoire semblent expliquer l'essentiel du ralentissement de leur part.

Néanmoins, en l'espace de quatre ans, la stratégie de collaboration étroite d'Entremise avec des acteurs clés a permis un changement de posture de milieu sur les enjeux des usages transitoires en faisant accepter une idée novatrice au sein d'une administration publique. Si le projet Young marque un précédent dans la pratique urbanistique à Montréal du fait qu'il expérimente selon d'autres logiques la reconversion de bâtiments vacants ou abandonnés, on peut toutefois regretter le faible impact du projet au sein de son quartier de proximité. Un défaut que les autres projets transitoires à venir devront pallier.

Conclusion

Le transitoire : un projet de société?

Alors qu'en Europe, l'urbanisme transitoire est déjà bien développé, il n'existe encore que très peu de projets du genre à Montréal. Historiquement, la reconversion des bâtiments vacants ou abandonnés est principalement portée par la société civile, par le milieu communautaire ou par des acteurs sensibles à la conservation du patrimoine. Ce premier état des lieux de l'urbanisme transitoire montréalais indique une diversité de stratégies d'action allant de la confrontation vers la collaboration, en passant par la négociation, l'alliance avec le milieu d'insertion ou la médiatisation artistique. L'annonce par la Ville de Montréal de lancer la reconversion de 10 bâtiments en espaces partagés ouverts sur la

communauté montre l'émergence d'un processus d'institutionnalisation d'un mode d'intervention pour résoudre le problème de la vacance et de l'abandon. À l'image d'Entremise, la professionnalisation des organismes engagés dans la reconversion des bâtiments est en cours pour faire face à la complexité des projets, à la diversité des acteurs impliqués et aux obstacles réglementaires rencontrés par les porteurs de projets transitoires.

L'augmentation de la compétence et de la qualité d'exécution apportera nécessairement son lot de contradictions et de contraintes. En effet, la professionnalisation de ces pratiques peut encourager des évolutions décisives en matière de réglementation, d'aménagement ou de politiques publiques pour favoriser la réutilisation de bâtiments inusités. Ces innovations pourront alors être adaptées et améliorées dans d'autres contextes urbains.

Néanmoins, à l'instar du mouvement de l'urbanisme tactique, la professionnalisation laisse présager une forme d'uniformisation des interventions, voire de labellisation des projets entrepris par les groupes les plus organisés et, à terme, par les pouvoirs publics eux-mêmes. Or, comme l'écrit l'urbaniste Patrick Bouchain (2006) : « Ce n'est pas parce qu'un ouvrage est bien fait qu'il est chargé de sens » (p. 94). Les moments de confrontation, puis de négociation vécus durant la mise en place de la Fonderie Darling et du Bâtiment 7 ont permis de créer un sentiment d'appartenance autour des projets. L'effacement de ces formes de résistance issues de la culture du squat ne risque-t-il pas alors de ralentir les processus d'appropriation citoyenne des lieux ainsi que l'ancrage territorial des projets?

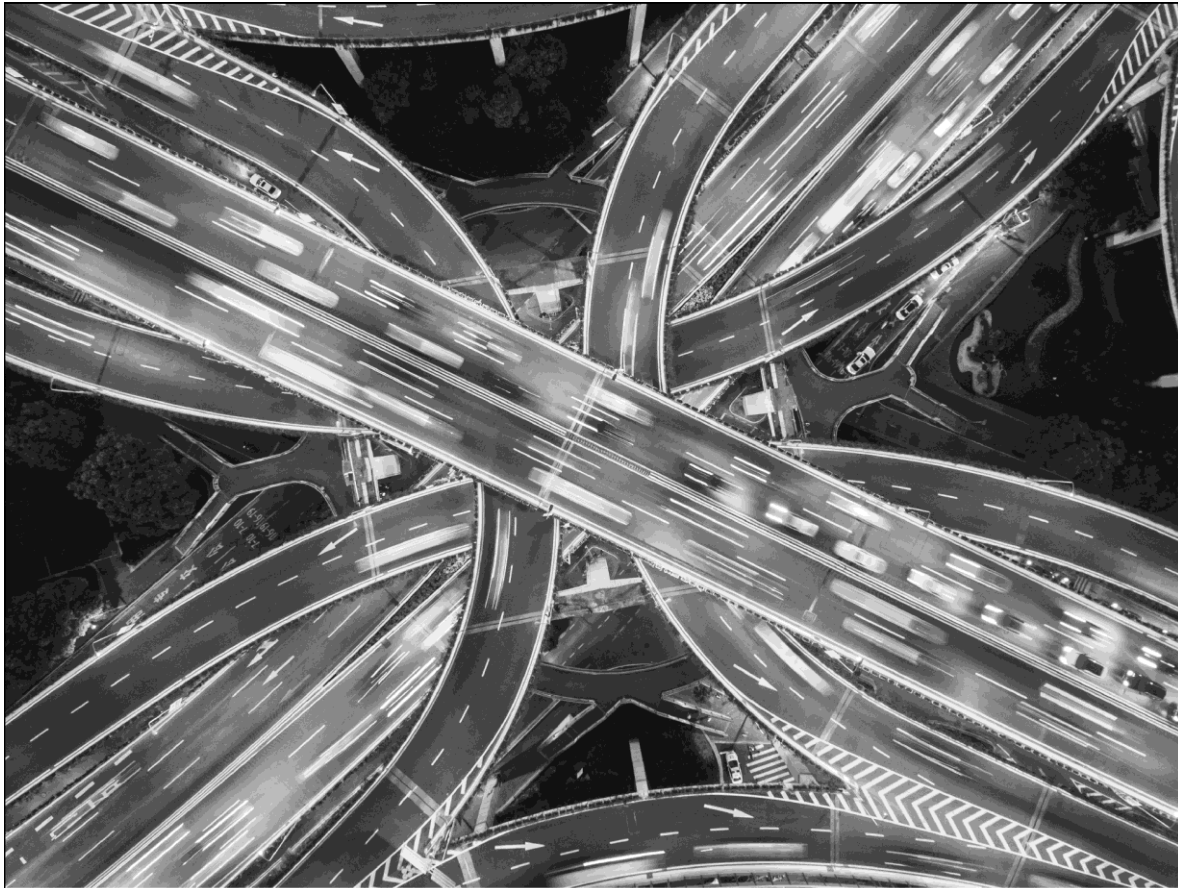
Cet article visait également à identifier de nouvelles pistes de recherche sur le cas montréalais. Il serait intéressant d'affiner notre compréhension des valeurs, des engagements, des motivations, des parcours et des logiques d'actions des acteurs engagés dans l'urbanisme transitoire. Ces projets sont mobilisés en faveur d'un public et d'un territoire en reposant sur une diversité d'offres et d'activités. Quelles sont les retombées de ces projets sur leur milieu d'insertion? Quels sont les impacts positifs et négatifs? Pour qui? La constitution de ces savoirs permettra d'identifier les atouts et les faiblesses de l'urbanisme transitoire à Montréal vis-à-vis d'autres métropoles.

RÉFÉRENCES

- Adisson, F. (2017). Choisir ses occupants : quand les grands propriétaires adoptent des collectifs pour la gestion transitoire des friches urbaines. *Métropolitiques*. Repéré à www.metropolitiques.eu/Choisir-ses-occupants.html
- Ambrosino, C. et Andres, L. (2008). Friches en ville : du temps de veille aux politiques de l'espace. *Espaces et sociétés*, 134, 37-51. <https://doi.org/10.3917/esp.134.0037>
- Amin, M. (2015). *De l'édifice industriel à l'espace artistique : quelle place pour la conservation du patrimoine industriel et technique?* (Mémoire de maîtrise non publié). Université de Montréal, Montréal.
- Andres, L. (2011). Alternative initiatives, cultural intermediaries and urban regeneration: The case of La Friche (Marseille). *European Planning Studies*, 19(5), 795-811. <https://doi.org/10.1080/09654313.2011.561037>
- Andres, L. (2013). Differential spaces, power hierarchy and collaborative planning: A critique of the role of temporary uses in shaping and making places. *Urban Studies*, 50, 759-775. <https://doi.org/10.1177/0042098012455719>
- Baillargeon, T. (2018). Montréal transitoire : une nouvelle façon de penser et d'habiter la ville. *Urbanité*, automne, 34-36. Repéré à <https://ouq.qc.ca/wp-content/uploads/2018/10/urbanite-automne2018-web.pdf>
- Beudet, G. (1997). Domaines « vides » et structuration morphologique de l'agglomération montréalaise. *Cahiers de géographie du Québec*, 41(112), 7-29. <https://doi.org/10.7202/022606ar>
- Beekmans, J. et De Boers, J. (2014). *Pop-up city: City-making in a fluid world*. Amsterdam, NL: BIS Publisher.
- Bélanger, M. (2011). *Vestiges industriels montréalais : appropriations, rôles et enjeux sociaux* (Mémoire de maîtrise). Université de Montréal, Montréal. Repéré à <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/5498>
- Bishop, P. et Williams, L. (2012). *The temporary city*. Oxford, R.-U.: Routledge.
- Bossetti, N. et Colthorpe, T. (2018). *Meanwhile, in London: Making use of London's empty spaces*. Londres, R.-U. : Centre for London. Repéré à www.centreforlondon.org/reader/meanwhile-use-london
- Bouchain, P. (2006). *Construire autrement*. Paris, France : Actes Sud.
- Colomb, C. (2012). Pushing the urban frontier: Temporary uses of space, city marketing, and the creative city discourse in 2000s Berlin. *Journal of Urban Affairs*, 34(2), 131-152. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9906.2012.00607.x>
- Chatterton, P. et Hollands, R. (2003). *Urban nightscapes: Youth cultures, pleasure spaces and corporate power*. Londres, R.-U.: Routledge.
- Chaudoir, P. (2007), La ville événementielle : temps de l'éphémère et espace festif. *Géocarrefour*, 3, 107-110. Repéré à <http://journals.openedition.org/geocarrefour/2301>
- Choko, M. (1980). *Crise du logement à Montréal (1860-1939)*. Montréal, QC : Éditions coopératives Saint-Martin.
- Daries, M. (2017, 15 février). Les squats à Montréal : inégalités sociales et parcours de vie. [Billet de blogue]. Repéré à <http://inegalitessociales.com/2017/02/15/les-squats-a-montreal>
- Désy, C. (1993). S'approprier un coin du monde et s'enraciner : les squatters. *Nouvelles pratiques sociales*, 6(1), 143-154. <https://doi.org/10.7202/301204ar>
- Doron, G. M. (2007). ...badlands, blank space, border vacuums, brown fields, conceptual Nevada, Dead Zones, derelict areas, ellipsis spaces, empty places, free space liminal spaces, nameless spaces, No Man's Lands, polite spaces, post architectural zones, spaces of indeterminacy, spaces of uncertainty, smooth spaces, Tabula Rasa, Temporary Autonomous Zones, terrain vague, urban deserts, vacant lands, voids, white areas, Wasteland... SLOAPs. *Field Journal*, 1(1), 10-23. Repéré à www.field-journal.org/uploads/file/2007_Volume_1/g%20doron.pdf
- Douglas, G. C. C. (2013). Do-it-yourself urban design: The social practice of informal "improvement" through unauthorized alteration. *City and Community*, 13(1), 5-25. <https://doi.org/10.1111/cico.12029>
- Dubeaux, S. (2017). *Les utilisations intermédiaires des espaces vacants dans les villes en décroissance : transferts et transférabilité entre l'Allemagne et la France* (Thèse de doctorat). Université Paris Sciences et Lettres, Paris. Repéré à www.aurh.fr/media/dubeaux2017_these_vf_adum__065854500_1552_08032018.pdf
- Favreau, M. (1988, 28 juin). Les résistants d'Overdale débusqués : la police force l'évacuation de 2 logis jugés dangereux – 13 arrestations. *La Presse*, p. 3.

- Garvin, E., Branas, C., Keddem, S., Sellman, J. et C. Cannuscio. (2013). More than just an eyesore: Local insights and solutions on vacant land and urban health. *Journal of Urban Health: Bulletin of the New York Academy of Medicine*, 90(3), 412-426. <https://doi.org/10.1007/s11524-012-9782-7>
- Ginez, C. (2018). *Définir l'urbanisme temporaire au sein du projet urbain : un outil institutionnel innovant? Au prisme des collectivités locales : aménagement transitoire du square Augereau à Albi (81)* (Mémoire de Master 2). Université Grenoble Alpes, Grenoble. Repéré à <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01870163/document>
- Groth, J. et Corijn, E. (2005). Reclaiming urbanity : Indeterminate spaces, informal actors and urban agenda setting. *Urban Studies*, 42(3), 503-526. <https://doi.org/10.1080/00420980500035436>
- Harvey, D. (2012). *Rebel cities*. Brooklyn, NY: Verso.
- Haydn, F. et Temel, R. (2006). *Temporary urban spaces: Concepts for the use of the city spaces*. Bâle, Suisse: Birkhauser.
- Hou, J. (dir.). (2010). *Insurgent public space: Guerrilla urbanism and the remaking of contemporary cities*. Londres/New York : Routledge.
- Institut d'aménagement et d'urbanisme (IAU) de la région Île-de-France. (2018a). *L'urbanisme transitoire : optimisation foncière ou fabrique urbaine partagée?* Paris : IAU Île-de-France. Repéré à www.institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_1427/Urbanisme-Transitoire.pdf
- Institut d'aménagement et d'urbanisme (IAU) de la région Île-de-France. (2018b). *Urbanisme transitoire : une nouvelle manière de fabriquer la ville?* Paris : IAU Île-de-France. Repéré à www.institutparisregion.fr/fileadmin/DataStorage/Recherche/PetitDej/2018/ENS_Urbanisme_transitoire.pdf
- Iveson, K. (2013). Cities within the city: Do-it-yourself urbanism and the right to the city. *International Journal of Urban and Regional Research*, 37(3), 941-956. <https://doi.org/10.1111/1468-2427.12053>
- Janssen, S. (2009). *Reclaiming the Darling Foundry from post-industrial landscape to Quartier Ephemere*, (Mémoire de maîtrise). Université Concordia, Montréal. Repéré à <https://spectrum.library.concordia.ca/976466>
- Jégou, F. et Bonneau, M. (2016). *REFILL: Reuse of vacant spaces as driving force for innovation on local level*. Urbact. Repéré à https://urbact.eu/sites/default/files/refill_160515_soa_final_to_be_published_0.pdf
- Korosec-Serfaty, P. (1991). La ville et ses restes. Dans A. Germain (dir.), *L'aménagement urbain : promesses et défis* (p. 233-267). Montréal, QC : Institut québécois de recherche sur la culture.
- Kruzynski, A. (2017). L'autonomie collective en action : du Centre social autogéré de Pointe-Saint-Charles au Bâtiment 7. *Nouvelles pratiques sociales*, 29(1-2), 139-158. <https://doi.org/10.7202/1043397ar>
- Kruzynski, A. et Silvestro, M. (2013). Proximité physique, vie de quartier et luttes anarchistes. Dans R. Bellemare-Caron, É. Breton, M.-A. Cyr, F. Dupuis-Déri et A. Kruzynski (dir.), *Nous sommes ingouvernables : les anarchistes au Québec* (p. 137-151). Montréal, QC : Lux.
- Lachapelle, M. (2017, 30 mars). *Espace d'autonomie et structures de contraintes : la mise en œuvre du projet Bâtiment 7 à Montréal*. Communication présentée au Colloque GRIR à l'UQAC, Chicoutimi, Québec.
- Lecavalier, C. (2011, 11 août). Le squat Préfontaine. *Le Journal de Montréal*. Repéré à www.journaldemontreal.com/2011/08/11/le-squat-prefontaine
- Lefebvre, H. (1968). *Le droit à la ville*. Paris, France : Anthropos.
- Lefebvre, H. (1970). *La révolution urbaine*. Paris, France : Gallimard.
- Lefebvre, H. (1974). *La production de l'espace*. Paris, France : Anthropos.
- Lévesque, L. (1999). Montréal, l'informe urbanité des terrains vagues : pour une gestion créatrice du mobilier urbain. *Les Annales de la recherche urbaine*, 85, 47-57. Repéré à www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_1999_num_85_1_2280
- Lydon, M. et Garcia, A. (2015). *Tactical urbanism: Short-term action for long-term plan*. Washington, DC: Island Press.
- Mallach, A. (2006). *Bringing buildings back: From abandoned properties to community assets*. New Brunswick, NJ : Rutgers University Press.
- Montréal transitoire. (2017). *Réflexion collective sur les usages temporaires dans les bâtiments vacants : rapport d'événement*. Repéré à http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/proj_urbains_fr/media/documents/rapport_mttransitoire_vf_2017.pdf
- Mould, O. (2014). Tactical urbanism: The new vernacular of the creative city. *Geography Compass*, 8(8), 529-539. <https://doi.org/10.1111/gec3.12146>

- Myers, M. (2015, 1 septembre). Montreal's Fattal Fest is kinda like if "Mad Max" and "Waterworld" had a punk baby. *Vice*.
Repéré à www.vice.com/en_ca/article/6w8emy/montreal-punk-fattal-fest-2015
- Nefs, M. (2006). Unused urban space: Conservation or transformation? Polemics about the future of urban wastelands and abandoned buildings. *City & Time*, 2(1), 47-58. Repéré à https://pdfs.semanticscholar.org/c61f/e0ffd70a112668fd58f0138ff1ee5ec6a556.pdf?_ga=2.105180355.1960690748.1579878975-761685907.1579878975
- Oswalt, P. (2005). *Shrinking cities*. Stuttgart, Allemagne : Hatje Cantz.
- Oswalt, P., Overmeyer, K. et Misselwitz, P. (2013). *Urban catalyst: The power of temporary use*. Berlin, Allemagne: DOM Publishers.
- Overmeyer, K. (dir.). (2007). *Urban pioneers: Temporary use and urban development in Berlin*. Berlin, Allemagne : Jovis.
- Parazelli, M., Mensah, M. N. et Colombo, A. (2010). Exercer le droit au logement : le cas d'un épisode de squattage à Montréal en 2001. *Lien social et Politiques*, 63, 155-168. <https://doi.org/10.7202/044157ar>
- Perron, R. (2012). *Militantisme libertaire et action communautaire dans le quartier Pointe-Saint-Charles à Montréal : le cas du Collectif 7 à nous (2009-2012)* (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal, Montréal.
Repéré à <https://archipel.uqam.ca/9391/1/M14628.pdf>
- Pinard, J. et Vivant, E. (2017). La mise en événement de l'occupation temporaire : quand les lieux artistiques off inspirent les opérateurs de la production urbaine. *L'Observatoire*, 50, 29-32. <https://doi.org/10.3917/lobs.050.0029>
- Plateau urbain. (2018). *Urbanisme temporaire : définitions, acteurs, enjeux*. Ekopolis. Repéré à www.ekopolis.fr/ressource/urbanisme-temporaire-definitions-acteurs-outils-et-enjeux
- Point éphémère (2011). [Sans titre]. Repéré à www.pointephemere.org/spip.php?article10
- Poitras, C. (2002). La Cité du multimédia à Montréal : fabriquer l'image d'un nouveau quartier. Dans J. Malézieux, C. Manzagol et G. Sénécal (dir.), *Grands projets urbains et requalification* (p. 137-151). Sainte-Foy, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Pradel, B. (2018). Urbanisme temporaire, une définition? *Kaléido'Scop*. Repéré à www.kaleido-scop.com/Urbanisme-temporaire-une-Projet-Montr%C3%A9al
- Projet Montréal. (2017). *Programme 2017*. Repéré à https://d3n8a8pro7vhm.cloudfront.net/projetmontreal/pages/1985/attachments/original/1506441373/Programme_final.pdf?1506441373
- Pruijt, H. (2003). Is the institutionalization of urban movements inevitable? A comparison of the opportunities for sustained squatting in New York City and Amsterdam. *International Journal of Urban and Regional Research*, 27(1), 133-157.
<https://doi.org/10.1111/1468-2427.00436>
- Schachterle, S. E., Bishai, D., Shields, W., Stepnitz, R. et Gielen, A. C. (2012). Proximity to vacant buildings is associated with increased fire risk in Baltimore, Maryland, homes. *Injury Prevention*, 18(2), 98-102. <http://dx.doi.org/10.1136/injuryprev-2011-040022>
- Talen, E. (2015). Do-it-yourself urbanism: A history. *Journal of Planning History*, 14(2), 135-148.
<https://doi.org/10.1177/1538513214549325>
- Tonkiss, F. (2013). Austerity urbanism and the makeshift city. *City*, 17(3), 312-324. <https://doi.org/10.1080/13604813.2013.795332>
- Urban Unlimited (2004). *The shadow city*. Repéré à <https://issuu.com/urbanunlimited/docs/shadowcity>
- Vallée, B. (2001, 2 août). Histoire populaire : le squat d'Overdale n'était pas le premier au Québec, *La Presse*.
Repéré à <http://archives-2001-2012.cmaq.net/fr/node/6509.html>
- Van der Steen, B., Katzeff, A. et Van Hoogenhuijze, L. (2014). *The city is ours: Squatting and autonomous movements in Europe from the 1970s to the present*. Oakland, CA: PM Press.
- Vasudevan, A. (2017). *The autonomous city: A history of urban squatting*. Londres, R.-U.: Verso.
- Veschambre, V. (2008). *Traces et mémoires urbaines : enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*. Rennes, France : Presses universitaires de Rennes.
- Vidler, A. (1992). *The architecture uncanny*. Boston, MA: MIT Press.
- Zielh, M., Obwald, S., Hasemann, O. et Schnier, D. (2012). *Second hand spaces: Recycling sites undergoing urban transformation*. Berlin, Allemagne : Jovis.



DOCTORAT

EN MANAGEMENT DE PROJETS (DMP)

Le doctorat en management de projets vise à former des professeurs-chercheurs, des experts et des intervenants de haut niveau, aussi bien sur le plan des connaissances théoriques que sur le plan des pratiques professionnelles, dans ce domaine.

programmes.uqac.ca/3077

UQAC

Cohabitation et espace de rencontre comme moteurs de la nouvelle ruralité au Québec

Laurie Guimond^a, Myriam Simard^b, Anne Gilbert^c

RÉSUMÉ. Dans le contexte actuel des recompositions socioterritoriales que connaissent les campagnes québécoises, se façonnent de nouveaux processus d'habitabilité intimement liés à la cohabitation d'individus et de groupes qui n'habitent pas cet espace de la même manière. Cet article propose de dépasser la lecture binaire axée sur les antagonismes opposant les nouveaux ruraux et les ruraux de longue date. Il met de l'avant qu'il faut plutôt s'attacher à leur « espace de rencontre » pour conceptualiser la nouvelle ruralité qui marque ce début du XXI^e siècle au Québec. L'espace de rencontre n'est pas sans créer des tensions puisqu'il est l'occasion de confronter rêves et ambitions, usages, visions et aspirations. Il représente une occasion de dialogue et de prise de décision démocratique à partir desquels se construit la nouvelle ruralité.

ABSTRACT. *With the actual socio-territorial recomposition occurring in rural Quebec, new habitability processes arise which are closely linked to cohabitation by individuals and groups who do not live in this space the same way. This article suggests going beyond binary reading focused on the antagonisms opposing the new and the long-established rural residents. It also suggests that it is necessary to focus on their « space of encounter » to conceptualize the new rurality that marks the beginning of the 21st century in Quebec. The space of encounter may generate tensions since it is an opportunity to confront dreams and ambitions, uses, visions and aspirations. It represents an opportunity for dialogue and democratic decision-making that shapes the new rurality.*

*Le fait d'avoir des nouveaux arrivants, ça te fait dire que tu es encore vivant,
puis qu'il y a encore des gens qui sont intéressés au milieu rural.
Ce n'est pas quelque chose qui est en voie de disparition. [...]
C'est un combat de vivre à la campagne. Si tu veux conserver, il faut que tu te battes.
Il faut que tu sois vigilant, puis il faut que tu sois innovateur.
Tu as une qualité de vie, mais il faut que tu travailles pour la garder.
C'est dans ce sens-là que les nouveaux arrivants ont apporté ce côté sécurisant.
S'ils viennent, c'est parce qu'en quelque part on est encore vivants, puis ils veulent le conserver,
puis ils participent. Ça fait que ça remet de la vie.
(Gisèle, 55 ans, rurale de longue date, MRC d'Arthabaska)*

Si, malgré leurs importantes mutations récentes, les campagnes existent toujours, comme l'affirme Gisèle, c'est notamment parce que des individus et des familles choisissent de les habiter. En débordant l'opposition traditionnelle entre nouveaux et anciens résidents ruraux, notre argumentaire, présenté dans ce texte, est construit autour du rôle de leur rencontre dans la redéfinition des campagnes d'aujourd'hui. Cette rencontre n'est pas sans créer

des tensions puisqu'elle est l'occasion de confronter rêves et ambitions, usages, visions et aspirations. Elle engendre aussi de nouvelles alliances construites autour d'intérêts et de projets communs. Les échanges et les débats émanant de leur rencontre obligent à revoir les façons de penser et de faire. Ils incitent à s'interroger sur le devenir de l'espace rural et à renforcer, dans une certaine mesure, la réflexion actuelle et prospective à son égard.

^a Professeure agrégée, département de géographie, Université du Québec à Montréal

^b Professeure honoraire, Institut national de la recherche scientifique

^c Professeure émérite, département de géographie, environnement et géomatique, Université d'Ottawa

Cet article vise à mieux comprendre de quelle manière la cohabitation d'individus et de groupes qui n'habitent pas la campagne de la même manière et pour les mêmes raisons participe à redessiner les campagnes québécoises. Non seulement la cohabitation est une condition fondamentale à l'habitabilité des campagnes, mais elle participe à les façonner, à les construire à l'image de ceux qui les habitent.

L'article présente d'abord le paradigme de la déconstruction de lecture binaire opposant nouveaux et anciens ruraux. Ensuite, il expose leurs représentations de l'avenir de la ruralité des deux municipalités régionales de comté (MRC) qu'ils habitent au Québec. Puis, il propose la thèse de l'espace de rencontre, qui permet d'ouvrir la porte à des réflexions renouvelées sur la nouvelle ruralité actuelle. L'article se termine par certaines interrogations face aux débats suscités dans l'espace de rencontre.

1. Cohabiter à la campagne : au-delà d'une lecture binaire des nouveaux résidents et des populations plus anciennes

Les écrits sur les recompositions socioterritoriales des campagnes ont traditionnellement adopté une lecture binaire axée sur les antagonismes opposant les nouveaux résidents aux populations plus anciennes. Cette approche est justifiée puisqu'il existe inéluctablement des différences entre ces populations rurales, notamment en matière de profils sociodémographiques, d'habitus, de parcours, de besoins, d'attentes, d'usages et de représentations de l'espace dans lequel ils cohabitent. Ces différences ont d'ailleurs déjà été documentées en faisant référence au choc des cultures (*culture clash*; Smith et Krannich, 2000). De ces différences émergent des tensions. Cette approche binaire omet toutefois la signification et la portée de ce qui se produit au-delà du binarisme, au cœur même de la cohabitation.

La déconstruction des grands binarismes traditionnels (urbain/rural, économie/culture, nature/culture, Occident/Orient, hommes/femmes, global/local, etc.) au sein desquels des rapports de pouvoir sont à l'œuvre est plus que jamais de mise. Les premières catégories riment avec progrès, vigueur et force, tandis qu'on associe tradition, valeur et fragilité aux secondes (Barnes, 2003; Cloke et Johnston, 2005). Échapper à une telle dualité, c'est se concentrer sur

l'entredeux, sur les diversités plutôt que les différences, sur le discours non dominant et la place que se taillent les minorités à l'intérieur de cet espace hégémonique.

Une des avenues les plus porteuses issues de ce courant, développée surtout par les géographes anglo-saxons, est l'ouverture vers un tiers espace (*third space*), soit un espace hétérogène et « hybride » empreint de contradictions et d'ambiguïtés qui naît des différences, donc inéluctablement des tensions (Soja, 1999; Soja et Hooper, 1993; Whatmore, 1999). S'inscrivant dans le courant postmoderne, le tiers espace en géographie a surtout été abordé dans ses dimensions politiques, car il offre la possibilité, notamment aux « minorités » (peuples autochtones, minorités ethniques, personnes malades, femmes, LGBTQI+, etc.), de résister à la majorité et de s'émanciper. Il sert les visées contestatrices de ces groupes marginaux, qui peuvent ainsi faire entendre leur voix et prendre leur place dans un espace hégémonique.

Ce paradigme a fait écho dans les études rurales, notamment après la parution de l'article clé de Philo (1992) intitulé *Neglected rural geographies: A review*, où l'auteur insiste sur la prise en compte de la réalité cachée des populations oubliées de la campagne. S'en est suivie une panoplie d'études rurales sur les rapports minorité/majorité, entre autres pour mieux comprendre les rapports de classe (Cloke et Little, 1997). La recomposition des populations rurales engendre de nouvelles modalités de cohabiter. Notre objectif est de fouiller ces différences pour entrevoir où se créent les fractures et les ponts, et quelles en sont leurs portées. Nous nous attachons ainsi aux processus relationnels d'ensemble, à l'instar d'autres travaux qui creusent le résultat du croisement de représentations et conceptions différenciées de la campagne (Larsen, Sorenson, McDermott, Long et Post, 2007; Matarrita-Cascante, Zunino et Sagner-Tapia, 2017).

Ce texte résulte d'un raisonnement logique ayant structuré nos travaux antérieurs. Une comparaison directe de l'expérience géographique des ruraux nouveaux et anciens sur divers plans a d'abord été réalisée afin de constater que leurs pratiques de mobilité et leur sens des lieux se rejoignent dans une certaine mesure, mais affichent aussi des différences (Guimond et Simard, 2011). Par exemple, ils partagent un sentiment d'appartenance marqué à leur milieu de vie, mais pas nécessairement avec la même

intensité ni pour les mêmes raisons. En outre, leurs pratiques d'engagement local résultant de cette appartenance convergent puisque tous deux ont le désir de contribuer au mieux-être de leur milieu, que ce soit par intérêt collectif ou individuel.

Puis, nous avons poursuivi en démontrant que l'espace rural et les lieux de sociabilité les rapprochent au quotidien, quoique subsistent des tensions liées à leur origine rurale ou urbaine, leur classe sociale, leurs expériences antérieures des lieux, la durée vécue dans leur milieu de vie, leur historique familial, leurs représentations et usages de la campagne, etc. (Guimond et Desmeules, 2019; Guimond, Gilbert et Simard, 2014; Simard, Guimond et Vézina, 2018). Dans l'ensemble, nos résultats sur la nature de leur cohabitation mettent en évidence que celle-ci se fait par la force des choses, et qu'elle est empreinte de fermeture et d'ouverture face à l'autre.

Ces constats ont orienté notre réflexion. Ainsi, nous avons voulu pousser plus loin la compréhension de leurs expériences respectives ou communes et étudier quel type de ruralité ils conçoivent et façonnent, *ensemble*, dans leur cohabitation. Précisons ici que la notion « ensemble » ne revêt pas une connotation idéaliste d'harmonie et de métissage immédiat. Elle implique autant des tensions que des négociations et des rapprochements, et réfère plutôt à la rencontre de divers groupes donnant un nouveau sens à la campagne.

2. La campagne renégociée

« Il y a toujours plusieurs manières de regarder la même chose », raconte une néorurale relatant combien ces différents points de vue dynamisent le milieu qu'elle a choisi d'habiter. En effet, chacun a ses propres visées pour ce milieu de vie qu'est la campagne, selon qu'il soit jeune ou plus âgé, travailleur ou retraité, agriculteur ou artiste, décideur ou simple citoyen, bien nanti ou défavorisé, etc. Ses visées sont modelées par ses représentations découlant de ses schèmes de pensée, par ses pratiques quotidiennes, par le sens qu'il leur confère. Elles dérivent également de ses groupes d'appartenance, de sa classe sociale, de sa personnalité, de ses expériences géographiques et sociales antérieures, de ses besoins et de ses attentes, mais aussi du contexte structurel et sociétal plus large dans lequel il évolue. Pour toutes ces raisons, établir des références communes à la campagne est de plus en plus difficile.

Expérimentant de manière similaire la campagne, les deux groupes peuvent se rejoindre dans leurs aspirations et former ainsi des « communautés de relations » au territoire (Ruiz et Domon, 2013). Nos résultats sur les représentations de l'avenir de leur milieu tant des ruraux nouveaux qu'anciens des MRC de Brome-Missisquoi et d'Arthabaska vont en ce sens¹. En effet, cette projection permet de mettre en lumière leurs espoirs et leurs craintes, qui se rejoignent à certains égards et qui oscillent entre optimisme et pragmatisme.

Deux questions majeures émergent de leurs propos et alimentent leurs désirs et leurs inquiétudes. D'abord, autour de quels usages « leur » campagne évoluera-t-elle? Ensuite, avec qui devront-ils partager le territoire? Il en ressort, pour les deux groupes de ruraux étudiés, une quête d'équilibre.

2.1 Diversification des usages

Les usages de la campagne se diversifient, et les ruraux en sont pleinement conscients. Dans l'ensemble, ils identifient plusieurs changements structurels dans leur milieu : baisse des activités agricoles et du nombre d'agriculteurs; fermeture d'entreprises liée à la mondialisation; arrivée de chaînes de magasins (grande surface, restauration rapide); vieillissement de la population; diminution des services dans certaines municipalités; présence accrue de gens scolarisés en lien avec une importante mobilité chez les ruraux; arrivée croissante d'ex-urbains dans les campagnes; embourgeoisement rural, etc.

Si la campagne d'autrefois était associée à un espace de production, ce qui explique notamment pourquoi la géographie rurale fut longtemps cantonnée aux questions agricoles, tous la décrivent aujourd'hui comme étant multifonctionnelle. Les interlocuteurs insistent sur la production de diverses activités, non seulement agricoles, manufacturières et industrielles, mais aussi touristiques, artistiques, intellectuelles, de mise en valeur de l'environnement (naturel et bâti) et de l'histoire. Certaines de ces activités sont désormais permises grâce aux technologies de l'information et de la communication, dont le télétravail. Les ruraux évoquent les fonctions récréative et résidentielle des campagnes, lesquelles prennent diverses formes (résidence permanente ou secondaire, multirésidence, résidence-dortoir). En lien avec les notions de « campagne cadre de vie » et « campagne nature », ils notent la montée d'actions prises pour

la préserver et la protéger, notamment les paysages et le patrimoine naturel et architectural (Perrier-Cornet, 2002; Simard, 2017; Smith et Phillips, 2001; Urbain, 2002).

Soucieux de vivre dans un milieu de vie dynamique qu'ils apprécient sensiblement pour les mêmes raisons (grands espaces, beauté des paysages, tranquillité, accessibilité de la nature, convivialité, etc.), les ruraux nouveaux comme anciens s'inquiètent de la façon dont évoluera leur milieu. Si leurs inquiétudes semblent communes, la concrétisation de leurs aspirations n'emprunte pas toujours les mêmes chemins et des tensions existent entre chacune des fonctions productive, résidentielle, récréative ou de préservation.

D'abord, dans Brome-Missisquoi comme ailleurs dans la province, la principale irritation semble se situer entre la campagne de production et celle de consommation, soit entre le développement économique et la création d'emplois, puis la préservation du cadre de vie. Entre les deux vocations, les ponts se font rares, quoiqu'on sente une volonté chez les ruraux de trouver des solutions pour envisager un développement plus harmonieux :

Il faut développer une façon de voir et de penser qui harmoniserait deux dimensions : la conservation, le respect de la nature et le développement, mais raisonnable. (BMNÉO19)²

Ma peur, ce que je ne voudrais pas qu'il arrive, c'est que l'expansion, la vente de maisons et de terrains et de ci et de ça prenne une telle ampleur qu'on perde le contrôle à un moment donné, puis que [nom du village] ne soit plus beau. [...] Non seulement à cause du paysage qui changerait énormément et des arbres qu'on n'aurait plus, puis tout ça, mais aussi à cause de l'eau. (BMLD35)

Pour eux, il semble que l'avenir de la région repose surtout sur des activités qu'ils caractérisent comme étant « minimalistes » telles que l'agrotourisme, l'écotourisme, le cyclotourisme, les arts et la culture. Dans cette MRC, il y a une propension à de telles activités en raison des paysages montagneux, de la présence d'un microclimat favorisant la viticulture et les productions maraîchères, de la présence notable d'artistes, etc. D'après les ruraux, ces activités peuvent générer un développement économique local en mettant en valeur les atouts

du milieu et de ses populations, tout en étant soucieuses de la préservation et de la conservation de la ruralité. Cela n'exclut pas toutefois l'émergence de projets de développement moins « minimalistes », tels que des sablières ou de nouveaux quartiers résidentiels plus denses à proximité des villages et qui entraînent aussi des conflits. En cela, ces diverses façons de penser le territoire rural peuvent faire émerger quelque chose de nouveau qui emprunte, souvent de façon inégale, un peu des deux oppositions.

Les Bromisquois s'inquiètent de la perte de la vocation agricole de leur milieu aux dépens d'un développement touristique trop intense et de l'arrivée croissante de touristes et de villégiateurs. Ils se sentent parfois « envahis » par ces derniers, comme le relate ce rural de longue date agriculteur, qui reconnaît toutefois leur important apport économique dans le milieu :

Où je suis, c'est beaucoup agrotouristique et je m'attends à ce que le tourisme augmente beaucoup, à un point tel que je suis à la veille de mettre une clôture au chemin chez nous. Je suis dans la zone des vignobles. Il y a tellement de gens qui embarquent chez nous la fin de semaine pour venir voir les chevaux sur la pelouse, qu'un moment donné j'ai de la misère à rentrer dans ma propre cour! (rire) [...] Je crois que l'économie va quand même aller relativement bien par rapport justement à l'agrotourisme. (BMLD38)

Les ruraux de Brome-Missisquoi soulignent qu'à l'avenir, des plans d'urbanisme et d'aménagement du territoire devront être mis sur pied ou en application. Ils déplorent l'absence de volonté actuelle de certains décideurs à cet égard, ce qui entraîne du favoritisme, des irrégularités et des inégalités. Par exemple, les permis de construire ou d'exploitation sont parfois délivrés de façon douteuse et dans des zones protégées. En raison des problèmes d'eau que connaît leur MRC, les Bromisquois révèlent que certains secteurs, dont le massif des monts Sutton, ne peuvent plus supporter de développements non contrôlés. Il faudrait plutôt miser sur des activités récréotouristiques à petite échelle, à l'opposé d'un développement de masse. Dans les faits, cela suscite des tensions, que cet interlocuteur semble réduire à l'opposition entre nouveaux et anciens ruraux :

J'aimerais ça qu'on trouve une voie d'entente, la voie du juste milieu, comme on dirait. Parce que nous autres [nouveaux résidents], on veut l'environnement, on veut garder le côté écologique, on veut faire une ville écolo-touristique ou culturo-écolo-touristique, en fait. Mais ça, ce n'est pas la grosse entreprise style [nom d'une multinationale] que voudraient les ruraux. Alors, il faudrait qu'on trouve quelque chose entre les deux. Je crois qu'on s'en va vers une collaboration parce qu'on a des médiateurs, on a des gens à travers la ville qui sont logiques, qui sont compréhensifs. Soyons optimistes. (BMNÉO3)

Contrairement à ce que laisse croire ce précédent extrait, les tensions découlent tantôt d'intérêts personnels, tantôt d'intérêts collectifs au-delà des origines rurales ou urbaines, comme le nuancent ces deux interlocuteurs :

On a mené une assez belle bataille contre un projet d'autoroute qui veut se faire dans le coin. [...] On était fascinés de voir le mélange de gens. Plus ou moins 50-50 : 50 anciens, 50 nouveaux résidents. On ne s'attendait vraiment pas à ce que ça aille si bien. Personne n'avait les mêmes intérêts dans cette histoire-là, mais ça a vraiment bien fonctionné. [...] Chacun amenait une raison différente, mais tout le monde était contre. (BMLD40)

D'après moi, il y a beaucoup de compromis qui se font entre les nouveaux et les vieux de la place. (BMLD37)

En comparaison, lorsque les ruraux d'Arthabaska discutent de l'avenir de leur milieu, plusieurs indiquent que le développement économique passe par la santé des entreprises locales et par l'implantation de nouvelles entreprises. Ils insistent sur le développement des parcs industriels, notamment à proximité de l'autoroute 20. La délocalisation outremer d'importantes manufactures dans les secteurs du textile et du bois sur lesquels reposaient l'économie de certaines municipalités ainsi que la disparition des fermes familiales au profit de la concentration et de l'intensification des productions agricoles obligent une restructuration de l'économie locale.

Cela ne manque pas de poser de nombreux défis. Les ruraux espèrent une diversification des types d'entreprises et des emplois, notamment la hausse des emplois qualifiés en milieu rural. Cela éviterait

une dépendance à un seul secteur de l'économie, comme c'est le cas à Kingsey Falls, où le principal employeur est Cascades inc. Ces extraits d'entrevues résument bien les témoignages recueillis dans plusieurs municipalités :

Dans l'état des choses, [l'avenir de la municipalité] repose uniquement sur l'état de santé de la compagnie. Si la compagnie ne va pas bien, le village va shrinker [déprécier]. Si la compagnie va bien, le village va prendre de l'expansion. Si la municipalité réussit à diversifier un peu son entrepreneuriat, ça pourrait changer des choses. (ARNÉO14)

On espère beaucoup, avec l'achat des terrains pour le parc industriel près de la 20. Parce que toutes les grosses industries sont quasiment toutes sur le bord de la 20. Puis, le maire a l'air bien confiant, lui aussi. (ARLD30)

D'autres participants ont une vision du développement axée sur des projets à plus petite échelle, comme aménager un sentier pédestre pour mettre en valeur un vieux pont, développer le réseau de pistes cyclables, revitaliser l'école locale inoccupée, mettre en valeur les produits locaux, encourager le développement des petites entreprises :

Je pense qu'on fait de plus en plus attention au rural. Il faut quand même conserver l'agriculture. Puis, avec Solidarité rurale, il y a un paquet de petits organismes qui sont à l'écoute des gens et qui essaient de pousser les dossiers. Il y a un monsieur dans la région qui veut essayer de développer les récoltes de choses qui peuvent être comestibles dans les forêts, comme les champignons, certaines baies. Il veut essayer de revitaliser la forêt dans ce sens-là. (ARLD33)

Il faut éviter le gigantisme, je pense. Ce n'est pas humain, le gigantisme. On veut revenir à des dimensions plus humaines. À la campagne, c'est possible. (ARNÉO9)

Ainsi, à l'instar des Bromisquois, les ruraux d'Arthabaska soulèvent des inquiétudes face au développement économique de leur MRC ainsi qu'à l'environnement. Plusieurs ont soulevé la question de l'installation ou de la réfection nécessaire des systèmes d'égouts non conformes aux

normes environnementales dans certaines municipalités. Leurs visions débordent souvent celles de leur seule MRC :

C'est sûr qu'il va falloir que ça change énormément parce qu'on s'en rend compte. Les derniers relevés au niveau de la couche glaciaire du Grand Nord, puis les changements climatiques, puis toutes ces choses-là... En tout cas, il n'y a pas uniquement l'agriculture qui est en faute là-dedans : il y a tout le problème de consommation de carburant. (ARLD34)

Je pense que le problème environnemental, il est global. Il est rendu global, donc il faut y participer. (ARLD31)

Dans cette foulée, les ruraux d'Arthabaska déplorent les politiques agricoles favorisant les grandes entreprises plutôt que les entreprises familiales. En ce qui concerne les « bons coups », ils relatent avec fierté les initiatives vertes mises en place sur leur territoire, la MRC étant une des MRC pionnières au Québec dans le domaine de la gestion et de la valorisation des matières résiduelles (recyclage, compostage). Sur cette base, certains semblent confiants en l'avenir de leur MRC sur le plan de l'environnement. La tension entre les usages de la campagne semble moins accentuée que dans Brome-Missisquoi.

Les ruraux des deux MRC relèvent des problèmes de zonage qui rendent difficile l'accès à la propriété, entre autres en raison de la réglementation trop stricte liée à la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*. Pour eux, il est primordial que les municipalités rendent accessibles des terrains et des maisons afin d'attirer de nouveaux résidents pour contribuer à la croissance démographique de leur milieu et à la pérennité des services (Simard et Guimond, 2013). À cet égard, ils soulèvent qu'il faut, pour un meilleur avenir, créer des services de proximité afin de s'adapter aux transformations sociodémographiques de la population, dont son vieillissement.

Ainsi, dans les deux MRC, se décèle une volonté de donner une orientation au développement local et régional pour préserver les acquis et les forces du milieu. Celle-ci n'est pas étrangère aux politiques contemporaines de la ruralité et aux actions prises en ce sens dans l'orientation stratégique des schémas d'aménagement et de développement du territoire dans les différentes MRC du Québec, puis à l'échelle

de la province, notamment dans la Politique nationale de la ruralité 2014-2024 (MAMROT, 2013). Dans l'ensemble, les ruraux associent particulièrement ces forces avec le mode de vie rural, qui se conjugue avec une saine qualité de vie :

La campagne, c'est la campagne. Moi, je crois à la ruralité. Ça existe. C'est un terme qui existe. Ça veut dire de quoi, la ruralité. C'est un mode de vie. Ça fait que gardons ça. [...] Ma vision d'avenir, c'est que ça reste comme ça, là, que ça reste en zone verte, qu'on garde l'équilibre de population, de résidents avec les non-résidents. [...] Je n'aimerais pas ça qu'on devienne une population-dortoir. Garder cet équilibre-là, puis essayer que l'agriculture se maintienne. Moi, je pense que c'est encore le principal moteur. Puis, à ça se greffe évidemment le tourisme. L'agrotourisme, j'y crois. Ce n'est pas une formule creuse, là. Pas tourisme à gros. Agrotourisme. Ils viennent acheter nos produits. [...] C'est sûr qu'on ne peut plus empêcher le tourisme. Mais j'aimerais qu'il demeure en deuxième. Pas en premier. (BMLD31)

Les propos de ce résident de longue date, qui témoignent de la recherche d'un équilibre tant dans les usages que dans les populations, nous amènent à discuter des représentations d'avenir des ruraux sur le plan sociodémographique.

2.2 Diversification des populations

Le second aspect sur lequel les ruraux des deux MRC se sont exprimés quant à l'avenir de leur milieu est explicitement lié à la diversification des populations rurales. Ils notent un engouement accru des urbains pour les campagnes, lesquels s'installeront de façon croissante dans leur milieu de vie, tendance confortée par les statistiques de Solidarité rurale du Québec (2009), il y a plus de 10 ans déjà. La présence des nouveaux résidents et les conséquences de leur arrivée occupent une place éminente dans la vision d'avenir des participants à notre recherche :

Les nouveaux résidents auront un rôle de plus en plus important parce que, par le simple nombre, ils seront bientôt en majorité. Je ne sais pas s'ils le sont déjà, mais ils vont certainement imprégner la communauté de leurs besoins, de leurs intérêts, de leurs visions. (BMNÉO9)

Ce renouveau est vu, en général, de façon positive et les ruraux se disent ouverts à l'arrivée d'autres résidents, particulièrement les jeunes et les porteurs de projets entrepreneuriaux :

La tendance que je vois est qu'il va y avoir de plus en plus de gens, comme nous, qui vont partir des gros centres et qui vont chercher à être tranquilles. [...] C'est une qualité de vie, juste l'air qu'on a, la paix. C'est un beau coin, ici. Puis, tout ça va amener d'autres choses qui manquent dans la région : plus il va y avoir de monde, plus il va y avoir de besoins, puis des gens qui vont offrir des services pour combler ces besoins-là. [...] Ces gens qui arrivent de l'extérieur vont créer leur emploi et ils vont peut-être engager des gens. Je pense que c'est ça, l'avenir. (ARNÉO8)

On doit privilégier des jeunes familles avec des enfants, quoi qu'on ne rejette pas ceux qui sont à la retraite. Mais si les jeunes familles viennent s'implanter, eh bien, c'est tout ça qui va revitaliser le milieu. Parce que tu ne peux pas dire : « Venez chez nous parce qu'on a des grosses shops [usines]! On a de la job en masse! » Parce qu'on n'en a pas, de grosses usines. « Venez chez nous parce qu'on a un centre d'achat! » Il n'y a pas de centre d'achat. [...] Nous, l'avantage qu'on a, dans les milieux ruraux, c'est d'avoir la nature. On a l'espace, on a les arbres, on a les forêts, on a tout ça. Il faut donc travailler plus sur ça. C'est comme ça que tu vas être capable d'aller chercher des familles. (ARLD40)

De plus, les ruraux reconnaissent l'apport de la diversité, qui engendre de nouvelles idées, de nouveaux projets, un renouveau dans les associations et dans la politique locale, un changement de mentalité.

Ça dynamise une population ou une communauté d'avoir de la diversité. Je pense que c'est une affaire de piment dans la soupe, un peu, le fait d'avoir à se mélanger. Que ce soit celui qui est là puis qui doit se débrouiller avec ceux qui arrivent, et, à l'inverse, ceux qui arrivent qui doivent se débrouiller avec ceux qui sont là. (BMNÉO21)

C'est toujours bon qu'il y ait du monde de l'extérieur et du monde de la place dans un comité. Ça amène des idées nouvelles, mais

aussi ça laisse tomber certains préjugés parce que c'est dans l'action qu'on voit qu'on n'a pas tant de différences que cela. (ARLD11)

The town council, it's always the old-timers who have been here a long, long time and make all the decisions and they control everything. And then the newcomers that have come in, you can see they want change and they're working for change; but it's really hard for them to get in because there's this core group that controls everything. [...] But it's nice, having the new people with the new ideas, and I hope eventually they'll have a bigger voice. (BMLD30)

I think it is really nice to have this mélange of people. People that have been here for so long, those people that have the stories, the old ways, and then the new people that come and bring their new ideas. I think one thing that we all share maybe is the love of nature, the love of the country, the quiet, the surroundings, the area. But everybody has their own interest, I guess. (BMNÉO8)

Toutefois, en pratique, la nouveauté fait peur. Un paradoxe se décèle dans les entrevues. Alors qu'en général, les ruraux des deux MRC souhaitent l'installation de nouveaux résidents, en particulier de jeunes familles pour assurer la pérennité des services et pour favoriser le développement économique, ils veulent toutefois conserver leurs privilèges, mais chacun à leur façon.

Un résident de longue date d'Arthabaska nous exposait avec fierté le vaste panorama devant sa demeure, tout en spécifiant qu'il ne fallait pas crier sur tous les toits la beauté de son « spot », redoutant que d'autres le découvrent. Similairement, les nouveaux résidents aimeraient fermer la porte derrière eux, de peur que la venue accrue d'autres migrants transforme trop les qualités de la campagne qui les ont attirés à priori.

Dans Brome-Missisquoi, les ruraux, tant nouveaux qu'anciens, craignent la perte d'une identité locale, l'exclusion et la « disparition » des ruraux de longue date au profit de l'arrivée de rentiers cossus, touristes et villégiateurs. Cette inquiétude est directement liée à l'embourgeoisement que connaît cette MRC par l'arrivée de résidents de classe moyenne

et plus aisée, ce qui engendre l'exclusion des populations de longue date moins nanties, comme les jeunes (Simard et Guimond, 2012). Les interlocuteurs soulignent que ces derniers doivent parfois quitter leur milieu rural d'origine, car ils ne peuvent pas accéder à une propriété ou à un logement en raison de leur coût exorbitant. Cela crée des frustrations et des inégalités, et met en péril la survie des écoles et d'autres services.

Cette préoccupation par rapport à la « disparition » des ruraux de longue date ainsi qu'à la vocation agricole de leur milieu telle qu'évoquée précédemment masque-t-elle une nostalgie des néoruraux cherchant à préserver l'archétype du « campagnard » au brin de foin à la bouche? Cette crainte a été observée dans les campagnes anglaises, où de nouveaux résidents gentrificateurs déplorent l'exclusion de groupes sociaux faisant partie de leur imaginaire de la campagne, comme la classe ouvrière ou les agriculteurs (Phillips, 2002). Quoi qu'il en soit, l'installation accrue de nouveaux résidents pousse certains Bromisquois à se questionner sur la composition des ruraux de demain :

Est-ce que je vais prendre la place des natifs? Je ne le sais pas. En fait, pour l'instant, je suis entre les deux. [...] Mais, ce que je sais, c'est que la population se modifie et les natifs, eh bien, on les perd et [dans 20 ans] je serai peut-être la native de quelqu'un d'autre. (BMNÉO12)

Dans les secteurs récréotouristiques, plus notables dans Brome-Missisquoi qu'Arthabaska, plusieurs ruraux nouveaux et anciens appréhendent également une présence majoritaire de résidents secondaires, car ils ne souhaitent pas devenir un « village fantôme » qui ne s'anime que les fins de semaine. Ainsi, certains ruraux de longue date déplorent qu'ils ne connaissent plus leurs voisins et notent un effritement du tissu social, qu'ils associent aussi à la montée des valeurs sociétales individualistes. Le discours des ruraux des deux MRC est explicite : ils ne veulent pas que leur milieu devienne saturé comme la région administrative des Laurentides (Mont-Tremblant, Saint-Sauveur, Sainte-Adèle, etc.), localisée au nord de Montréal. Il est surprenant de constater la connotation péjorative associée à cette région, qu'ils décrivent comme étant dénaturée, surtout en raison de la présence des Montréalais qui l'investissent comme « leur terrain de jeux ». La pression démographique et le développement économique trop axé sur le tourisme

et la villégiature les inquiètent. Bref, ils semblent prêts à accueillir de nouveaux concitoyens, mais pas n'importe qui ni à n'importe quel prix.

Les populations rurales, qu'elles soient nouvelles ou anciennes, adoptent des attitudes protectionnistes similaires de leur milieu de vie, et ce, en dépit de leurs différences sociodémographiques et des stéréotypes communs qui leur sont associés. La durée passée en milieu rural jouerait également un rôle important dans les attitudes de préservation et de conservation du milieu, comme l'ont illustré Brennan et Cooper (2008) à partir d'une vaste enquête quantitative qui leur a permis de découper leurs résultats et leurs interprétations selon cette logique. Le nombre de nos entrevues étant restreint, nous n'avons pas pu établir une corrélation aussi évidente dans nos analyses, mais nous décelons toutefois que leurs visées quant à l'avenir de leur milieu se croisent.

Comme le soulignent Roy, Paquette et Domon (2008), « entre l'archétype des locaux, producteurs agricoles intensifs, et celui des néoruraux, environnementalistes engagés, il pourrait exister une majorité (discrète) de citoyens expérimentant de manière relativement semblable la ruralité contemporaine » (p. 312). Une crainte commune d'être dépossédé de son milieu de vie en devant laisser une place à autrui est ainsi décelée. Les ruraux semblent donc déchirés face au partage du territoire.

À travers leur vision d'avenir, on sent que les ruraux recherchent un certain équilibre aussi bien dans les usages de la campagne (productive, résidentielle, récréative, de préservation) que sur le plan sociodémographique (nouveaux/anciens résidents, résidents permanents/secondaires, jeunes/personnes d'âges moyens/personnes d'âges mûrs, agriculteurs/non-agriculteurs, résidents des rangs/du village, anglophones/francophones, etc.). Cette idée d'équilibre, qu'ils traduisent en utilisant différentes expressions comme « juste milieu », « harmonie », « entredeux », « mixte démographique » ou « mélange », est récurrente dans leurs témoignages.

La campagne en tant qu'objet géographique et les interrogations qu'elle suscite face à l'avenir constituent l'enjeu commun qui rallie les populations rurales, malgré leurs différences. Ces populations sont « rurales » par le fait même qu'elles habitent cet espace. Ainsi, il s'agit de s'attacher à l'objet « campagne » façonné par la rencontre, plutôt qu'à

la formule incantatoire du « métissage » ou d'une « harmonie » entre les populations.

3. Vers une nouvelle ruralité

Le regard des autres offre une occasion de réflexivité sur l'habitabilité et le devenir des campagnes. Nous proposons la notion d'« espace de rencontre », qui est un produit du rapport dialectique entre nouveaux et anciens résidents ruraux, pour conceptualiser la dimension sociétale de l'habiter rural. Le concept d'espace est évoqué ici dans son sens abstrait en faisant référence aux différentes possibilités d'occasions de dialogue. La notion de « rencontre » donne une couleur à l'espace en insistant sur le fait qu'à travers ces occasions peuvent se croiser des expériences qui se rejoignent dans une certaine mesure. Ces dernières seraient liées au fait que les ruraux vivent dans un même milieu, se questionnent, sont concernés par les enjeux locaux et partagent des appréhensions semblables, bien que leurs aspirations ne se concrétisent pas toujours de la même manière. Le sens que nous donnons à l'espace de rencontre réfère à celui à l'intérieur duquel s'opèrent à la fois tensions et négociations, compromis, consensus et nouvelles alliances intergroupes. Il s'agit donc d'un espace d'occasions pour la prise de décision démocratique, enchevêtré du social et du politique.

C'est à travers les différences, les tensions, les débats, les reculs et les compromis tissés dans l'espace de rencontre qu'est la campagne, que celle-ci se construit. En raison des différences individuelles et collectives, tout, dans une certaine mesure, devient l'objet de négociations au sein des milieux ruraux contemporains, à partir de la couleur choisie pour peindre la caserne de pompiers locale jusqu'à l'élaboration d'un plan d'urbanisme. Teintée par des intérêts souvent divergents, la cohabitation oblige les ruraux à se questionner et à renégocier sans cesse l'espace de leur vie quotidienne. Cela peut engendrer chez eux (mais pas systématiquement) de nouvelles façons de voir l'espace dans lequel ils cohabitent.

Les géographies de la rencontre apportent l'idée des transformations sociales découlant du fait même que des individus se côtoient et cohabitent dans un même espace qu'ils fabriquent ensemble (Valentine 2008). Cette citation empruntée à Lazzarotti (2006) résume bien notre position :

Chaque habitant, par ses pratiques et les rencontres qui s'ensuivent, et chaque rencontre, par l'indécis de son résultat, mettent en cause l'ensemble du monde. Bien sûr, le monde ne sort pas renouvelé de chaque rencontre, mais il ne faudrait pas, inversement, négliger le fait que la construction du monde se fait aussi au jour le jour. (p. 93)

Ensemble, les ruraux confèrent à leur milieu de vie des significations profondes façonnées par leurs expériences antérieures et actuelles ainsi que par leurs aspirations et leurs pratiques. Nous croyons aussi que le rapport aux autres ouvre la porte à une dynamique tant fermée, marquée par des réflexes d'autodéfense, qu'ouverte et évolutive, appelant les logiques d'une cohabitation en devenir » (Lazzarotti, 2006, p. 93). Si la nouvelle ruralité naît des différences, ce processus se produit souvent par confrontations et heurts. Les tensions, alimentées par plusieurs facteurs de distanciation, représentent un prétexte pour réaffirmer les rapports de pouvoir entre les acteurs, tout en révélant le fonctionnement plus général de la société locale.

La confrontation des différences et les débats autour de la campagne incitent vraisemblablement un processus de démocratie participative dans lequel peuvent s'exprimer divers points de vue sur la configuration de la nouvelle ruralité. Ainsi se décèlent, dans les deux territoires étudiés, les manifestations d'une société civile qui s'organise dans le cadre de nouvelles formes de gouvernance. Avec le désengagement de l'État-providence et la décentralisation, une redéfinition de la façon d'exercer le pouvoir et de prendre des décisions s'y profile, impliquant tant la société civile que les décideurs politiques, le secteur privé et les organismes communautaires (Jean et Bisson, 2008; Simard et Chiasson, 2008; Tranda-Pittion, 2008).

Selon cette approche, le citoyen est partie prenante du pouvoir décisionnel et de l'action collective de son milieu. Cette société civile serait propulsée par la diversité des idées, des opinions et des aspirations face aux enjeux locaux, un processus qui s'accroît par la mobilité accrue d'individus aux horizons différenciés. En témoignent les multiples événements de concertation impliquant tant les décideurs que les citoyens et les entrepreneurs, voire les chercheurs universitaires (forums citoyens, réunions de concertation publique sur l'avenir des municipalités et des MRC, Journées de

la ruralité, etc.). Dans une logique à la fois constructiviste et démocratique, l'échange est inévitablement ce par quoi la ruralité de l'avenir se construira.

Qui plus est, la nouvelle ruralité prend racine dans le dialogue quotidien des ruraux auquel participent d'autres acteurs qui n'ont pas été pris en compte dans le cadre de cette recherche (décideurs, dirigeants d'organisme, entrepreneurs, citoyens, promoteurs immobiliers, etc.). Les débats récents et les négociations autour du développement de l'industrie récréotouristique, des éoliennes, des gaz de schistes, des pipelines, des mégaporcheres, des minicentrales hydroélectriques, du Plan Nord et, plus largement, des paysages et de la gestion de crises, comme celle de la Covid-19, en sont les ferments, malgré les ruptures qu'ils peuvent créer.

Non seulement ces différents acteurs participent à la nouvelle ruralité, mais d'autres éléments macroscopiques qui s'inscrivent dans un contexte d'incertitude le font aussi, par exemple les transformations de l'économie rurale (dont l'agriculture) et de l'économie mondiale, l'exploitation des ressources naturelles, les changements climatiques, les tendances sociétales dont la quête d'une meilleure qualité de vie, etc. Ainsi, au-delà de l'espace de rencontre, la nouvelle ruralité découle de processus plus larges émanant d'autres échelles, passant par la région, le pays, le continent et le monde.

Conclusion

En ce contexte où les campagnes sont de plus en plus convoitées, tant pour leurs ressources naturelles que pour leur aménité et la qualité de vie qu'on leur attribue, nous nous prêtons, pour terminer, à un exercice de prospection adoptant un regard inquisiteur quant à cette diversification actuelle et anticipée au cœur de la nouvelle ruralité. Dans quelle mesure les campagnes les plus prisées atteindront-elles un niveau de saturation de cette diversité et des débats qu'elle suscite? Au sein de cette « lutte des places » (Lussault, 2009), les campagnes deviendront-elles par ailleurs l'apanage d'une élite? La ruée des urbains (néo-ruraux, villégiateurs, résidents de locations touristiques ou autres), vers les campagnes en temps de confinement et de distanciation lors de la crise de la Covid-19 suscite aussi de tels questionnements, alors que l'espace physique acquiert une richesse inestimable, notamment en termes de refuge, de sécurité sanitaire et de qualité de vie.

Même si, par la force des choses, les ruraux de longue date et les nouveaux résidents cohabitent au quotidien dans un même milieu, tous n'ont peut-être pas la même capacité d'intervenir dans le débat participant à le construire. Sans tomber dans les clichés faciles, les premiers sont souvent moins scolarisés³ et peuvent se sentir moins sûrs d'eux dans l'arène publique. Ils ont aussi évolué, dans plusieurs milieux, dans une culture politique plus traditionnelle, voire « minimaliste », comme la qualifieraient Chiasson, Gauthier et Andrew (2011). Les seconds, particulièrement les nouveaux résidents de classe moyenne ou aisée, semblent avoir la prise de parole plus facile, mais ils doivent conjuguer leurs aspirations avec les structures déjà en place, dont certaines sont parfois claniques.

Dans l'ensemble, les ruraux sont conscients de ces clivages de classes apparents dans leur vie quotidienne. Par exemple, lors de la mobilisation autour d'un enjeu local nécessitant une expertise, certains néoruraux n'hésitent pas à faire intervenir leur réseau (avocats, comptables, artistes, etc.), ce qui peut être bénéfique pour certains individus, moins pour d'autres. Dans l'espace de rencontre, tous n'ont pas les mêmes forces, ni n'ont pas accès aux mêmes réseaux pour faire entendre leur cause. Les rapports de pouvoir et les inégalités, notamment liés aux classes sociales, marquent donc la société civile.

Si, dans les discours, une attitude d'ouverture est valorisée et propulsée vers l'avant, dans les faits, cela ne se passe pas sans difficulté et certains clivages sont difficiles à réconcilier, d'autant plus que les dynamiques locales diffèrent dans chaque milieu. Certains sont plus ouverts, d'autres moins. S'ils acceptent de s'ouvrir à la différence, les ruraux contemporains devront la reconnaître tant informellement dans les interactions quotidiennes qu'officiellement, notamment par l'entremise de politiques d'attraction, d'accueil et de rétention.

C'est avec ces conditions que se construira une nouvelle ruralité. Le défi réside dans le fait d'apprendre à vivre dans la diversité au quotidien; de savoir tirer profit de la cohabitation des usages et des individus ainsi que des débats qui en résultent dans l'espace de rencontre. Certains contextes d'échange favorisent ces conditions, comme l'espace associatif. C'est là que s'enracine un dialogue

entre des individus cherchant à se convaincre mutuellement des visées garantes d'un avenir pour leur milieu. Par les interactions vives et les compromis que la nouvelle ruralité suscite, cette dernière peut devenir alors un des leviers du développement territorial.

REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement les ruraux des MRC d'Arthabaska et de Brome-Missisquoi ayant accepté de contribuer à cette recherche en partageant leur expérience de la campagne. Cette recherche a bénéficié de l'appui financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

NOTES

- 1 Nous avons réalisé 71 entrevues qualitatives d'environ 90 minutes auprès de néoruraux (47) et de ruraux de longue date (24), auxquelles s'ajoutent plusieurs années d'observation participante.
- 2 Les sigles suivants sont privilégiés afin de simplifier la présentation des extraits d'entrevues : Arthabaska (AR); Brome-Missisquoi (BM); résident de longue date (LD) et nouveau résident (NÉO).
- 3 Encore aujourd'hui, le niveau de scolarité des ruraux est moins élevé qu'en milieu urbain, près de 29 % des ruraux ayant un niveau de scolarité inférieur à un diplôme d'études secondaires, contre 20 % des urbains. Ajoutons que la proportion des ruraux détenant un diplôme universitaire est deux fois moindre (10 %) que celle en milieu urbain (22 %) (Statistique Canada, recensement de 2011, cité dans Jean, Desrosiers et Dionne, 2014). Les données de l'Enquête sur la population active menée par Statistique Canada en 2018 laissent poindre une tendance similaire. Par exemple, au Québec, les régions administratives accueillant les principaux centres urbains (c.-à-d. Montréal, Capitale-Nationale, Laval, Outaouais et Montérégie) accusent de plus fortes proportions de population ayant obtenu un certificat, un diplôme ou un grade universitaire (Institut de la statistique du Québec, 2019, p. 23).

RÉFÉRENCES

- Barnes, J. T. (2003). Never mind the economy: Here's culture. Dans K. Anderson, M. Domosh, S. Pile et N. Thrift (dir.), *The handbook to cultural geography* (p. 89-97). Londres, R.-U.: SAGE.
- Brennan, M. K. et Cooper, A. C. (2008). Rural mountain natives, in-migrants, and the cultural divide. *The Social Science Journal*, 45(2), 279-295. <https://doi.org/10.1016/j.sosocij.2008.03.006>
- Chiasson, G., Gauthier, M. et Andrew, C. (2011). Les élections municipales de 2009 à Gatineau : quel modèle de démocratie urbaine? Dans S. Breux et L. Bherer (dir.), *Les élections municipales au Québec : enjeux et perspectives* (p. 265-287). Québec, QC : Presses de l'Université Laval.
- Cloke, P. et Johnston, R. (2005). Deconstructing human geography's binaries. Dans P. Cloke et R. Johnston (dir.), *Spaces of geographical thought: Deconstructing human geography's binaries* (p. 1-20). Thousand Oaks, CA: SAGE.
- Cloke, P. et Little, J. (dir.). (1997). *Contested countryside cultures: Otherness, marginalisation and rurality*. Londres, R.-U.: Routledge.
- Guimond, L. et Desmeules, A. (2019). Choosing the northern periphery: paradoxes in the ways of dwelling of new residents of Eastern Minganie (North Shore, Québec, Canada). *Population, Space and Place*, 25(6). DOI: <https://doi.org/10.1002/psp.2226>
- Guimond, L., Gilbert, A. et Simard, M. (2014). Faire sa place et être de la place : la rencontre timide des nouveaux ruraux et des populations plus anciennes au Québec. *Le Géographe canadien/The Canadian Geographer*, 58(1), 123-139. <https://doi.org/10.1111/j.1541-0064.2013.12051.x>
- Guimond, L. et Simard, M. (2011). Les néo-ruraux et les ruraux de longue date sont-ils si différents au Québec? Analyse de leur mobilité, sens des lieux et engagement. *Revue canadienne des sciences régionales*, 34(4), 151-163. Repéré www.cjrs-rcsr.org/v34/4/cjrs-rcsr-34-4-04guimond.pdf
- Institut de la statistique du Québec (2019). Panorama des régions du Québec. Édition 2019, Québec, QC: L'Institut, 162 p. Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/panorama-regions-2019.pdf>
- Jean, B. et Bisson, L. (2008). La gouvernance partenariale : un facteur déterminant du développement des communautés rurales. *Revue canadienne des sciences régionales*, XXXI(3), 539-560. Repéré à <http://cjrs-rcsr.org/archives/31-3/Jean-final2.pdf>
- Jean, B., Desrosiers, L. et Dionne, S. (2014). *Comprendre le Québec rural* (2^e éd.). Rimouski, QC : Chaire de recherche du Canada en développement rural, UQAR.
- Larsen, S. C., Sorenson, C., McDermott, D., Long, J. et Post, C. (2007). Place perception and social interaction on an exurban landscape in Central Colorado. *The Professional Geographer*, 59(4), 421-433. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9272.2007.00632.x>

-
- Lazzarotti, O. (2006). Habiter, aperçus d'une science géographique. *Cahiers de géographie du Québec*, 50(139), 85-102.
<https://doi.org/10.7202/012936ar>
- Lussault, M. (2009). *De la lutte des classes à la lutte des places*. Paris, France : Grasset.
- Matarrita-Cascante, D., Zunino, H. et Sagner-Tapia, J. (2017). Amenity/lifestyle migration in the Chilean Andes: Understanding the views of “the other” and its effects on integrated community development. *Sustainability*, 9(9), 1619.
<https://doi.org/10.3390/su9091619>
- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT). (2013). *Politique nationale de la ruralité 2014-2024*. Québec, QC : Gouvernement du Québec.
Repéré à http://belsp.uqtr.ca/696/1/MAMROT_2013_politique_nationale_ruralite%20C3%A9_2014-2024.pdf
- Perrier-Cornet, P. (2002). *À qui appartient l'espace rural? Enjeux publics et politiques*. La Tour-d'Aigues, France : Éditions de l'Aube/DATAR.
- Phillips, M. (2002). The production, symbolization and socialization of gentrification: Impressions from two Berkshire villages. *Transactions of the Institute of British Geographers*, 27(3), 282-308. <https://doi.org/10.1111/1475-5661.00056>
- Philo, C. (1992). Neglected rural geographies: A review. *Journal of Rural Studies*, 8(2) 193-207.
[https://doi.org/10.1016/0743-0167\(92\)90077-j](https://doi.org/10.1016/0743-0167(92)90077-j)
- Roy, L., Paquette, S. et Domon, G. (2008). More of the same : espaces verts, charme rustique et esprit de jardin dans le sud du Québec. Dans H. Rakoto Ramiarantsoa, B. Thibaud et D. Peyrusaubes (dir.), *Ruralités nord-suds : inégalités, conflits, innovations* (p. 311-326). Paris, France : L'Harmattan.
- Ruiz, J. et Domon, G. (2013). Les « communautés de relations au paysage », l'expérience socio-spatiale avec le territoire comme nouveau cadre pour l'analyse des populations rurales. *Géographie, Économie, Société*, 15(1-2), 139-160.
<https://doi.org/10.3166/ges.15.139-160>
- Simard, M. (2017). Environnement, conflits et tractations entre divers acteurs ruraux au Québec : une mobilisation inégale du capital environnemental? *Normis*, 243(2), 111-126. Repéré à www.caim.info/revue-noroi-2017-2-page-111.htm
- Simard, M. et Chiasson, G. (2008). La gouvernance territoriale : un nouveau regard sur le développement. *Revue canadienne des sciences régionales*, XXXI(3), 455-470. Repéré à www.cjrs-rcsr.org/archives/31-3/Intro-FR-final2.pdf
- Simard, M. et Guimond, L. (2012). Que penser de l'embourgeoisement rural au Québec? Visions différenciées d'acteurs locaux. *Recherches sociographiques*, LIII(3), 527-553. <https://doi.org/10.7202/1013408ar>
- Simard, M. et Guimond, L. (2013). Des « étrangers » parmi nous? Représentations et pratiques de divers acteurs ruraux quant à l'installation de nouvelles populations dans les campagnes au Québec. *Géographie, Économie, Société*, 15(1-2), 25-46.
<https://doi.org/10.3166/ges.15.25-46>
- Simard, M., Guimond, L. et Vézina, J. (2018). Alliances et tensions entre néoruraux et décideurs locaux dans le Québec rural. *Revue Gouvernance*, 15(2), 50-85. <https://doi.org/10.7202/1058088ar>
- Smith, M. D. et Krannich, R. S. (2000). “Culture clash” revisited: Newcomer and longer-term residents’ attitudes toward land use, development, and environmental issues in rural communities in the Rocky Mountain west. *Rural Sociology*, 65, 396-421.
<https://doi.org/10.1111/j.1549-0831.2000.tb00036.x>
- Smith, D. P. et Phillips, D. A. (2001). Socio-cultural representations of greentrified Pennine rurality. *Journal of Rural Studies*, 17, 457-469.
[https://doi.org/10.1016/S0743-0167\(01\)00014-6](https://doi.org/10.1016/S0743-0167(01)00014-6)
- Soja, E. W. (1999). Thirdspace: Expanding the scope of the geographical imagination. Dans D. Massey, J. Allen et P. Sarre (dir.), *Human geography today* (p. 260-278). Cambridge, R.-U. : Polity Press.
- Soja, E. W. et Hooper, B. (1993). The spaces that difference makes: Some notes on the geographical margins of the new cultural politics. Dans M. Keith et S. Piles (dir.), *Place and the politics of identity* (p. 183-205). Londres, R.-U. et New York, NY : Routledge.
- Solidarité rurale du Québec (2009, 27 mars). *Le monde rural : convoité par près de 700 000 urbains* [Communiqué de presse].
- Tranda-Pittion, M. (2008). Gouvernance(s) territoriale(s) : quelques points de repère théoriques et méthodologiques. Dans L. M. Weber, C. Deschenaux et M. Tranda-Pitton (dir.), *Campagne-ville : le pas de deux – Enjeux et opportunités des recompositions territoriales* (p. 295-303). Lausanne, Suisse : Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Urbain, J.-D. (2002). *Paradis verts : désirs de campagne et passions résidentielles*. Paris, France : Payot.

Valentine, G. (2008). Living with difference: Reflections on geographies of encounter. *Progress in Human Geography*, 32(3), 323-337.
<https://doi.org/10.1177/0309133308089372>

Whatmore, S. (1999). Hybrid geographies: Rethinking the “human” in human geography. Dans D. Massey, J. Allen et P. Sarre (dir.), *Human geography today* (p. 22-39). Cambridge, R.-U. : Polity Press.



MAÎTRISE

EN GESTION DE PROJET (MGP)

La maîtrise en gestion de projet est offerte sous deux profils. Le profil professionnel vise la formation de gestionnaires 3P dotés d'une vision stratégique et intégrée du domaine, aptes à gérer des projets, programmes et portefeuilles, de leur conception jusqu'à l'obtention des bénéfices. Le profil avec mémoire vise à former des chercheurs qui ont les compétences de réaliser l'analyse rigoureuse de problématiques complexes et d'élaborer des solutions spécifiques à leur secteur d'expertise.

programmes.uqac.ca/3249

programmes.uqac.ca/3153

UQAC

Le coworking en région au Québec : une innovation territoriale et entrepreneuriale contribuant au développement local?

Diane-Gabrielle Tremblay^a, Erwan Vaineau^b

RÉSUMÉ. Les espaces de coworking sont apparus d'abord dans les grandes métropoles du monde, mais se sont aussi multipliés en région. Ils visent l'échange de connaissances, la collaboration, le réseautage et l'innovation territoriale. Alors que ces espaces ont fait l'objet d'études dans les espaces métropolitains, ils ont été très peu étudiés en région. Nous avons donc mené une recherche dans des espaces de coworking en région au Québec. Nous avons pu constater que ces espaces visent souvent les mêmes objectifs de collaboration et de réseautage, mais qu'ils s'en distinguent aussi en région : les coworkers sont un peu plus âgés en moyenne et ont souvent une orientation plus entrepreneuriale, bien qu'ils soient aussi souvent travailleurs autonomes. Les espaces sont moins nombreux en région et moins axés sur les services d'animation ou la différenciation par la décoration ou l'ambiance. Les coworkers en région se préoccupent davantage de la dimension entrepreneuriale et gestionnaire, de services d'affaires et aussi de leur contribution au développement territorial local.

ABSTRACT. *Coworking spaces first appeared in large metropolitan cities across the globe and have multiplied in various regions since. They are centered on knowledge exchanges, collaboration, networking and territorial innovation. While the large metropolitan spaces have been well studied, they have not been studied in regional and smaller places. We thus decided to research coworking spaces in small Québec cities or regions. We observed that while these spaces usually have the same objectives of cooperation and networking, they also present differences. Coworkers are usually a bit older and more often have an entrepreneurial disposition, even if they are also self-employed. Coworking spaces are less numerous in regions and small cities, and less centered on differentiation by the decoration or ambience, or animation services. Coworkers in regional places are more preoccupied with the entrepreneurial and management support, business services, and sometimes also with their contribution to local territorial development.*

Introduction et revue des écrits

Connu aussi sous les appellations de cotravail, espace de travail partagé ou tiers-lieu, quoique ce dernier terme soit plus général, le coworking constitue une pratique qui s'inscrit dans le modèle de l'économie collaborative. Façonné en premier lieu par des pirates informatiques (hackers) de la Silicon Valley pour plus facilement échanger des données et du savoir-faire informatiques, l'espace de travail partagé s'est propagé dès les années 1990 essentiellement aux travailleurs autonomes, pour finalement prendre son plein essor dans les années

2000, dans le contexte du développement plus global des tiers-lieux (Brown, 2017; Oldenburg, 2000, 1999, 1989). Le premier espace de coworking¹ est apparu au Québec en 2008 dans le Mile End, à Montréal (Scaillerez et Tremblay, 2019).

Le coworking est typiquement un espace ouvert ou semi-ouvert pouvant posséder quelques bureaux fermés, mais qui a pour but de permettre à des personnes d'horizons plus ou moins divers de socialiser, de travailler et de collaborer ensemble dans un cadre propice au travail mais confortable, et ce, sans faire partie de la même entreprise. Ces espaces sont souvent gérés par un propriétaire ou

^a Ph. D., professeure titulaire, École des sciences de l'administration, Université TÉLUQ et directrice centre ARUC sur la gestion des âges et des temps sociaux

^b Assistant de recherche, Université TÉLUQ, doctorant en sciences, technologies et sociétés, Université du Québec à Montréal

gestionnaire, qui meuble son espace avec du mobilier professionnel, mais aussi des canapés, des fauteuils, des salles de jeux et même un bar et une cuisinette pour permettre une restauration des coworkers. L'accès à Internet est évidemment une norme dans ces endroits, qui fournissent aussi souvent d'autres équipements professionnels, comme des imprimantes, photocopieurs, etc. (Capdevila, 2014, 2013; Fabbri, 2016; Fabbri et Charue-Duboc, 2016; Scaillez et Tremblay, 2016a, 2016b).

Les coworkers sont des locataires qui peuvent venir dans l'espace spontanément, pour une journée, ou qui possèdent un forfait pour plusieurs semaines ou plusieurs mois, afin d'avoir une adresse professionnelle sans avoir l'obligation de payer un loyer à long terme, ni d'occuper un espace isolé. Plusieurs recherchent une « communauté de travail » (Garrett, Spreitzer et Bacevice, 2017) pour échanger et développer leurs réseaux, leur créativité, leur capacité d'innovation et leur activité professionnelle. Ce sont ces derniers éléments qui font qu'ils s'inscrivent dans de nouvelles formes d'innovation territoriale.

Les espaces de coworking peuvent présenter certaines originalités pour attirer les locataires. Par exemple, certains se démarquent en investissant dans un cadre atypique, original ou coloré. D'autres proposent des formations, notamment sur la créativité, l'innovation et l'entreprenariat (Dossou-Yovo, Scaillez et Tremblay, 2019; Fabbri, 2015; Fabbri et Charue-Duboc, 2013). D'autres enfin organisent des événements pour renforcer les liens entre coworkers et avec l'espace collaboratif, et pour favoriser la créativité et l'innovation (Capdevila, 2014a, 2014b, 2013; Fabbri, 2016; Fabbri et Charue-Duboc, 2016; Liefoghe, 2016). Certaines commodités peuvent également être offertes (p. ex., douches, stationnement), mais, globalement, les espaces présentent plus ou moins les mêmes caractéristiques, à savoir un cadre de travail agréable ainsi qu'une offre de services dans un tiers-lieu, c'est-à-dire ni la maison ni l'entreprise (Oldenburg, 2000, 1999, 1989).

Les espaces de coworking, qui se sont d'abord et principalement établis dans les métropoles, ont fait l'objet d'un certain nombre de recherches, car ils y sont souvent assez nombreux (Capdevila, 2014; Krauss et Tremblay, 2019). Cependant, des espaces existent également en région et leurs caractéristiques sont nettement moins connues. Sont-ils

semblables à ceux en métropole? Offrent-ils les mêmes services? Accueillent-ils les mêmes populations? Font-ils face à des enjeux semblables ou différents? Le modèle urbain est-il reproductible en région (Smits, 2015) pour contribuer à l'innovation territoriale hors des grands centres? Nous avons voulu répondre à ces questions et avons posé l'hypothèse selon laquelle il y aurait des différences sur le plan des services offerts et du profil des utilisateurs, mais que ces espaces contribuent tout autant à l'innovation territoriale. Nous présentons d'abord notre méthode de recherche, puis nos résultats.

1. Méthodologie

Notre recherche a été réalisée afin de mieux connaître le profil des utilisateurs et les espaces de coworking en région au Québec, de les comparer avec ce que nous savons des espaces métropolitains et de voir comment ils contribuent à l'innovation territoriale. Cependant, étant donné la taille de la province et les limites de temps et de budget, nous avons dû nous concentrer sur des régions relativement proches de Montréal : l'Estrie, la Montérégie et les Laurentides. La recherche est de nature qualitative et repose sur des entrevues avec les créateurs et les utilisateurs des espaces menées entre avril et septembre 2019.

Sur un total de 17 espaces listés a priori comme potentiellement intéressants pour la recherche, 3 se sont révélés inexistantes ou introuvables, 3 autres se sont révélés injoignables, 1 a signifié son refus et 3 ont fermé ou se sont transformés en quelque chose qu'ils ne définissent plus comme un espace de coworking. Parmi les 7 espaces qui ont pu faire l'objet de la recherche, 4 ont aussi pu faire l'objet de visites sur place.

Au total, 20 personnes ont pu être interviewées, incluant les gestionnaires des trois espaces ayant abandonné le coworking, afin d'analyser les raisons des potentiels échecs, ce qui est intéressant puisqu'il est rare qu'on ait accès à de telles informations. Les personnes interviewées l'ont été sur le principe du volontariat et ont toutes signé à cet égard un formulaire de consentement.

Les entrevues se sont réalisées sur place lorsque cela était possible, mais elles ont parfois dû se faire à distance (par Skype ou par téléphone) en raison de la disponibilité limitée des coworkers, notamment imputable au fait qu'ils ne sont pas tous présents à temps plein dans ces espaces. Les entrevues ont été

de nature semi-dirigée et fondées sur une grille d'entretien prédéfinie. Elles ont été retranscrites et analysées au moyen d'une grille thématique fondée sur la grille d'entretien. Elles sont d'une durée variant entre 45 minutes et 1 h 30.

2. Résultats

Il n'existe pas réellement de description standard d'un espace de coworking en métropole. Ces espaces en milieu urbain sont très riches en nombre et en variété, certains favorisant une utilisation plus assidue de l'espace avec des locataires réguliers (mensuels ou annuels), d'autres une occupation plus spontanée de l'espace, ce qui peut attirer des étudiants ou des personnes de passage.

En raison des enjeux de rentabilité, plusieurs espaces souhaitent développer une utilisation à long terme et préfèrent créer une ambiance et un réseau qui soient bien identifiables avec des entrepreneurs fidèles et réguliers, mais cela n'est pas toujours possible. Même lorsqu'ils sont présents à long terme, plusieurs locataires fréquentent les lieux deux, trois ou quatre jours par semaine (Scaillerez et Tremblay, 2019, 2017, 2016a,b,c).

À Montréal, on note que plusieurs espaces se situent le long de la ligne orange du métro, de sorte qu'on peut dire que ce facteur de proximité au transport en commun contribue à la localisation des espaces. C'est sans compter que cette ligne de métro traverse des quartiers plutôt centraux et populaires auprès des jeunes et des travailleurs autonomes, dont le Plateau-Mont-Royal et Rosemont-La Petite-Patrie (Ananian, Paulhiac, Lachapelle et Parent-Frenette, 2018; Scaillerez et Tremblay, 2019). Cela se situe en quelque sorte dans le contexte de nouvelles modalités de travail (Tremblay et Soussi, 2020 ; Tremblay, 2020).

Qu'en est-il du coworking en région? Deux facteurs principaux seront analysés avec leurs différentes composantes afin de voir comment ils contribuent au dynamisme et à l'innovation territoriale, et de les comparer aux espaces en région métropolitaine (soit la région de Montréal, qui nous est plus familière et où l'on retrouve le plus grand nombre d'espaces au Québec). Ces deux facteurs principaux sont, d'une part, le profil des utilisateurs des espaces de coworking et, d'autre part, le profil de ces espaces et leurs services.

2.1 Profil des utilisateurs

Commençons par analyser le profil des coworkers. Que ressort-il de l'étude de leur mode de vie, de leur profession et de leurs préoccupations et préférences relatives à l'espace de coworking? Peut-on établir un profil sociologique du coworker en région, ce qui pourrait permettre d'expliquer leur participation à cette forme d'innovation territoriale?

Âge, genre et ancienneté

La moitié des coworkers interrogés ont entre 35 et 45 ans; par contre, les âges s'étendent de 22 à 52 ans. En région, les coworkers sont donc en moyenne plus âgés qu'en région métropolitaine (Scaillerez et Tremblay, 2019). Les répondants ont presque tous un conjoint et des enfants; seuls deux n'en ont pas. Il ne semble pas y avoir de déséquilibre très important dans la présence homme-femme, quoique les hommes soient un peu plus nombreux dans l'échantillon étudié : 45 % sont des femmes et 55 % sont des hommes. Les répondants ont moins de 5 ans d'ancienneté dans l'espace.

Langue de travail

La langue majoritaire des échanges est le français, et de loin, même si des anglophones sont présents ici et là, notamment en Estrie. Cela constitue une petite différence avec la métropole, car on y trouve encore plus de langues, même si le français est également majoritaire, mais cela ne semble pas avoir une incidence particulière sur les activités des espaces.

Origine socioprofessionnelle

L'origine socioprofessionnelle est la première des composantes ayant attiré notre attention. Il n'y a en effet presque exclusivement, dans chaque espace visité, que des travailleurs autonomes et de petits entrepreneurs, donc des travailleurs « seuls » sans collaborateurs directs et qui ont généralement créé leur entreprise depuis moins de 10 ans. Les coworkers ont toutefois souvent une certaine expérience professionnelle, certains ayant même plus de 20 ans d'expérience. Ils ont simplement évolué, ayant parfois changé de statut d'emploi (passant de salarié à travailleur autonome), et sont souvent portés par un projet entrepreneurial innovant. Globalement, ils sont dans l'espace actuel depuis au maximum 5 ans pour les plus anciens et quelques mois pour les plus nouveaux.

Il y a très peu d'artistes (aucun ne s'est retrouvé dans l'échantillon interrogé), très peu de personnes (n=2) rattachées à une entreprise extérieure qui préféreraient investir un espace plutôt que leur bureau et nous n'avons rencontré aucun étudiant dans ces espaces en région. Les gestionnaires nous ont confirmé que les artistes, étudiants et salariés ne constituent pas leur bassin d'utilisateurs, contrairement à ce qu'on observe souvent en espace métropolitain. Ce sont plutôt bien davantage les petits entrepreneurs qui y sont présents.

Les coworkers interrogés ont des métiers différents, allant de chercheurs à graphistes, en passant par commerçants, écrivains ou même voyants. À l'instar de ce qu'on observe en milieu urbain, à Montréal en particulier (Scaillerez et Tremblay, 2019), les métiers du numérique et du multimédia semblent plus représentés (p. ex., graphistes ou consultants web), soit des métiers créatifs et innovants. Toutefois, on trouve aussi des métiers connexes à l'administration (p. ex., comptables ou travailleurs en marketing). Près de la moitié (45 %) des personnes de notre échantillon occupent un métier du numérique, gestionnaires inclus. Si l'on retire les gestionnaires, le taux de métiers du multimédia monte à 64 %.

Mobilité géographique et virtuelle

La grande majorité des répondants habitent la localité même de l'espace ou une localité relativement proche, à moins de 20 minutes en voiture. Peu proviennent de la métropole et ceux qui marchent, utilisent un vélo ou les transports en commun pour se déplacer sont encore moins nombreux. On trouve ici une autre différence avec les urbains. Alors que ces derniers vont souvent travailler dans les espaces de coworking en métro ou en vélo, les gens en région utilisent généralement la voiture, et occasionnellement le vélo pour un petit nombre d'entre eux. Par contre, certains répondants indiquent que certains clients viennent les rencontrer de Montréal en voiture, mais ils font plus souvent des visioconférences avec leurs clients montréalais.

La distance du domicile est de 15 minutes ou moins pour 70 % des répondants, entre 15 et 30 minutes pour 10 % d'entre eux et à plus de 30 minutes de transport pour 20 % d'entre eux. Ce déplacement se fait généralement en voiture; seulement 10 % des répondants se déplacent à pied. L'usage de la voiture est donc nettement plus fréquent en région qu'à

Montréal ou à Québec, où le transport en commun et le vélo sont plus utilisés. La voiture est jugée essentielle en région et chaque foyer en possède au moins une, souvent 2, rarement davantage toutefois.

Lorsqu'il y a deux espaces de cotravail à proximité, les types de fonctionnement et les cadres sont très différents. Toutefois, d'une manière générale, les répondants choisissent la proximité. Lorsque leur entreprise devient trop importante, ils créent directement leur enseigne. Il existe malgré tout quelques exceptions où certains répondants sont un peu plus distants géographiquement : notamment lorsque l'espace est dans une très petite municipalité à la campagne et que la personne habite dans la région rurale environnant la petite ville.

Souvent également, les répondants présentent une histoire avec la région qu'ils habitent ou encore de la famille y est présente. Toutefois, il existe un nombre non négligeable de personnes venant d'ailleurs ou de la métropole, ou encore ayant une origine étrangère (en majorité des Européens francophones).

Rapport à l'informatique

Sur le plan du rapport à l'informatique et aux télécommunications, les coworkers sont très connectés. Ils utilisent des applications de visioconférence comme Skype et Zoom et leur téléphone intelligent pour des appels d'affaires.

Fréquence et motifs d'utilisation

Pour ce qui est de l'utilisation des espaces en soi, les coworkers les utilisent environ 3-4 jours par semaine. Les raisons évoquées pour cette utilisation apparemment faible sont le besoin d'avoir un pied sur le terrain pour un certain nombre d'entrepreneurs, pour rencontrer des clients, ou pour développer leur produit. Notons que certains répondants souhaitent aussi parfois travailler à domicile 1-2 jours par semaine, mais la plupart viennent dans cet espace pour éviter d'être un travailleur autonome isolé ou de faire du télétravail à domicile (Scaillerez et Tremblay, 2016c). La variabilité est toutefois très large : certains utilisent les espaces par cycle, d'autres fréquentent quotidiennement l'établissement.

Très nombreux sont les répondants qui se sont orientés vers le coworking pour des raisons d'ambiance et d'ergonomie : le domicile des petits entrepreneurs est rarement adapté, car ils le jugent

comme une source de distractions importantes. Au contraire, les espaces collaboratifs peuvent apporter des échanges, une source d'épanouissement et de nouvelles idées grâce aux nombreuses interactions recherchées. Dans répondeurs indiquent que ces espaces de cotravail apportent un cadre sérieux et tranquille, approprié au travail et éventuellement à l'accueil de clients.

Étrangement, les conditions financières ne ressortent pas tellement lorsqu'il s'agit d'évoquer les critères pour choisir le coworking, même si elles conditionnent en partie les choix des individus. Un gestionnaire d'espace indique pourtant qu'il a réduit la taille des bureaux fermés afin de réduire les coûts et de faciliter l'accès à la location pour les petits entrepreneurs en région. Il indique qu'avec les espaces de réunion partagés, cela constitue un avantage concurrentiel pour lui, en comparaison des espaces plus traditionnels dans les centres d'affaires ou immeubles locatifs de cette petite ville. Par contre, certains répondeurs soulignent que le tarif (pourtant raisonnable par rapport au prix du marché) semble plus un frein qu'un atout. La comparaison est souvent faite entre ce qu'ils ont chez eux ou dans un café et dans l'espace de coworking, et non entre l'espace et une location de bureau traditionnel. Il semble donc que le choix se fasse davantage entre travailler chez soi ou dans un espace de coworking, et non entre un bureau traditionnel et le coworking.

Autre fait étonnant, certains répondeurs avouent préférer continuer leur activité sans chercher à trop la développer, précisément parce qu'un tel développement les forcerait à sortir de l'ambiance de l'espace de coworking et de l'accès à tous ses avantages (collaboration, entraide, interactions sociales, etc.) pour louer un local traditionnel. On ne semble pas non plus tellement chercher à accroître l'innovation par les échanges, quoique cela soit souvent un objectif ailleurs (Tremblay et Scaillerez, 2020).

On peut également souligner que tous les espaces ne semblent pas réussir pour les mêmes raisons. Certains usagers mentionnent comme motivation le fait qu'il y ait une ambiance vivante et interactive, source possible d'innovation et de créativité dans leur activité; certains voyant même cela comme une condition sine qua none. D'autres sont plus concentrés sur de bonnes conditions physiques de

travail, à moindre coût. D'autres enfin parlent uniquement d'intérêts professionnels par le réseautage que permettrait l'espace.

Usagers urbains et usagers en région

Nous pouvons conclure que certains éléments du profil des coworkers s'apparentent à celui observé à Montréal et dans d'autres villes plus grandes (Scaillerez et Tremblay, 2019), notamment du point de vue des métiers représentés (multimédia et web) et des motifs de présence (échanges et interactions). Par contre, il y a nettement plus de répondeurs ayant un profil d'entrepreneur, même si la majorité sont tout de même des travailleurs autonomes. Ils s'identifient davantage à l'entrepreneuriat et à l'innovation que dans la métropole, où la plupart se voient clairement comme des travailleurs autonomes, sans ambition véritablement « entrepreneuriale » (Scaillerez et Tremblay, 2019). Cette dimension entrepreneuriale affirmée peut certes contribuer à l'innovation territoriale, et certains responsables d'espace mettent cet aspect de l'avant comme contribution des espaces de coworking en région. Les travailleurs en région sont en moyenne un peu plus âgés et utilisent majoritairement la voiture pour se rendre à l'espace de coworking, alors que le transport collectif est plus utilisé dans la métropole.

2.2 Profil des espaces de coworking

Choix de l'espace

Le coworking en région n'échappe pas à la réalité urbaine : il s'agit toujours de louer un emplacement défini pour travailler, dans un bâtiment qui convient au coworker, avec un certain nombre de services. Le choix de l'espace collaboratif comme tel est relativement simple puisqu'il y a rarement plus d'un espace collaboratif par ville en région. Dans la métropole montréalaise, les utilisateurs ont plus de choix et choisissent un emplacement particulier, selon un thème, une orientation (économie sociale, culture, etc.) ou un métier particulier.

Les coworkers recherchent avant tout la proximité de leur domicile et, de ce fait, ils n'ont pas beaucoup d'options puisqu'on ne trouve pas d'espaces dans toutes les villes régionales, et encore moins plusieurs dans une même ville. Si les coworkers urbains recherchent souvent aussi la proximité, ils cherchent plus souvent une certaine ambiance ou une orientation, par exemple l'économie sociale, le

regroupement de travailleurs en multimédia, en culture ou autre (Scaillerez et Tremblay, 2019). Ainsi, ils peuvent accepter de faire quelques stations de métro ou un plus long trajet en vélo pour trouver ce cadre de travail qui leur convient mieux.

Environnement et voisinage

Pour ce qui est de l'environnement, les espaces de coworking à l'étude ont tous la particularité d'être relativement éloignés de la métropole la plus proche, à savoir Montréal (40 km pour les plus proches et 180 km pour les plus loin), mais ils ont d'autres caractéristiques communes. Majoritairement, les espaces étudiés sont localisés dans une ville, et non dans un environnement rural, et généralement plutôt dans le centre qu'en périphérie.

En même temps, nous notons qu'il y a en général un seul espace par ville – deux au mieux – et que l'éloignement entre les espaces disponibles en région est relativement important, car tous sont plutôt isolés les uns des autres. Il y a donc une certaine rareté des espaces de coworking en région.

Leur implantation se fait également souvent dans un bâtiment occupé par d'autres entreprises ou institutions et rarement dans un bâtiment indépendant, bien que ce soit parfois le cas aussi. L'âge de chaque espace (et non des bâtiments) est quant à lui inférieur à 10 ans, et même souvent inférieur à 5 ans, ce qui dénote un attrait récent du coworking en région et une mode relativement récente, alors que la tendance est présente en métropole depuis plus longtemps (Scaillerez et Tremblay, 2019).

À noter que l'implantation des espaces au sein d'un bâtiment déjà investi par d'autres n'est pas toujours anodin lorsqu'il s'agit de liens avec le territoire, car il existe parfois des relations entre les différents locataires, par exemple le centre local de développement (CLD), la chambre de commerce ou la ville. Quelques-uns y sont directement affiliés, tandis que d'autres sont une activité parallèle des propriétaires. La majorité des espaces de coworking à l'étude s'assurent de maintenir de bonnes relations et tentent de développer des échanges avec leurs voisins. Dans un cas, il s'agit d'une ancienne usine rénovée et regroupant un ensemble de petites entreprises.

Sur le plan physique, le niveau de confort de chaque espace visité correspond également à des normes

ergonomiques : la luminosité y est abondante mais pas éblouissante, le mobilier est récent et adapté au travail de bureau; une ambiance studieuse et chaleureuse se dégage dans une bonne partie d'entre eux, sans problème de bruit ni de température. L'air circule aussi très bien et se renouvelle suffisamment, même en temps d'hiver glacial.

Il existe néanmoins quelques exceptions où les lieux ne sont pas particulièrement agréables, les propriétaires ayant fait peu d'efforts en ce sens, sans doute parce qu'il y a peu ou pas du tout de concurrence dans la ville ou la région. Par contre, ces espaces peuvent avoir du mal à attirer des coworkers, malgré leurs services, car les personnes n'y trouvent pas une amélioration de l'image de leur entreprise ou de leur activité de travail autonome.

Rayonnement

Les relations avec le voisinage sont généralement bonnes, mais, d'une manière générale, il y a peu de liens avec le voisinage, alors que cela pourrait peut-être contribuer à faire mieux connaître la pratique du coworking. Étonnamment, les espaces ne semblent pas tous aussi bien ancrés dans leur territoire qu'ils pourraient l'être; en effet, le coworking semble méconnu comme concept et, du coup, il fait parfois l'objet de curiosité en région, et davantage en contexte rural. D'ailleurs, l'aide financière et la publicité qui pourraient soutenir de telles structures sont généralement inexistantes, contrairement à ce qu'on observe en France, notamment. On pourrait imaginer que cela pourrait changer au fil des ans, mais, pour le moment, les échanges avec les instances municipales ou de développement territorial ne sont pas si fréquentes. Le réseau professionnel des gestionnaires et des coworkers reste donc un élément central pour attirer, par le-bouche-à-oreille, les personnes souhaitant un cadre professionnel en dehors de leur domicile.

Il ressort que chaque espace de co-travail possède des facteurs d'attraction différents. Les espaces semblent faire face aux mêmes enjeux concernant l'attraction de coworkers et, parfois, à une certaine difficulté à faire connaître la particularité de leur offre de services dans la ville ou la région.

Services et commodités

Sur le plan des services et commodités, les espaces de coworking présentent quelques similitudes : un

espace de travail bien sûr, la possibilité de se restaurer et de se faire un café, un accès à Internet, un stationnement et la possibilité de s'isoler pour travailler (p. ex., une salle pour téléphoner ou une salle de réunion).

La présence d'un animateur qui propose des formations ou des activités pour favoriser l'épanouissement personnel et professionnel n'est pas très fréquente. Parfois, ce sont les coworkers eux-mêmes qui proposent de telles activités, voire qui participent à la propreté et à la convivialité de l'espace.

Collaborations et réseautage

La majorité des espaces à l'étude sont des espaces ouverts où une communication est largement possible et favorisée entre les divers coworkers, mais quelques espaces s'orientent ou se sont déjà orientés (soit les trois qui ne s'identifient plus comme coworking) vers des bureaux fermés, à la demande de petits entrepreneurs notamment.

En effet, dans quelques espaces étudiés, l'accent n'est pas mis sur la collaboration puisque les demandes professionnelles dans certaines localités sont plus axées sur la location de bureaux fermés. Ainsi, plusieurs espaces semblent favoriser l'offre de tels bureaux fermés, qui vont un peu à l'encontre de l'approche initiale des espaces de coworking, qui visaient la collaboration, les échanges et le réseautage visant l'innovation.

Un des sites visités ressemble trait pour trait à un établissement de location de bureaux traditionnel, bien qu'il se présente en tant qu'espace de coworking. La majorité de ses postes de travail se trouvent dans des salles fermées, même s'il existe un espace café-bar et d'autres espaces communs et que les murs sont essentiellement en verre. Les interactions dans ces espaces sont peu nombreuses lorsqu'il s'agit de collaborations transversales ou de simples services, mais la proximité des bureaux semble malgré tout créer une forme de partage qu'on peut retrouver dans les espaces collaboratifs standards. Un autre espace à l'étude est par contre entièrement ouvert et met l'accent sur les échanges, le réseautage et le développement ou l'innovation territoriale.

De manière générale, le partage d'information ou de connaissances se réalise davantage lors de soirées organisées ou des repas, même s'ils ne sont pas si

fréquents, sinon moins fréquents qu'en espace métropolitain. En effet, en région, il semble que les espaces soient rarement tous occupés en même temps et qu'il y ait relativement peu de dynamique collective, sauf dans un cas, où les animateurs organisent régulièrement des activités de formation et parfois aussi des activités sociales. Dans d'autres cas, c'est plus occasionnel. Le maître mot de ces espaces avec bureaux fermés semble être le travail : les personnes recherchent davantage une ambiance studieuse et calme, hors du foyer, que du réseautage et des échanges de connaissances. Le réseautage est même parfois perçu pour certains comme une forme de concurrence possible, alors que, pour d'autres, c'est un moyen d'entraide et d'échanges de bons procédés ou de connaissances et informations.

Facteurs d'échec

Lorsqu'on analyse les trois espaces s'étant retirés officiellement du concept de coworking, les responsables évoquent une inadaptation de l'offre à la demande locale. Les raisons plus précises sont « un concept trop novateur », « pas d'ancrage ou d'appropriation locale suffisante de l'espace par la communauté », « le conservatisme et le manque d'esprit start-up » et « la frilosité typiquement locale d'investir dans des grands projets ». Une directrice a déclaré qu'il ne « faudrait pas viser trop grand » en parlant des ambitions de la localité, et ce, même lorsque des fonds sont disponibles.

Le faible volume de petits entrepreneurs dans la région a aussi été un point soulevé. La distance pouvant être très importante entre les coworkers potentiellement intéressés et l'espace, peu seraient alors enclins à se déplacer dans ces espaces. Cela renforce l'idée d'un besoin de proximité pour se rendre au travail ou à l'espace de coworking.

Un des espaces a connu toutefois une situation un peu différente des deux autres, car la cause de son échec semble surtout due aux nombreux désagréments techniques vécus dans la location des biens immobiliers, à une certaine forme d'incompréhension et à des difficultés avec les propriétaires pour régler les différents problèmes, ainsi qu'à plusieurs déménagements successifs de l'espace.

3. Discussion

Les études sur les espaces collaboratifs traitent plus souvent du coworking en métropole. L'accent y est

mis surtout sur une grande diversité des types d'espaces ainsi que des profils d'utilisateurs de ces espaces, malgré la dominance de certains métiers (multimédia, web, etc.). La diversité des profils et les échanges sont vus comme sources de créativité et d'innovation dans le territoire, quartier ou région (Krauss et Tremblay, 2019). Les transports en commun en métropole et le lien avec l'implantation sur le territoire ou le quartier sont également un point important pour apporter de la vitalité aux différents responsables se lançant dans l'aventure du coworking. Qu'en est-il des espaces en région : existe-t-il des différences significatives? Les problématiques sont-elles les mêmes ou identiques? Nous allons maintenant reprendre ces questions.

3.1 Comparatif et interprétation des profils utilisateurs

Tout comme nous le verrons pour les espaces, le profil des utilisateurs varie. On note que la diversité des profils est plus grande en métropole qu'en région. Si certains espaces regroupent des gens en technologies numériques, ce profil n'est pas aussi important qu'en métropole. Ces travailleurs s'y retrouvent, mais ils ne se retrouvent pas en exclusivité dans un espace et, surtout, ils sont moins nombreux dans chaque espace.

Aussi, les étudiants sont plus présents en métropole, mais ils sont rarement dominants ou même présents dans les espaces de coworking en région. Ainsi, s'il n'est pas rare d'apercevoir des étudiants dans des espaces de coworking à Montréal (et il y a même des espaces spécialisés pour les recevoir et les soutenir dans leur projet d'études), en région ils sont très peu visibles, justement parce qu'ils ont vraisemblablement quitté pour une ville plus grande. Il peut exister toutefois quelques exceptions, soit parce qu'il existe une université dans la ville (Sherbrooke, mais ce n'est pas une si petite ville), soit parce qu'une école entrepreneuriale est affiliée à l'espace. Dans le cadre de l'étude et de manière générale, les jeunes sont moins présents dans ces espaces en région. On pourrait toutefois voir apparaître ce genre d'espace dans quelques villes universitaires où le réseau des universités du Québec est présent (Rimouski, Saguenay, Trois-Rivières, Outaouais, Abitibi par exemple), car un espace de coworking a été créé à l'Université Saint-Paul, à Ottawa.

En fait, bien souvent, les espaces de coworking en région misent sur des locataires pouvant s'inscrire dans la structure dans la durée, précisément car les candidats au coworking ne sont pas nombreux et que cela demande un investissement, notamment en matière d'aménagement de l'espace. Or, laisser de la place pour des étudiants ou des personnes de passage qui ne viendraient que spontanément ou qu'à certaines périodes, cela n'est pas viable financièrement, déjà que ça ne l'est pas toujours même en métropole... En conséquence, les espaces de coworking en région réunissent surtout des semblables, en général de petits entrepreneurs vivant dans la même ville, souhaitant un espace « professionnel » et présentant un besoin de stabilité de localisation dans le temps. Cela augmente de fait l'âge moyen des coworkers, qui atteint la quarantaine en région, alors que le profil est plus jeune dans les plus grandes villes (Montréal et Québec surtout). Cela diminue aussi l'éventail des métiers présents, là où la métropole est plus jeune et plus diversifiée.

Nos observations soulèvent également la question des transports et de l'implantation des espaces sur le territoire. De manière générale, on peut dire que les profils en métropole sont souvent plus jeunes, plus mobiles et plus sensibles à l'innovation, bien que certaines petites municipalités puissent vivre des dynamiques de rajeunissement et d'innovation. La municipalité de Saint-Camille en Estrie est souvent citée sur ce plan (voir Klein et collab., 2015) ainsi que la municipalité de Petit-Saguenay.

L'implantation des espaces de coworking s'étant effectuée en priorité dans les métropoles, et surtout à Montréal et à Québec pour ce qui nous concerne au Québec, cela va dans le sens de cette interprétation. Les jeunes sont généralement dépendants du transport en commun et souvent préfèrent cette option et la vie « en ville », bien qu'un bon nombre se déplace éventuellement vers les banlieues. Or, les moyens de transports ne se développent pas partout de la même façon, particulièrement au Québec, et les transports collectifs sont assez rares ou peu fréquents hors des grands centres. Les espaces de coworking en métropole sont en général très bien desservis par le transport en commun (bus ou métro), bien qu'un bon nombre de Nord-Américains, y compris en métropole, favorisent la voiture pour tout déplacement.

Par ailleurs, Montréal a implanté un système de vélos et de trottinettes collectifs, et un bon nombre de personnes se déplacent en vélo pour aller au travail, y compris pour certains pendant les mois d'hiver. La pandémie a fortement accru le nombre d'utilisateurs du vélo, et cela se maintiendra sans doute. Dans les petites villes ou villages, les moyens de transport en commun sont relativement rares ou moins fréquents, que ce soit à l'intérieur des villes ou pour les transports interurbains. Le train pour passagers est clairement absent des régions. En dehors des trains de banlieue, dont l'étendue est assez limitée (jusqu'à ce que le nouveau réseau express métropolitain [REM] à Montréal entre en fonction dans les prochaines années), seuls des autocars desservent certaines petites villes, faisant la navette entre les villes d'une certaine importance ou des points de jonction, sans compter que leur fréquence reste relativement faible.

Peu d'options sont développées en dehors de la voiture, même directement dans les villes d'importance relative, en raison de l'étalement de la population québécoise sur un territoire assez vaste. En fait, l'essentiel des transports en région se fait en voiture, là où les métropoles ont le métro, les trains de banlieue ou inter-villes et les autocars. Par exemple, la ville de Sherbrooke n'est plus accessible par train de passagers depuis un bon moment, mais l'Université de Sherbrooke offre le transport collectif gratuit à certains groupes. Tout ceci a donc une influence considérable sur les profils de coworkers : les jeunes étant davantage présents dans les plus grandes villes, ils ne prennent pas l'habitude de travailler dans ce genre d'espace en région et sont ensuite absents des espaces en région pour le travail. De fait, les jeunes sont présents dans les espaces de coworking de Montréal, de Québec et de quelques autres villes de taille moyenne, mais moins présents dans les plus petites villes, où l'on retrouve davantage le profil de l'entrepreneur de mi-carrière.

3.2 Comparatif des espaces

Dans la métropole, notamment celle de Montréal, les espaces collaboratifs sont nombreux à se partager le marché. Il est donc relativement important pour chacun de se démarquer des autres sur le plan de l'ambiance de travail, des services et commodités (salle de réunion, stationnement, etc.) ou des forfaits de location (courts ou longs). Ainsi, à Montréal, il existe une bonne diversité dans les

caractéristiques des espaces proposés. Le cadre de travail fait notamment partie des priorités et on cherche à le rendre le plus convivial et attrayant possible : certains misent sur une ambiance moderne, d'autres préfèrent le charme de l'ancien ou un cadre atypique (ex : ancienne usine remodelée à la moderne). Beaucoup d'espaces aménagent un espace original pour se démarquer et pour favoriser les échanges. En région, par contre, si le cadre peut être important et si l'on peut également percevoir des ambiances tantôt modernes tantôt plus anciennes, cette quête de l'originalité n'est pas aussi forte. En effet, même si les espaces de cotravail peuvent être dans un lieu atypique, les propriétaires cherchent surtout à rendre le cadre agréable et calme, et à proposer des services et commodités qui pourraient attirer la clientèle.

Chaque espace cherche donc à être attractif en région ou à Montréal, mais les raisons sous-jacentes sont très différentes. Pour les espaces en métropole, il s'agit de faire face aux nombreux concurrents et de contribuer au dynamisme du quartier, tandis qu'en région, il n'y a pas de concurrence, seulement une méconnaissance du coworking. Il peut malgré tout exister une certaine diversité des espaces en région, mais elle est beaucoup moins fournie que dans la métropole et elle se présente plutôt en matière de différentiel de qualité. Pour le dire autrement : les espaces de coworking en région présentent des niveaux de qualité différents. Il semble que les travailleurs en région soient moins exigeants quant aux services offerts et à la décoration, mais il faut dire qu'il y a peu de concurrence à proximité, d'où peut-être un moindre effort sur ce plan. Cela pourrait changer au fur et à mesure que le coworking devient plus connu en région.

Une des observations qui saute aux yeux lorsqu'on analyse le coworking en région est que sa perception, parfois très éloignée de celle observée en métropole. Le modèle coopératif ou associatif des espaces, très populaire dans les grandes villes du monde, incluant la région de Montréal, est en effet beaucoup moins présent en région, si bien que certains espaces s'orientent de plus en plus vers un système de location de simples bureaux fermés avec des services et commodités associés au coworking, mais finalement assez proches des centres d'affaires traditionnels. L'aide financière semble également moins accessible que dans d'autres villes ou régions du monde, notamment en France, et la présence d'un animateur est beaucoup

moins fréquente en région. Bien que cela varie selon les espaces, certains propriétaires d'espaces font essentiellement de la location, sans offrir d'activités de formation ou d'animation, ce qui pourrait réduire le potentiel d'innovation territoriale ou même entrepreneuriale dans ces espaces.

Il ne semble pas non plus se dessiner de ville type pour le travail collaboratif. On peut trouver de véritables espaces collaboratifs relativement éloignés de la métropole, et d'autres qui sont plus proches. Selon nos recherches, il ne semble pas non plus y avoir de régions a priori plus intéressées par le coworking que d'autres, du moins pour le moment. Globalement, les petites villes en région ne semblent pas encore avoir beaucoup développé cette manière de travailler, bien qu'on voie régulièrement poindre des projets ou idées en ce sens. On pourrait d'ailleurs penser que ce serait un moyen de retenir les jeunes en région, cette pratique du travail dans les cafés et espaces collectifs étant plus ancrée chez eux de manière générale. Il semble pour le moment que la visibilité de ce mode de travail soit beaucoup plus fréquente en zone métropolitaine : en région, cela semble davantage relever de l'expérimentation pour le moment, et cela ne séduit apparemment pas tout le monde, ou tout au moins pas assez de travailleurs autonomes et petites entreprises régionales. Beaucoup de personnes en région ne semblent même pas avoir entendu parler d'espaces de coworking. Cela constitue un énorme frein pour leur développement, car le manque de visibilité peut limiter l'accès à de potentiels entrepreneurs qui pourraient être séduits par l'offre, mais qui, ne connaissant pas ce concept, ne vont pas le rechercher. Certains projets d'espace ont aussi été abandonnés, car ils ne mobilisaient pas assez l'intérêt du public local. Nombre de petites villes n'ont pas de journal local, car elles sont trop limitées en population. Et même dans celles qui en ont, ces médias locaux vivent présentement des difficultés importantes de financement et de survie. Il faudra donc sans doute rechercher ailleurs les modalités pour se faire connaître si l'on souhaite développer un espace de coworking en région.

L'architecture du réseau routier possède une importance relative en ce qui concerne l'implantation des espaces sur le territoire. Les populations vivant en région étant très dépendantes de la voiture, les espaces doivent idéalement offrir un stationnement, là où la métropole peut plus facilement s'en passer. De fait, le

grand nombre d'espaces situés le long d'une ligne de métro à Montréal en témoigne clairement (Ananian et collab., 2018).

Si en métropole les espaces doivent être visibles et assez originaux pour se démarquer, en région les espaces qui n'ont pas de concurrence ont une certaine forme de liberté d'implantation et ne se voient pas forcés de se différencier par le design et l'ameublement. En métropole, les espaces de coworking sont presque tous très fortement rattachés à l'identité d'un quartier. Ils peuvent donc contribuer au développement du territoire en attirant des compétences dans le secteur, peuvent aider à le revitaliser et cherchent donc à s'inscrire dans un projet très local et à jouer un rôle en mobilisant les habitants du quartier, du moins quand ils sont un peu excentrés du centre-ville. En région, les créateurs ne semblent pas accorder tant d'importance à bien s'implanter sur le plan territorial, car les espaces sont souvent uniques et il n'y a pas toujours besoin de faire de la promotion, quoique cela peut aussi nuire au développement et au dynamisme de ces espaces en région.

Ainsi, si l'espace séduit, il se développera naturellement, mais s'il ne séduit pas, rien ne l'empêchera de dépérir. Cela dit, si les métropoles se caractérisent par un engouement pour le coworking, la concurrence fait contrepois de sorte qu'au final, les espaces peuvent vivre les mêmes difficultés pour prospérer.

On peut penser aussi que le modèle se transformera après la crise pandémique de la COVID-19, avec des restructurations de l'espace, le transfert de travailleurs des espaces ouverts vers de petits bureaux fermés, ou encore des transferts de grandes aires ouvertes du centre-ville vers des espaces de coworking en région.

Conclusion

Le coworking est un mode d'organisation du travail de plus en plus répandu et populaire à travers le monde depuis quelques années, surtout avec le développement de grands groupes comme WeWork qui ont attiré l'attention sur ce nouveau modèle de bureau. Son développement conséquent s'est d'abord manifesté dans les grandes métropoles du monde occidental, essentiellement dans l'hémisphère nord, en Amérique du Nord et en Europe, mais le groupe est aussi très présent en Asie (à Séoul et ailleurs). La réussite dans ces grandes villes a incité les villes de

moindre importance à emboîter le pas et à tenter d'importer cette pratique dans les régions.

Notre étude repose sur des entretiens menés auprès de divers coworkers provenant des trois régions du Québec : l'Estrie, la Montérégie et les Laurentides. Il en ressort une forte disparité dans le fonctionnement du coworking dans ces divers lieux, et davantage avec les espaces dans la métropole. Si les profils utilisateurs ainsi que les services et commodités offerts dans les espaces sont semblables, en ce qui concerne l'implantation sur le territoire et les enjeux propres aux espaces, il semble ne pas y avoir de règles. Certains espaces sous-utilisés survivent grâce à un ancrage territorial important; d'autres s'épanouissent en s'inspirant dans une certaine mesure des modèles en métropole; d'autres encore, pourtant bien achalandés pendant un moment, dépérissent pour différentes raisons, mais surtout par manque d'achalandage.

Nous avons pu constater que les espaces en région visent souvent les mêmes objectifs de collaboration et de réseautage, du moins au début de leur implantation, mais cela se réduit parfois au fil du temps pour devenir un espace de travail plus traditionnel. Ils se distinguent aussi des espaces métropolitains : les coworkers en région sont un peu plus âgés en moyenne et ont plus souvent une orientation entrepreneuriale, bien qu'ils soient aussi souvent travailleurs autonomes. Les espaces en région sont moins axés sur les services d'animation ou la différenciation par la décoration ou l'ambiance des lieux, ce qui peut paraître étonnant, vu l'orientation entrepreneuriale. Peut-être est-ce en raison d'un entrepreneuriat de nature plus individualiste? Il n'en reste pas moins que les espaces en région se préoccupent davantage de services d'affaires, de la dimension entrepreneuriale et gestionnaire; offrent généralement un cadre de travail relativement traditionnel et une image professionnelle assez classique; et se préoccupent parfois de leur contribution à l'innovation et au développement territorial local.

D'un point de vue global, on observe certaines tendances contradictoires : les espaces de coworking semblent se démocratiser et attirer de plus en plus, au point de générer des projets d'envergure non négligeable en région. Or, en même temps, beaucoup doivent finalement s'orienter vers un modèle plus traditionnel de location de bureaux fermés, du moins pour une partie de leur espace. L'intérêt

existe pour le coworking, mais, pour des raisons difficiles à saisir (peut-être la simple méconnaissance du modèle), il ne semble pas se concrétiser autant et surtout réussir à survivre dans les petites villes. Peut-être le modèle est-il trop nouveau et se développera-t-il davantage dans les prochaines années ou décennies puisqu'il y a de plus en plus de préoccupations pour la mobilité durable et le transport collectif, préoccupations qui pourraient favoriser le maintien ou l'établissement des jeunes en région et, donc, l'émergence de nouveaux espaces de coworking offrant des services collectifs (salle de réunion, imprimantes, stationnement, etc.) et du réseautage professionnel favorisant la créativité et l'innovation en région.

Compte tenu du coût de la vie dans les grandes métropoles (loyer et autres), de l'absence d'espace pour élever une famille ainsi que des préoccupations des jeunes pour la pollution et les changements climatiques, la vie hors des grands centres intéresse certains jeunes, qui migrent vers les régions ou y demeurent après leurs études, mais cela constitue un mouvement assez limité pour le moment. Lorsqu'on compare la situation en région avec ce qui se passe en métropole (à Montréal et à Québec surtout), deux dynamiques différentes se déploient.

Ces différences peuvent nous amener à réfléchir sur le développement à long terme du coworking, sur les caractéristiques des localités où il s'implante et sur les conditions sociologiques et culturelles qui expliquent pourquoi le développement du coworking dans une ville peut être à ce point différent d'une autre ville de région. De même, on peut se demander s'il y a une taille minimale à atteindre pour acquérir un profil favorable au coworking. Cela nous conduit à réfléchir aussi à ce qui pourrait favoriser et soutenir l'implantation du coworking en région, dans une perspective de développement territorial et d'attractivité territoriale. Le développement du train et du réseau express métropolitain (REM) autour de Montréal favorisera-t-il l'établissement d'espaces de coworking dans des villes plus éloignées, près des gares (où leurs clients de Montréal pourraient venir les rencontrer)? Les préoccupations pour le climat et la mobilité durable pourraient-ils en inciter certains à travailler en périphérie urbaine, dans de plus petites villes en région?

Certes, le développement du télétravail est relié à la qualité et au débit des services Internet (haute vitesse), mais l'accélération de l'utilisation de ce mode de travail pendant la période de confinement de la pandémie de COVID-19 pourrait aussi se traduire par une croissance des espaces de coworking en région, ce qui contribuerait au développement territorial et à l'innovation territoriale en région. En effet, si le télétravail à domicile s'est développé pendant la période de pandémie, la majorité des travailleurs aiment disposer d'un réseau social ou d'une « communauté de travail » (Garrett et collab., 2017), ce qui pourrait favoriser le développement d'espaces de coworking en région ou dans de petites villes autour de Québec et de Montréal.

Limites

Parmi les limites de cette recherche, mentionnons le nombre limité de répondants, quoique l'analyse

des entrevues nous ait donné l'impression d'une certaine saturation des données, car les profils, motivations et l'ensemble des caractéristiques des individus et des espaces se ressemblaient jusqu'à un certain point. Dans les métropoles, les objectifs de distanciation sociale pourraient aussi se traduire par une transformation de l'aménagement des espaces de coworking, par exemple par une croissance des bureaux fermés, tout en conservant des espaces collectifs (cuisinette, espace de repos, équipements partagés). Nous poursuivons toutefois les recherches et allons vérifier si cette hypothèse d'un développement des espaces en région et d'une transformation de l'aménagement des espaces métropolitains se confirme dans les années qui viennent, tout en continuant de nous intéresser à la contribution de ces espaces au réseautage et à l'innovation territoriale.

NOTES

- 1 Nous retenons le terme *coworking*, en anglais, car il traduit plus explicitement ce dont il est question, l'expression de *cotravail* n'étant pas très utilisée dans le milieu et renvoyant davantage au travail en collaboration. De même les équivalents en français pour *coworkers* (collègues, compagnons de travail) ne sont pas retenus dans le contexte du *cotravail*.

RÉFÉRENCES

- Ananian, P., Paulhiac, F., Lachapelle, U. et Parent-Frenette, G. (2018). Espaces de cotravail, mobilité et insertion en milieu urbain à Montréal. *Cahiers de géographie du Québec*, 62(176), 229-366. <https://doi.org/10.7202/1063106ar>
- Brown, J. (2017). Curating the « third place »? Coworking and the mediation of creativity, *Geoforum*, 82, 112-126. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2017.04.006>
- Capdevila, I. (2013, 9 décembre). Knowledge dynamics in localized communities: Coworking spaces as microclusters. SSRN. <https://dx.doi.org/10.2139/ssrn.2414121>
- Capdevila, I. (2014). Coworking spaces and the localized dynamics of innovation: The case of Barcelona. Communication présentée à la XXIVe conférence de l'Association internationale de management stratégique (AIMS), Paris, France. Repéré à www.newpic.fr/newpicopendoc/capdevila_aims2015_3393.pdf
- DeskMag (2019, 2017). Final results of the 2019 Global Coworking Survey in charts. <http://www.deskmag.com/en/2019-global-coworking-survey-market-research-study>
- Dossou-Yovo, A., Scaillez, A. et Tremblay, D.-G. (2019). Espaces de coworking et culture de collaboration et d'innovation : exploration des facteurs déterminants. Dans G. Krauss et D.-G. Tremblay (dir.), *Tiers-lieux – travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de co-working, fab labs, hack labs* (p. 157-172). Rennes/Québec : Presses universitaires de Rennes/Presses universitaires du Québec.
- Fabbri, J. (2015). Les espaces de coworking pour entrepreneurs : nouveaux espaces de travail et dynamiques interorganisationnelles collaboratives (Thèse non publiée). École polytechnique, Palaiseau, France.
- Fabbri, J. (2016). Les espaces de coworking : ni tiers-lieux, ni incubateurs, ni Fab-Labs. *Entreprendre & Innover*, 31(4), 8-16. <https://doi.org/10.3917/entin.031.0008>
- Fabbri, J. et Charue-Duboc, F. (2013). Un modèle d'accompagnement entrepreneurial fondé sur des apprentissages au sein d'un collectif d'entrepreneurs : le cas de La Ruche. *Management international*, 17(3), 86-99. <https://doi.org/10.7202/1018269ar>

- Fabbri, J. et Charue-Duboc, F. (2016). Les espaces de coworking : nouveaux intermédiaires d'innovation ouverte? *Revue française de gestion*, 254, 163-180. <https://doi.org/10.3166/rfg.2016.00007>
- Garrett, L., Spreitzer, G. et Bacevice, P. (2017). Co-constructing a sense of community at work The emergence of community in coworking spaces. *Organization Studies*, 38(6), 821-842. <https://doi.org/10.1177/0170840616685354>
- Klein, J.-L., Bussi eres, D., Caillouette, J., Doyon, M., Fontan, J.-M., Tremblay, D.-G. et Tremblay, P.-A. (2015). Saint-Camille : r ecit d'une exp erience de co-construction de la connaissance, *Cahier du CRISES*, no ES-1505). Montr al : Crises-UQAM. Rep er e   https://depot.erudit.org/bitstream/004046dd/1/CRISES_ES1505.pdf
- Krauss, G. et Tremblay, D.-G. (dir.). (2019). *Tiers-lieux – travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de co-working, fab labs, hack labs*. Rennes/Qu ebec : Presses universitaires de Rennes/Presses universitaires du Qu ebec.
- Liefoghe, C. (2016). Tiers-lieux, coworking spaces et fab labs : nouveaux lieux, nouveaux liens et construction de communaut es de connaissance cr atives. Dans C. Liefoghe (dir.), *Lille, m etropole cr ative? Nouveaux liens, nouveaux lieux, nouveaux territoires* (p. 183-221). Lille: Presses universitaires du Septentrion.
- Oldenburg, R. (1989). *The great good place: Cafes, coffee shops, community centers, beauty parlors, general stores, bars, hangouts and how they get you through the day*. New York, NY: Paragon House.
- Oldenburg, R. (1999). *The great good place: Cafes, coffee shops, bookstores, bars, hair salons, and other hangouts at the heart of a community*, New York, NY: Marlowe.
- Oldenburg, R. (2000). *Celebrating the third place: Inspiring stories about the great good places at the heart of our communities*. New York, NY: Marlowe.
- Scaillez, A. et Tremblay, D.-G. (2016a). Co-working : une tendance qui favorise la flexibilit  du travail. Dans Institut du Nouveau Monde et Del Busso  diteur (dir.), *L' tat du Qu ebec 2017* (p. 215-218). Montr al : Institut du Nouveau Monde/Del Busso  diteur.
- Scaillez, A. et Tremblay, D.-G. (2016b). Les espaces de co-working : les avantages du partage. *Revue Gestion de HEC Montr al*, 41(2), 90-92. Rep er e   www.revuegestion.ca/les-espaces-de-coworking-les-avantages-du-partage
- Scaillez, A. et Tremblay, D.-G. (2016c). Le t l travail, comme nouveau mode de r gulation de la flexibilisation et de l'organisation du travail : analyse et impact du cadre l gal europ en et nord-am ricain. *Revue Organisation responsable*, 11, 21-31. <https://doi.org/10.3917/ror.111.0021>
- Scaillez, A. et Tremblay, D.-G. (2017). Coworking, fab labs et living labs :  tat des connaissances sur les tiers-lieux. *Territoire en mouvement : revue de g ographie et am nagement*, 34. <https://doi.org/10.4000/tem.4200>
- Scaillez, A. et Tremblay, D.-G. (2019). Travailler et collaborer autrement : les espaces de coworking, une approche apparent e aux communaut es de pratique. Dans G. Krauss et D.-G. Tremblay (dir.), *Tiers-lieux – travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de co-working, fab labs, hack labs* (p. 143-156). Rennes/Qu ebec : Presses universitaires de Rennes/Presses universitaires du Qu ebec.
- Smits, M. (2015). Les tiers-lieux sont-ils reproductibles   grande  chelle?  tude de la viabilit  de l'int gration de ces espaces dans un processus d'am nagement formalis , *Projet de fin d' tude*, Paris : Ecole nationale des ponts et chauss es (ENPC), 61 p.
- Tremblay, D.-G. (2020) *Le coworking d mystifi  : les secrets derri re le grand succ s de cette nouvelle forme de travail*. dans *The Conversation*. <http://theconversation.com/le-coworking-demystifie-les-secrets-derriere-cette-petite-revolution-du-monde-du-travail-127374>
- Tremblay, D.-G. et Scaillez, A. (2020). Coworking spaces: New Places for Business Initiatives? *Innovation-Journal of Innovation Economics and Management*. 2020/1 (n  31) pp. 39-67. https://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=JIE_PR1_0063
- Tremblay, D.G. et S. Soussi, dirs. (2020). *Le travail   l' preuve des nouvelles temporalit s*. Qu ebec : Presses universitaires du Qu ebec.



MAÎTRISE

EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (MBA POUR CADRES)

La maîtrise en administration des affaires est offerte à temps complet et s'adresse à des candidats ayant une solide expérience en gestion. Le programme MBA pour cadres vise à développer les habiletés managériales de personnes œuvrant dans des environnements professionnels de direction.

programmes.uqac.ca/3016

UQAC

L'innovation sociale en milieu autochtone : le cas de l'Institut Tshakapesh, vecteur de territorialités plurielles

David Dufour^a



RÉSUMÉ. L'Institut Tshakapesh à Sept-Îles est un organisme régional innu qui valorise la langue, la culture et la réussite scolaire dans les communautés membres depuis plus de 40 ans. Il est surtout connu chez les Innus pour la production d'outils pédagogiques et linguistiques utilisés dans leurs écoles. L'Institut Tshakapesh est aussi présent ailleurs au Québec à travers le programme Sous le shaputuan, qui fait rayonner la culture innue dans les institutions scolaires allochtones et autochtones depuis 25 ans. Conséquemment, les Innus mettent de l'avant des territorialités plurielles, lesquelles sont explorées dans cet article.

ABSTRACT. *The Tshakapesh Institute in Sept-Îles is a 40-year-old innu regional organization that values innu language, culture and academic achievement within the communities that are members. It is also well-known amongst the Innus for the creation and establishment of educational and linguistic tools in their schools. The Tshakapesh Institute has also been involved elsewhere in Québec for the last 25 years through the «Under the shaputuan» programme that allows innu culture to spread across different education institutions. Therefore, the Innus have put forward plural territorialities that will be explored in this article.*

Introduction

Si la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ) de 1975 et la Convention du Nord-Est québécois (CNEQ) de 1978 font du Québec un pionnier dans l'intégration des peuples autochtones au développement de cette époque, l'intensification des tensions entre Autochtones et allochtones, à la suite de la crise d'Oka à l'été 1990, rappelle que les stigmates persistent (Guilbeault-Cayer, 2008; Loranger-Saindon, 2007).

En ce sens, les premiers grands traités modernes entre les gouvernements et certaines nations autochtones (p. ex., les Cris, les Inuits et les Naskapis au Québec) ne sont pas une finalité en soi. Ils marquent plutôt le début d'une ère partenariale entre Autochtones et allochtones (Desbiens et Hirt, 2012; Desbiens, 2009). Dès lors, au Québec,

lorsqu'un projet (privé ou public) est prévu, il est incontournable de faire des peuples autochtones des partenaires de développement, si ce projet prend place à proximité de leurs territoires ou directement sur ceux-ci.

Toutefois, il advient souvent que ces processus de consultation soient défailants, l'application des recommandations étant perçue comme une suggestion évitée ou ignorée. Fréquemment, la consultation des Autochtones n'est qu'une étape administrative vide de sens qui donne bonne conscience aux allochtones (Picard, 2010).

En 1999, lorsque la chercheuse maorie Linda Tuhiwai Smith (1999) publie la première édition de son livre *Decolonizing methodologies : Research and indigenous peoples*, une transformation théorique importante se confirme

^a Candidat à la maîtrise en géographie, sous la supervision de Laurie Guimond, professeure agrégée, département de géographie, Université du Québec à Montréal

dans l'étude des questions autochtones : la décolonisation devient une norme conceptuelle incontournable dans le monde scientifique. On comprend alors que les efforts pour favoriser un développement territorial, durable, citoyen et équitable se doivent de dépasser les consultations obsolètes et de s'engager réellement dans une planification conjointe représentative des identités plurielles sur le territoire (Guimond et Desmeules, 2019).

Il s'agit d'un travail de longue haleine, car l'intégration des réalités autochtones dans la société allochtone nécessite des efforts rigoureux de la part des deux parties. Cette relation dynamique se construit au fil des partenariats et des compromis. Tout de même, le Québec continue de percevoir le Nord comme un réservoir de ressources à exploiter et d'y envisager le développement en fonction des ambitions du Sud (Rivard et Desbiens, 2011).

Le début de la décennie 2010 est marqué par une remise en question des politiques néolibérales dans plusieurs sphères de la société québécoise, notamment dans les milieux autochtones. Une effervescence sociopolitique est alors ponctuée par l'organisation de plusieurs marches, manifestations, conférences, colloques et autres actions directes (Beaudet, 2013). En prenant part à ce mouvement par le biais de différents groupes ou associations, les Autochtones revendiquent leurs droits d'exister, d'être reconnus et respectés, valorisant par le fait même leur identité et leur culture. Cette effervescence scientifique et sociale autour des causes autochtones rappelle que ces enjeux demeurent d'actualité au Québec (Beaudet, 2013; Déry et Mottet, 2017).

Malgré le dynamisme des relations entre Autochtones et allochtones ainsi que leur évolution depuis la signature de la CBJNQ, les partenariats interethniques sont souvent calqués sur un système de redevances financières. On reproduit alors un modèle de développement territorial relié aux objectifs centralisant de l'État-nation, ce qui cause une intégration défailante des différentes populations à l'échelle locale (Klein, 2014). Le renouvellement des relations entre Autochtones et allochtones doit donc s'adapter aux réalités contemporaines d'un monde globalisé où le soutien de l'État aux singularités autochtones s'effrite. C'est dans cette optique que la décolonisation devient un concept élémentaire à la mise en place des bases pour un développement territorial équitable orienté vers l'échelle locale.

Notre article se structure en deux parties. Nous investissons d'abord les concepts transversaux de territorialité et d'innovation sociale. Nous abordons ensuite le caractère innovant de l'Institut Tshakapesh, à savoir de quelle façon il favorise les territorialités innues. Puis, nous décrivons brièvement le programme Sous le shaputuan en tant qu'activité socialement innovante qui favorise des territorialités plurielles.

1. Méthodologie

Dans le cadre de la maîtrise en géographie (Dufour, 2019), nous avons élaboré un projet avec les Innus de la Côte-Nord par l'entremise de l'Institut Tshakapesh, un organisme régional innu travaillant à la valorisation de la langue, de la culture et de la réussite scolaire dans les écoles des communautés membres. Deux principales raisons ont motivé notre choix de travailler avec l'Institut Tshakapesh.

D'une part, ses activités s'inscrivent dans une logique d'innovation sociale, en favorisant des initiatives communautaires répondant à des enjeux auxquels les institutions privées et publiques ne répondent pas. D'autre part, ses acteurs clés nous permettent de rencontrer rapidement (compte tenu des délais limités en contexte scolaire) plusieurs personnes-ressources dans le milieu éducationnel chez les Innus, tout en ayant l'approbation d'un organisme régional reconnu dans les communautés.

Dans cet article, nous nous intéressons plus particulièrement au caractère innovant du programme Sous le shaputuan, une initiative soutenue par l'Institut Tshakapesh depuis maintenant 25 ans. Visant principalement les jeunes, ce programme de sensibilisation se déplace d'école en école et agit comme véhicule de la culture innue dans la société québécoise, ce qui favorise la création de ponts entre Autochtones et allochtones.

C'est en avril 2018, au Collège Montmorency de Laval, qu'ont été établis les premiers contacts avec l'équipe de Sous le shaputuan lors d'une visite informelle. Puis, en mai 2019, une visite est faite à l'école Benoît-Duhamel de Roberval, au Lac-Saint-Jean, pour réaliser six entrevues : quatre avec les membres « principaux » du programme Sous le shaputuan; deux avec des membres du personnel scolaire spécialisé avec les jeunes Autochtones qui ont organisé la venue du programme à leur école. Dans un souci de confidentialité, les noms des

répondants ont été remplacés par des codes alphanumériques. C'est donc à partir de cette expérience de terrain qu'est née cette réflexion sur l'aspect socialement innovant de ce programme de sensibilisation à la culture innue, dans l'optique d'un développement territorial interculturel.

Afin d'optimiser la description du programme, nous utilisons trois sources différentes : le rapport annuel de 1998 de la CDPDJ, le document *Programme La rencontre Québécois-Autochtones* de l'Institut Tshakapesh publié en 2016 et les observations directes faites sur le terrain, en mai 2019, au Lac-Saint-Jean, ainsi qu'en avril 2018 à Laval.

2. Repères théoriques : L'innovation sociale comme vecteur de territorialités plurielles

Pour étudier la relation complexe entre l'humain et ce qui l'entoure, nous nous référons au concept de territorialité. Celui-ci permet d'observer les possibles rapports aux territoires que les individus peuvent entretenir individuellement et/ou collectivement aux diverses échelles : locale, régionale, nationale et mondiale.

La territorialité est un concept clé de la géographie moderne utilisé depuis environ 40 ans pour explorer les relations qu'entretient l'habitant avec son habitat, ce que Bédard (2017) appelle la « condition territoriale ». Cette relation est explorée par les diverses branches de la géographie humaine depuis l'ère postmoderne lorsqu'il est question d'identité (Bédard, 2017). C'est au siècle des Lumières que la territorialité apparaît au départ. Elle aurait été ensuite reprise par la psychologie comportementale, puis par l'éthologie, une spécialisation de la biologie, avant d'être utilisée, comme le souligne Bédard (2017), par le géographe et historien américain David Lowenthal en 1961.

Concept polysémique, à la limite fourretout, il est repris maintes fois par plusieurs auteurs, qui lui donnent différents sens. Nous n'avons qu'à penser aux approches contrastées de Sack et de Raffestin dans les années 1980, comme le précise encore Bédard (2017). Le premier considère la territorialité comme une stratégie spatiale d'organisation pour en arriver à des fins politiques et sociales, tandis que le second la considère comme le produit et le

moteur des relations sociales dans un contexte spatial donné (Murphy, 2012). Cette vision dichotomique de la territorialité nous pousse à la considérer, d'un côté, comme étant subite par le pouvoir dirigeant et, d'un autre côté, comme une réalité construite et vécue par la base populaire. Les travaux de Murphy (2012) mettent en relativité cette opposition pour en faire une complémentarité.

Dans cette optique, Murphy (2012) développe la notion de fluidité dans la relation à l'espace qu'entretient l'humain. L'analyse de la territorialité doit se faire autant par l'étude des pratiques, phénomènes et processus humains définissant la vie quotidienne, que par la prise en compte des instances politiques, économiques et sociales de gestion, d'organisation et de gouvernance.

De son côté, la conceptualisation tripartite de la territorialité, avancée par Bédard (2017), explique que la constitution des facteurs territorialisants et déterritorialisants repose simultanément et parallèlement sur les conceptions culturelles, politiques et sociales du territoire. Ainsi, le programme de sensibilisation retenu favorise une identification culturelle représentative de ceux qui occupent le territoire.

L'innovation sociale permet de contextualiser le programme Sous le shaputuan en tant que moteur du développement territorial intégré et vecteur de territorialités plurielles. Il contribue d'une certaine manière à la démystification de la territorialité unique et homogène avancée par l'État-nation, privilégiant par le fait même « une territorialité plurielle, en apparence chaotique, mais dans les faits structurée » (Klein, 2014, p. 123). Le concept d'innovation sociale permet de saisir pleinement l'ampleur du mandat et la portée d'une organisation comme l'Institut Tshakapesh, puis de réellement comprendre le rôle que joue le programme Sous le shaputuan. La conception plurielle de l'innovation sociale fut éludée jusqu'au XIX^e siècle, où la vision déterministe et unilinéaire de l'évolution ne favorisait pas l'émergence d'innovations en général (Fontan, Klein et Tremblay, 2004).

Ce concept de la géographie postmoderne découle, avant tout, de celui d'innovation, qui demeure cantonné majoritairement dans le domaine technologique jusqu'aux années 1990. On en parle tout d'abord comme un ensemble de techniques, de produits et de services nouveaux permettant d'améliorer le système productif, surtout sur le plan économique

(Klein et Laville, 2014). L'innovation fait son entrée en sociologie pour la première fois à la fin du XIX^e siècle, dans les travaux de Tarde portant sur l'imitation des inventions quotidiennes améliorant la qualité de vie. Il faudra attendre l'arrivée de Schumpeter et Veblen, au début du XX^e siècle, pour une conceptualisation plus moderne de l'innovation.

Schumpeter l'élabore en premier du point de vue de l'entrepreneur innovateur. Il comprend que c'est l'introduction de l'invention dans la société qui est la clé de l'innovation : « À cet égard, Schumpeter disait : "Il n'est pas suffisant de produire un savon satisfaisant, il faut encore entraîner le peuple à se laver." » (Fontan et collab., 2004, p. 118). Il met bien en évidence le défi de convaincre la population de l'utilité des inventions.

De son côté, Veblen fait ressortir une vision globale de l'innovation à l'intérieur de laquelle il considère l'environnement social et institutionnel. Il remarque alors qu'une relation de réciprocité s'installe entre les innovations et le contexte social qui s'y rattache (Fontan et collab., 2004). Si cette relation était reconstruite depuis les années 1930 par Schumpeter, ce n'est qu'à partir des années 1990 qu'on considère l'innovation sociale indépendante épistémologiquement de l'innovation dite technologique (Hillier, Moulaert et Nussbayer, 2004).

L'innovation sociale devient donc un outil autant de gestion, d'administration, de créativité que de développement territorial. Elle apparaît désormais comme une réponse aux divers problèmes sociaux que l'État, en raison de son affaiblissement, ne peut plus directement régler (Hillier et collab., 2004). Klein (2014) aborde l'innovation sociale comme étant « une option face à une action étatique insuffisante pour combler les besoins sociaux en partie engendrés par les mutations du système économique » (p. 117). S'y intègre alors la notion d'économie de la diversité, telle qu'elle est entendue par Gibson-Graham (cité dans Hillier et collab., 2004), à l'intérieur de laquelle la vision capitaliste et marchande de l'innovation associée à une rentabilité financière doit s'élargir. Selon cette approche, l'innovation sociale promeut un développement territorial intégré, principal frein à l'uniformisation globalisée conséquente des politiques néolibérales. En ce sens, les innovations sociales vont favoriser la mise en place d'un développement par la base, participatif, inclusif et représentatif du Québec total, comme l'entend Hamelin (1998).

Aujourd'hui encore, la participation des peuples autochtones est un défi pour un développement territorial intégré. Selon Roy et Klein (2019), un peuple résilient est capable de reproduire ses dynamiques d'existence, malgré les perturbations, telles les nations autochtones face au (néo)colonialisme. La résilience se vit en deux temps : d'abord, une phase statique de résistance dans laquelle le peuple résilient reste en marge de la société dominante. Il entame par la suite une phase où il met de l'avant sa capacité d'adaptation aux changements produits dans son environnement original. Dans ce contexte émergent des innovations sociales valorisant les ressources locales et la coopération des acteurs.

C'est par le truchement de l'innovation que nous analysons une initiative autochtone afin de mieux en comprendre l'importance et ses rôles dans les sphères économiques, politiques et culturelles de la société. L'émergence de celle-ci conscientise la population québécoise à la présence des Autochtones qui habitent le territoire et qui, désormais, le partagent avec elle, favorisant par le fait même une territorialité plurielle.

Comme le rappelle Klein (2014), la crise financière mondiale de 2007-2008 fut un événement révélateur de l'imperfection des politiques néolibérales mises en place depuis les années 1980. En ces temps, l'espace mondial est en pleine transformation : le contexte de mondialisation concentre les richesses dans des espaces urbanisés connectés à l'espace global, dits gagnants, comme les villes, les métropoles, les mégapoles et les mégapoles. Leur accroissement se fait la plupart du temps au détriment des régions dites perdantes, peuplant le reste du territoire national, car, comme l'avance Klein (2014) à partir des idées de Bourdieu, « [les États] sont de moins en moins souverains, leur rôle étant, dans la plupart des cas, de cautionner leur dépossession » (p. 8).

Ce débalancement entre espaces gagnants et perdants est le reflet d'une perte de capacité du pouvoir public à représenter les citoyens et à leur répondre, ce qui crée alors une distance entre leurs besoins et le cadre institutionnel et politique (Klein, 2014). Ce moment signifie aussi le déclin de la territorialité unique, vouée au culte national, pour laisser place à une territorialité plurielle qui permet, entre autres, de mieux représenter les réalités multiculturelles du territoire (Klein, 2014).

En ce sens, l'innovation sociale a pour but de renverser la vapeur en encourageant une vie sociale participative. À l'échelle locale, ce processus peut se traduire de plusieurs façons en donnant aux Autochtones la place et les moyens nécessaires. Leur implication dans le développement du territoire prend plusieurs formes, notamment la création d'entreprises et d'organismes. L'offre de biens et de services par la population et pour les populations autochtones fait rayonner le dynamisme sociocommunautaire dans la région, dans les autres communautés autochtones, puis, à un certain point, dans la société québécoise. En affirmant leur présence dans le développement des espaces qu'ils habitent, les peuples autochtones marquent leur présence dans la création de cette territorialité plurielle. L'innovation sociale agit donc en tant que moteur au renouvellement du processus de territorialisation.

3. Le caractère innovant de l'Institut Tshakapesh

L'Institut Tshakapesh est actif depuis plus de 40 ans. C'est sous l'impulsion du Conseil des Atikamekw et des Montagnais (CAM) que l'organisme voit le jour en 1978. Il porte d'abord le nom d'Institut éducatif culturel atikamekw montagnais (IECAM). Il entraîne, à son tour, en 1983, la création de la Société de communication Atikamekw-Montagnais (SOCAM), qui s'occupe, jusqu'à ce jour, de la radio communautaire dans 3 communautés atikamekw et dans 11 communautés innues du Québec¹. En 1989, le CAM se dissout, ce qui entraîne le départ des Atikamekw au sein de l'IECAM, qui devient, pour les Innus, l'Institut culturel et éducatif des Montagnais (ICEM). Il gardera ce nom jusqu'en 2009 pour devenir l'Institut Tshakapesh (Institut Tshakapesh, s. d.).

Dans le cadre de notre recherche, une échelle d'analyse régionale est privilégiée, car l'Institut Tshakapesh s'inscrit dans un ensemble qui dépasse les Innus de la Côte-Nord. Puisque l'Institut chapeaute, à plus petite échelle, les milieux locaux représentatifs des singularités de chaque communauté, dans la société québécoise majoritaire, il est un symbole de l'ensemble des Autochtones de l'Amérique précolombienne. À travers l'Institut Tshakapesh, qui valorise et promeut l'identité et la culture innues, nous explorons de quelle manière l'innovation sociale agit en tant que moteur de développement territorial intégrant les réalités interculturelles innues et québécoises.

L'innovation sociale semble être une réponse intéressante aux politiques néolibérales de l'époque postfordiste, car elle atténue l'affaiblissement de l'État au profit du développement territorial stimulé à l'échelle locale (Klein, 2014). L'innovation sociale comble ainsi le décalage entre les structures de pouvoir et les besoins des citoyens (Klein et Lavelle, 2014). En effet, le programme de sensibilisation Sous le shaputuan a le potentiel de pallier « la dynamique des relations de pouvoir entre Eurocanadiens et Autochtones qui continue de prévaloir et de s'exprimer dans les écoles » (Lévesque et collab., 2015, p. 81). Comme le rapporte la Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR), les peuples autochtones ont été victimes d'un génocide culturel, de la scolarisation obligatoire à la fin du XIX^e siècle jusqu'au « réveil culturel » des années 1970 (CVR, 2015). En ce sens, l'acculturation des Innus fut institutionnalisée dans les établissements scolaires dans le but de les assimiler plus facilement à la société canadienne, une politique concordant à la logique spatiale de l'État-nation. Ils sont alors confinés dans des réserves. Leur exclusion fut aussi sociale puisqu'on les écarta du domaine public de la société québécoise (Desbiens, 2006; accoud, 1995).

Connus pour leur résilience, les Innus étaient loin de tomber dans l'oubli ou d'appartenir au passé (Tardif, 2017). Comme la plupart des nations autochtones, ils ont développé des mécanismes communautaires assurant leur survie en tant que groupe culturellement distinct de la société majoritaire, démontrant ainsi leur capacité d'adaptation à la transformation de leur environnement.

L'Institut Tshakapesh, en développant des projets favorisant la culture, la langue et la réussite scolaire, répond « à des lacunes dans les institutions sociopolitiques et la non-satisfaction de besoins humains » (Hillier et collab., 2004, p. 135) pour les Innus du Québec. Il fait ici référence au minimalisme des connaissances sur les peuples autochtones qui sont transmises dans le système scolaire québécois.

Les premières démarches des peuples autochtones pour pérenniser leur culture dans les établissements scolaires ont lieu dans les années 1970, peu après la fermeture des pensionnats autochtones. Durant cette période de réappropriation, la Fraternité des Indiens du Canada publie une déclaration de principes, *La maîtrise indienne de l'éducation indienne*, qui réclame le plein pouvoir sur l'éducation des leurs (Fraternité des

Indiens du Canada, 1972). Toutefois, encore aujourd'hui, ces efforts continuent d'être nécessaires, comme nous le rappelle la déclaration de principes *Le contrôle par les Premières Nations de l'éducation des Premières Nations*, publiée en 2010 (APN, 2010), une mise à jour de la première déclaration.

Durant les 38 ans séparant les deux déclarations de principes, des améliorations considérables ont été réalisées, mais de sérieuses lacunes persistent, selon l'Assemblée des Premières Nations (APN, 2017). D'ailleurs, l'APN dénonce toujours le transfert superficiel de l'exploitation des établissements scolaires dans les communautés autochtones sans que celles-ci puissent assurer un réel contrôle sur l'éducation des jeunes (APN, 2017). Elle dénonce entre autres le manque de ressources et d'efforts mis en place pour rattraper l'écart de scolarisation entre Autochtones et allochtones.

En développant des projets dans les communautés et en multipliant les partenariats entre les Innus et les allochtones, l'Institut Tshakapesh favorise une territorialité plurielle plus représentative des réalités contemporaines que la territorialité unique et homogène mise de l'avant par l'État-nation (Klein, 2014). Dans l'optique où il existe plusieurs territorialités superposées qui cohabitent, le pouvoir étatique ne peut plus réguler les besoins de la population uniquement avec des lois, règlements et politiques globaux. C'est dans ce contexte qu'est privilégiée l'innovation sociale, qui fait primer le partenariat à la confrontation dans l'établissement de compromis avec l'État (Klein, 2014). En s'organisant aux échelles locale et régionale, les Innus ont pu, avec l'Institut Tshakapesh, établir des relations avec divers ministères du gouvernement, devenant ainsi un facilitateur qui harmonise les intérêts de plusieurs acteurs à moult échelles (Klein, 2014). En ce sens, le programme Sous le shaputuan, de l'Institut Tshakapesh, est, par le fait même, innovant socialement, pour les mêmes raisons, mais par des moyens différents et à une échelle plus petite.

4. Le programme Sous le shaputuan

4.1 Évolution

Le programme Sous le shaputuan a maintenant 25 ans. Il s'agit initialement d'une initiative de Pierre Lepage, anthropologue de formation, qui travaillait pour la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ). En

1993, le projet éducatif *La rencontre Québécois-Autochtones*, un beau défi, voit le jour. Différents partenaires autochtones partagent alors leur culture avec les jeunes des écoles secondaires dans le but de pallier les lacunes du programme scolaire sur les connaissances des premiers peuples (CDPDJ, 1998). Le projet permet aussi de démystifier les nombreux préjugés et d'atténuer le racisme virulent au lendemain de la crise d'Oka, comme le sous-entend un participant à nos entrevues (SS02).

Le partenariat entre l'ICEM et la CDPDJ permet au programme de se déplacer dans quelques écoles, où ce dernier connaît un vif succès. En 1997, les deux organismes officialisent leur entente dans le but de rendre disponible le programme à l'ensemble des écoles du Québec. En 2009, la CDPDJ doit mettre fin à son partenariat avec l'Institut Tshakapesh (anciennement l'ICEM) par manque de ressources. De ce fait, l'Institut se retrouve seul à maintenir son programme. Il peut tout de même compter sur l'appui financier du gouvernement provincial (Institut Tshakapesh, 2016).

Au départ, l'équipe de Sous le shaputuan était composée d'animateurs et d'un « professionnel de la direction » (CDPDJ, 1998, p. 74). Aux dires des participants interrogés, alors que les années filent, l'équipe change beaucoup au gré de la situation personnelle de chacun (maladie, mortalité, retraite, etc.). Selon le document de présentation du programme (Institut Tshakapesh, 2016), l'équipe comptait une coordonnatrice, deux animateurs, un artisan, un cuisinier, un aîné, un surveillant de nuit, un chauffeur et un musicien, ce qui reflète assez fidèlement ce que nous avons pu voir sur le terrain. Dans les débuts, l'équipe du programme se déplaçait dans une école différente chaque mois de l'année scolaire, tandis que, selon le document de 2016, on parle plutôt de cinq sorties par année. Des acteurs clés interrogés ont expliqué qu'en raison du vieillissement de l'équipe, le programme n'avait plus lieu l'hiver et qu'il se limitait désormais à quatre sorties à l'automne et au printemps. Pendant la période estivale, le shaputuan sort sporadiquement lors d'événements culturels.

Avant tout, qu'est-ce qu'un shaputuan? Comme le montrent les figures 1 et 2, il s'agit d'une longue tente munie d'une ouverture à chaque extrémité (Innu-Aimun : ressources de langue, 2016). Dans le cadre du programme Sous le shaputuan, des visites, qui durent généralement une semaine, y sont organisées.



Figure 1 – Intérieur du shaputuan
Source : Isabelle Gagné



Figure 2 – Extérieur du shaputuan
Source : David Dufour

4.2 Opérationnalité

Pour profiter du programme, les établissements scolaires et les autres institutions doivent faire parvenir une demande à l'Institut Tshakapesh. Selon les demandes reçues, le programme se promène autant à

travers les écoles primaires, secondaires, autochtones ou allochtones, les cégeps, les universités que dans les musées ou les événements culturels. Si l'équipe se déplace surtout dans la Belle Province, elle s'est déjà rendue dans des écoles ontariennes et en Belgique. Généralement, la liste d'attente est d'environ un an.

Par la suite, la coordonnatrice entre en contact avec une personne responsable de l'institution ayant fait la demande.

Lors de l'activité de terrain à l'école Benoît-Duhamel de Roberval, une psychoéducatrice s'est occupée, entre autres, de faire valider le projet par la direction de l'établissement et de préparer la logistique des présentations et des activités spéciales sous le shaputuan. Elle a dû aussi prévoir l'espace où la tente allait être placée. De façon générale, en milieu rural, où il y a beaucoup d'espace libre, il est plus aisé de trouver l'espace nécessaire au bon déroulement des activités. Par contre, en milieu urbanisé, les contraintes sont plus nombreuses, notamment sur le plan de la sécurité.

L'équipe arrive une journée d'avance pour monter le shaputuan ainsi que pour y installer le sapinage, le poêle à bois et les autres accessoires. Quand la semaine commence, les classes défilent dans la tente période après période (environ 60 personnes peuvent s'y assoir). Les présentations se divisent généralement en deux parties : une première partie culturo-historique, puis une seconde partie spirituelle et musicale, où l'on invite les enfants à jouer du tambour. Les présentations sont modulées en fonction de l'âge des participants. Par contre, peu importe l'âge des participants, les buts demeurent les mêmes : échanger directement avec des Innus, se familiariser légèrement avec la langue, en apprendre sur leur histoire et sur leur culture, tant traditionnelle que contemporaine, et ce, tout en pouvant poser des questions librement.

Durant les présentations, on fait aussi circuler du pain bannique (pain sans levain) et du thé. L'équipe réalise également une série d'ateliers, de jeux, de spectacles et de cérémonies sur l'heure du dîner et après les cours. De plus, une fois dans la semaine, un souper est préparé pour recevoir environ 40 invités du milieu scolaire et autochtone des environs. Dans le cadre des visites de cégeps et d'universités, les présentations peuvent porter sur des sujets plus précis, étant donné leur intégration facile à des programmes d'études préexistants (sciences humaines, sciences infirmières, etc.) (Institut Tshakapash, 2016).

Le rapport annuel de la CDPDJ, le document de présentation du programme Sous le shaputuan et les témoignages recueillis mettent tous l'emphase sur le dépaysement qu'apporte le fait de sortir du

milieu scolaire habituel, de pénétrer dans un campement innu, de sentir le sapinage et d'avoir des contacts directs avec les Innus. Ce sont tous des éléments qui semblent favoriser les participants à sortir de leur « bulle culturelle », comme en témoignent ces extraits relevés des entrevues :

Je le sais, les élèves, ils sont comment, puisque dans une classe ça n'aurait pas le même effet. Ils rentrent dans le shaputuan, puis ils sont impressionnés. Le shaputuan dégage comme une énergie qui fait que les élèves sont apaisés. (EE01)

Pour nous autres, c'est important, les cinq sens. L'odeur quand ils rentrent [dans le shaputuan], ça fait déjà ça. Même nous autres, on oublie. Moi, je travaille dans un bureau. C'est important pour nous d'être connectés à la terre. (SS03)

Il y a une fois, j'ai vu un garçon au secondaire quand il est rentré dans le shaputuan, il est resté figé. Il regardait partout partout. On dirait qu'il était rendu dans une autre planète, tellement il était émerveillé : « Ah, c'est beau! Ça sent bon! » Je remarque tout le temps les jeunes chaque fois qu'ils rentrent un groupe [sous le shaputuan] ». (SS04)

4.3 Promotion des territorialités plurielles

Malgré certaines avancées, des efforts constants demeurent nécessaires afin de contrer l'ignorance collective de la société québécoise à l'égard des Autochtones et de leur rôle en tant qu'acteurs incontournables du développement territorial. Pour plusieurs allochtones, les identités et les cultures des peuples autochtones sont homogènes et, faute de ne pas concorder avec la conception occidentale de la modernité, elles sont reléguées au passé (Poirier, 2009).

Pourtant, les Autochtones sont des acteurs contemporains de notre réalité. Même si la majorité des communautés autochtones vivent éloignées de l'écoumène québécois, elles sont de plus en plus nombreuses. Ce sont des populations jeunes qui ont un taux de fécondité élevé (Boileau, 2002; Lévesque et collab., 2015; Huot, 2010). Bien qu'elles aient été confinées dans des réserves depuis un peu plus d'un siècle, leur mobilité augmente, ce qui fait qu'on voit toujours plus d'Autochtones en milieu urbain (Côté, Girard, Leblanc et Kurtness, 2015).

Malgré la conscience de cette réalité sociodémographique, la place des Autochtones dans le cursus scolaire reste la même. Dès lors, le programme *Sous le shaputuan* nous apparaît comme une expérience alternative et intéressante, où les jeunes sortent du contexte de classe et où les Innus transmettent leur culture sous leur tente. En parcourant les écoles du Québec, ces Innus permettent à des milliers de jeunes de voir, de constater et de comprendre les réalités innues d'hier à aujourd'hui.

Il importe de saisir la complexité entourant le passage d'une territorialité unique aux territorialités plurielles pour comprendre l'importance et le rôle d'un programme comme celui-ci. Le renouvellement du paradigme fordiste vers le postfordisme modifie la conception du monde tel qu'on le connaissait. Il pousse les individus à considérer qu'ils donnent eux-mêmes un sens à leurs actions et que, par le fait même, ils deviennent acteurs de leur développement (Klein, 2014). À cet égard, les Innus, par le biais de l'Institut Tshakapesh, saisissent l'occasion partenariale de la CDPDJ afin de mettre en valeur l'unicité de leur culture. De facto, le programme agit en tant que vitrine ambulante sur la culture innue, ce qui permet aux participants d'intégrer les Innus et, plus largement, les Autochtones à leur conception du Québec.

Dans le contexte de mondialisation, si la pluralité des relations au territoire n'est plus à discuter, il faut tout de même considérer que ces territorialités plurielles se construisent au gré des expériences vécues. C'est donc dans les écoles québécoises que le programme *Sous le shaputuan* permet aux Innus, en partenariat avec l'État, de participer au renouvellement des territorialités pour qu'elles tiennent compte de l'ensemble des populations habitant le territoire. C'est en partageant et en faisant vivre les diverses cultures qui composent l'identité québécoise que nous convergerons vers « une vision juste et véritable d'un Québec total » (Rivard, 2006, p. 390).

Conclusion

L'Institut Tshakapesh, pour développer ses projets valorisant la langue, la culture et la réussite scolaire chez les jeunes Innus, établit des partenariats avec, d'une part, les communautés innues membres et, d'autre part, avec les autres nations autochtones, les gouvernements provincial et fédéral et d'autres instances publiques. C'est en ce sens que l'innovation

sociale, moteur du développement territorial intégré, permet le développement de territorialités plurielles représentatives des diverses réalités cohabitantes l'espace.

Le programme *Sous le shaputuan* en est un exemple probant, car il a pour objectif de sensibiliser à la culture innue des jeunes, qui pourront inclure des réalités autochtones dans leur conception du territoire. Il participe aussi à faire vivre ces cultures autochtones dans l'ensemble de la société.

Il aurait pu être intéressant de se pencher plus précisément sur le contenu des présentations, sur l'adaptation en fonction des divers groupes de participants et sur ce que ces derniers en retiennent. Dans un autre projet, il serait pertinent de sonder les jeunes qui y participent ou qui y ont déjà participé afin de saisir leur appréciation de l'activité, mais aussi de voir comment s'intègre dorénavant la culture innue dans leur conception du Québec. Dans un contexte ayant lieu 30 ans après la crise d'Oka, lorsque l'activité prend forme, la construction de ponts entre Autochtones et allochtones est indispensable pour atténuer les tensions interethniques et pour éviter la confrontation. Une des fondatrices de l'activité se rappelle avoir été très active dans le militantisme autochtone des années 1980 :

On ne voulait pas qu'ils fassent le barrage [La Romaine], mais ils l'ont fait pareil. On n'a pas vraiment contesté : on a bloqué les routes, on a donné des tracts, on a, un moment donné, bloqué Mani-Utenam. Là, c'est vrai, on avait bloqué vraiment Mani-Utenam. [...] On s'est tous réfugiés dans le gymnase et on a décidé d'y rester pour contester. Et on est resté dans le gymnase un bon bout, peut-être quatre jours. (SS02)

Aujourd'hui, cette participante affirme que raconter son histoire, celle des Innus, aux descendants des colonisateurs est plus utile que de contester et combattre. Elle rapporte d'ailleurs qu'elle a déjà abouti en prison.

Un parallèle est à faire ici avec l'innovation sociale, qui privilégie un compromis issu d'un partenariat entre le milieu local et l'État, plutôt qu'une confrontation. En s'associant avec l'ICEM à l'époque, la CDPDJ a pu tirer profit d'expertise inédite en matière de culture innue. De leur côté, les Innus ont pu profiter de moyens financiers et logistiques afin

de pouvoir partager leur culture. Le programme Sous le shaputuan fait donc vivre la culture innue sur le territoire québécois. Grâce à l'échange avec les jeunes, un dialogue s'opère et mène à la démythification de l'identité innue et des pratiques s'y rattachant. D'une certaine manière, le programme de sensibilisation transforme les croyances, les représentations et les valeurs de la société québécoise à l'égard des peuples autochtones depuis le milieu des années 1990.

Selon une répondante (SS02), le changement est lent, mais sur la bonne voie. Les perceptions et les discours sur les Autochtones changent, autant de la part des parents, des enseignants que des jeunes, quoique certains aspects de leur vie demeurent inconnus du grand public. Il est entendu que ceci n'est pas un obstacle, mais plutôt une bonne raison de continuer à entretenir le partage interculturel entre Autochtones et allochtones.

Alors qu'on pourrait croire que le plus grand défi du programme Sous le shaputuan réside dans son financement continu, on doit plutôt s'inquiéter du

manque de personnel. En effet, pour assurer sa pérennité, il faut s'attarder au renouvellement de l'équipe de 7 à 8 personnes nécessaire pour transporter, monter et démonter le shaputuan, entre autres. Un autre défi réside dans le renouvellement des animateurs. Lors de notre participation, pour la toute première fois, il n'y avait pas de joueur de *teweikan*, ce tambour traditionnel qui est un symbole central de la culture innue. D'ailleurs, le nombre de joueurs diminue sans cesse.

Cette réalité n'est qu'un reflet des difficultés de la pérennisation de la culture innue. La grande capacité d'adaptation de l'activité Sous le shaputuan permet aux Innus de la Côte-Nord de continuer à partager leur culture dans des milieux scolaires en constante évolution. Alors qu'à l'échelle locale, la pluralisation des territorialités se vit par des relations de proximité dans un contexte socialement innovant favorisant la rencontre, l'écoute et la compréhension d'autrui. Dans quelle mesure, les Autochtones transposent-ils ces pratiques socialement innovantes lorsque sont abordés des enjeux sociopolitiques aux échelles provinciale et nationale?

NOTES

1 À noter que deux communautés innues se trouvent au Labrador : Sheshatsiu et Natuashish.

RÉFÉRENCES

- Assemblée des Premières Nations (APN). (2010). *Le contrôle par les Premières Nations de l'éducation des Premières Nations : déclaration de principes*. Ottawa, ON : APN. Repéré à www.afn.ca/uploads/files/fn_education/fncfne-fr.pdf
- Assemblée des Premières Nations (APN). (2017). *Les Premières Nations face aux lois fédérales en matière d'éducation*. Ottawa, ON : APN. Repéré à www.afn.ca/uploads/files/10_-_first_nations_encounters_with_federal_legislation_in_education_fr.pdf
- Beaudet, G. (2013). Effervescence du monde sociopolitique autochtone québécois en 2012-2013. *Recherches amérindiennes au Québec*, 43(1), 105-107. <https://doi.org/10.7202/1024477ar>
- Bédard, M. (2017). Les vertus identitaire, relationnelle et heuristique de la territorialité : d'une conception culturelle à une conceptualisation tripartite. *Cybergeo : revue européenne de géographie*, 838. <https://doi.org/10.4000/cybergeo.28853>
- Boileau, J. (2002, 10 avril). L'avenir est autochtone. *Le Devoir*. Repéré à www.ledevoir.com/societe/5682/natalite-l-avenir-est-autochtone
- Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR). (2015). *Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir : sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada*. Ottawa, ON : Gouvernement du Canada. Repéré à www.trc.ca/assets/pdf/French_Exec_Summary_web_revised.pdf
- Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ). (1998). *Rapport annuel*. Québec, QC : Gouvernement du Québec. Repéré à www.cdpedj.qc.ca/Publications/Ra98.pdf
- Côté, S., Girard, C., Leblanc, P. et Kurtness, J. (2015). Migration interne et dynamique culturelle chez les jeunes des Premières Nations au Québec (Canada) : Innus, Atikamekw et Algonquins. *Anales de Antropologia*, 49(2), 175-205. [https://doi.org/10.1016/S0185-1225\(15\)30007-2](https://doi.org/10.1016/S0185-1225(15)30007-2)

- Déry, C. et Mottet, É. (2017). Quelle vision du Nord québécois dans les programmes de géographie au primaire et au secondaire? *La géographie québécoise : un regard particulier?*, 61(173), 273-292. <https://doi.org/10.7202/1049373ar>
- Desbiens, C. (2006). Du Nord au Sud : géographie autochtone et humanisation du territoire québécois. *Cahiers de géographie du Québec*, 50(141), 393-401. <https://doi.org/10.7202/014881ar>
- Desbiens, C. (2009). Se tourner vers le Nord : territoire, identité et coproduction des connaissances à la baie James. *Inditerra : revue internationale sur l'autochtonie*, 1, 1-10. Repéré à <https://go.aws/2IzIrUp>
- Desbiens, C. et Hirt, I. (2012). Les Autochtones au Canada : espaces et peuples en mutation. *L'information géographique*, 76(4), 29-46. <https://doi.org/10.3917/lig.764.0029>
- Dufour, D. (2019). *Les territorialités autochtones dans l'éducation au Québec, le cas de l'Institut Tshakapesh* (Mémoire de maîtrise non publié). Université du Québec à Montréal, Montréal, QC.
- Fraternité des Indiens du Canada. (1972). *La maîtrise indienne de l'éducation indienne : déclaration de principes*. Ottawa, ON : Fraternité des Indiens du Canada. Repéré à www.afn.ca/uploads/files/fn_education/icoic-fr.pdf
- Fontan, J.-M., Klein, J.-L. et Tremblay, D.-G. (2004). Innovation et société : pour élargir l'analyse des effets territoriaux de l'innovation. *Géographie, Économie, Société*, 2(6), 115-128. <https://doi.org/10.3166/ges.6.115-128>.
- Guilbeault-Cayer, É. (2008). L'État québécois et la crise d'Oka de 1990 : mutations des politiques en matière de gestion des revendications amérindiennes, 1985-2001 (Mémoire de maîtrise). Université Laval, Québec, QC. Repéré à <https://corpus.ulaval.ca/jspui/handle/20.500.11794/20431>
- Guimond, L. et Desmeules, A. (2019). *Des ponts interculturels à la rivière Romaine? Développement nordique et territorialités innues*. Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Hamelin, L.-E. (1998). L'entièreté du Québec : le cas du Nord. *Cahiers de géographie du Québec*, 42(115), 95-110. <https://doi.org/10.7202/022712ar>
- Hillier, J., Moulaert, F. et Nussbayer, J. (2004). Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial. *Géographie, Économie, Société*, 6, 129-152. <https://doi.org/10.3166/ges.6.129-152>
- Huot, A. (2010). L'école des Premières Nations au Québec. *Cahiers DIALOG*, 1. Montréal, QC : INRS et DIALOG. Repéré à <https://reseaudialog.ca/wp-content/uploads/2019/12/CahierDIALOG2010-01.pdf>
- Innu-Aimun : ressources de langue (2016). Aimun-Mashinaikan. Dans *Dictionnaire Innu*. Repéré à <https://dictionnaire.innu-aimun.ca/Words>
- Institut Tshakapesh. (2016). *Sous le shaputuan : Programme La rencontre Québécois-Autochtones*. Sept-Îles, QC : Institut Tshakapesh. Repéré à www.tshakapesh.ca/CLIENTS/1-tshakapesh/docs/upload/sys_docs/Brochure_Sous_le_shaputuan.pdf
- Institut Tshakapesh. (s. d.). *Administration : Institut Tshakapesh*. Sept-Îles, QC : Institut Tshakapesh. Repéré à www.tshakapesh.ca/fr/institut-tshakapesh_14
- Jaccoud, M. (1995). L'exclusion sociale et les Autochtones. *Lien social et Politiques*, 34, 93-100. <https://doi.org/10.7202/005130ar>
- Klein, J.-L. (2014). Innovation sociale et développement territorial. Dans J.-L. Klein, J.-L. Lavoie et F. Moulaert (dir.), *L'innovation sociale* (p. 115-142). Toulouse, France : Érès.
- Klein, J.-L. et Lavoie, J.-L. (2014). L'innovation sociale : repères introductifs. Dans J.-L. Klein, J.-L. Lavoie et F. Moulaert (dir.), *L'innovation sociale* (p. 7-44). Toulouse, France : Érès.
- Lévesque, C., Polèse, G., de Juriew, D., Labrana, R., Turcotte, A.-M. et Chiasson, S. (2015). Une synthèse des connaissances sur la réussite et la persévérance scolaires des élèves autochtones au Québec et dans les autres provinces canadiennes. *Cahiers DIALOG*, 1. Montréal, QC : INRS et DIALOG. Repéré à <https://bit.ly/2PPRrm>
- Loranger-Saindon, A. (2007). Médias, Innus et allochtones : l'image des Premières Nations dans les journaux de la Côte-Nord et ses effets sur les rapports interethniques (Mémoire de maîtrise). Université Laval, Québec, QC. Repéré à <https://corpus.ulaval.ca/jspui/handle/20.500.11794/19521>
- Murphy, A. B. (2012). Entente territoriale: Sack and Raffestin on territoriality. *Environment and Planning D: Society and Space*, 30(1), 159-172. <https://doi.org/10.1068/d4911>

-
- Picard, G. (2010). Premières Nations : des partenaires incontournables du développement territorial. *Recherches amérindiennes au Québec*, 40(3), 27-33. <https://doi.org/10.7202/1009366ar>
- Poirier, S. (2009). Les dynamiques relationnelles des jeunes autochtones. Dans N. Gagné et L. Jérôme (dir.), *Jeunes autochtones* (p. 21-36). Rennes, France : Presses universitaires de Rennes.
- Rivard, É. (2006). *Terra Nullius* ou géographie de l'absence : les géographes québécois et la question autochtone au pays. *Cahiers de géographie du Québec*, 50(141), 385-392. <https://doi.org/10.7202/014880ar>
- Rivard, É. et Desbiens, C. (2011). Le Plan Nord, monstre à deux têtes et autres chimères géographiques. *Recherches amérindiennes au Québec*, 41(1), 83-89. <https://doi.org/10.7202/1012710ar>
- Roy, M. et Klein, J.-L. (2019). Les pratiques instituant une gouvernance communale : un laboratoire de commun au Mexique. *Cybergeo : revue européenne de géographie*, 907. <https://doi.org/10.4000/cybergeo.32514>
- Smith, L. T. (1999). *Decolonizing methodologies: Research and indigenous peoples*. Londres, R.-U.: Zed Books.
- Tardif, D. (2017, 25 novembre). Serge Bouchard sur le long chemin de la résilience innue. *Le Devoir*. Repéré à www.ledevoir.com/lire/513827/serge-bouchard-sur-le-long-chemin-de-la-resilience-innue

Revitalisation urbaine et gentrification positive : le cas du Cinéma Beaubien à Rosemont¹

Wilfredo Angulo^a, Juan-Luis Klein^b, Diane-Gabrielle Tremblay^c

RÉSUMÉ. Ce texte analyse le cas du Cinéma Beaubien à Rosemont, un projet culturel soutenu par une coalition d'organisations de la société civile. Grâce à l'élaboration de stratégies inclusives favorisant la cohésion sociale et la vitalité locale, ce projet a dynamisé une artère commerciale en friche et a été central dans la revitalisation récente du quartier. Ce cas nous permet de mieux saisir l'effet des projets culturels portés par des organismes communautaires, ancrés localement et encastrés dans un modèle économique où se conjuguent les échelles et les acteurs. L'ancrage local facilite l'émergence de nouvelles aspirations mobilisant les citoyens et développe le sentiment d'appartenance au territoire. Cette recherche ouvre la voie à de nouvelles interprétations postulant que, sous certaines conditions, les projets culturels peuvent éviter les effets négatifs associés à la gentrification, souvent concomitants à la revitalisation d'un milieu, lorsqu'ils sont amorcés par l'action collective et soutenus par du leadership partagé.

ABSTRACT. *This text analyses the case of Cinema Beaubien in Rosemont, a cultural project supported by a coalition of civil society organizations. Through the development of inclusive strategies for social cohesion and local vitality, this project has energized a devitalized commercial area and is contributing to the recent revitalization of the neighbourhood. This case allows us to better understand the effect of cultural projects carried out by community organizations, rooted locally and embedded in an economic model where scales and actors combine. Local anchoring facilitates the emergence of new aspirations that mobilize citizens and develops a sense of belonging to the territory. This research opens the door to new interpretations postulating that, under certain conditions, cultural projects can avoid the negative effects associated with gentrification, often associated with the revitalization of an environment, when they are initiated by collective action and supported by shared leadership.*

Introduction

Cet article porte sur le rôle des initiatives culturelles dans les démarches de revitalisation urbaine portées par des organismes communautaires. Nous postulons que, sous certaines conditions, le choix de la culture peut agir comme catalyseur favorisant l'élaboration de stratégies inclusives qui ont un effet positif sur le territoire en matière d'activité économique et de milieu de vie, et qui renforcent la participation citoyenne, la cohésion sociale et la vitalité locale. Plus concrètement, nous analysons le cas du Cinéma Beaubien, que nous plaçons dans le contexte de la revitalisation du quartier Rosemont.

La relance de ce cinéma de quartier a été menée par une coalition d'acteurs dans laquelle la Corporation de développement économique communautaire de Rosemont-Petite-Patrie (CDEC-RPP) a assuré un très fort leadership. Notre hypothèse repose justement sur le fait que ce processus a été amorcé par l'action collective citoyenne, ce qui expliquerait pourquoi nous ne voyons pas dans ce cas les effets négatifs associés habituellement aux expériences de revitalisation impulsées par des initiatives culturelles, lesquelles conduisent souvent au remplacement des populations résidentes par des populations économiquement plus aisées. Nous montrerons que, au contraire, le Cinéma Beaubien a été un facteur

^a Post-doctorant, Université du Québec à Montréal

^b Professeur titulaire, département de géographie, Université du Québec à Montréal

^c Professeure titulaire, Université TÉLUQ

important de revitalisation et de revalorisation locale, et que la majorité des citoyens se voient comme une partie prenante de l'action collective liée à cette entreprise dont ils se sentent fiers puisque des actions collectives les ont associés à cette revitalisation.

L'étude de cas est présentée en six étapes. En premier lieu, nous présentons brièvement la problématique du développement local par la culture. En deuxième lieu, nous présentons la méthodologie de la recherche sur la relance du Cinéma Beaubien. En troisième lieu, nous situons cette initiative dans le cadre du développement communautaire à Rosemont, notamment en lien avec la CDEC de Rosemont-Petite-Patrie. En quatrième lieu, nous présentons la perception que les acteurs locaux et les citoyens ont de la contribution du cinéma au développement de leur quartier. En cinquième lieu, nous abordons le dynamisme insufflé dans le quartier grâce à la relance du cinéma. Enfin, en sixième lieu, nous interrogeons l'expérience de revitalisation en regard des dangers de gentrification.

1. L'option de la culture dans la revitalisation urbaine

Pour bien situer le contexte historique de la relance du Cinéma Beaubien, il faut rappeler que les anciens quartiers industriels de Montréal, dont Rosemont, ont traversé, à partir des années 1980, une crise économique sévère qui a provoqué leur dévitalisation sur les plans productifs, commerciaux et démographiques (Klein et Shearmur, 2017; Tremblay, Klein et Fontan, 2016). Le phénomène de la mondialisation de l'économie a affecté sévèrement ce type de quartier dans l'ensemble des pays dits industrialisés (Fontan, Klein et Lévesque, 2003). L'effondrement de la base économique de ces quartiers a souvent été brutal, mais, en même temps, dans certains cas, les acteurs socioéconomiques de ces quartiers ont réussi à mettre en œuvre des projets alternatifs portés par la société civile et par des organismes associés à l'économie sociale et solidaire. Cela a toutefois obligé ces acteurs à innover en ce qui concerne autant les modalités d'action que la gouvernance des initiatives mises en œuvre.

Plusieurs travaux soutiennent que, dans la société qui émerge de la crise de la société industrielle, le

territoire et ses ressources culturelles peuvent prendre une place importante dans les stratégies de développement, stratégies qui visent la différenciation des territoires afin d'accroître leur compétitivité dans l'espace mondialisé (Scott et Leriche, 2005; Ambrosino et Andres, 2008; Andres, 2010; Andres et Grésillon, 2011). La concurrence pour attirer des investissements et des populations susceptibles de favoriser la reprise économique a mené plusieurs villes à mettre de l'avant des stratégies culturelles (Darchen et Tremblay, 2013; Scott, 2014). Des instances gouvernementales ainsi que des institutions privées et publiques se sont engagées dans la création de conditions propices pour rendre plus attractives leur ville et leur région en faisant de grands investissements afin de mieux les équiper pour faire face à la concurrence mondiale des territoires, à travers une stratégie de marketing territorial axée sur les actifs culturels.

Dans ce contexte, les politiques culturelles sont conçues comme des outils de restructuration urbaine et de développement économique. Les différentes stratégies déployées (district culturel, tourisme, événements culturels médiatisés, équipements et infrastructures), que ce soit en matière d'aménagement du territoire ou de développement touristique, sont mobilisées pour la promotion des villes (Hall, 2000; Scott, 2000; Hutton, 2008). Cependant, en général, ces stratégies s'inscrivent dans une approche marchande et parfois élitiste (grandes institutions musicales, musées, etc.) de la culture, qui évacue les questions d'ordre social et d'accès à la culture. Or, la prise de conscience des enjeux culturels par les acteurs locaux, notamment les acteurs communautaires, accentue et renforce l'attention accordée au milieu local et, de ce fait, au territoire, puis ramène la place et le rôle des résidents au centre des projets (Klein, Tremblay, Sauvage, Ghaffari et Angulo, 2019).

Des effets de gentrification peuvent avoir lieu dans la foulée des interventions culturelles dans les quartiers en raison de l'incapacité des résidents plus démunis d'assumer les conséquences de la hausse des prix fonciers et des changements de services offerts par la structure commerciale ou par les organismes présents. Dans ces cas, les résidents de longue date sont progressivement évincés du quartier par l'arrivée de résidents plus riches, « les gentrificateurs » (Glass, 1963; Ley, 1994; Smith, 1996). Par contre, des travaux ont montré que des

modalités de gentrification socialement acceptables sont possibles (Ghaffari, Klein et Angulo Baudin, 2018). C'est ainsi que plusieurs auteurs (Rius-Ulldemolins et Posso-Jiménez, 2016; Janoschka et Sequera, 2014; Díaz-Parra et Rabasco Pozuelo, 2013; Boldrini et Malizia, 2014; Sabatini, Darella-Roble et Vásquez, 2009) donnent à voir des processus par lesquels les initiatives culturelles non seulement ne provoquent pas l'éviction des résidents, mais valorisent des quartiers marginalisés et stigmatisés, et peuvent avoir un effet positif, y compris sur les populations moins bien nanties (Ghaffari, 2020).

2. Méthodologie

Notre recherche est centrée sur l'étude de la relance du Cinéma Beaubien et sur les effets de cette initiative sur son territoire. Ce territoire se situe dans l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie, qui compte 134 000 habitants, ce qui correspond à 8,1 % de la population totale de la ville de Montréal, et s'étend sur un territoire de 15,9 km². De façon plus précise, nous avons établi un périmètre englobant une zone influencée de façon plus directe par le cinéma, qui est délimitée par la 3^e Avenue à l'est, par la rue de Bordeaux à l'ouest, par la rue Saint-Zotique au nord et par la rue de Bellechasse au sud (voir figure 1). La zone mesure 561 330 m², comprend 2095 résidences et compte 3770 résidents, parmi lesquels 37 % sont propriétaires et 63 % sont locataires.



Figure 1 – Le Cinéma Beaubien à Rosemont
Source : Ville de Montréal, modifiée par les auteurs

La recherche a été menée par une consultation de documents et, principalement, par la réalisation d'entrevues semi-directives. Nous avons interviewé des répondants provenant des organismes concernés par notre cas, soit des représentants de la Corporation du Cinéma Beaubien, des tables de quartier sur la culture, des groupes culturels, des associations communautaires, des organismes de développement économique et des organismes de l'économie sociale du quartier. Nous avons interviewé aussi des représentants des instances politiques (élus et fonctionnaires), des directeurs d'entreprise et des citoyens. Dans l'ensemble, nous avons interviewé 26 personnes, dont les trois quarts, en plus de représenter leur organisme, résidaient ou avaient résidé jusqu'à récemment dans la zone étudiée. Les répondants ont été choisis en fonction de leur expertise et expérience ainsi que de la pertinence de leur organisme par rapport à l'objet d'étude. Les entrevues ont été réalisées entre septembre 2016 et juillet 2017. Elles ont été enregistrées et leur contenu a été analysé à l'aide d'une grille construite à partir de notre guide d'entretien.

3. Le développement communautaire : base organisationnelle de la relance du Cinéma Beaubien

Il faut préciser dès le départ que la Corporation de développement communautaire de Rosemont-Petite-Patrie (CDEC-RPP) a été l'organisme leader du processus de relance du Cinéma Beaubien². Cet organisme avait une longue expérience en mobilisation pour la relance économique des quartiers, expérience qui remontait à son intervention dans la reconversion du terrain laissé en friche par la fermeture des Ateliers Angus de la compagnie Canadian Pacific Rail en 1992 (Fontan, Klein et Tremblay, 2005). Depuis la reconversion des terrains des Ateliers Angus, plusieurs projets ont mobilisé la CDEC-RPP, favorisant ainsi le sentiment d'appartenance des acteurs sociaux locaux ainsi qu'une fierté collective (Klein et Morrissette, 2014). Le capital social des acteurs du territoire s'est vu renforcé, ce qui a augmenté leur capacité de mettre en œuvre de nouveaux projets de revitalisation dans le territoire. La CDEC y a été pour beaucoup dans cette valorisation de la capacité collective de la population locale.

La relance du Cinéma Beaubien résulte d'une réaction à la fermeture du Cinéma Le Dauphin en 2000 par la chaîne Loews Cineplex Odeon, qui en était propriétaire. Cette fermeture venait ajouter un maillon de plus à l'ensemble des éléments qui ont provoqué la dévitalisation du quartier à partir des décennies 1980 et 1990. Étant donné que ce cinéma constituait un lieu culturel significatif pour la population de Rosemont et un élément important pour la vitalité des commerces de la rue Beaubien, les résidents et les commerçants du quartier se sont mobilisés pour empêcher sa fermeture. Le projet a reçu le soutien du public, du milieu communautaire et du milieu de la diffusion cinématographique. Il a été soutenu par la CDEC-RPP, qui a entrepris des démarches, dès 2001, afin d'acheter et de sauvegarder le cinéma (Tremblay, Klein et Rochman, 2014).

La mobilisation par la CDEC des réseaux de financement de l'économie sociale ainsi que son capital de reconnaissance obtenu grâce à ses interventions pour favoriser le développement local depuis sa création en 1990 ont donné une grande force à son appui au projet, ce qui a permis de recueillir les fonds et les ressources humaines nécessaires pour la reprise du cinéma. La négociation directe avec les acteurs politiques a permis la mise en œuvre d'un programme conçu spécifiquement pour le projet. Le financement total amassé a été de 1,4 million de dollars. Le nouveau Cinéma Beaubien est devenu une entreprise d'économie sociale très ancrée dans la communauté locale. Son conseil d'administration est formé de sept personnes, dont trois représentent différents secteurs socioéconomiques du quartier. La CDEC y était représentée par deux membres, jusqu'à son abolition en 2015.

Le Cinéma Beaubien a tissé de nombreux liens avec la communauté d'acteurs qui interviennent dans le territoire dans diverses facettes du développement local. Le directeur du cinéma est présent dans différentes instances locales. Il participe aux tables vouées au développement culturel du quartier, mais aussi aux tables et aux regroupements d'acteurs du développement économique et social en général. Il est présent aussi dans les différents forums qui se tiennent dans les milieux d'intervention sur la culture et le développement local.

Le cinéma compte sur des ressources humaines et organisationnelles diversifiées provenant aussi bien du milieu local que de l'ensemble de la Ville de

Montréal. En ce qui concerne les ressources financières, il consolide de plus en plus son autonomie. Sa programmation, offerte dans cinq salles, est considérée comme culturellement enrichissante pour la communauté locale. De plus, la direction de l'entreprise organise des activités culturelles en partenariat avec des institutions d'enseignement, des centres de la petite enfance, des salles de spectacles et des festivals. Le cinéma est ainsi à la fois un lieu de diffusion et d'animation culturelle important et reconnu par la collectivité :

Le Cinéma Beaubien, c'est comme une institution, c'est comme une histoire. Les gens l'aiment cette histoire-là. C'est une belle réussite, ça été un bon travail. Des fois, ce n'est pas clair, les gens se demandent : à qui appartient le cinéma? Est-ce que c'est un OBNL? Mais les gens savent que ce cinéma-là a été récupéré avec la force des citoyens, il y a eu des pétitions. C'est une histoire de quartier. Moi, je dis souvent à Mario [Mario Fortin, le directeur général du cinéma] : « Quand le cinéma tousse, tout le monde s'enrhume. » Ça fait vraiment le poumon du quartier. (Entrevue n° 19, résident, 2017)

Ainsi, la CDEC et la mobilisation communautaire ont transformé une entreprise en faillite en une structure rentable et profitable, tant sur le plan du maintien et de la création d'emplois que, comme nous tenterons de le montrer, sur celui des bénéfices pour l'économie du quartier.

4. **Le Cinéma Beaubien, principal repère identitaire des résidents et des acteurs locaux**

Un des objectifs de notre recherche a été de connaître l'intensité de l'ancrage que le Cinéma Beaubien a pu développer dans le territoire local, et de vérifier à quel point les résidents et l'ensemble des acteurs du quartier s'identifient au cinéma en tant que jalon du développement de la collectivité. D'abord, il faut dire que, lorsque nous avons demandé aux résidents quels étaient les acteurs majeurs du quartier, le Cinéma Beaubien est ressorti comme l'un des plus importants, voire comme le principal repère identitaire des résidents, notamment à cause de l'image positive du quartier que le cinéma véhicule. Les entrevues réalisées nous indiquent que la présence du cinéma a eu un effet de renforcement sur le sentiment d'identité et d'appartenance au quartier, lequel était déjà très fort.

5. **L'effet de levier culturel du Cinéma Beaubien**

Le Cinéma Beaubien a inspiré de nouveaux projets dans le quartier qui se sont traduits par l'intensification de l'activité culturelle et socioéconomique. Cet effet s'est manifesté à travers les capacités que le projet a insufflées aux différents acteurs locaux concernant le développement culturel et l'amélioration des conditions de vie des résidents. En effet, un des répondants rapporte :

Le Cinéma Beaubien est un de nos lieux culturels forts dans notre territoire, mais ce n'est pas juste parce que c'est un lieu culturel. Le Cinéma Beaubien redimensionne tout le quartier. J'habite le quartier depuis 2001 et j'ai vu le quartier se transformer. [...] Moi, je le vois, la vie de quartier, les commerces, tout ce qui se développe autour. Il y a eu une transformation vraiment importante dans le quartier. (Entrevue n° 2, acteur culturel, 2017)

Les répondants soulignent la présence du Cinéma Beaubien comme un facteur de vitalité culturelle de proximité. Récemment, le cinéma s'est doté d'équipements numériques, ce qui lui permet d'être compétitif dans un marché très concurrentiel. Il vient d'investir plusieurs milliers de dollars pour acquérir une technologie permettant aux personnes sourdes et malentendantes d'avoir accès au cinéma en salle et de suivre les sous-titres d'un film sur un capteur individuel. Il s'agit d'un premier pas pour accroître encore plus l'accessibilité à la culture. De plus, le cinéma sert de salle d'exposition pour des œuvres d'art. Il développe aussi des activités de médiation culturelle, en partenariat avec l'arrondissement et la Maison de la culture. Le cinéma participe également à divers festivals, dont le Festival international du film pour enfants de Montréal (FIFEM) et le Festival international Vues d'Afrique. Par ailleurs, le cinéma est gestionnaire du piano public installé dans le parc Molson, activité soutenue par l'association des commerçants et par la mairie d'arrondissement.

L'effet du cinéma déborde largement le champ de la culture. En tant qu'initiative de développement local, le cinéma a évolué de concert avec le quartier. Il assure un leadership qui s'étend à divers secteurs et organismes, à travers différentes collaborations et alliances. Il est au centre d'un vaste réseautage organisationnel facilité par la participation de ses

responsables dans des tables de concertation et dans les conseils d'administration de divers organismes locaux. Le fort engagement du Cinéma Beaubien dans le quartier donne à voir un ancrage territorial important. Il a approfondi et densifié ses actions dans le territoire à travers de nouveaux projets innovateurs, et bénéficie d'une forte reconnaissance auprès des acteurs et des résidents. Ceux-ci sont fiers de la présence du cinéma et valorisent le fait d'avoir réussi la sauvegarde d'un élément du

patrimoine culturel et, ainsi, d'avoir participé à l'empowerment collectif, c'est-à-dire à la capacité de coordonner des actions et d'agir collectivement.

Pour synthétiser la perception des acteurs au sujet de la présence du Cinéma Beaubien dans le quartier, nous proposons un tableau indiquant les réponses obtenues des intervenants, des commerçants et des résidents concernant le rôle du cinéma (voir tableau 1).

Acteurs	Perceptions
Intervenants communautaires et institutionnels	<ul style="list-style-type: none"> • C'est une icône de la mobilisation citoyenne. • Ça fait partie du quartier. • Produit un achalandage accru dans le quartier. • Le cinéma est positif pour le commerce. • Les restaurants vendent plus grâce au cinéma. • Représente la lutte citoyenne et l'attachement au quartier.
Commerçants	<ul style="list-style-type: none"> • Présente des films de qualité. • Contribue à l'image positive du quartier. • Représente la lutte citoyenne et l'attachement au quartier. • Il y a une belle histoire derrière le cinéma. • C'est un moteur de la culture. • C'est une belle réussite. • C'est le poumon du quartier. • C'est le point central du quartier. • C'est 100 % nécessaire. • C'est le cœur du quartier.
Résidents	<ul style="list-style-type: none"> • C'est une icône du lieu. • C'est un repère identitaire. • C'est une référence culturelle.

Tableau 1 – Perception de la présence du Cinéma Beaubien dans Rosemont
Source : Angulo, 2019, p. 101-102

6. Un risque de gentrification?

Dans cette section, nous nous interrogeons sur la perception des acteurs concernant l'éventuel effet gentrificateur du Cinéma Beaubien sur le territoire de Rosemont, en particulier sur sa zone d'influence plus directe. Il ressort de l'analyse des propos des répondants sur les changements dans le quartier qu'ils n'ont pas de craintes concernant d'éventuels effets négatifs que le cinéma pourrait entraîner. Les résidents sont heureux dans le quartier, ils aiment leur quartier et ils soulignent qu'il n'y a aucune action contre le développement d'initiatives culturelles. Ils nous assurent qu'il n'y a pas d'actes de vandalisme sur les bâtiments ni sur les commerces, comme cela s'observe dans d'autres quartiers où les initiatives culturelles sont contestées par les citoyens (Ghaffari, 2020). Au contraire, les résidents s'engagent dans les améliorations du quartier. Parmi les commerçants interviewés, certains ont

fait des rénovations, d'autres ont agrandi et diversifié leur commerce, mais aucun n'a changé de secteur d'activité.

6.1 Les nouveaux résidents : des gentrificateurs potentiels?

Selon nos répondants, les résidents qui arrivent dans le quartier sont des gens qui adhèrent à l'identité de celui-ci, qui connaissent son histoire et qui sont intéressés par elle. On ne constate donc pas le cas classique de remplacement des couches populaires par des couches sociales plus aisées, qui amènent avec elles de nouveaux modes de vie et des valeurs différentes. D'ailleurs, les nouveaux résidents interviewés affirment que leur changement résidentiel était motivé par la recherche de conditions pour la vie familiale et par les caractéristiques du quartier tel qu'il est. Quant aux résidents de longue date participant à nos entrevues, ils n'ont

pas fait référence à des attitudes de rejet à l'endroit des nouveaux résidents. Au contraire, ceux-ci sont très appréciés pour ce qu'ils apportent en matière de ressources économiques et professionnelles. On pourrait considérer qu'ils renforcent le capital socioterritorial du quartier.

Néanmoins, il y a eu des augmentations du prix des propriétés et du mètre carré du terrain dans le quartier. Bien sûr, certaines de ces augmentations peuvent être attribuables à la présence du cinéma. Toutefois, ces augmentations ne s'écartent pas de la tendance générale qu'affiche la métropole. Par ailleurs, d'après les entrevues, les résidents ne semblent pas affectés par ces augmentations, et ce, à cause de la part importante des résidents propriétaires. Ceux-ci rapportent que les augmentations des évaluations foncières représentent une reprise de la valeur de leur patrimoine immobilier par rapport à la dévalorisation provoquée par la crise des années 1980-1990. De plus, cela leur assure des revenus pour l'avenir, éventuellement pour la retraite, une plus-value qu'ils ne sont pas prêts à encaisser pour le moment, car ils se sentent très bien dans le quartier qu'ils habitent.

Les répondants nous ont parlé d'un rajeunissement de la population du quartier grâce à l'arrivée de jeunes familles, sans pour autant que cela ne déplace la population des aînés. Les répondants indiquent aussi que cela se fait graduellement, sans chasser personne, les aînés continuant ainsi à vivre une vie de quartier qui leur convient très bien. Ce caractère graduel du changement générationnel est confirmé par les données statistiques sur la mobilité résidentielle : les données analysées (Angulo, 2019, p. 120-121) révèlent une très grande stabilité résidentielle de la population dans le quartier. Cette constatation est validée par la stabilité de la moyenne d'âge du quartier, qui se maintient depuis 15 ans autour de 39 ans. Par contre, les résidents ont des craintes quant à la difficulté pour leurs enfants d'acheter une propriété et de rester dans le quartier.

Les répondants mentionnent aussi que, même si les résidents (y compris les locataires) ne partent pas, l'augmentation du prix des logements peut avoir des conséquences. Les locataires sont prêts à assumer un certain niveau d'augmentation, mais cela se ressent sur leur revenu disponible :

Les gens font un calcul : oui, ça va me coûter plus cher de loyer, mais j'aime mon quartier. Tout est proche et j'ai mes habitudes. Si je déménage, est-ce que je vais trouver quelque chose de moins cher et à peu près pareil? (Entrevue n° 3, acteur communautaire, 2017)

Un autre aspect soulevé par ce répondant, ce sont les changements sur le plan des commerces. Il indique que la présence de quelques nouveaux commerces n'a pas d'impact significatif sur la gentrification à Rosemont. Néanmoins, il affirme que le remplacement des petits commerces par des magasins avec des nouveaux produits plus chers pourrait avoir une influence sur la gentrification (Entrevue n° 3, acteur communautaire, 2017). Le tableau 2 résume les perceptions des acteurs locaux toutes catégories confondues sur la menace de gentrification dans la zone d'étude.

Nos analyses révèlent que le nombre de diplômés ayant un niveau de scolarité postsecondaire dans la zone d'influence du cinéma a augmenté. Le domaine d'activité des résidents est en voie de tertiairisation, et la part de l'emploi dans les secteurs de la culture et de l'enseignement augmente. Cependant, nous constatons aussi que l'évolution des professions des résidents de Rosemont est similaire à celle de l'ensemble de la ville. Comme dans d'autres quartiers, notamment dans ces territoires qui ont eu un passé ouvrier, l'emploi a évolué vers des secteurs de services plus rémunérateurs (Klein et Shearmur, 2017). Nous assistons donc à un processus de « reconversion » (Fontan, Klein et Tremblay, 2005), voire de revitalisation d'un quartier qui avait connu un fort déclin lors de la crise des années 1980, plutôt qu'à la formation d'une enclave de nouveaux résidents susceptibles de construire une nouvelle « identité sociale » (Collet, 2008). Il faut rappeler que si Rosemont comptait une part importante de population ouvrière, ce quartier était déjà aussi composé d'une « classe moyenne » et c'est en quelque sorte un retour à la santé économique qu'il avait connue avant la crise des années 1980, ce qui peut expliquer l'absence de contestation de la revitalisation, plutôt perçue comme un retour au niveau social d'avant la crise.

Acteurs	Changements démographiques	Augmentation du prix des propriétés	Changements dans les commerces	Effets positifs	Menaces
Intervenants communautaires et institutionnels	<ul style="list-style-type: none"> • Les aînés restent dans le quartier • Le rajeunissement du quartier 	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a plus de propriétaires • Transformation des duplex et triplex en maisons unifamiliales • Augmentation de la valeur potentielle des locaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Les commerces s'adaptent à une nouvelle clientèle • Les locaux sont très concurrencés • Des appartements ont été convertis en commerces • Les commerces deviennent plus verts • Augmentation des chiffres d'affaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Il n'y a pas de remplacement des couches sociales par d'autres • Les nouveaux arrivants apportent de la valeur au quartier • Intégration sociale 	<ul style="list-style-type: none"> • Le quartier peut devenir trop bourgeois, plus individualiste • Il peut y avoir un basculement vers le négatif
Commerçants	<ul style="list-style-type: none"> • Clientèle variée • Rajeunissement de la clientèle 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la valeur patrimoniale • Ce sont les prix normaux des propriétés à Montréal 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du personnel à cause de l'achalandage • Le cinéma apporte beaucoup de clientèle 	<ul style="list-style-type: none"> • La variété des clients • Les nouvelles familles sont plus aisées économiquement 	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a un danger d'augmentation des taxes • Augmentation des coûts des locaux peu à peu
Résidents	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a une grande stabilité résidentielle • C'est excellent, la présence des jeunes familles • Avec les jeunes familles, on se sent accompagné • Les aînés partent tranquillement sans être chassés 	<ul style="list-style-type: none"> • C'est l'augmentation normale des prix à Montréal • Reprise de la valeur patrimoniale • Garantie des revenus pour le futur • Est un peu exagérée 	<ul style="list-style-type: none"> • Il ne reste pas de locaux commerciaux • Les commerces sont plus beaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Les nouveaux arrivants sont des gens qui consomment de la culture • Les nouveaux résidents améliorent le quartier • Il n'y a pas de vandalisme • Nous sommes contents du changement • Les résidents embellissent plus le quartier • Les coûts des loyers sont raisonnables • Le parc locatif n'est pas affecté 	<ul style="list-style-type: none"> • L'impossibilité d'acheter une propriété dans le quartier à cause des prix élevés • Les enfants ne pourront pas continuer à vivre dans le quartier, ils ne pourront pas y acheter

Tableau 2 – Perception des acteurs sur les transformations du quartier
Source : Angulo, 2019, p. 181

6.2 La protection communautaire contre la gentrification

Il existe aussi dans le quartier des groupes communautaires, soit des comités de logement, des tables de quartier et des regroupements culturels, qui font un travail de veille en ce qui concerne les éventuelles menaces au cadre de vie du quartier. Ce sont des organismes communautaires qui ont pour mandat la défense des droits des citoyens. Cela semble permettre de protéger l'équilibre dans le système d'acteurs du quartier.

Les résidents du quartier ne semblent pas inquiets pour leur avenir, même s'ils sont conscients des menaces qui pourraient nuire à leurs conditions de vie. Le défi, selon eux, est de conserver leurs acquis sociaux et communautaires. Les résidents ne craignent pas le développement d'un processus de gentrification dans leur quartier. Quand ils y réfèrent, ils le

font en regard d'autres quartiers dans l'arrondissement. Un des répondants parle ainsi de la gentrification : « Dans certains secteurs du quartier, oui, dans certains coins d'Angus, à cause du type de maisons, ça convient à des familles branchées, qui font comme des îlots. Mais pas dans le quartier ici; c'est équilibré. » (Entrevue n° 1, acteur culturel, 2017)

Les entrevues nous indiquent que les résidents considèrent que le quartier est stable, même s'il traverse un processus de transformation. Il y a de nouvelles familles qui arrivent et apportent un certain rajeunissement au quartier, sans bouleverser la structure démographique des lieux. Les résidents considèrent que la présence des nouvelles familles est positive pour le quartier et la voient comme un retour à un équilibre brisé dans les décennies 1980 et 1990. C'est à ce moment-là qu'il y a eu un départ massif des familles, à cause de la crise économique.

En ce qui concerne les changements économiques récents, les résidents apprécient le regain de l'activité commerciale des lieux, surtout sur la rue Beaubien. Ils perçoivent ces changements comme positifs pour la vitalité économique du quartier. De plus, l'ensemble des acteurs considère que le Cinéma Beaubien a une grande influence sur l'évolution socioéconomique du quartier.

En ce qui concerne les changements relatifs à la perception des acteurs sur le cadre de vie et le niveau de satisfaction quant au fait d'habiter le quartier, les opinions des résidents sont unanimes : ils sont très satisfaits de leur quartier et de la qualité de vie qu'il leur offre. Les résidents soulignent avec fierté la présence et la contribution du Cinéma Beaubien comme le centre et le moteur de l'activité qui se développe dans le quartier.

Au sujet des perceptions des résidents concernant les éléments les plus intangibles, comme l'identité territoriale, les entrevues montrent que l'ensemble des résidents ressent une grande fierté et un attachement très fort au quartier. L'image villageoise du quartier évoquée par les répondants synthétise bien la perception que les résidents ont du quartier et leur sentiment identitaire à son égard. Ce sentiment d'appartenance s'appuie aussi sur une histoire de mobilisation citoyenne pour préserver les acquis culturels, dont le Cinéma Beaubien, ce qui a renforcé leur identité.

6.3 L'action culturelle comme facteur de développement local

La plupart des acteurs du milieu partagent une vision selon laquelle la culture occupe une place centrale en tant que facteur pouvant apporter une contribution au développement de la communauté locale. Pour les acteurs locaux, la culture est omniprésente dans toutes les sphères de la vie des individus et elle est indissociable du développement local. Elle est un ciment de la cohésion sociale et un important levier économique. S'ils n'utilisent pas les mêmes expressions pour la définir, tous s'accordent pour dire qu'elle est fondamentale. Selon les répondants aux entrevues, les initiatives culturelles peuvent jouer un rôle important comme vecteur du dynamisme social :

[La culture] joue un rôle essentiel. Des fois, on ne fait pas toujours le lien avec le développement économique, mais elle joue un rôle primordial. La culture, je la vois dans un sens large. Ça peut générer beaucoup : des rassemblements

populaires, un sentiment d'appartenance au quartier. La culture peut démarrer de nouvelles initiatives. Elle peut être aussi un catalyseur. Ça joue un rôle important à tous les niveaux. (Entrevue n° 8, acteur public, 2016)

La culture joue un rôle de médiateur social et d'inclusion, notamment à l'endroit des nouveaux arrivants. Les activités avec les enfants, les séances de cinéma à ciel ouvert ainsi que la réduction des prix des billets pour diverses catégories de public, entre autres choses, permettent l'accès à la culture pour les résidents du quartier.

Les répondants s'accordent pour dire que la culture a des effets structurants sur le territoire. À cet égard, plusieurs aspects sont soulignés par les répondants, et la plupart d'entre eux défendent une approche reposant sur une culture de proximité. Dans ce sens, le directeur du Cinéma Beaubien soutient que la culture est un vecteur fort du développement économique et social local :

Il faut qu'il y ait aussi une proximité pour la culture comme pour d'autres activités de la vie de tous les jours. Ça fait partie de la qualité de vie et ça donne de la couleur à chacun des quartiers. (Entrevue n° 1, acteur culturel, 2017)

Conclusion

Le Cinéma Beaubien est devenu l'un des emblèmes du développement du quartier. Son action dans le territoire a constitué un élément essentiel dans la reconstruction du tissu local, qui montrait de forts signes de dévitalisation à la fin des décennies 1980-1990. La saga de sa relance a insufflé de nouvelles forces aux acteurs et aux résidents, lesquels y voient un facteur d'amélioration du milieu de vie que représente le quartier.

Notre étude montre la capacité des initiatives locales de type culturel à répondre aux changements économiques globaux qui affectent l'économie locale, surtout sur les territoires qui ont vécu longtemps en association avec l'activité industrielle. Ce type d'activité a été lourdement touché par la crise du fordisme, ce qui a provoqué le désarroi des résidents des quartiers qui en dépendaient. La culture, plus concrètement les activités culturelles et créatives, constitue l'un des axes choisis par les organismes locaux pour compenser le déclin des activités manufacturières.

Nous avons montré que des organismes bien enracinés localement comme le Cinéma Beaubien, en mobilisant des ressources multiples, sont capables de générer des effets positifs importants et durables. Le Cinéma Beaubien a participé à un processus qui a contribué à renverser la tendance au déclin du quartier pour le transformer en un endroit dont les résidents sont fiers. De plus, avec le temps, il a renforcé l'identité territoriale ainsi que le sentiment d'appartenance des résidents. Enfin, l'effet du cinéma déborde largement le champ du cinéma et de la culture. En tant qu'initiative communautaire, la relance du cinéma s'inscrit dans un vaste mouvement où interagissent plusieurs acteurs, lesquels ont mobilisé le capital socioterritorial existant à Rosemont pour viabiliser le projet. De même, le fait d'avoir utilisé l'économie sociale comme stratégie de développement a favorisé la dimension collective de l'entreprise ainsi que son ancrage dans l'économie locale. En même temps, le Cinéma Beaubien a inscrit le quartier dans des réseaux plus larges, à l'échelle de Montréal et du Québec.

En ce qui concerne certains effets négatifs possibles, notre recherche apporte un éclairage en regard du phénomène de gentrification. Plusieurs théoriciens (Smith, 1996; Glass, 1963) argumentent que les activités culturelles et artistiques constituent le premier jalon conduisant à l'augmentation des valeurs foncières, ce qui constitue un déclencheur des processus de gentrification. La rente potentielle stimule les investissements immobiliers, ce qui provoque l'éviction des résidents de longue date et l'arrivée d'une classe aisée de résidents.

Or, les résultats de notre recherche invitent à nuancer cette vision. Ainsi, notre recherche ouvre la voie à de nouvelles interprétations développées par

Ghaffari, Klein et Angulo Baudin (2018), qui postulent que, sous certaines conditions, les activités culturelles et créatives peuvent avoir des effets positifs pour les résidents et, surtout, peuvent éviter les effets négatifs de la gentrification, du moins à court ou moyen terme, si les organismes locaux sont vigilants à cet égard. La relance du Cinéma Beaubien a généré un processus social de revitalisation mené par les acteurs locaux. Ce processus a été amorcé par l'action collective, et non par le capital privé. Cet aspect protège, pour le moment, les résidents des dérives observables dans la plupart des processus de revitalisation associés à la culture.

Notre recherche a démontré aussi que le type de gouvernance exercé par du leadership partagé où concourent plusieurs acteurs a été essentiel à la réussite du projet. La concertation et le partenariat entre les différents acteurs apparaissent comme incontournables pour assurer de bons résultats et la pérennité d'un projet de revitalisation territoriale. L'examen de la trajectoire de l'initiative locale de développement incarnée par le Cinéma Beaubien montre que l'accomplissement de la mission à la fois culturelle et sociale de cette initiative a été largement imputable à l'action de la CDEC, qui a replacé la relance du cinéma dans une trajectoire large de développement communautaire et de partenariat. Or, comme nous l'avons mentionné plus haut, en 2015, la Ville de Montréal, à la suite d'une réforme apportée par le gouvernement du Québec à la gouvernance du développement des territoires, a aboli en 2016 la plupart des CDEC, dont celle de Rosemont–Petite-Patrie. Sans cet encadrement, des initiatives comme celle du Cinéma Beaubien pourront-elles continuer d'être des jalons d'un développement social collectif? Cela reste à voir.

NOTES

- 1 Ce texte s'inspire d'une thèse de doctorat en études urbaines soutenue à l'UQAM en 2019 par Wilfredo Angulo, sous la direction de Juan-Luis Klein et de Diane-Gabrielle Tremblay, et intitulée *Le développement local par l'intervention culturelle : le cas du Cinéma Beaubien à Rosemont*. Les auteurs tiennent à remercier le Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) pour l'appui accordé au programme de recherche *La culture dans les quartiers : le tournant culturel des organisations communautaires*, dans lequel s'inscrit cette thèse.
- 2 La CDEC-RPP faisait partie des corporations de développement économique communautaire (CDEC) qui se sont développées à Montréal afin de contrer ou pallier les effets de la crise économique des années 1980. Leur mission était de favoriser le développement économique local dans une perspective citoyenne. Sans écarter les possibilités de s'associer au secteur privé pour développer leurs actions, les CDEC privilégiaient le développement des projets à partir de la perspective de l'économie sociale et du partenariat. Malgré leur succès, reconnu internationalement (Moulaert et MacCallum, 2019), elles ont été dissoutes par la Ville de Montréal en 2015 à la suite d'une réforme de la gouvernance du développement territorial au Québec réalisée sous le signe de l'austérité, par le gouvernement du Québec.

RÉFÉRENCES

- Ambrosino, C. et Andres, L. (2008). Friches en ville : du temps de veille aux politiques de l'espace. *Espaces et sociétés*, 134, 37-51. <https://doi.org/10.3917/esp.134.0037>
- Andres, L. (2010). Reconquête culturelle-économique des territoires délaissés : de l'importance du temps de veille et de ses acteurs transitoires. *Méditerranée*, 114, 51-62. <https://doi.org/10.4000/mediterranee.4342>
- Andres, L. et Grésillon, B. (2011). Les figures de la friche dans les villes culturelles et créatives : regards croisés européens. *L'Espace géographique*, 40(1), 15-30. <https://doi.org/10.3917/eg.401.0015>
- Angulo, W. (2019). Le développement local par l'intervention culturelle : le cas du Cinéma Beaubien à Rosemont (thèse de doctorat). Université du Québec à Montréal. Repéré à <https://archipel.uqam.ca/12997/>
- Boldrini, P. L. et Malizia, M. (2014). Procesos de gentrificación y contragentrificación : Los mercados de Abasto y del Norte en el Gran San Miguel de Tucumán (noroeste argentino) [Gentrification and counter-gentrification processes : The Abasto and Northern Markets in Gran San Miguel de Tucuman (North Western Argentina)]. *Revista INVI*, 29(81), 157-191. Repéré à <http://revistainvi.uchile.cl/index.php/INVI/article/download/811/1147>
- Collet, A. (2008). Les « gentrificateurs » du Bas Montreuil : vie résidentielle et vie professionnelle. *Espaces et sociétés*, 132-133(1), 125-141. <https://doi.org/10.3917/esp.132.0125>
- Darchen, S. et Tremblay, D.-G. (2013). The local governance of culture-led regeneration projects: A comparative analysis between Montreal and Toronto. *Urban Research & Practice*, 6(2), 140-157. <https://doi.org/10.1080/17535069.2013.808433>
- Díaz-Parra, I. et Rabasco Pozuelo, P. (2013). ¿Revitalización sin gentrificación? Cooperativas de vivienda por ayuda mutua en los centros de Buenos Aires y Montevideo [Revitalisation sans gentrification? Coopératives entraide logement à Buenos Aires et Montevideo centres-villes]. *Cuadernos Geográficos*, 52(2), 99-118. Repéré à <https://revistaseug.ugr.es/index.php/cuadgeo/article/download/1516/1719>
- Fontan, J.-M., Klein, J.-L. et Lévesque, B. (dir.). (2003). *Reconversion économique et développement territorial*. Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Fontan, J.-M., Klein, J.-L. et Tremblay, D.-G. (2005). *Innovation socioterritoriale et reconversion économique : le cas de Montréal*. Paris, France : L'Harmattan.
- Ghaffari, L. (2020). *Pour une gentrification socialement acceptable : le cas d'Hochelega-Maisonnette à Montréal et Madeleine-Champ-de-Mars à Nantes* (Thèse de doctorat à paraître). Université du Québec à Montréal, Montréal, QC.
- Ghaffari, L., Klein, J.-L. et Angulo Baudin, W. (2018). Toward a socially acceptable gentrification: A review of strategies and practices against displacement. *Geography Compass*, 12(2), 1-15. <https://doi.org/10.1111/gec3.12355>
- Glass, R. (1963). *Introduction to London: Aspects of change*. Londres, R.-U. : Center for Urban Studies.
- Hall, P. (2000). Creative cities and economic development. *Urban Studies*, 37(4), 639-649. <https://doi.org/10.1080/026980050003946>
- Hutton, T.-A. (2008). *The new economy of the inner city: Restructuring, regeneration and dislocation in the 21st century metropolis*. Londres, R.-U.: Routledge.
- Janoschka, M. et Sequera, J. (2014). Procesos de gentrificación y desplazamiento en América Latina: Una perspectiva comparativista. Dans J. J. Michelini (dir.), *Desafíos metropolitanos: Un diálogo entre Europa y América Latina* (p. 82-104). Madrid, Espagne : Catarata.
- Klein, J.-L. et Morrissette, P. (2014). Le développement économique communautaire et la cohésion sociale à Montréal : une recherche partenariale sur l'apport des CDEC. *Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)*, ET1303. Repéré à http://crises.uqam.ca/upload/files/publications/etudes-theoriques/Cahier_CRISES_ET1303.pdf
- Klein, J.-L. et Shearmur, R. (dir.). (2017). *Montréal : la cité des cités*. Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Klein, J.-L., Tremblay, D.-G., Sauvage, L., Ghaffari, L. et Angulo, W. (2019). Cultural initiatives and local development: A basis for inclusive neighborhood revitalization. *Urban Planning*, 4(1), 78-90. <http://dx.doi.org/10.17645/up.v4i1.1658>
- Ley, D. (1994). Gentrification and the politics of the new middle class. *Environment and Planning D: Society and Space*, 12(1), 53-74. <https://doi.org/10.1068/d120053>
- Moulaert, F. et MacCallum, D. (2019). *Advanced introduction to social innovation*. Cheltenham, R.-U. : Edward Elgar.

-
- Rius-Ulldemolins, J. et Posso-Jiménez, L. (2016). Cultura, transformación urbana y empoderamiento ciudadano frente a la gentrificación : Comparación entre el caso de Getsemaní (Cartagena de Indias) y el Raval (Barcelona). *EURE*, 42(126), 97-122. <http://dx.doi.org/10.4067/S0250-71612016000200005>
- Sabatini, F., Darella-Roble, M. et Vásquez, H. (2009). Gentrificación sin expulsión, o la ciudad latinoamericana en una encrucijada histórica. *Revista 180*, 24, 18-25. Repéré à <http://www.revista180.udp.cl/index.php/revista180/article/view/266/262>
- Scott, A. J. (2000). *The cultural economy of cities*. Londres, R.-U.: SAGE.
- Scott, A. J. (2014). Villes et régions du capitalisme cognitif et culturel. *L'Espace géographique*, 43(3), 215-226. <https://doi.org/10.3917/eg.433.0215>
- Scott, A. J. et Leriche, F. (2005). Les ressorts géographiques de l'économie culturelle : du local au mondial. *L'Espace géographique*, 34(3), 207-222. <https://doi.org/10.3917/eg.343.0207>
- Smith, N. (1996). *The new urban frontier: Gentrification and the revanchist city*. Oxford, R.-U. : Routledge.
- Tremblay, D.-G., Klein, J.-L. et Fontan, J.-M. (2016). *Initiatives locales et développement socioterritorial* (2^e éd.). Québec, QC : TÉLUQ et Presses de l'Université du Québec.
- Tremblay, D.-G., Klein, J.-L. et Rochman, J. (2014). Le développement économique communautaire et la cohésion sociale : le cas du cinéma Beaubien à Montréal. *Cahiers du CIRTES* (hors-série), 4, 21-40. Repéré à <https://pdfs.semanticscholar.org/cf39/a5b8eaa5a40f975be7a52905bec8ae2428a5.pdf>

Aider les aidants : quel espace pour l'innovation sociale dans le soutien aux proches aidants en région?¹

Marco Alberio^a

RÉSUMÉ. Dans cet article, nous examinons les initiatives et actions locales visant à réduire les inégalités découlant du rôle de proche aidant tant à l'échelle individuelle, collective (de groupes spécifiques, tels que les femmes) que territoriale. Nous présenterons les résultats d'une étude qualitative réalisée au Québec en 2015 auprès de proches aidants d'âinés qui occupent un poste à temps plein dans le marché du travail, ainsi qu'auprès des professionnels leur offrant des services. Plus précisément, nous observerons comment différents acteurs (institutions de la santé, associations, MRC, etc.) essaient de mettre en œuvre et de conserver une offre de services pour les proches aidants, et comment ces services et ces initiatives peuvent affecter la vie quotidienne des aidants en leur permettant, en premier lieu, de s'identifier comme proches aidants et, plus largement, en influençant leurs trajectoires et expériences de conciliation entre travail, famille et soins.

ABSTRACT. In this article, we examine local initiatives and actions aimed at reducing individual, collective (specific groups, such as women) and territorial inequalities resulting from the role of caregiver. Included are the results of a qualitative study carried out in Quebec in 2015 with elderly people caregivers working full-time, as well as with professionals providing them services. More specifically there are observations on how different actors (health institutions, associations, regional county municipalities, etc.) try to implement and maintain services for caregivers, and how these services and initiatives can affect the daily lives of caregivers by allowing them firstly to identify themselves as caregivers and then by influencing their paths and experiences in balancing work, family and care.

Introduction

Dans cet article, nous allons discuter de la mise en œuvre d'initiatives pour le soutien des proches aidants d'âinés, et de la façon dont ces services peuvent affecter la vie quotidienne des aidants et influencer leurs trajectoires et expériences de conciliation travail-famille-soins dans la région du Bas-Saint-Laurent. Ce faisant, nous prenons en compte les contextes démographique, social et politique (à différents paliers) dans lesquels ces initiatives et services ont vu le jour, ainsi que les conditions pour les maintenir.

Le cas du Québec, eu égard aux offres de services pour proches aidants, est intéressant pour plusieurs raisons. Premièrement, à partir de la fin des années 1990, la province a élaboré d'importantes politiques en matière de conciliation de la vie familiale

et professionnelle (Tremblay, 2016). Deuxièmement, le Québec est un vaste territoire faisant face à des défis associés au vieillissement de sa population ainsi qu'à l'accessibilité aux soins et aux services sociaux sur l'ensemble de son territoire (Lavoie et Guberman, 2009). La tradition d'initiatives sociales à l'échelle locale est un autre aspect important au Québec (Alberio et Mbaye, 2015; Moralli, Alberio et Klein, 2017). Cette tradition a un fort impact sur la structuration des initiatives et sur le rôle des différents acteurs impliqués.

Notre étude de cas concerne la région du Bas-Saint-Laurent – en particulier la municipalité régionale de comté (MRC) de Rimouski-Neigette et celle plus rurale de La Mitis –, qui compte 199 977 habitants sur une superficie de 22 234 km², dont presque le quart (46 860) est à Rimouski (ISQ, 2015). Dans

^a Chaire de recherche du Canada en innovation sociale et développement des territoires, Université du Québec à Rimouski

certaines parties de cette région, la densité de population atteint à peine 22 personnes par km². Ces caractéristiques spatiales peuvent selon nous affecter les expériences et pratiques des proches aidants, et auraient également des conséquences spécifiques sur la dispensation des services par les intervenants ainsi que sur leur utilisation par les aidants.

Dans le contexte du virage des années 1990-2000 vers les soins ambulatoires au Canada, comme dans d'autres pays, les experts ont constaté une tendance générale à prioriser l'environnement social de la personne âgée comme le meilleur endroit pour demeurer et pour recevoir des soins (Gagnon et collab., 2001; Ducharme, 2006). Cette « stratégie » impose toutefois une lourde responsabilité aux membres de la famille, en particulier aux femmes, et présente plusieurs limites. Les Canadiens bénéficiaires d'aide reçoivent souvent leur appui de sources informelles et de membres de leur famille (Chen et Wilkins, 1998; ISQ, 2015). Il ressort également de ces études que les bénéficiaires d'aide ont moins recours aux services privés ou publics lorsqu'un aidant familial est présent.

Dans cette perspective, au Québec et au Canada, une reconnaissance progressive de la situation des proches aidants est apparue dans les politiques publiques et les programmes gouvernementaux, ainsi qu'à l'échelle communautaire. L'innovation sociale par le biais d'initiatives locales peut en fait devenir décisive dans les secteurs public, privé et communautaire/bénévole. Les initiatives socialement innovantes peuvent devenir des solutions aux effets pervers (changements démographiques, inégalités sociales, exclusion et marginalisation territoriale, etc.) de la transformation socioéconomique ayant affecté les sociétés contemporaines. Elles peuvent enfin répondre au besoin de redéfinition du rôle des trois principaux acteurs de la régulation sociale : l'État, le marché et la société civile – y compris la famille (Klein, Fontan, Harrisson et Lévesque, 2014; Moralli et collab., 2017).

La mobilisation des communautés locales à l'aide de différents outils, tels que l'économie sociale, les associations ou les interventions participatives, fournit un cadre pour la reconstruction des liens sociaux (Courlet et Pecqueur, 2013). Cependant, cela soulève la question des limites de la capacité des communautés à influencer totalement les décisions qui les concernent, ainsi que la gouvernance

quotidienne et la durabilité des innovations sociales produites localement.

En ce qui concerne plus spécifiquement le soutien aux proches aidants, comme nous le verrons plus loin, le Québec a connu depuis 2010 une mobilisation importante autour de la question des proches aidants de personnes âgées. Cette approche a été encouragée aux échelles nationale et régionale, notamment avec la création de l'organisme à but non lucratif national L'Appui, qui possède des pôles dans plusieurs régions du Québec et qui est financé par le gouvernement provincial, en association avec la fondation privée Lucie et André Chagnon.

1. Un survol du phénomène de la proche aidance

La Commission canadienne des droits de la personne (CCDP) définit les proches aidants comme des individus fournissant des soins informels et non rémunérés à domicile et offrant une assistance régulière à un proche, soit-il un jeune enfant, une personne handicapée, une personne âgée, etc. :

Un proche aidant est une personne qui s'occupe d'un jeune enfant, aide quelqu'un ayant une déficience, intervient lors d'un accident ou d'une maladie grave ou veille à combler les besoins d'une personne en fin de vie, par exemple. (CCDP, 2014, p. 2)

Selon le gouvernement du Canada, un proche aidant est généralement une personne de 45 ans ou plus qui a aidé un ou plusieurs membres de sa famille, voisins, amis ou collègues souffrant d'un problème de santé ou d'une limitation physique à long terme (Sinha, 2013). Les services fournis par les aidants peuvent inclure le transport, l'épicerie, les tâches domestiques ou d'entretien extérieur, les soins personnels, les soins ou traitements médicaux, l'organisation des soins et le soutien émotionnel ou moral (Sinha, 2013). L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a signalé qu'en 2012, parmi les Québécois de 45 ans ou plus, le nombre de personnes prodiguant des soins informels atteignait 843 000, sur une population totale de 8,2 millions d'habitants. Un individu sur quatre de ce groupe d'âge fournissait des soins informels (ISQ, 2013). Les aidants sont principalement – mais pas uniquement – des femmes. De plus en plus d'hommes se retrouvent dans cette situation et semblent, au moins en partie, faire face à des défis spécifiques, surtout en ce qui concerne la reconnaissance sociale de ce rôle.

L'assistance et les soins non rémunérés prodigués à une personne proche ont fait l'objet de plusieurs études dans les domaines de la sociologie, des soins de la santé et des services sociaux au Canada (Cranswick et Dosman, 2008; Duxbury, Higgins et Schroeder, 2009; Fast et collab., 2011; Tremblay et Larivière, 2013). Les analyses sociales qualitatives ont mis l'accent sur les perceptions des aidants de leur propre situation et sur les tâches qu'ils doivent accomplir, tandis que la recherche quantitative a principalement examiné les facteurs de risque et les conditions générales des soins. Des recherches européennes ont également montré que l'emploi des femmes (le fait d'être à l'emploi ou non et le nombre d'heures travaillées) est négativement lié aux soins non rémunérés auprès de personnes âgées (Kotsadam, 2011). Les soins peuvent également devenir un défi pour les employeurs, et ce, surtout dans un contexte qui est au moins en partie caractérisé par une rareté de la main-d'œuvre.

Le contexte économique pourrait renforcer la relation entre soins et vulnérabilité. Pour certaines populations, le fait de prodiguer des soins peut également constituer un moment tournant critique dans une trajectoire personnelle et professionnelle déjà fragile. C'est particulièrement le cas pour les femmes de 45 à 65 ans, notamment celles qui se trouvent sur le marché du travail ou sur la marge de celui-ci, c'est-à-dire qui ont des emplois à temps partiel (sans forcément les choisir), de qualité médiocre ou à statut temporaire (Alberio, 2014). Pour ces raisons, les initiatives visant à améliorer les conditions de vie des aidants sont devenues des interventions stratégiques dans le contexte socio-économique actuel.

2. Vers de nouvelles perspectives de l'État-providence et de l'intervention sociale

Dans la plupart des pays occidentaux, le monopole des « frontières nationales » est aujourd'hui particulièrement faible par rapport au passé. Devant le manque de capacités des États-providence nationaux, une réponse des systèmes locaux de protection sociale semble être une solution pour relever les défis émergents, tels que le déséquilibre démographique croissant, l'inégalité persistante entre les hommes et les femmes dans l'accès au marché du travail, la pauvreté et l'exclusion sociale, les emplois précaires pour

les jeunes générations et les problèmes liés au marché du logement (Ranci, 2005).

La plupart de ces problèmes sociaux ont en effet une dimension territoriale claire et un impact local fort. Les dispositifs traditionnels sont souvent insuffisants et impliquent parfois des obstacles administratifs et bureaucratiques, des structures rigides et des systèmes d'intérêt privé; des éléments qui agissent comme obstacles au changement social (Ranci, 2005). En même temps, nous ne devrions pas non plus trop dépendre du « local » ni tenir pour acquis que les politiques locales et territoriales peuvent traiter n'importe quel problème social. Une articulation mult niveau des interventions nationales, régionales et locales est donc nécessaire (Kazepov, 2010).

D'une part, les questions d'inégalités territoriales doivent être abordées; d'autre part, il est essentiel d'aller au-delà d'un simple transfert de fonds et du cadre centralisé² présent dans la plupart des États-providence, qui pourrait également être reproduit à une plus petite échelle, soit régionale. Les défis en matière d'intervention locale concernent à la fois le contenu des politiques et leur mise en œuvre.

Un premier problème concerne la fragmentation : les initiatives sociales locales manquent souvent d'un cadre d'intervention cohérent et homogène, et risquent d'aggraver les inégalités territoriales, en particulier dans des contextes caractérisés par la fragilité et par la marginalité.

Deuxièmement, l'orientation redistributive des États-providence traditionnels doit être adaptée au contexte de contrainte de ressources. Un nouvel équilibre plus efficace entre les objectifs, les nouveaux risques sociaux et les ressources est nécessaire et, eu égard à ces ressources limitées, la définition des critères d'inclusion et d'exclusion peut être une source de conflit à l'échelle locale également.

Un autre enjeu majeur concerne les nouveaux accords contractuels, qui imposent des dispositifs différents et attribuent de nouvelles compétences. Dans ce contexte, il est nécessaire d'avoir une définition commune des objectifs et procédures des différents acteurs, des formes de contrôle, des procédures de suivi et d'évaluation (Pavolini, 2003), en particulier en ce qui concerne la manière dont les responsabilités sont partagées entre les acteurs publics et la communauté³, et entre les différents

acteurs au sein de la communauté. Cela nécessite la participation de nombreux acteurs à un véritable processus décisionnel et à la définition précise des rôles et des responsabilités.

Pour revenir au cas spécifique du Québec, la relation entre l'État et les autres acteurs est également centrale. Après une première implémentation (formelle) d'organismes communautaires dans les décennies 1960 et 1970, qui a joué un rôle important dans la mise en œuvre de l'État-providence québécois, la province est arrivée à la fin des années 1990 à un moment décisif pour la reconnaissance de l'action communautaire et bénévole.

En 1997, le gouvernement provincial a organisé un vaste processus participatif de réorganisation réunissant la plupart des acteurs socioéconomiques de la province⁴. Cela a donné lieu à un courant d'initiatives, telles que le Chantier de l'économie sociale, les Tables de concertation des aînés structurées aux paliers national, régional et local ainsi que les Municipalités amies des aînés. L'objectif était de passer « d'une période où prédominaient l'expérimentation et les projets pilotes à une autre période où leur diffusion à l'échelle de la société devient possible » (Lévesque et Mendell, 2014, cités dans Alberio et Tremblay, 2014, p. 138).

Ce passage de projets fragmentés à un effort de mise en œuvre concerté n'est cependant pas évident et soulève encore des questions importantes. Pour s'attaquer à la fragmentation des initiatives, il est également nécessaire de développer des interventions qui traitent simultanément différents enjeux de politiques sociales (Ranci, 2005). Au Québec, avec ses régions rurales et éloignées, ces interventions peuvent concerner des défis démographiques et le besoin contextuel d'attirer une nouvelle population/main-d'œuvre; des politiques d'activation de l'emploi et de rétention des travailleurs qualifiés; des politiques de mobilité et de transport; et l'amélioration de l'offre de services de santé et sociaux. La clé est de mettre en œuvre des programmes sociaux concrets et complexes à travers une négociation entre les différents acteurs impliqués.

Comparativement à l'État-providence traditionnel, les initiatives locales devraient offrir des solutions plus innovantes, rapides et flexibles selon les besoins sociaux émergents. Les interventions peuvent également tirer profit de la proximité physique et sociale, mais les acteurs locaux font souvent face

à des difficultés majeures. Par exemple, bien que le secteur associatif et communautaire soit traditionnellement bien reconnu par les acteurs publics québécois, des ambiguïtés subsistent dans ses relations avec l'État, jusqu'aux derniers changements survenus en 2015 :

Dans cette foulée, les enjeux sociaux se sont déplacés : la demande de reconnaissances des nouveaux acteurs étant acquise, la demande de démocratisation et d'autonomie n'est pas résolue pour autant. De ce point de vue, l'autonomisation, la représentativité et le nouveau mandat du Chantier de l'économie sociale pourraient répondre au danger de la fragmentation et du corporatisme. (Lévesque et Mendell, 2014, p. 183)

3. Méthode

Notre étude avait deux objectifs principaux. Premièrement, nous voulions analyser les expériences des proches aidants en matière de conciliation travail-famille-soins. Deuxièmement, nous voulions étudier le développement et la mise en œuvre de services et d'initiatives pour les aidants aux paliers national, régional et local. Nous avons donc deux populations cibles : les proches aidants et les professionnels de diverses organisations et institutions qui leur fournissent des services. Cet article ne s'appuie que sur une petite partie du matériau analysé. Cependant, ces éléments empiriques permettent d'établir un lien entre l'offre de services (l'objet de notre article) et les besoins et expériences des aidants.

Les questions de recherche de notre étude sont les suivantes : Comment les aidants qui travaillent gèrent-ils leur situation? Comment perçoivent-ils et vivent-ils leur rôle? Comment parviennent-ils à articuler leurs différentes responsabilités?

Concernant les services et l'aide offerts aux proches aidants, nous avons essayé de comprendre comment ces initiatives ont été créées et structurées, ainsi que leur rôle et leur importance pour les aidants. Nous voulions également identifier leurs limites, y compris à l'égard des contextes local et national, afin de déterminer les moyens possibles pour améliorer cette offre de services et de promouvoir une meilleure conciliation travail-famille-soins.

Pour la collecte de données, nous avons effectué des entretiens semi-structurés (de 1 h 30 à 2 h chacun en moyenne). Nous les avons structurés autour de thèmes qui ont été introduits dans l'entretien sous forme de questions générales. Si nécessaire, nous avons poursuivi avec des questions plus spécifiques afin de cibler les éléments clés de leurs expériences : conciliation travail-famille-soins pour les proches aidants, et la mise en place et la disposition des services pour les professionnels consultés.

Au total, 20 proches aidants ont été interrogés. Le critère de sélection était d'être en emploi, tout en prodiguant des soins à au moins une personne âgée membre de sa famille en tant que principal aidant pendant au moins 5 h par semaine.

Pour les professionnels, le critère était de travailler dans une organisation offrant des services ou du soutien aux proches aidants et d'être directement impliqué dans cette offre de services. Nous avons rencontré 12 gestionnaires ou intervenants provenant de 8 organismes différents dans la région du Bas-Saint-Laurent.

4. Une réponse aux nouveaux besoins sociaux

Comme nous l'avons mentionné dans notre introduction, de nouvelles initiatives pour les proches aidants émergent à la suite du « virage ambulatoire » des années 1990 au Québec. À partir de ce moment, les services de santé et les services sociaux destinés aux personnes âgées ont été progressivement réorientés vers leur domicile et dans leur famille, le domicile devenant, dans le discours politique et social officiel, le meilleur environnement pour les soins des personnes âgées (Ducharme, 2006). Ce nouveau modèle organisationnel a favorisé une restructuration des soins et des services offerts aux personnes âgées, impliquant plus de responsabilités pour les membres de la famille.

C'est au courant des années 1990 que les premières demandes de services et d'appui ont été adressées auprès des services de santé et des services sociaux au Québec de la part des proches aidants. Les intervenants travaillant avec des personnes âgées ont été les premiers à recevoir ces demandes et à répondre à ces besoins, d'abord de manière informelle, sur les plans individuel et local. Ces intervenants ont commencé à partager leurs expériences, initialement au sein de leur organisme respectif

(secteur communautaire ou institutions publiques), ensuite au sein de leur réseau régional plus vaste de soins gériatriques.

Plusieurs groupes de travail et comités pour des projets pilotes ont été créés aux échelles locale et régionale pour rassembler les principaux acteurs œuvrant auprès des personnes âgées. Au sein de ces groupes et comités, un intérêt spécifique pour les proches aidants s'est clairement manifesté :

En fait, la Table des proches aidants des personnes âgées est née de l'élaboration, à l'époque, de projets cliniques. Un des besoins qui ressortaient, c'était le soutien aux proches aidants dans ce projet clinique, avec une attention particulière aux proches aidants d'une personne âgée atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'un autre type de déficit cognitif. C'est un peu de là qu'a émergé cette table. Autour de 2006 ou 2007, je ne pourrais pas dire exactement, elle a eu des vagues; elle a vraiment eu des vagues. (Entretien 03, intervenante, services de santé)

Vers le milieu des années 2000, des initiatives territoriales rassemblant des acteurs publics (hôpitaux, services sociaux, etc.) et communautaires ont vu le jour afin de répondre formellement à ces « nouveaux » besoins et risques sociaux. Cette prise de conscience a également atteint des institutions publiques, dont le Centre de santé et des services sociaux (CSSS)⁵ du Bas-Saint-Laurent :

J'ai l'impression que ça a commencé à partir du moment où le CSSS s'est rendu compte d'une faille dans son système, où les intervenants à domicile se rendaient compte finalement qu'ils travaillaient beaucoup plus en collaboration avec des proches aidants qu'avec des aidés en tant que tels. Que tout le système est en fonction des aidés et que les aidants, eux, quand il y avait des besoins, ils n'étaient pas considérés comme des patients ou comme de la clientèle du CSSS; c'était l'aidé. C'est à partir de l'aidé qu'on déterminait tous les soins qui allaient être apportés ou tous les programmes possibles, alors que la réalité de l'aidant était complètement absente. Oui, elle était complètement négligée. Toi, tu as besoin de travailler à l'extérieur, mais il n'y a aucun lien avec les besoins de ton aidé. S'il a l'Alzheimer et a droit à 15 h par semaine de

répit, eh bien, toi, tu continues de travailler. Mais si c'est juste le vieillissement, puis qu'il a droit à 3 h par semaine, eh bien, toi, tu as quand même besoin de travailler. Donc, ça met un certain « clash » dans l'intervention des intervenants. (Entretien 05, intervenant, services institutionnels)

La préoccupation initiale, développée de manière informelle au palier local, a progressivement atteint le palier institutionnel régional, en particulier la Conférence régionale des élus (CRÉ)⁶, une institution intermédiaire composée d'élus et de divers acteurs de la société civile (Alberio, 2015). La prise de conscience du besoin d'offrir des services spécifiques pour les proches aidants a ensuite atteint l'échelle nationale, grâce aussi à des rapports (entre autres celui de Gagnon et Savoie, 2008) et à des initiatives publiques ayant fait émerger les problèmes éprouvés par les proches aidants :

Les proches aidants qui sont venus témoigner ont fait écho à ces difficultés. Plusieurs ont dit avoir un urgent besoin de soutien psychologique et technique. Une grande proportion d'entre eux a aussi fait état de la difficulté à concilier les responsabilités familiales et professionnelles. Cela les a souvent amenés à faire des choix déchirants, comme réduire leur temps de travail ou laisser tomber carrément leur emploi. Enfin, plusieurs groupes soulignent la dure réalité des proches aidants. (Gagnon et Savoie, 2008, p. 51)

Au palier national, le gouvernement a réagi en introduisant des actions – surtout en santé – destinées aux proches aidants et en finançant des programmes spécifiques répondant à leurs besoins, mais souvent dans une perspective de « réparation », plutôt que de prévention. L'Assemblée nationale du Québec a adopté la *Loi instituant le fonds de soutien aux proches aidants* (Québec, 2009), établissant ainsi un partenariat financier entre le gouvernement du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon. Le fonds a été doté d'un investissement total de 200 millions de dollars canadiens et a permis la création de L'Appui, un organisme de gestion du soutien aux proches aidants.

Au cours des années qui ont suivi, cet organisme a but non lucratif à portée nationale, dont le siège national reçoit, administre et redistribue les fonds reçus du ministère de la Famille et de la Fondation,

a soutenu la création d'antennes dans les 17 régions administratives du Québec.

La mobilisation dans la région du Bas-Saint-Laurent, pilotée par la CRÉ, a abouti à la création de l'antenne régionale L'Appui Bas-Saint-Laurent. Le financement dorénavant disponible a incité certaines institutions et certains organismes communautaires à soumettre des demandes de subvention et ainsi à créer des initiatives spécifiques pour les proches aidants. Cette approche était novatrice, car, auparavant, la plupart des organismes ne proposaient pas d'interventions ni de services spécifiques aux proches aidants. Les politiques publiques et les organismes concentraient leurs efforts – et le font encore souvent aujourd'hui – beaucoup plus sur la personne âgée en tant que telle que sur son proche aidant.

Selon un travailleur social, la disponibilité de fonds a permis un travail d'intervention sociale concret qui répond plus directement aux besoins des aidants :

Je me rendais compte qu'il y avait beaucoup de femmes... C'était des situations qu'elles vivaient soit avec leur père, leur mère, leur conjoint, et elles trouvaient ça lourd. Donc, on s'est dit qu'il fallait faire quelque chose avec elles, ces dames-là. C'est sûr qu'on a mené... Moi, j'ai fait de l'intervention et tout ça, sauf qu'il n'y avait pas d'activité spécifique en tant que telle pour les proches aidants. À un moment donné, on a entendu parler pendant quelques années de L'Appui Bas-Saint-Laurent, qui offrait des subventions pour aider spécifiquement les proches aidants. À ce moment, on a demandé un projet et ça a été accepté. (Entretien 02, intervenante, organisme communautaire)

4.1 Vers un regard critique

Malgré le développement très positif d'initiatives spécifiques destinées aux proches aidants (groupes de soutien psychosocial et d'entraide, séances d'information, temps libre et services de relève), certains obstacles et limites persistent. Une première question importante concerne « l'identité » ou l'(auto)reconnaissance en tant qu'aidant. C'est un facteur décisif dans les conditions de l'aide et dans l'expérience de conciliation travail-famille-soins. L'identité est liée à la reconnaissance générale

et à la reconnaissance de soi, deux facteurs étroitement liés. Ce manque de reconnaissance dépend du fait que les soins sont souvent ancrés dans des relations familiales et affectives. Dans cette perspective, le genre peut également jouer un rôle. Pour cette raison, les aidants eux-mêmes, leur famille ainsi que les acteurs publics tiennent pour acquis le soutien offert par les proches. Les aidants (surtout les femmes) voient souvent leur contribution comme naturelle, basée sur l'amour et l'affection.

Ce manque de reconnaissance par soi-même et par les autres peut être encore plus évident quand une personne fournit des soins à un conjoint ou conjointe. La prestation de soins au sein d'un couple a souvent de fortes répercussions sur la relation. La personne aidante alterne son rôle de partenaire amoureux et celui de proche aidant. Le rôle de partenaire amoureux est souvent mis de l'avant, par amour et par affection, et peut ainsi cacher l'identité et la reconnaissance en tant qu'aidant. Par exemple, une femme dans une relation avec un homme plus âgé souffrant d'un handicap physique explique comment les rôles d'aidante et d'amoureuse se confondent souvent :

Parce que c'est l'amour fou, comme vous pouvez voir! J'ai les yeux brillants! Ça fait que c'est ça. C'est sûr que, des fois, j'ai envie de crier haut et fort : « Hé! [...] Je ne suis pas juste en amour! » (Entretien 06, aidante, fin quarantaine, travailleuse)

Les sentiments et la dimension affective en général jouent un important rôle dans les relations de soins entre proches, ce qui explique parfois la réticence des aidants à chercher de l'aide extérieure et à l'accepter et, conséquemment, la difficulté qu'ont les organismes à joindre certains proches aidants. Ces derniers craignent la perte du contrôle de leur vie et de leur milieu de vie :

L'aide que je n'accepte pas, c'est pour le ménage, faire à manger. Ça, c'est à faire, mais moi, je ne l'accepte pas. Je ne suis pas à mon aise là-dedans. Si, un jour, ça vient que je ne peux plus faire ça, je ne l'accepterai pas plus. Je changerai d'ambiance. Je m'en irai en chambre et pension. Même si moi, je suis autonome. Et pendant ce temps-là, lorsque la personne sera avec moi en chambre et pension, moi, je serai libre. (Entretien 05, aidant, fin soixantaine)

La question de l'identité et de la reconnaissance des aidants affecte directement l'offre de services à leur égard. La manière dont les aidants se perçoivent et se reconnaissent eux-mêmes a un impact sur les pratiques et le travail quotidiens des professionnels et intervenants qui offrent ces services :

Je pense qu'on pensait tous que les proches aidants allaient être derrière la porte, en train de pousser pour aller chercher les services, alors que, dans les faits, quand on a commencé à déployer les services, on a eu, dans toutes les régions du Québec, un problème. Le concept de proches aidants, [...] c'est pas un concept qui est automatiquement perçu. [...] C'est problématique quand tu offres des services à des proches aidants, mais que les personnes ne se reconnaissent pas dans ce rôle-là. Ça fait qu'ils ne font pas la connexion entre les services disponibles et leur rôle. (Entretien 01, directrice)

Cet enjeu de la reconnaissance sociale et de soi-même devient encore plus important lorsque les intervenants, les gestionnaires d'institutions publiques ou les acteurs communautaires souhaitent développer des initiatives selon une approche ascendante (*bottom-up*) en intégrant, dès le départ, dans le processus d'élaboration des services, les utilisateurs finaux. Un des principes de base de l'innovation sociale spécifiquement dans le domaine des services est de réfléchir et de mettre en œuvre le service avec l'utilisateur, soit le proche aidant dans ce cas-ci, et non seulement le faire pour eux :

Parce que, dans ce processus-là, pour les proches aidants qui se sont impliqués beaucoup, ça a eu des répercussions personnelles très importantes aussi de reconnaissance par rapport à leur « statut » de proche aidant. Donc, il y a tout ça aussi, je pense, qui est important de travailler. Ce n'est pas juste de recevoir, mais d'avoir une notion d'*empowerment* avec eux... De les mettre dans une situation où, oui, il y a une reconnaissance. Les gens ne se reconnaissent pas eux-mêmes, souvent. C'est un facteur qui n'est pas nécessairement aidant pour nous. (Entretien 04, intervenante, organisme communautaire)

L'approche ascendante demande beaucoup de temps et de ressources humaines et financières.

Dans le contexte presque structurel de compressions et de contraintes budgétaires, les intervenants sont souvent obligés de renoncer à ce type d'approche participative ou ne peuvent pas l'appliquer pleinement. La mobilisation citoyenne requiert du temps et des ressources. Les nouvelles initiatives prennent souvent la forme de projets spécifiques et sont financées à travers des appels à projets. Cela permet de développer différentes initiatives dans la région, mais peut également constituer une limite à long terme. Comme nous le soulignons dans notre cadre théorique, il est important que les interventions sociales sur le bien-être local soient organisées dans un programme cohérent. Le fait d'avoir plusieurs petits projets locaux financés tous les deux ou trois ans peut fragmenter les interventions sociales et affaiblir la capacité d'innovation sociale à long terme des organismes locaux.

D'après nos résultats empiriques, la plupart des groupes communautaires ou institutions locales qui ont répondu à des appels à projets pour la mise en place de services pour les proches aidants avaient déjà des activités et préoccupations centrales bien établies; soutenir les proches aidants s'ajoutait donc comme mandat supplémentaire. Dans certains cas, l'intégration de ce mandat était cohérente et bien structurée; dans d'autres cas, le nouveau projet était plutôt une stratégie pour obtenir des fonds additionnels et pour assurer la viabilité financière de l'organisme. Dans ces cas-ci, le nouveau projet risquait plutôt de devenir une surcharge pour les intervenants et l'organisme.

Par ailleurs, même si le processus de mobilisation a permis de mieux cibler et de définir la population aidante, ainsi que de souligner la spécificité et les défis liés à la conciliation travail-famille-soins, les préoccupations spécifiques des aidants travailleurs n'ont que rarement été prises en compte. La plupart des initiatives ne sont pas encore adaptées aux besoins spécifiques de la population aidante qui est active sur le marché du travail. Cette adaptation nécessiterait plus de temps, de ressources, une diversité d'expertises et un partenariat renforcé avec les employeurs, ce qui n'est pas toujours possible dans le contexte actuel.

Cette situation est courante, car les innovations sociales ont besoin de temps pour s'organiser et pour se développer. Tout type d'innovation doit passer par plusieurs étapes d'expérimentation avant

d'aboutir à des résultats définitifs et bien établis. Une initiative d'innovation sociale doit être socialisée et partagée à l'aide de différentes stratégies de mobilisation. Une fois qu'une initiative a prouvé son efficacité, son potentiel d'innovation sociale devrait permettre un changement à plus long terme du système de référence et d'action.

De cette façon, l'objectif final d'une innovation sociale est une transformation sociale. Cela ne signifie pas que chaque innovation sociale pourrait ou devrait devenir un service institutionnalisé. Dans l'étude de cas étudiée, le changement dans l'offre de services formels s'est également avéré un obstacle à l'innovation et à la transformation sociale pour améliorer la vie et les conditions des proches aidants.

Lorsqu'une initiative devient un service institutionnalisé et formel, la dimension temporelle peut changer. Les services formels répondent aux besoins sociaux à court terme en suivant souvent un programme politique et les délais du soutien financier. De plus, dans une perspective de changement d'offre de services, les professionnels ont été amenés à gérer des activités administratives, bureaucratiques et financières afin d'assurer la continuité et la viabilité du service. En fin de compte, les relations d'aide et de soutien transforment également l'orientation client-utilisateur.

Conclusion

Le présent article souligne l'importance de la mobilisation à plusieurs paliers dans la structuration des services aux proches aidants. Le contexte politique a évidemment un rôle fondamental dans la mise en place et dans la pérennité de l'offre de services. Les réformes sociales, compressions budgétaires et d'autres initiatives, comme celles de 2015, peuvent avoir un fort impact (Chiasson et Fortin, 2016; Alberio, 2015; Alberio et Mbaye, 2015). Les ressources économiques ne sont pas seulement nécessaires pour concrètement mettre en place de nouveaux services ou initiatives; elles sont également nécessaires pour le soutien et le maintien de la mobilisation et de la participation citoyenne à différents paliers (Alberio, 2015).

Selon les participants de cette étude, la pérennité de la mobilisation et de la participation citoyenne devenait de plus en plus critique au cours de l'avancement des événements de 2015, notamment à

cause d'un contexte caractérisé par des ressources financières incertaines, ainsi qu'une incertitude face au cadre institutionnel plus général, avec le démantèlement de l'ancien cadre sociopolitique de concertation locale et régionale, sans qu'il soit remplacé par une nouvelle structure de gouvernance claire.

En ce qui concerne plus spécifiquement les proches aidants, nous soulignons le travail du gouvernement actuel en faveur d'une politique pour le soutien des proches aidants. L'ajout du terme proches aidants au cabinet de la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants est un fait symbolique important, bien qu'il soit encore impossible de pouvoir se prononcer sur cette politique en structuration. Cependant, se doter d'une stratégie nationale et de pratiques institutionnalisées pourrait en partie répondre au besoin que nous avons identifié de dépasser la fragmentation territoriale des initiatives et outils.

Un élément qu'il faudrait inverser – et pas seulement dans le cas des proches aidants – est la tendance générale dans l'action publique à négliger des actions à long terme en se concentrant plutôt sur une courte

période. Comme conséquence, comme le montre notre analyse, les organismes choisissent aussi d'effectuer des interventions plus bureaucratiques et standardisées, consacrant ainsi beaucoup de temps aux activités de collecte de fonds et à la rédaction de projets pour demander de nouveaux fonds. Cette approche limite non seulement le niveau de mobilisation et de participation citoyenne – indispensables au développement de toute initiative d'innovation sociale –, mais devient également un obstacle à la créativité des professionnels et à leur capacité de planifier et de mettre en œuvre un programme social cohérent et efficace.

En conclusion, nous estimons également que le contexte sociopolitique actuel, avec une propension à la réduction des dépenses – devenue une tendance structurelle, et non simplement une conjoncture dépendant des changements gouvernementaux –, est de plus en plus un obstacle au développement et à la pérennité d'une programmation sociale cohérente capable de bien répondre aux besoins des aidants, en particulier de ceux devant concilier travail-famille-soins.

REMERCIEMENTS

Nous remercions l'Appui Bas-Saint-Laurent et en particulier Mme Choinard, directrice générale qui nous a appuyé tout au long de la recherche. Cette recherche est initialement née d'une collaboration avec D.-G. Tremblay (TELUQ) ayant travaillé sur la région de Montréal. Un remerciement important va également aux étudiants et auxiliaires de recherche impliqués dans le projet : Emanuele Lucia, Luce Thériault et Clément Devielbe.

NOTES

- 1 L'article suivant est une version adaptée, abrégée et modifiée dans plusieurs parties de Alberio, M. (2018). Supporting carers in a remote region of Quebec, Canada: How much space for social innovation? *International Journal of Care and Caring*, 2(2), 197-214. <https://doi.org/10.1332/239788218X15269112664973>
- 2 Ce modèle centralisé est également reproduit à différents paliers territoriaux, tels que les gouvernements provinciaux au Canada, en particulier au Québec, une province qui contrôle la plupart de ses politiques sociales.
- 3 La façon dont les responsabilités sont partagées entre différents paliers est centrale, mais aussi conflictuelle, comme nous le verrons dans le cas du Québec. Cela peut concerner les relations entre le gouvernement provincial et ses paliers sous-territoriaux (municipalités et municipalités régionales de comté [MRC]), ainsi qu'avec le secteur communautaire ou associatif.
- 4 « En 1997, le gouvernement du Québec adopte sa politique de soutien au développement local et régional qui mettait en place une nouvelle structure locale, les centres locaux de développement, où les organismes communautaires étaient invités à se concerter avec les différents partenaires (municipalités, syndicats, institutions, employeurs, etc.) afin de favoriser le développement local, y compris l'économie sociale et solidaire. De plus, cette politique consacrait la participation des organismes communautaires, dans chacune des régions administratives du Québec, aux Conseils régionaux de développement devant permettre à l'État de "consolider le partenariat gouvernement-régions", et ce, dans tous les "secteurs de l'activité gouvernementale susceptibles d'être réorganisés en concertation avec les milieux locaux et régionaux". » (Québec, 1997, cité dans Bourque, 2009, p. 2)
- 5 Devenu en 2015 le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent.
- 6 Les Conférences régionales des élus ont évolué à partir des Conseils régionaux de développement. Elles ont été abolies en mars 2016.

RÉFÉRENCES

- Alberio, M. (2014). Les travailleurs à faible revenu au Québec : concepts, mesures et aperçu. Dans D.-G. Tremblay et M. Alberio (dir.), *Travail et société : une introduction à la sociologie du travail* (p. 485-507). Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Alberio, M. (2015). Les initiatives locales et les défis des acteurs du milieu face aux coupes et aux changements actuels. *Organisations et Territoires*, 24(3), 53-61. <https://doi.org/10.1522/revueot.v24i3.90>
- Alberio, M. et Mbaye, O. (2015). Genesi dello sviluppo sociale e territoriale in Québec : un percorso tra continuità e cambiamento. *Economia e società regionale*, 3(3), 82-98. <https://doi.org/10.3280/ES2015-003006>
- Alberio, M. et Tremblay, D.-G. (2014). Les entreprises d'insertion dans la sortie de crise : entre mission sociale, activité économique et relation avec les pouvoirs publics. *Télescope*, 20(1), 128-149.
Repéré à www.telescope.enap.ca/Telescope/docs/Index/Vol_20_no_1/Telv20_no1__Tremblay.pdf
- Bourque, D. (2009). Transversalité et concertation : entre facteur de développement ou d'enfermement des initiatives locales. *Les Politiques Sociales*, 1-2, 18-30. Repéré à http://w4.uqo.ca/croc/Fichiers/articles/Art_politiques_sociales.pdf
- Commission canadienne des droits de la personne (CCDP). (2014). *Guide sur la conciliation des responsabilités professionnelles et des obligations familiales des proches aidants : stratégies de collaboration pour un milieu de travail compréhensif et performant*. Ottawa, ON : CCDP. Repéré à www.chrc-ccdp.gc.ca/fra/content/guide-sur-la-conciliation-des-responsabilites-professionnelles-et-des-obligations-familiales
- Chen, J. et Wilkins, R. (1998). Les besoins des personnes âgées en matière d'aide personnelle. *Rapports sur la santé*, 10(1) (Statistique Canada, n° 82-003 au catalogue), 39-50. Repéré à www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/82-003-x/1998001/article/3876-fra.pdf?st=ZR3hoBXq
- Chiasson, G. et Fortin, M.-J. (2016, 14 novembre). La connaissance EN et SUR la périphérie : le Centre de recherche sur le développement territorial [billet de blogue]. *Acfas Magazine*.
Repéré à www.acfas.ca/publications/decouvrir/2016/11/connaissance-peripherie-centre-recherche-developpement-territorial
- Courlet, B. et Pecqueur, C. (2013). *L'économie territoriale*. Grenoble, France : Presses de l'Université de Grenoble.
- Cranswick, K. et Dosman, D. (2008). Soins aux aînés : le point sur nos connaissances actuelles. *Tendances sociales canadiennes* (Statistique Canada, n° 11-008 au catalogue), 50-59. Repéré à www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/11-008-x/2008002/article/10689-fra.pdf?st=pLjgUAEf
- Ducharme, F. (2006). *Famille et soins aux personnes âgées : enjeux, défis et stratégies*. Montréal, QC : Beauchemin.
- Duxbury, L., Higgins, C. et Schroeder, B. (2009). *Balancing paid work and caregiving responsibilities: A closer look at family caregivers in Canada*. Ottawa, ON: Human Resources and Skills Development Canada. Repéré à www.cprn.org/documents/51061_EN.pdf
- Fast, J., Lero, D., Duncan, K., Dunlop, C., Eales, J., Keating, N. et Yoshino, S. (2011). *Employment consequences of family/friend caregiving in Canada*. Edmonton, AB: University of Alberta, Research on Aging, Policies and Practice (RAPP).
- Gagnon, E., Guberman, N., Côté, D., Gilbert, C., Thivierge, N. et Tremblay, M. (2001). *Les impacts du virage ambulatoire : responsabilités et encadrement dans la dispensation des soins à domicile*. Ottawa, ON : Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé.
Repéré à www.cfhi-fcass.ca/migrated/pdf/researchreports/ogc/gagnon_e.pdf
- Gagnon, L. et Savoie, A. (2008). *Préparons l'avenir avec nos aînés : rapport de la consultation publique sur les conditions de vie des aînés*. Québec, QC : Gouvernement du Québec, Secrétariat aux aînés. Repéré à <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/ainee/F-5149-MSSS.pdf>
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2013). *Portrait des personnes proches aidantes âgées de 45 ans et plus*. Québec, QC : ISQ.
Repéré à www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bulletins/coupdoeil-no27.pdf
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2015). *Le bilan démographique du Québec*. Québec, QC : ISQ.
Repéré à www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bilan2015.pdf
- Kazepov, Y. (dir.) (2010). *Rescaling social policies: Towards multilevel governance in Europe*. Farnham, Royaume-Uni : Ashgate Editor.
- Klein, J.-L., Fontan, J.-M., Harrisson, D. et Lévesque, B. (2014). L'innovation sociale au Québec : un système d'innovation fondé sur la concertation. Dans J.-L. Klein, J.-L. Laville et F. Moulaert (dir.), *L'innovation sociale* (p. 193-246). Toulouse, France : Érès.
<https://doi.org/10.3917/eres.moula.2014.01.0193>
- Kotsadam, A. (2011). Does informal eldercare impede women's employment? The case of European welfare states. *Feminist Economics*, 17(2), 121-144. <https://doi.org/10.1080/13545701.2010.543384>

- Lavoie, J.-P. et Guberman, N. (2009). Le partenariat professionnel-famille dans les soins aux personnes âgées : un enjeu de reconnaissance. *Lien social et Politiques*, 62, 137-148. <https://doi.org/10.7202/039320ar>
- Lévesque, B. et Mendell, M. (2014). L'économie sociale au Québec : éléments théoriques et empiriques pour le débat et la recherche. Dans B. Lévesque, J.-M. Fontan et J.-L. Klein (dir.), *L'innovation sociale : les marches d'une construction théorique et pratique* (p. 171-189). Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Moralli, M., Alberio, M. et Klein, J.-L. (2017). L'innovazione sociale tra sviluppo territoriale e trasformazione sociale. *Sociologia urbana e rurale*, 113, 30-46. <https://doi.org/10.3280/SUR2017-113003>
- Pavolini, E. (2003). *Le nuove politiche sociali : i sistemi di welfare fra istituzioni e società civile*. Bologne, Italie : Il Mulino.
- Québec. (2009). *Loi instituant le fonds de soutien aux proches aidants : RLRQ, chap. F-3.2.1.1*. [Québec], Éditeur officiel du Québec.
- Ranci, C. (2005). Le sfide del welfare locale : problemi di coesione sociale e nuovi stili di governance. *La Rivista delle Politiche Sociali*, 1(2), 9-26.
- Sinha, M. (2013). *Portrait des aidants familiaux 2012* (n° 89-652-X). Ottawa, ON : Statistique Canada.
Repéré à www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/89-652-x/89-652-x2013001-fra.pdf?st=fbnN6LrO
- Tremblay, D.-G. (2016). Temps de travail, charge de travail et articulation travail-famille : enjeux pour les milieux syndicaux. *Revue de l'IRÈS*, 85-86, 145-169. <https://doi.org/10.3917/rdli.085.0145>
- Tremblay, D.-G. et Larivière, M. (2013). *La conciliation emploi-famille-soins : quel soutien des entreprises pour les proches aidants?* Montréal, QC : Alliance de recherche université-communauté sur la gestion des âges et des temps sociaux (ARUC-GATS).



MAÎTRISE

EN GESTION DES ORGANISATIONS (MGO)

La maîtrise en gestion des organisations, offerte en deux profils (professionnel et recherche), vise à former des dirigeants, des conseillers, des intervenants et des consultants polyvalents dans la gestion des organisations, et plus spécifiquement autour des thématiques suivantes : innovation, développement organisationnel, entrepreneurship, affaires internationales et efficacité organisationnelle.

programmes.uqac.ca/3754

programmes.uqac.ca/3755

UQAC

La sécurisation alimentaire en milieu rural : le cas de trois initiatives agricoles innovantes

Mélanie Doyon^a, Jessica Élie-Leonard^b, Camille Arsenault-Hétu^c

RÉSUMÉ. Le présent article porte sur la sécurisation alimentaire, c'est-à-dire qu'il s'intéresse aux processus par lesquels la sécurité alimentaire peut être atteinte ou, à tout le moins, améliorée. Plus spécifiquement, il s'intéresse à des initiatives agricoles cherchant à accroître la sécurité alimentaire en milieu rural. Pour ce faire, nous effectuons une analyse comparative de trois initiatives agricoles ayant vu le jour dans des milieux ruraux au Québec. L'objectif est de dégager des éléments de convergence et de divergence en ce qui a trait à la mise en place et au fonctionnement de tels projets, puis de discuter des avantages et inconvénients des trajectoires empruntées.

ABSTRACT. *This article focuses on food security by looking at the processes by which food security can be achieved or at least be improved. More specifically, it focuses on agricultural initiatives intended to increase food security in rural areas. To achieve this, we are carrying out a comparative analysis of three agricultural initiatives that have emerged in rural Quebec. The objective is to identify elements of convergence and divergence with regard to the implementation and functioning of such projects, then to discuss the advantages and disadvantages of the ways taken.*

L'insécurité alimentaire dans les pays du Nord, bien que de moindres ampleur et intensité que dans certains pays du Sud, demeure une réalité pour une partie de la population. Le manque effectif ou craint de nourriture, la piètre qualité nutritionnelle et la faible diversité des aliments consommés constituent des enjeux pour bon nombre d'individus (Tarasuk, Mitchell et Dachner, 2014). Au Québec, des indicateurs de la santé publique de certaines régions révèlent par exemple la présence de maladies et de conditions le plus souvent associées à une mauvaise alimentation (DSP des Laurentides, 2004). Par ailleurs, le recours grandissant aux banques alimentaires (+25 % entre 2017 et 2018; BAQ, 2017) suggère une dégradation générale de la sécurité alimentaire dans la province. La hausse du prix des aliments, notamment des fruits et des légumes (Charlebois et collab., 2017; 2018; 2019), exacerbe la situation.

Dans ces circonstances, certains acteurs publics et sociocommunautaires s'efforcent d'intervenir. Différentes mesures mises en place cherchent à pallier le manque d'accès physique aux aliments de qualité, par exemple l'implantation de commerces d'alimentation (conventionnels [supermarchés] ou alternatifs [épiceries solidaires, marchés ambulants]), l'appréciation de l'offre alimentaire des commerces existants (fruits et légumes frais dans des dépanneurs) et le déploiement d'infrastructures et de services de transport afin d'accroître l'accessibilité physique des personnes aux commerces. De même, des mesures d'aide financière aux individus et aux familles sont offertes par un système de bons d'achat alimentaire. D'autres mesures, dont le zonage, cherchent à améliorer l'environnement alimentaire de certains secteurs sensibles, par exemple les écoles, en limitant l'implantation de restaurants-minute (COSMOSS et Vivre en ville, 2018). L'information, la sensibilisation et la formation, par exemple à

^a Professeure, département de géographie, Université du Québec à Montréal

^b Candidate à la maîtrise, département de géographie, Université du Québec à Montréal

^c Diplômée, département de géographie, Université du Québec à Montréal

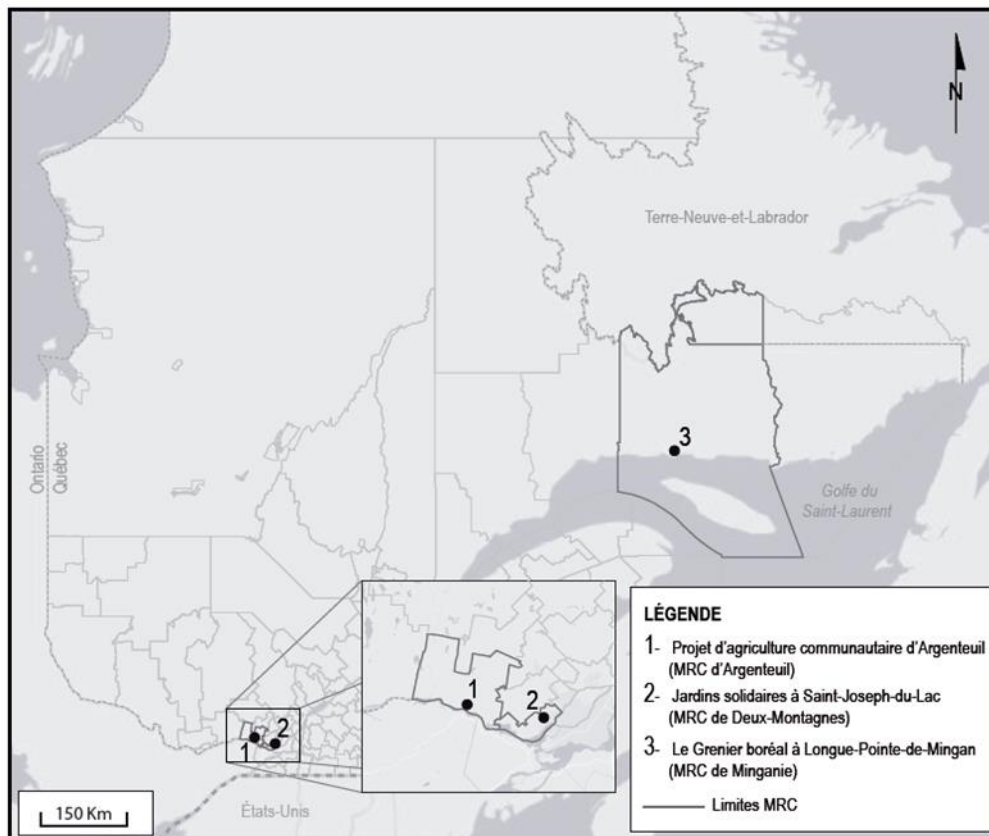
travers des cuisines collectives et des groupes communautaires, constituent également des stratégies mises en œuvre.

Dans le cadre de ce texte, nous nous intéressons à des mesures de production agricole locale visant la sécurisation alimentaire. Ce type de mesure a récemment retenu l'attention du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), qui a lancé un appel à projets pour la mise en place de jardins de solidarité (MAPAQ, 2019). Toutefois, des initiatives de même nature sont en place depuis quelques années déjà dans certains territoires.

Le présent article propose une lecture comparative de trois initiatives agricoles de sécurisation alimentaire en milieu rural au Québec dans le but de dégager les éléments de convergence et de divergence dans les processus de mise en place, de fonctionnement et d'appropriation de ces initiatives par les

milieux locaux. Chacune de ces initiatives a fait l'objet d'une étude approfondie. Pour ce faire, des entretiens ont été menés avec des acteurs ayant pris part à la mise en place et assurant aujourd'hui le fonctionnement de ces projets.

Le texte s'organise comme suit. Dans la première partie, un retour sur les concepts de sécurité et de sécurisation alimentaires est fait, puis les principaux facteurs induisant de l'insécurité alimentaire, notamment en milieu rural, sont présentés. Ensuite, trois initiatives agricoles locales qui cherchent à lutter contre l'insécurité alimentaire dans leur milieu sont décrites, soit le Projet d'agriculture communautaire d'Argenteuil, Jardins solidaires à Saint-Joseph-du-Lac et le Grenier boréal à Longue-Pointe-de-Mingan¹ (voir figure 1). Enfin, différentes caractéristiques de ces initiatives sont discutées sous l'angle de leur contribution à la sécurité alimentaire de leur milieu, de leur mise en place et de leur pérennisation.



Réalisée par : Mourad Djballah, technicien en cartographie, Département de géographie, UQAM
Fond de carte : ESRI

Figure 1 – Trois initiatives agricoles locales pour la sécurisation alimentaire

1. La sécurité et la sécurisation alimentaire

Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la sécurité alimentaire fait référence à une situation selon laquelle :

toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine. (FAO, 1996, s. p.)

L'organisation distingue quatre dimensions de la sécurité alimentaire. D'abord, la disponibilité physique des aliments, qui renvoie à l'offre alimentaire, c'est-à-dire la production, la productivité, les provisions et les échanges alimentaires. La deuxième dimension, l'accès économique et physique aux aliments, se rapporte aux revenus par rapport au prix des aliments, aux infrastructures et à l'organisation des systèmes d'approvisionnement et de distribution, ainsi qu'aux pratiques non marchandes (production domestique, solidarités). La troisième dimension, l'utilisation, concerne le caractère nutritionnel et la sécurité sanitaire des aliments (hygiène et santé). Enfin, la stabilité de ces trois dimensions constitue une quatrième dimension et concerne les différentes temporalités (conjoncturelle, saisonnière, annuelle) de celles-ci (FAO, 2008).

Depuis le début des années 2000, une seconde notion, celle de sécurisation alimentaire, émerge (Janin et Dury, 2012; Touzard et Temple, 2012). Elle concerne les processus par lesquels la sécurité alimentaire peut être atteinte ou, à tout le moins, améliorée. À l'échelle globale, elle se rapporte aux facteurs financiers, technologiques et politiques qui imposent, à la production et à la distribution des aliments, les objectifs de productivité et de rentabilité que dicte le modèle économique actuel. À l'échelle d'un pays, elle touche par exemple aux politiques publiques relatives à la production alimentaire, à la protection des ressources productives et à leur accès, aux circuits de production et de consommation ainsi qu'aux conditions d'approvisionnement. À l'échelle locale, elle concerne la mise en œuvre d'actions territorialisées prenant en compte les besoins et les aspirations des citoyens,

mais également les enjeux de disponibilité, d'accessibilité et de qualité ainsi que les ressources (p. ex., biophysiques, financières, humaines et organisationnelles) mobilisables et mobilisées par les acteurs qui mettent en œuvre ces initiatives. La notion de sécurisation alimentaire permet ainsi d'appréhender les dynamiques et les stratégies qui se mettent en place, plutôt que de déterminer la présence, l'absence et le niveau d'insécurité alimentaire (Doyon et Klein, 2019).

2. Certaines causes de l'insécurité alimentaire en milieu rural

L'insécurité alimentaire est déterminée à la fois par des caractéristiques individuelles et environnementales. Certaines de ces caractéristiques sont assez similaires entre les milieux, qu'ils soient ruraux, périurbains ou encore urbains, alors que d'autres sont plus spécifiques à chaque territoire. L'environnement biophysique, les activités économiques qui s'y déroulent, les politiques en place, l'emplacement relatif ainsi que diverses caractéristiques sociodémographiques constituent des variables importantes pour expliquer l'insécurité alimentaire que connaissent certains milieux.

Tout d'abord, la précarité financière limite la capacité de certains segments de population à se procurer des aliments de qualité en quantité suffisante. En milieu rural, cette précarité se rencontre principalement dans les régions ayant connu des difficultés importantes au cours des dernières décennies, plus spécifiquement celles associées à la crise forestière, au moratoire sur les pêches et à la désindustrialisation, et qui peinent à renouveler leurs bases économiques.

Ces bouleversements ont eu pour conséquences des pertes d'emplois et une dévitalisation le plus souvent caractérisée par un recul démographique, par un vieillissement de la population et par une dégradation des milieux de vie. Sur ces territoires, l'offre en services de proximité, incluant les commerces d'alimentation, s'est érodée, parfois au point de disparaître, rendant difficile ou cher l'accès physique aux aliments. Pour les personnes ne possédant pas de voiture, la distance peut donc constituer un réel obstacle. Par ailleurs, l'isolement de certains individus les positionne en marge, voire les exclut des systèmes de solidarité en place pour des dons de nourriture ou du soutien à la mobilité vers les commerces.

D'autres facteurs comme l'absence de production agricole répondant aux besoins locaux ou encore le recul des pratiques d'approvisionnement traditionnelles comme la cueillette, la pêche et la chasse contribuent également à expliquer la présence d'insécurité alimentaire en milieu rural. Et si certains milieux ruraux présentent globalement une situation socioéconomique enviable, des difficultés persistent souvent pour les franges moins nanties, qui voient leur situation exacerbée par la présence de commerces offrant des aliments onéreux et par l'augmentation générale du coût de la vie, notamment du logement. C'est notamment le cas des milieux ruraux ayant connu une arrivée importante de néoruraux (Doyon, Bryant, Klein, Veillette et Yorn, 2011) ou une forte présence de villégiateurs (Loyer et Doyon, 2019), souvent plus à l'aise financièrement que les populations de longue date. Ces facteurs se cumulent et se conjuguent, ce qui crée des situations complexes nécessitant la mise en place d'interventions territorialisées.

3. Des initiatives agricoles pour la sécurisation alimentaire

C'est principalement à partir des années 1990 que se met en place au Québec et dans plusieurs pays du Nord un mouvement alimentaire, souvent qualifié d'« alternatif » en raison de son inscription en réaction au modèle agricole productiviste qui s'est imposé. Cherchant le plus souvent à se distinguer par la qualité des produits et par la proximité, ce type d'initiatives agricoles procède de préoccupations concernant l'environnement (mode de production [p. ex., biologique], transport), le soutien à l'économie locale et aux producteurs ou encore le bien-être des animaux (Brown, Dury et Holdsworth, 2009; McEntee, 2010, 2011). Cependant, des initiatives agricoles s'inscrivent dans une logique plus sociale et cherchant notamment à améliorer l'accès à des fruits et des légumes frais émergent.

Ainsi, depuis quelques années, on assiste au Québec, comme ailleurs, à la mise en place de projets agricoles locaux ayant des visées sociale, de sécurité alimentaire et de bien-être collectif. Ces initiatives cherchent à favoriser l'accès à des aliments frais, parfois à faible coût, voire à coût nul, dans une logique d'aide alimentaire pour des personnes dans le besoin.

Dans les sous-sections suivantes, nous décrivons trois de ces initiatives, soit le Projet d'agriculture

communautaire d'Argenteuil, Jardins solidaires à Saint-Joseph-du-Lac et le Grenier boréal à Longue-Pointe-de-Mingan.

3.1 Projet d'agriculture communautaire d'Argenteuil

En 2013, la municipalité régionale de comté (MRC) d'Argenteuil faisait l'acquisition d'un terrain de 245 hectares, dont 42 cultivables pouvant accueillir un « projet d'agriculture de proximité à considérations sociales » (MRC d'Argenteuil, 2019). Cette volonté faisait suite à un portrait plutôt alarmant de la santé de la population du territoire dressé en 2004 par la Direction de santé publique des Laurentides. Celui-ci soulignait entre autres que l'espérance de vie des résidents de la région était inférieure à celle de l'ensemble des Québécois et que la prévalence de maladies chroniques, en particulier de diabète de type 2 (causé par une mauvaise alimentation), était plus importante que dans le reste de la province (DSP des Laurentides, 2004). Diverses mesures ont été mises en place afin d'améliorer la santé des citoyens, dont le Projet d'agriculture communautaire d'Argenteuil (PACA).

Celui-ci a pour but de fournir des aliments frais et de qualité à une population défavorisée, de développer une agriculture en fonction des besoins de cette population et des propriétés du sol ainsi que de mobiliser les acteurs du milieu (MAPAQ, 2013). Le jardin, d'une superficie de 0,6 hectare, entré en production en 2015 (Morin et Palardy, 2016). En moyenne, depuis ses débuts, ce sont 18 tonnes de fruits, de légumes et de fines herbes qui sont annuellement acheminées vers des organismes d'aide alimentaire du territoire.

Si la production agricole est assurée par des employés de la MRC d'Argenteuil, ce sont les organismes communautaires du territoire qui s'occupent de la distribution. Les aliments produits dans le cadre du PACA sont distribués aux citoyens de la MRC par différents organismes communautaires (Labbé, 2015) ainsi que par certaines municipalités. Ce sont dès lors 2000 personnes qui bénéficient chaque semaine des aliments produits par le PACA.

Année après année, de nouveaux acteurs se sont joints ou associés d'une façon ou d'une autre au projet (p. ex., population, organismes), et de nouvelles préoccupations et façons de faire s'y sont

greffées. En ce qui a trait aux pratiques de production elles-mêmes, le PACA tend toujours plus vers l'agriculture biologique. Quant à la distribution, depuis 2017, l'initiative propose une formule dite de « paniers solidaires », c'est-à-dire que toute personne faisant un certain nombre d'heures de bénévolat peut repartir avec un panier de légumes (Ruby, 2017). Par ailleurs, des organisations communautaires qui n'œuvrent pas en tant que tel en sécurité alimentaire utilisent le champ comme nouvel espace d'insertion socioéconomique. C'est entre autres le cas de Mesures alternatives des Basses-Laurentides, du Pavillon Hamford et du Carrefour jeunesse-emploi d'Argenteuil, qui travaillent notamment à l'insertion sociale ou professionnelle de différentes clientèles.

3.2 Jardins solidaires à Saint-Joseph-du-Lac

Jardins solidaires est un organisme à but non lucratif situé à Saint-Joseph-du-Lac, dans la région des Laurentides. L'organisme a été créé à la suite d'un projet expérimental de quelques mois au cours de l'été 2011. Cet été-là, un conseiller agricole de la région a été intercepté par une personne affirmant ne pas avoir mangé depuis quelques jours. Troublé par l'incident et souhaitant faire quelque chose pour aider les personnes dans le besoin de son village, l'homme a demandé à des entreprises agricoles avec lesquelles il travaille depuis plusieurs années s'il pouvait récupérer leurs aliments invendus et déclassés pour les donner à un organisme d'aide alimentaire local où sa fille faisait du bénévolat. Plusieurs d'entre elles ont accepté et les résultats de l'expérience sont convaincants.

Il faut cependant attendre à 2014 pour que le duo père-fille puisse se consacrer au projet de façon plus structurée, année lors de laquelle l'organisme est fondé. Celui-ci se donne pour mission de fournir des fruits et des légumes à des organismes d'aide alimentaire. D'autre part, il vise la réduction du gaspillage alimentaire en milieu agricole (Jardins solidaires, s. d.). De très petite taille, Jardins solidaires fonctionne avec peu de moyens humains et matériels. En effet, c'est la jeune femme et son père qui portent l'initiative, en comptant sur le soutien de quelques bénévoles ainsi que sur l'appui des producteurs agricoles et de certains acteurs locaux.

La majorité des aliments récupérés par Jardins solidaires sont donnés au Comité d'aide alimentaire des Patriotes et distribués à l'échelle locale (CAAP, 2018). Depuis sa création, l'organisme donne annuellement entre 24 et 34 tonnes de fruits et de légumes frais à l'aide alimentaire. De simples citoyens-jardiniers et de grands producteurs maraîchers sont invités à donner. Chaque semaine, ce sont donc 2000 personnes qui bénéficient des aliments provenant du CAAP.

3.3 Le Grenier boréal à Longue-Pointe-de-Mingan

Fondé en 2013, le Grenier boréal : Coop de solidarité agroforestière de Minganie est situé à Longue-Pointe-de-Mingan, sur la Côte-Nord. Deux constats conduisent à sa création. D'une part, les bases économiques de la région doivent être renouvelées. D'autre part, la qualité des fruits et légumes frais vendus sur le territoire doit être améliorée (Lussier, 2016). Compte tenu d'un climat peu propice à l'activité maraîchère, la Minganie « importe » la quasi-totalité des fruits et des légumes qu'elle consomme de producteurs et de distributeurs du sud de la province. En raison de l'éloignement des grands centres, ceux-ci doivent être transportés sur de longues distances, ce qui nuit à leur fraîcheur (Élie-Leonard et Doyon, 2019).

Le projet maraîcher du Grenier boréal est constitué d'un jardin d'environ 2 hectares mis en place sur des terres publiques de la région. Le site a été défriché, puis des travaux ont été entrepris afin d'améliorer le potentiel agricole du sol. Depuis 2013, une variété grandissante de fruits, de légumes et de fines herbes est cultivée selon des principes de permaculture. Au départ, la production était exclusivement mise en marché à travers des paniers hebdomadaires. De 2016 à 2017, le Grenier boréal « est passé de 10 paniers [...] à 35 paniers [hebdomadaires], tout en refusant des gens qui voulaient s'inscrire », la demande étant supérieure à l'offre (Entretien GB4). Au fil du temps, la coopérative s'est associée à différents projets. En 2016, elle devenait partenaire d'un projet de serre de l'école primaire Saint-François-d'Assise de Longue-Pointe-de-Mingan (Larin, 2016). En 2017, elle inaugurait avec succès une fraisière en autocueillette. Depuis l'été 2018, des aliments produits par le Grenier boréal sont vendus à l'épicerie de Havre-Saint-Pierre (Bélanger, 2018). Enfin, depuis l'été 2019, la coopérative fournit des ingrédients entrant dans la confection du gin de la Distillerie Puyjalon de Havre-Saint-Pierre (Radio-Canada, 2019).

Plusieurs partenaires ont participé à la conception et à la mise en place du projet, par exemple la Caisse populaire Desjardins, la MRC de Minganie et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). La coop a aussi établi des partenariats avec d'autres instances et organismes locaux et régionaux dans le but de sensibiliser la communauté aux saines habitudes de vie (Lussier, 2016). En 2017, la coop comptait neuf employés, dont une majorité de saisonniers. Depuis sa création, le Grenier boréal a pu compter sur l'aide de 115 bénévoles, qui ont effectué plus de 17 500 heures de travail.

4. Des territoires, des initiatives et des trajectoires contrastés

Les trois initiatives ici décrites prennent appui sur l'agriculture afin d'améliorer la sécurité alimentaire d'une frange de la population de leur territoire. Toutes cherchent à augmenter la quantité et la qualité des fruits et des légumes offerts. Cependant, elles empruntent des trajectoires différentes.

Elles se distinguent d'abord par le type de logique qui sous-tend leur action. En effet, le Grenier boréal s'inscrit dans une logique marchande, alors que l'action du PACA et de Jardins solidaires se situe avant tout sur le plan de l'aide alimentaire. Le premier améliore donc la disponibilité des aliments offerts dans la municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan et de ses environs, mais sa contribution concerne avant tout la qualité, en particulier la fraîcheur des fruits et des légumes, grâce à la proximité de la production et, donc, à l'absence de longs transports. Les aliments sont ainsi vendus, et ce, à des prix similaires à ceux pratiqués dans les commerces locaux pour les produits « importés » dans la région. Dès lors, l'initiative, dans sa formule actuelle, intervient assez peu sur les autres dimensions de la sécurité alimentaire, dont l'accessibilité économique.

Jardins solidaires et le PACA s'inscrivent dans des contextes territoriaux bien différents, où le prix et la qualité des aliments vendus en épicerie sont semblables à ce qu'on trouve dans la province. C'est pourquoi la contribution des organismes concerne les dons de fruits et de légumes à des organismes d'aide alimentaire. Ces projets participent donc à la sécurisation alimentaire de leur milieu en améliorant

la disponibilité ainsi que la qualité, mais dans un système alimentaire essentiellement non marchand.

Pour les trois initiatives, des limites sont rencontrées en matière de saisonnalité. En effet, l'apport de ces projets agricoles concerne pour l'essentiel l'été et l'automne. Cela s'explique par le fait qu'il n'y a pas de production en hiver et que les initiatives elles-mêmes ne font pas de transformation/conservation. Le PACA cherche tout de même à fournir à son partenaire principal des légumes qui se conservent plusieurs semaines. L'organisme qui reçoit la majorité des dons de Jardins solidaires en transforme une petite partie, mais l'espace d'entreposage manque. Du côté du Grenier boréal, on peut supposer que certains clients font des provisions, mais il ne s'agit pas d'un objectif de l'organisme lui-même. Dans ce sens, des responsables des initiatives ont souligné l'importance de mettre en place des stratégies complémentaires, par exemple des espaces de transformation et de conservation (congélateurs), pour les organismes de distribution ainsi que des ateliers de formation pour que les individus apprennent à faire eux-mêmes des provisions afin d'accroître encore la sécurité alimentaire.

Par ailleurs, si les trois initiatives poursuivent l'objectif d'améliorer l'offre en fruits et en légumes frais dans leur milieu, elles ont des objectifs secondaires distincts. En effet, le PACA a décidé dès le départ d'intégrer une dimension communautaire à son projet en faisant de ses jardins un lieu d'insertion sociale et professionnelle, notamment pour les jeunes adultes. Jardins solidaires vise, quant à lui, à réduire le gaspillage alimentaire sur les fermes. Quant au Grenier boréal, en plus d'améliorer la qualité des fruits et légumes vendus sur place, il cherche à contribuer au renouvellement des bases économiques de la Minganie. En effet, outre la production agricole, la coopérative fait de la cueillette de produits forestiers non ligneux (PFNL), offre des services-conseils en environnement et en foresterie, et propose des activités agrotouristiques et de l'animation scolaire. Les initiatives intègrent ainsi d'autres enjeux territoriaux qui participent par le fait même à la définition du projet. Ce faisant, les initiatives élargissent leur contribution à leur milieu.

4.1 Les porteurs de projets et les ressources mobilisées

Les trois initiatives étudiées se distinguent par leur porteur de projet.

En effet, le **PACA** est porté par la MRC d'Argenteuil, un acteur institutionnel. Le projet découle d'une volonté politique et bénéficie par le fait même de ressources et de moyens dont dispose l'institution, incluant le soutien des élus. Entre autres, la MRC a engagé des fonds pour acquérir des terres et pour embaucher un agent de développement agroalimentaire. Le projet profite également d'une expertise interne, par exemple pour faire des demandes de financement à différents programmes gouvernementaux. Ainsi, c'est la MRC qui a assuré le financement du projet (grâce à différentes subventions) et celui-ci a été mis en place sur des terres acquises pour l'occasion.

La nature du porteur du PACA peut présenter des points forts pour la pérennité du projet, mais également des incertitudes. En effet, la pertinence et le rôle des MRC ne font pas débat. Il s'agit d'administrations établies de longue date, avec des ressources importantes, mandatées par le législateur; elles risquent probablement donc assez peu, en ce sens, de disparaître (comme ce fut le cas des centres locaux de développement en 2014-2015). D'un autre côté, une MRC est administrée par un conseil des maires, dont les membres sont soumis à des élections tous les quatre ans. Ainsi, comme n'importe quel projet porté par une collectivité territoriale, le PACA pourrait être remis en question par l'arrivée de nouveaux élus. Cependant, vu l'adhésion sociocommunitaire au projet et considérant le nombre d'heures bénévoles investies, on peut penser qu'un retrait du soutien au projet des instances municipales, sans relève désignée, constituerait une décision impopulaire.

En ce qui concerne **Jardins solidaires**, il faut savoir qu'au cours de ses quelques mois d'existence en tant que projet-pilote, soit en 2011, l'initiative ne disposait pas de statut formel. Dès sa relance en 2014, les porteurs de projet ont décidé de constituer un organisme à but non lucratif (OBNL). En plus d'officialiser ses statuts, cela a rendu l'organisme admissible à certains programmes et subventions, comme celui de Carrière été, qui lui a permis

d'embaucher une étudiante, en plus d'autoriser l'organisme à recevoir des dons.

Malgré cette formalisation de ses statuts, Jardins solidaires repose sur un nombre très limité d'individus. Cela donne à l'organisme une légèreté et une flexibilité facilitant son action, des éléments importants pour les porteurs du projet. Cela rend toutefois l'initiative vulnérable : le nombre limité de porteurs disposant d'un capital social spécifique en fait des acteurs quasi irremplaçables. L'organisme se remettrait difficilement – voire pas du tout – du retrait de ces personnes, à moins qu'une transmission des compétences ne soit faite et qu'une période de transition où se chevaucheraient les engagements ne soit assurée.

Quant au **Grenier boréal**, le projet a été lancé par quelques citoyens de Longue-Pointe-de-Mingan. Les porteurs ont dès le début choisi de créer une coopérative. Dans leur cas, le travail bénévole des membres était nécessaire à la mise en place du projet et l'est toujours pour son fonctionnement. En effet, tant le financement obtenu que les produits de la vente des aliments ne suffisent pas, jusqu'à maintenant à tout le moins, à rémunérer toutes les heures travaillées. La coopérative peut jusqu'à un certain point compter sur ses membres, ce qui lui procure une certaine stabilité.

Par ailleurs, la coopérative ne limite pas ses activités à la production agricole et des volets plus rémunérateurs permettent de compenser les faiblesses financières du volet maraîcher. Il faudra voir si, à long terme, ces différents volets trouveront avantage à maintenir leur cohabitation au sein d'une même structure ou si, comme cela a été le cas pour La Clé des champs de Saint-Camille, qui était initialement composée d'un volet maraîcher et d'un volet forestier, la forme originelle de l'entreprise aura intérêt à être revue pour la suite des activités (Doyon, Klein et Tremblay, à paraître).

Un élément qui apparaît aujourd'hui commun aux trois projets est l'adhésion, voire l'appropriation des projets par les milieux locaux. Cela n'a cependant pas toujours été le cas. Les initiateurs du Grenier boréal et de Jardins solidaires ont dû convaincre, ce qui n'a pas nécessairement toujours été facile. Si le **Grenier boréal** a bénéficié dès le départ d'un important appui de bénévoles, mais aussi d'institutions locales (entre autres, MRC et caisse

populaire) qui ont accompagné et soutenu financièrement et logistiquement les porteurs de l'initiative, une partie de la population a perçu le projet comme « une idée de fou ». Celui-ci s'est heurté à l'incompréhension, voire à la résistance de certains individus en raison des risques, compte tenu entre autres des facteurs biophysiques plus ou moins propices à l'agriculture.

Jardins solidaires a quant à lui assez facilement obtenu l'appui de producteurs agricoles et de quelques bénévoles. Les autres types de soutien ont toutefois été plus difficiles à obtenir. Sans « preuve » de la contribution du projet à l'aide alimentaire, l'organisme a eu de la difficulté à aller chercher ses premiers appuis financiers. La publication d'articles de presse et de quelques reportages a toutefois donné une visibilité au projet et lui a valu une certaine reconnaissance. L'important soutien du secteur agricole lui a permis en bonne partie de compenser la faiblesse de ses ressources financières.

Le **PACA**, quant à lui, a pu dès ses débuts compter sur une adhésion forte de la population. Même si la MRC disposait de certaines ressources, par exemple pour l'embauche d'une personne au champ, et qu'elle est allée chercher du financement pour des emplois saisonniers, le travail bénévole est demeuré important pour le fonctionnement du projet.

Ainsi, à travers la mise en place de ces initiatives, on assiste à l'empowerment des collectivités, c'est-à-dire au renforcement des capacités « sociales » et « institutionnelles » des acteurs à « agir ensemble, à se concerter, ce qui augmente leur capacité de réussir leur projet et leur donne du pouvoir » (Klein, Fontan et Champagne, 2011, p. 23). Il s'agit évidemment d'un empowerment des organismes porteurs et partenaires (notamment les organismes communautaires assurant la distribution pour les projets du PACA et de Jardins solidaires), mais aussi des citoyens, des membres de la coopérative et des bénéficiaires des comptoirs d'aide alimentaire à travers le bénévolat.

4.2 Les modalités de production et de distribution

Pour atteindre leur objectif de rendre accessibles plus de fruits et de légumes frais, le Grenier boréal et le PACA ont créé leur propre jardin. Ceux-ci sont situés sur des terres publiques.

Dans le cas du **Grenier boréal**, il s'agit de terres gouvernementales qui lui sont louées. Toutefois, au départ, il ne s'agissait pas de terres agricoles, mais bien d'un espace forestier qui a dû être transformé en espace maraîcher. D'importants travaux, tant pour la coupe d'arbres, l'essouchage que la « fabrication » d'un sol propice à l'agriculture, ont dû être menés et certaines infrastructures, dont des serres, ont dû être aménagées. Bien que la coopérative ne soit pas propriétaire des terres qu'elle occupe, une « expulsion du site » apparaît très peu probable et serait surtout difficilement défendable, compte tenu des investissements faits ainsi que de l'importance des terrains disponibles pour l'installation d'autres projets.

Dans le cas du **PACA**, les jardins sont situés sur un espace acquis par la MRC d'Argenteuil, entre autres pour y développer son projet. Les terres n'étaient plus utilisées à des fins agricoles depuis une année seulement. Aussi, seuls un nettoyage et une préparation du sol ont dû être faits avant de mettre le site en production. Le PACA cultive une trentaine de variétés de fruits et de légumes. Le fait que le porteur du projet soit propriétaire des terres exploitées apparaît comme un avantage considérable pour le PACA.

Jardins solidaires a, quant à lui, pu profiter d'un contexte territorial favorable ainsi que de liens forts qu'entretenait un des porteurs de projet avec le milieu agricole local, et a opté pour des stratégies bien distinctes. En effet, Jardins solidaires a pendant quelques années cultivé quelques parcelles, mais celles-ci appartenaient à des producteurs agricoles du coin qui acceptaient de les lui prêter. En plus de leur donner accès au foncier, ceux-ci lui prêtaient bien souvent de la machinerie et des équipements (p. ex., réfrigérateur), et effectuaient même certains travaux pour donner un coup de main à l'organisme. Celui-ci ne faisait qu'une production ou deux par parcelle et optait pour des cultures peu exigeantes (p. ex., chou frisé, courge spaghetti, pommes de terre) afin de garder les choses relativement simples. Il s'agissait par ailleurs d'aliments qui se conservaient bien et qui permettaient de prolonger la saison, tout en étant peu susceptibles d'être récupérés chez les entreprises donatrices.

Toutefois, les deux tiers des aliments que Jardins solidaires remet à l'aide alimentaire sont produits

par des entrepreneurs privés de la région. En effet, l'organisme ne s'implique plus dans la production des aliments récupérés. Les porteurs du projet vont parfois cueillir des légumes restés aux champs, mais, souvent, ceux-ci sont déjà récoltés; ils les récupèrent, puis les distribuent. Ainsi, contrairement aux deux autres initiatives, Jardins solidaires ne dispose pas de son propre site de production ni de ses propres équipements, à l'exception d'une camionnette. Le fait que l'organisme ne soit pas propriétaire de ses moyens de production peut laisser croire à une certaine précarité. Cependant, l'adhésion au projet du milieu agricole donne à penser que l'organisme continuera d'avoir accès aux ressources nécessaires à son bon fonctionnement. En effet, Jardins solidaires a eu accès à plus de terres que ce qu'il pouvait cultiver. La difficulté pour le volet production se trouvait surtout du côté du recrutement de bénévoles pour les tâches courantes comme le désherbage (les récoltes obtenant plus de succès en ce qui a trait à la mobilisation). Toutefois, cette adhésion du milieu agricole apparaît comme très liée au porteur de projet.

Enfin, en ce qui a trait à la distribution des aliments, on note des modalités de fonctionnement très différentes d'une initiative à l'autre. Le **PACA** donne ses aliments à des organismes communautaires, mais il n'assure pas leur transport vers ces organismes. En effet, chacun d'eux passe au jardin, par ses propres moyens, pour récupérer ses aliments. Le **PACA** concentre ses énergies sur la production. C'est, d'une certaine façon, la situation inverse pour **Jardins solidaires**, qui ne produit pas, mais transporte du lieu de production (entre autres, les maraîchers) vers des organismes communautaires, notamment le **CAAP**. Le **Grenier boréal** fonctionne quant à lui comme la majorité des petites fermes maraîchères privées du sud de la province et vend sa production surtout à travers des abonnements à des paniers.

Conclusion

Les trois initiatives agricoles qui ont retenu notre intérêt dans le cadre de ce texte ont toutes permis d'améliorer la sécurité alimentaire dans des milieux

ruraux du Québec, entre autres par l'appréciation de l'offre en fruits et légumes frais. Elles s'adressent toutefois à des dimensions de l'insécurité alimentaire et des enjeux différents, reflétant des réalités sociales et territoriales spécifiques à chaque milieu. Leur forme, leur modalité de mise en œuvre et leur fonctionnement différent également. À la base de ces différences se trouvent les acteurs auxquels les porteurs font appel ainsi que les ressources matérielles et immatérielles, en particulier les terres, les équipements et les savoir-faire agricoles dans lesquels s'ancrent les initiatives.

Les initiatives étudiées contribuent chacune à leur façon et à des degrés et dimensions différentes aux processus de sécurisation alimentaire. Elles donnent à voir des stratégies et des dynamiques ancrées dans leur territoire. En effet, à travers ces projets sont mis en relation des acteurs issus de différents secteurs (p. ex., communautaire, agricole, politique) qui interviennent à des échelles diverses (p. ex., locale, régionale). Ces relations créent ainsi de nouveaux réseaux d'acteurs, transforment les usages du sol et réinventent les modalités d'action dans une perspective de prise en charge par les communautés locales de l'enjeu de la sécurité alimentaire. En effet, les collaborations nouvelles entre acteurs économiques, sociaux et environnementaux font émerger de nouveaux espaces de rencontre, comme les jardins. On peut ainsi affirmer que ces initiatives sont à la fois territorialisées et territorialisantes.

Même si, à eux seuls, ces types d'initiatives locales ne peuvent que difficilement résoudre les problèmes d'insécurité alimentaire en milieu rural, le présent texte donne à voir qu'ils peuvent apporter une contribution substantielle en améliorant quantitativement et qualitativement l'offre marchande ou non marchande en fruits et légumes frais, en plus de se saisir d'autres enjeux territoriaux. Il faudra voir si l'empowerment conséquent à ces projets aura un effet d'entraînement sur les communautés et mènera à la mise en place de projets complémentaires ou d'une autre nature, portés localement, mais visant tout de même l'amélioration de la sécurité alimentaire.

NOTES

- 1 Pour en savoir davantage sur ces trois initiatives, voir Arsenault-Héту et Doyon, 2019; Doyon, 2019a, 2019b; Élie-Leonard et Doyon, 2019.

RÉFÉRENCES

- Arsenault-Héту, C. et Doyon, M. (2019). La sécurisation alimentaire à travers l'innovation socioagricole locale : le cas du Projet d'agriculture communautaire d'Argenteuil. Dans M. Doyon et J.-L. Klein (dir.), *Pour la sécurisation alimentaire au Québec : perspective territoriale* (1^{re} éd., p. 61-76). Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Banques alimentaires du Québec (BAQ). (2017). *Bilan-faim Québec 2017*. Longueuil, QC : Banques alimentaires du Québec.
- Bélanger, J. (2018, 29 octobre). Saison estivale « essoufflante » pour le Grenier boréal, *ICI Première*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/bonjour-la-cote/segments/entrevue/92655/bilan-saison-cooperative-grenier-boreallongue-pointe-de-mingan-cote-nord>
- Brown, E., Dury, S. et Holdsworth, M. (2009). Motivations of consumers that use local, organic fruit and vegetable box schemes in Central England and Southern France. *Appetite*, 53, 183-188. <https://doi.org/10.1016/j.appet.2009.06.006>
- Charlebois, S., Harris J., Tyedmers, P., Bailey, M., Keselj, V., Conrad, C., ... Chamberlain, S. (2017). *Rapport sur les prix alimentaires à la consommation 2017*. Halifax, NS : Dalhousie University. Repéré à <https://cdn.dal.ca/content/dam/dalhousie/pdf/management/News/News%20&%20Events/21135-Food-Price-Report-FRE-2017-Final.pdf>
- Charlebois, S., Harris, J., Keselj, V., Somogyi, S., Mah, C., Giusto, A., ... Van Duren, E. (2018). *Rapport canadien sur les prix alimentaires à la consommation 2018*. Halifax, NS/Guelph, ON: Dalhousie University/University of Guelph. Repéré à <https://cfg.ca/wp-content/uploads/2017/12/Canada-Food-Price-Report-FRE-2018-1.pdf>
- Charlebois, S., McGuinty, E., Keselj, V., Mah, C., Giusto, A., Music, J., ... Van Duren, E. (2019). *Rapport sur les prix alimentaires à la consommation 2019*. Halifax, NS/Guelph, ON: Dalhousie University/University of Guelph. Repéré à www.ledevoir.com/documents/pdf/CanadaFoodPriceReportFRE2019.pdf
- Comité d'aide alimentaire des Patriotes (CAAP). (2018). *Le CAAP : historique de l'organisme*. Repéré à <http://aidealimentaire.com>
- Communauté ouverte et solidaire pour un monde outillé, scolarisé et en santé (COSMOSS) et Vivre en ville. (2018). *Favoriser la saine alimentation grâce aux outils d'aménagement du territoire*. Repéré à https://cosmoss.qc.ca/images/Upload/bas-saint-laurent/documentation/saines_habitudes_de_vie/favoriser-la-saine-alimentation-tirshv.pdf
- Direction de la santé publique (DSP) des Laurentides. (2004). *Les réseaux locaux de services de santé et de services sociaux dans la région des Laurentides : les territoires et leurs instances*. Saint-Jérôme, QC : Gouvernement du Québec. Repéré à www.santecom.qc.ca/BibliothequeVirtuelle/Laurentides/2895470812.pdf
- Doyon, M. (2019a). De l'émergence à la reconnaissance d'une initiative agricole de sécurisation alimentaire : l'expérience des Jardins solidaires. Dans J.-L. Klein, J. L. Boucher, A. Camus, C. Champagne et Y. Noiseux (dir.), *Trajectoires d'innovation : des émergences à la reconnaissance*, (1^{re} éd., p. 283-292). Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Doyon, M. (2019b). Comment redistribuer les surplus de l'agriculture marchande vers l'aide alimentaire? L'expérience de l'organisme Jardins solidaires. Dans M. Doyon et J.-L. Klein (dir.), *Pour la sécurisation alimentaire : perspective territoriale au Québec* (1^{re} éd., p. 89-100). Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Doyon, M., Bryant, C., Klein, J.-L., Veillette, L. et Yorn, C. (2011). Les mouvements migratoires vers les milieux ruraux sous influence urbaine : le cas de Val-David. *Revue canadienne des sciences régionales*, 34(4), 165-175. Repéré à www.cjrs-rcsr.org/V34/4/CJRS-RCSR-34-4-05hDoyon.pdf
- Doyon, M. et Klein, J.-L. (dir.). (2019). *Pour la sécurisation alimentaire au Québec : perspective territoriale* (1^{re} éd.). Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Doyon, M., Klein, J.-L. et Tremblay P.-A. (à paraître). Community action against marginalization: The case of a rural social enterprise in the village of Saint-Camille, Quebec. Dans E. Nel et S. Pelc (dir.), *Responses to geographical marginality and marginalization*. Berlin: Springer.
- Élie-Leonard, J. et Doyon, M. (2019). L'autonomisation alimentaire en milieu géographique adverse : le cas du Grenier boréal en Minganie. Dans M. Doyon et J.-L. Klein (dir.), *Pour la sécurisation alimentaire au Québec : perspective territoriale* (1^{re} éd., p. 117-131). Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Janin, P. et Dury, S. (2012). Les nouvelles frontières de la sécurité alimentaire : une réflexion prospective. *Cahiers Agricultures*, 21(5), 285-292. <https://doi.org/10.1684/agr.2012.0585>
- Jardins solidaires. (s. d.). *Jardins solidaires : pour un village sans faim*. Repéré à http://jardinsolidaires.ca/depliant_v2pub.pdf

- Klein, J.-L., Fontan, J.-M. et Champagne, C. (2011). Les initiatives locales et la lutte contre la pauvreté. Dans J.-L. Klein et C. Champagne (dir.), *Initiatives locales et lutte contre la pauvreté et l'exclusion* (p. 11-30). Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Labbé, F. (2015, 24 août). Des terres municipales nourrissent plus de 2000 personnes dans la MRC d'Argenteuil, *Radio-Canada*. Repéré à <http://ici.radio-canada.ca/regions/montreal/2015/08/24/003-projet-agriculture-communautaire-argenteuil.shtml>
- Larin, V. (2016, 14 septembre). Cultiver des fruits et légumes à l'école de Longue-Pointe-de-Mingan, *Radio-Canada*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/802921/serre-fruits-legumes-longue-pointe-de-mingan-ecole-primaire-cultiver>
- Loyer, F. et Doyon, M. (2019). L'appropriation de terres agricoles à des fins de villégiatures : le cas de la municipalité régionale de comté de Memphrémagog. *Recherches sociographiques*, 60(1), 109-136. <https://doi.org/10.7202/1066156ar>
- Lussier, C. (2016, août). Coop de solidarité agroforestière de Minganie : le Grenier boréal. Communication présentée lors du colloque Sécurité et souveraineté alimentaire en milieu rural : entre valeurs et besoins, Forum social mondial, Montréal, QC.
- McEntee, J. C. (2010). Contemporary and traditional localism: a conceptualisation of rural local food. *Local Environment*, 15(9-10), 785-803. Repéré à <https://doi.org/10.1080/13549839.2010.509390>
- McEntee, J. C. (2011). Realizing rural food justice. Dans A. H. Alkon et J. Agyeman (dir.), *Cultivating food justice: Race, class, and sustainability* (1^{re} éd., 339-359). Cambridge, MA : MIT Press.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). (2013). *Les retombées du PDZA de la MRC d'Argenteuil*. Repéré à www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Regions/Mauricie/PDZA_MRC_Argenteuil.pdf
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). (2019). *Programme Jardins de solidarité*. Repéré à www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Formulaires/ProgrammeJardinsdeSolidarite.pdf
- Morin, B. et Palardy, J. (2016, février). Projet d'agriculture communautaire : d'abord un projet social et éducatif. Communication présentée au Séminaire en sécurité et souveraineté alimentaire, Victoriaville, QC.
- Municipalité régionale de comté (MRC) d'Argenteuil. (2019). *Agriculture communautaire Argenteuil*. Repéré à www.argenteuil.qc.ca/Accueil/affichage.asp?langue=1&B=178
- Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). (1996). *Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation*. Repéré à www.fao.org/wfs/index_fr.htm
- Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). (2008). *Introduction aux concepts de la sécurité alimentaire*. Repéré à www.fao.org/3/a-al936f.pdf
- Radio-Canada. (2019, 3 mai). Le Grenier boréal cultive son printemps, *Radio-Canada*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/bonjour-la-cote/segments/entrevue/116417/coop-grenier-boreal-longue-pointe-mingan-josee-belanger>
- Ruby, F. (2017, 16 novembre). MRC d'Argenteuil : un projet d'agriculture rassembleur. *Magazine 100 degrés*. Repéré à <https://centdegres.ca/magazine/alimentation/mrc-dargenteuil-projet-dagriculture-communautaire-rassembleur>
- Tarasuk, V., Mitchell, A. et Dachner, N. (2014). *L'insécurité alimentaire des ménages au Canada 2014*. Toronto, ON : PROOF – Food Insecurity Policy Research, Repéré à <https://proof.utoronto.ca/wp-content/uploads/2016/05/Ins%C3%A9curit%C3%A9-alimentaire-des-m%C3%A9nages-au-Canada-2014.pdf>
- Touzard, J.-M. et Temple, L. (2012). Sécurisation alimentaire et innovations dans l'agriculture et l'agroalimentaire : vers un nouvel agenda de recherche? Une revue de la littérature. *Cahiers Agricultures*, 21(5), 293-301. <https://doi.org/10.1684/agr.2012.0577>



DIPLÔME

D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN SCIENCES COMPTABLES

Cette formation qui s'inscrit dans une suite logique du baccalauréat en sciences comptables permet aux étudiants d'acquérir des compétences qui feront d'eux des professionnels recherchés par les organisations de toutes tailles, et ce, dans tous les secteurs de l'économie. Ce programme est accrédité par l'Ordre des comptables professionnels agréés (CPA) du Québec.

programmes.uqac.ca/1809

UQAC

Des collectivités résilientes en contexte politique difficile : la contribution de l'intervention collective

René Lachapelle^a, Denis Bourque^b

RÉSUMÉ. Les transformations des politiques publiques québécoises ont affecté directement les démarches d'action concertée de développement territorial et mis à mal le « modèle québécois ». Une recherche menée dans huit territoires distincts permet toutefois de montrer comment l'intervention collective est en mesure de soutenir efficacement les collectivités en mettant à profit l'histoire locale d'action concertée, en soutenant le leadership des élus, en alliant savoirs pratiques et scientifiques, et en prospectant de nouvelles ressources du côté de la philanthropie. L'article illustre ces facteurs de résilience à partir de situations concrètes. Il soulève aussi des questions quant à l'importance de politiques publiques d'occupation du territoire qui font actuellement défaut, et identifie quatre défis auxquels font face les intervenants collectifs.

ABSTRACT. *The changes to Quebec public policies have directly affected the concerted action for territorial development and undermined the "Quebec model". However, research conducted in eight distinct territories shows how collective intervention can effectively support communities by harnessing the local history of concerted action, by supporting the leadership of elected officials, by combining practical and academic knowledge, and by exploring new resources from philanthropy. The article illustrates these resilience factors using actual situations. It also raises questions about the importance of current public territory occupation policies that are presently lacking, and identifies four challenges that are currently faced by the community workers.*

Les réformes structurelles associées aux mesures d'austérité budgétaire pratiquées par les gouvernements du Parti libéral du Québec (2003-2018) ont affecté les démarches de développement des communautés locales (Vaillancourt, 2017). Tous les territoires n'ont pas été également affectés. Les grandes agglomérations, qui disposaient d'une masse critique de ressources et auxquelles l'État avait consenti un statut particulier, ont été moins affectées que les petites municipalités par la disparition des instances régionales (conférences régionales des élus) et nationales (Politique nationale de la ruralité). Ces structures leur donnaient accès à des ressources dont elles ne disposaient pas localement, notamment parce qu'elles ne pouvaient pas les payer à même leur budget propre. Les recherches de la Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire (CROC), dans le cadre du projet Pratiques et métiers du développement territorial intégré

(PMDTI) financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH 435-2013-1109), ont toutefois mis en évidence des facteurs permettant à certaines collectivités de développer, dans ce contexte, de nouvelles réponses afin de poursuivre leur projet de développement de territoire.

La recherche a été réalisée sur huit territoires et a produit sept monographies disponibles sur le site de la CROC: Vaudreuil-Soulanges (13-02), Haut-Saint-François (14-01), Rivière-des-Prairies (15-01), Shawinigan (15-03), La Matapédia (16-05), la Haute-Côte-Nord (17-06) et Bellechasse et Charlevoix (17-08).

Elle a en effet permis de constater que, malgré la perte de ressources qu'ont entraînée des politiques

^a Chargé de cours et collaborateur au Centre de recherche et de consultation en organisation communautaire, Université du Québec en Outaouais

^b Professeur, département de travail social et directeur du Centre de recherche et de consultation en organisation communautaire, Université du Québec en Outaouais

publiques dont l'impact a été de réduire considérablement les occasions de participation citoyenne, certaines collectivités sont encore capables de s'inscrire dans une démarche de développement territorial intégré (DTI). Ce sont notamment celles où les acteurs collectifs collaborent pour faire émerger de nouvelles façons de prendre en charge le territoire. Ces actions concertées bénéficient du soutien d'intervenants collectifs (IC) désignés par divers titres professionnels et à l'emploi d'une diversité d'organismes que la recherche de Comeau, Bourque et Lachapelle (2018) a permis de dénombrer au moins partiellement : 388 organisateurs communautaires (OC) dans le réseau de la santé et des services sociaux; plus de 250 agents de développement à l'emploi des municipalités régionales de comté (MRC), des centres locaux de développement (CLD) ou des municipalités; et plusieurs centaines d'IC à l'emploi d'organismes communautaires, notamment les corporations de développement communautaire (CDC), et d'organismes philanthropiques.

Cet accompagnement permet aux territoires de compter sur des facteurs de résilience, notamment 1) une histoire locale d'action concertée; 2) le leadership partagé des élus; 3) l'alliage de savoirs pratiques et de la recherche; et 4) du soutien d'appoint de la philanthropie qui permet conjonctuellement à ces démarches de franchir le seuil de viabilité. Toutefois, ces leviers d'innovation en contexte d'austérité demeurent un palliatif au 5) défaut de politiques publiques de développement des territoires, dans une conjoncture qui place 6) l'intervention collective devant de nouveaux défis.

1. L'histoire locale d'action collective

Notre inventaire des démarches collectives de développement territorial intégré (DTI) met en évidence l'ancrage historique des actions collectives locales comme atout déterminant. Plusieurs démarches de développement de territoires de MRC se font désormais sans participation de la société civile. La disparition de la moitié des centres locaux de développement (CLD), l'exclusion des citoyens des conseils d'administration de ceux qui subsistent et la réduction du développement local à la croissance de l'activité économique ont fait disparaître plusieurs lieux qui rendaient cette participation possible. À l'inverse, les territoires qui peuvent miser sur une tradition de concertation

locale ont été en mesure d'ouvrir de nouvelles avenues afin de poursuivre leur projet de DTI.

L'exemple de la MRC de La Matapédia

La MRC de La Matapédia a adopté en 2015, au terme d'une démarche de près de 10 ans, L'Écoterritoire habité de La Matapédia, un projet collectif de développement durable visant à doter la MRC d'une vision de développement et à contrer la décroissance démographique qu'elle subit depuis 1960. Ce modèle innovant de développement territorial est l'aboutissement d'une série de démarches dans lesquelles la MRC a investi beaucoup de ressources (missions en France, chantiers citoyens, colloques, études du territoire, etc.), mais il a largement bénéficié de la tradition d'action concertée qui caractérise La Matapédia depuis des décennies.

Ainsi, depuis 1974, les producteurs forestiers sont regroupés dans la Société d'exploitation des ressources de la Vallée (SERV) pour aménager la forêt et pour accroître significativement son rendement. En 1994, une nouvelle entreprise collective est créée, la Coopérative forestière de La Matapédia, qui innove en développant le chauffage à partir de la biomasse forestière. En 1991, 23 municipalités des MRC de La Matapédia et Avignon contribuent à la création de la Corporation de gestion des rivières Matapédia et Patapédia, qui obtient en 1993 le mandat de la gestion faunique de ces deux bassins majeurs de pêche au saumon et, par la suite, de la chasse dans la réserve de Matane. Les 25 organismes communautaires du territoire sont regroupés dans une corporation de développement communautaire (CDC) active dans plusieurs démarches de concertation pour représenter les groupes d'action communautaire et d'économie sociale. La MRC elle-même s'enorgueillit d'être un exemple de mise en commun des services à l'échelle de son territoire. Elle est l'une des 15 MRC dont le préfet est élu au suffrage universel. On pourrait ajouter l'équipe d'agents de développement rural (cinq à l'époque de la recherche), qui travaillent de façon concertée au développement de la participation citoyenne dans toutes les municipalités.

Ces exemples d'action collective répondant à des enjeux locaux ont constitué un capital de coopération qui a permis de mener à terme le projet d'aménagement du territoire, L'Écoterritoire habité, un projet pilote qu'on souhaitait reproductible ailleurs au Québec avant les réformes du réseau de la santé et des

services sociaux, des centres locaux de développement et l'abolition des conférences régionales des élus en 2015. Or, les politiques d'austérité et le démantèlement d'instances de soutien au développement collectif ont heurté de front cet espoir, mais le projet a tout de même tenu la route : 50 municipalités et organismes ont ainsi signé le contrat d'adhésion, puis la Commission d'aménagement et de développement a déjà lancé des appels de projets pour mettre le plan en action. Cela est tout à fait dans la ligne des réalisations collectives qui jalonnent l'histoire récente de la MRC et qui montrent bien que le milieu a du ressort.

L'exemple de la MRC de Bellechasse

Dans une tout autre conjoncture, l'initiative de gouvernance territoriale partagée Actions concertées en développement des communautés (ACDC) de Bellechasse est un autre exemple des conditions favorables que peut créer un historique de concertation territoriale bien ancré. L'héritage qui s'en dégage, s'il s'inscrit dans la durée, est bonifié par de nouveaux concepts à mesure que se développe l'action collective pour l'amélioration des conditions de vie et le développement durable. L'intérêt de l'expérience de Bellechasse réside dans le fait que l'intervention collective profite de racines historiques développées par les intervenants collectifs (IC). Leur engagement s'appuie sur des façons de collaborer qui ont débuté bien avant la constitution d'ACDC.

Ainsi, dès la création du CLSC durant les années 1980, l'organisation communautaire a structuré son action en fonction d'une approche territoriale de l'intervention collective (Lépine, 1994; Lépine, Mercier et Bourque, 2015). La complicité entre les IC du CLSC, du CLD et de la CDC s'est progressivement installée lors de rencontres de partage d'information et de réflexion collective sur une base volontaire et dans un cadre plus ou moins formel. La connaissance engendrant la reconnaissance, ces échanges ont favorisé l'adoption de façons de faire qui misent sur les forces complémentaires des uns et des autres – la capacité d'animer de l'un, l'accès aux élus de l'autre, les connaissances des enjeux particuliers des uns et des autres – pour donner le maximum d'efficacité aux démarches collectives. L'expérience de la visite en France du comité directeur de ce qui allait devenir en 2009 la Contrée en montagnes dans Bellechasse est un excellent exemple de cette coopération des IC (Leblanc, 2014).

Dans la démarche pour mettre en place ce projet de collaboration intermunicipale de quatre collectivités dévitalisées de la MRC, l'accompagnement fourni a permis aux citoyens « de réaliser des apprentissages » (Morin, 2016, p. 1). La connaissance des communautés, l'expérience de l'action collective et la capacité d'agir en complémentarité des IC accompagnateurs ont été autant d'atouts pour renforcer les capacités du milieu. Les rapports de complicité des IC remontent en fait à la mise en place du CLSC et s'appuient sur des décennies de complicité entre OC, agents de développement rural (ADR) et IC de la CDC. À l'automne 2011, dans la foulée d'une coanimation stimulante dans le cadre de la démarche de caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches, les IC ont décidé de structurer cette collaboration en créant ACDC. Cette structure, qui repose sur la participation volontaire, a été élargie en 2013 pour intégrer les gestionnaires des divers partenaires à trois des six rencontres annuelles d'ACDC. Depuis 2015, elle permet au milieu de composer avec la municipalisation du soutien au développement et d'agir comme partenaire de la MRC.

L'exemple de Charlevoix

La mise en place de Développement social intégré (DSI) Charlevoix doit beaucoup à la volonté de travailler ensemble de tous les agents de développement : OC du CSSS de Charlevoix, agents de développement de l'approche territoriale intégrée (ATI), agents de développement rural, intervenants collectifs du milieu communautaire et animateurs de concertations et de chantiers. Ces IC forment, selon l'expression d'un OC, « un réseau très allumé » favorisant la convergence. La démarche d'ATI a débuté dans la MRC de Charlevoix-Est, à l'initiative d'une organisatrice communautaire du CSSS très axée sur la lutte contre les inégalités sociales. C'était l'époque de la multiplication des portraits et des concertations : « Tout le monde voulait regrouper tout le monde », note un OC lors d'une entrevue, avec la conséquence que les acteurs collectifs étaient appelés à répétition à contribuer à ces instances sans qu'on y trouve une cohérence d'ensemble. Le groupe d'IC se retrouvait souvent dans les bureaux des OC, un espace qu'ils dénommaient le Quartier latin. Ces contacts ont beaucoup contribué à développer une complicité ; comme dit l'OC, « On avait du plaisir ensemble ».

Ils ont ainsi contribué à l'émergence d'une vision commune qu'une première rencontre à Saint-Hilarion en mars 2014 autour de l'ATI a permis de partager avec les acteurs locaux. Partant de l'analyse de la problématique des inégalités sociales de santé élaborée par la Direction de santé publique (Hyppolite, 2012), cette rencontre a mis en évidence le fait que « Charlevoix est défavorisé en comparaison avec les autres territoires de la Capitale-Nationale » (MRC de Charlevoix et Charlevoix-Est, 2016 : 17). Elle a aussi permis, selon les intervenants collectifs, « une vision commune autour des déterminants de la santé » que sont les enjeux prioritaires du territoire. Cette lancée a permis de « faire un grand bout » de concert avec la direction du CSSS « jusqu'à l'arrivée des Libéraux » et à la création du CIUSSS de la Capitale-Nationale. Le travail concerté avait cependant « pris naissance à temps et n'a pas succombé à ce qui est venu ensuite », selon les mots d'une IC. Les professionnels de l'intervention collective s'étaient déjà donnés les moyens d'assurer la cohérence de leurs contributions.

En février 2014, à l'invitation de l'équipe d'OC du CSSS, une rencontre a réuni les agents de développement de la Table Familles, des comités ATI, du Comité de réussite éducative en Charlevoix (COREC) et de Collectivités amies des jeunes (CADJ). Les agents chargés de Collectivités amies des aînés (CADA) et de la Voix des parents se sont joints par la suite à cette démarche. Ensemble, ces agents de développement et organisateurs communautaires se regroupent sous le nom d'ADOC, puis organisent une nouvelle rencontre en mars 2014.

Leur réflexion collective sur le système de collaboration permet de définir un modèle de gouvernance qui fait l'objet d'une présentation conjointe par le CSSS et les CLD lors des Journées annuelles de santé publique (JASP) en novembre 2014. Cette communication, préparée à la demande de la Direction de santé publique, contribue à la structuration du projet. À ce moment-là, les ADOC estiment que leur contribution à la cohérence territoriale s'exprime comme suit : « Anime, documente, recherche, synthétise, partage l'information, convoque, consulte, prépare les rencontres, assure le lien (la cohésion) entre les composantes » (ADOC, 2015, p. 8). Le travail des ADOC a mis en place les conditions de pérennisation de la démarche de développement social, même après le

tsunami politique qui a balayé les sources de financement. Développement social intégré (DSI) a été officiellement constitué en janvier 2016 avec l'appui formel des préfets des deux MRC et l'adhésion du CIUSSS de la Capitale-Nationale. Cette cohésion a fait en sorte que le financement de DSI Charlevoix est acquis pour une période de 5 à 7 ans.

Ces trois exemples illustrent bien comment les démarches de développement territorial misant sur une tradition locale de collaboration et de partenariat disposent de ce que Klein (2011) désigne comme « une conscience territoriale ». L'intervention collective qui accompagne et soutient ces démarches contribue significativement à l'émergence et au renforcement de ce capital collectif.

2. Le leadership partagé des élus locaux

Les initiatives de développement territorial intégré sont généralement le fait des organismes de développement et des groupes communautaires qui ont, depuis les années 1980, une assez vaste expérience d'action collective concertée (Côté, 2018; Côté, St-Louis et Bourque, 2010; Bourque, 2008). Cependant, l'expérience démontre que ces acquis historiques ont besoin de l'engagement des élus locaux pour franchir le seuil de l'impact territorial. La légitimité acquise par l'élection au suffrage universel et, depuis 2017, par le statut de gouvernement de proximité en fait des interlocuteurs incontournables de tout projet territorial.

L'exemple de la municipalité de Shawinigan

À Shawinigan, l'impact de fermetures d'usine à répétition appelait un virage majeur dans la conception qu'on se faisait de l'activité économique : passer de la « culture de boîte à lunch » de travailleurs bien rémunérés dans la grande industrie à l'entrepreneuriat local comme projet collectif. Le leadership du maire Michel Angers dans cette transition fait pratiquement consensus. Reconnu avant son élection à la mairie comme leader social et politique du fait de ses engagements syndicaux et en économie sociale, on l'a décrit lors des entrevues que nous avons réalisées, comme « une locomotive ». Plusieurs ont exprimé le fait qu'il exerce un leadership fort dans divers domaines : porte-parole de la Communauté entrepreneuriale, c'est « un chapeau qu'il porte très bien »; « au sein de la CRÉ, il travaillait beaucoup sur le développement social » et « s'il n'avait pas été là, on aurait

accepté la Politique de développement social, mais ça serait resté sur la tablette »; « c'est un gars qui est près du milieu communautaire : il comprend nos réalités ». En somme, les gens qui le côtoient lui reconnaissent la capacité de comprendre aussi bien la dimension sociale que la dimension économique du développement : « Il fait le ciment entre les différents organismes. » Sa capacité de rallier l'ensemble des forces lui permet d'influencer plusieurs acteurs qui le considèrent comme un allié. Son action a été déterminante pour établir des ponts entre le développement social, la diversification économique et le soutien à la culture entrepreneuriale. La création du Centre d'entrepreneuriat Alphonse-Desjardins Shawinigan, installé dans les locaux désaffectés de l'usine Wabasso, constitue à la fois un « écosystème de services au démarrage et à la croissance des entreprises » (Centre d'entrepreneuriat Alphonse-Desjardins Shawinigan, 2020, s. p.) et un symbole du virage entrepreneurial de la collectivité.

L'exemple de la MRC de La Matapédia

Dans la démarche de développement du projet L'Écoterritoire habité de la MRC de La Matapédia, la préfète élue a assumé un leadership significatif aussi bien pour soutenir l'élaboration du plan que pour son adoption. Agente de développement rural avant de poser sa candidature à la préfecture, elle est arrivée en poste avec une connaissance du territoire et des enjeux de développement qui lui permettent de rallier les élus et les autres acteurs du territoire. Elle a contribué dès le départ à l'élaboration du projet et a fait face à la difficulté de rallier les maires des municipalités.

En effet, L'Écoterritoire habité repose sur la conviction que tout développement profite à l'ensemble des municipalités et les maires sont appelés à reconnaître, comme l'exprime une personne rencontrée en entrevue, l'intérêt supérieur pour l'ensemble du territoire : « Ça va prendre un arrimage très clair entre les préoccupations locales et les préoccupations territoriales et, je dirais même, un arrimage parfait entre la planification stratégique territoriale et les planifications stratégiques locales qui vont venir s'imbriquer dans cette vision commune ». Dans le contexte de réduction du soutien aux collectivités en dévitalisation, un des élus rencontrés a dit que « ce n'est pas facile, mais c'est faisable ». Attachés à la municipalité qui les a portés au pouvoir, ces élus sont appelés à élargir leur

allégeance au territoire de la MRC et à en faire effectivement un gouvernement de proximité. Au moment de l'adoption du projet de L'Écoterritoire habité, tous les maires à l'exception d'un seul avaient adhéré au projet.

L'exemple de la MRC de Vaudreuil-Soulanges

La Politique de développement social durable (PDSO) de Vaudreuil-Soulanges a été adoptée par la MRC en juin 2008 au terme d'une démarche d'élaboration participative qui a duré deux ans. Un comité de travail formé d'intervenants et un comité territorial auquel étaient associés les élus ont mené le processus de consultation et d'élaboration de la Politique. La transition entre la gouvernance participative de cette démarche et les modes de gouvernement des instances de la MRC n'a pas été évidente.

Du côté de la MRC, l'engagement dans une démarche de développement social n'était pas habituel, ni dans la façon de travailler avec le milieu, ni dans le champ de responsabilité. Les partenaires, quant à eux, étaient soucieux de conserver « le maximum d'ouverture, de participation, de coconstruction de la démarche », selon les termes d'une intervenante collective. La période qui a suivi l'adoption de la Politique a été marquée par un temps d'arrêt qui a duré plus de 18 mois. Après cette période au cours de laquelle il y a eu plusieurs changements d'acteurs, la MRC s'est dotée d'un modèle de gouvernance et l'a discuté avec le comité territorial : chaque organisme conserve les responsabilités qui relèvent de sa compétence, tout en acceptant de s'inscrire dans un plan territorial.

Dans cette structure, le travail de délibération du comité territorial aboutit à des recommandations aux élus, à qui il revient, au terme du processus, de prendre les décisions. En pratique, la structure permet une forme d'équilibre des forces entre le pouvoir des élus représentant la population et la légitimité de la délibération citoyenne. La PDSO de Vaudreuil-Soulanges fonctionne depuis une décennie et les élus sont maintenant en processus d'évaluation et de renouvellement.

L'exemple des MRC de Charlevoix et Charlevoix-Est

Charlevoix constitue une sous-région de la Capitale-Nationale, de sorte que ses élus doivent composer avec la Ville de Québec et son maire. Les deux MRC de Charlevoix et Charlevoix-Est sont

clairement engagées dans la démarche de développement social intégré (DSI). Depuis son adoption en 2015, les préfets des deux MRC se sont engagés à la soutenir et cet engagement a été déterminant pour aller chercher du soutien financier du CIUSSS de la Capitale-Nationale, de la Fondation Lucie et André Chagnon ainsi que de Centraide Québec. S'il reste le défi d'ancrer le DSI dans chacune des 13 municipalités et d'obtenir du soutien effectif de chacun des maires, la performance démontrée depuis trois ans crée des conditions favorables à l'élargissement de la base de concertation.

L'Alliance pour la solidarité, qui aura la responsabilité de gérer le Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIEPS) 2017-2023 (MTESS, 2017) dans la région de la Capitale-Nationale, fait l'objet de discussions difficiles, notamment parce que la culture politique de la Ville de Québec heurte de front la volonté d'une action collective participative et concertée qui caractérise le DSI. Les préfets de MRC se trouvent donc en position de rapports inégaux avec le maire de la Capitale-Nationale. C'est un défi pour le DSI de réussir à maintenir les marges d'autonomie requises non seulement pour préserver son modèle d'action, mais aussi pour avoir accès aux ressources publiques, notamment dans le cadre du PAGIEPS.

Avec toutes les nuances qu'appelle chacune des conjonctures locales, les démarches de développement territorial sont un terrain privilégié d'expérimentation du statut de gouvernement de proximité que l'État a reconnu aux municipalités et aux MRC (Québec, 2017). La réponse aux enjeux locaux dans les limites des ressources disponibles passe par la capacité de changer d'échelle afin de profiter au maximum des complémentarités et des collaborations. Le leadership des élus locaux est déterminant pour susciter l'adhésion des municipalités à un projet de territoire pour lequel les MRC sont en position privilégiée.

3. L'alliage des savoirs pratiques et de la recherche

Les intervenants collectifs participent, dans le cadre de l'accompagnement des territoires, à la connaissance et à la reconnaissance des savoirs issus de la pratique. Le volet prospectif de la recherche réalisé dans Charlevoix et Bellechasse a permis de métisser les savoir-faire locaux et les résultats provenant du

volet rétrospectif réalisé dans les six autres territoires. Cette expérience de développement des savoirs a, en retour, favorisé la visibilité de ces démarches dans le cadre de cours universitaires, de conférences et de colloques, dont celui du Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire en CISSS et CIUSSS (RQIIAC) en 2018, en donnant la parole à ceux qui en sont les artisans sur le terrain.

Ce métissage des savoirs se prolonge pour Bellechasse avec les collectivités de Saint-Camille (MRC des Sources) et de Petit-Saguenay (MRC du Fjord-du-Saguenay) dans la démarche des Ateliers des savoirs partagés 2.0. L'ambition du projet est de favoriser le métissage des savoirs issus des pratiques et des expertises systématisées par la recherche à partir des préoccupations locales de chaque collectivité participante, tout en les élargissant lors d'activités conjointes. Ces activités de coconstruction de savoirs s'inscrivent dans une tradition québécoise (Fontan, Klein et Bussièrès, 2014; Vaillancourt, 2016), qui s'est concrétisée notamment par l'Université rurale québécoise (1997-2017), par les Alliances de recherche universités-communautés (ARUC), par le partenariat de recherche ARIMA, etc. Ces expériences de jonction entre chercheurs et praticiens ont permis une transdisciplinarité particulièrement pertinente face aux enjeux complexes du DTI.

La recherche a mis en évidence des complicités entre IC appartenant à différents réseaux dans les démarches de DTI et leur intérêt à mettre à contribution les chercheurs. Ces rapprochements professionnels se réalisent dans un cadre plus ou moins formel, selon des modalités propres à chacun des territoires, qui vont des contacts familiaux au collectif reposant sur une définition partagée et des modalités définies. Ces communautés de pratique sont un facteur de pérennité des pratiques collectives, comme le démontre bien l'expérience du RQIIAC (Comeau, Duperré, Hurtubise, Mercier et Turcotte, 2008; Lachapelle, 2016).

4. Le soutien d'appoint de la philanthropie

L'exemple de la Fondation Lucie et André Chagnon

Les nouvelles orientations de la Fondation Lucie et André Chagnon sont particulièrement intéres-

santes par le fait qu'elles reconnaissent et soutiennent les initiatives émergentes des collectivités elles-mêmes, nouvelle façon pour la Fondation de remplir sa mission de « prévenir la pauvreté par la réussite éducative » pour atteindre « le plein potentiel de l'enfant », dans un Québec qui soit « une société solidaire, juste et inclusive » (Fondation Lucie et André Chagnon, 2019, s. p.). Dans cette perspective, la Fondation a l'intention « de soutenir à long terme la capacité d'agir de [ses] partenaires, et celle de leurs collaborateurs, dans le but de créer des conditions favorables pour la prévention de la pauvreté et la réussite éducative » (Fondation Lucie et André Chagnon, 2019, s. p.).

Cette approche misant sur ce qui émerge du terrain (logique ascendante) se traduit notamment par du soutien significatif et par des perspectives de partenariat avec, entre autres, les démarches de DSI Charlevoix et d'ACDC dans Bellechasse. En rompant avec l'approche programmée (logique descendante) des sociétés de gestion qu'elle a soutenue durant une décennie, la Fondation offre à certaines démarches affectées par les politiques d'austérité un relais pour se consolider.

L'exemple de Centraide

Dans la même veine, certaines sections de Centraide, notamment celles du Grand Montréal et de Québec, agissent comme fondations publiques capables de soutenir dans la durée des expériences de développement territorial. Centraide du Grand Montréal a joué un rôle déterminant dans l'expérience de Vivre Saint-Michel en santé (VSMS) (Durocher, 2019). C'est aussi un des partenaires directement engagés avec les tables de quartier par le biais de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local (IMSDSL) et du Projet impact collectif (PIC).

D'autres fondations comme Béati et la Fondation de la famille McConnell contribuent aussi à des innovations communautaires.

Toutefois, le soutien de la philanthropie demeure un appoint, un palliatif qui n'atténue pas l'urgence d'une révision des politiques publiques afin d'assurer équitablement du soutien à tous les territoires. La philanthropie n'est pas en mesure de fournir un soutien pérenne comme seul l'État a les moyens de le faire, et son rôle est davantage de favoriser l'émergence et l'innovation. Au-delà des enjeux

financiers, les politiques publiques sont essentielles pour que les initiatives locales soient en mesure de s'inscrire dans un plan national et de contribuer à une véritable stratégie d'occupation du territoire.

5. Le défaut de politiques publiques de développement des territoires

La diversité des solutions émergentes et l'engagement des gouvernements de proximité que sont devenues les municipalités et MRC ne peuvent remplacer le rôle de l'État non seulement pour fournir des ressources durables, mais surtout pour en assurer un accès équitable à tous les territoires québécois. L'élaboration du modèle québécois des années 1960 à 2000 (Klein, Fontan, Harrison et Lévesque, 2014) a reposé sur une réponse de l'État aux pressions venant de la société civile dans le cadre de l'action collective. Or, les initiatives locales ont besoin d'espaces de négociation pour contribuer au développement de l'ensemble du territoire habité, et l'État a davantage à mettre à contribution les savoirs et savoir-faire locaux.

Après la démolition systématiquement menée par le gouvernement du Parti libéral du Québec de 2003 à 2018, il n'y a pas encore d'indice que le nouveau gouvernement de la Coalition Avenir Québec ait un plan de reconstruction des lieux de participation de la société civile à l'occupation durable du territoire. Il semble plutôt qu'on procède à la pièce, selon les méthodes éculées de la prospection d'entreprises. En l'absence de politiques cohérentes d'occupation du territoire et de développement des collectivités, les municipalités laissées à elles-mêmes ont des réflexes de compétition, plutôt que de coopération. Les gouvernements de proximité qu'elles sont censées être devenues sont nettement désavantagés par le mode actuel de financement à partir des taxes foncières : elles n'ont tout simplement pas les moyens de devenir des territoires performants sur les enjeux du D'ITI.

Il y a donc urgence qu'une politique d'occupation du territoire dotée des moyens requis soit élaborée en concertation avec les premières personnes concernées, soit les citoyens. Les démarches en émergence de D'ITI ont un défi à relever : celui de mobiliser la population pour que ces enjeux, trop souvent considérés comme trop complexes pour être populaires, deviennent des préoccupations publiques dont les

élus ne peuvent éluder l'urgence. C'est un défi qui interpelle les IC.

6. L'intervention collective devant de nouveaux défis

Dans cette période post-PLQ, le soutien des démarches de DTI place les IC devant un certain nombre de défis caractéristiques des périodes où les repères se sont estompés et où les modèles sont à construire plutôt qu'à appliquer. Nous retenons pour conclure quatre défis d'innovation qui sont autant de questions auxquelles les pratiques d'intervention collective peuvent aider à répondre, en soutenant des démarches d'innovation.

6.1 Sur le front de la décentralisation

L'adoption de politiques de développement passe notamment par la réponse aux attentes citoyennes. Sur le terrain de l'occupation du territoire, l'intervention collective suscite et accompagne des expériences de définition collective des problèmes et d'identification d'avenues de solution. Il n'est pas évident d'amener les citoyens à réfléchir à des problématiques aussi complexes que l'occupation du territoire, mais il y a là un enjeu majeur pour un Québec qui vieillit et dont le territoire habité a besoin de nouvelles stratégies pour s'adapter aux besoins et aspirations collectifs.

Parmi les enjeux des territoires, l'état actuel du réseau de la santé et des services sociaux, à la suite de l'hypercentralisation qui lui a été imposée, constitue un terrain sur lequel des mobilisations sont possibles. Les établissements délocalisés contribuent à la dévitalisation des territoires et les citoyens sont sensibles à l'effet que cela entraîne sur les services qu'ils reçoivent. Les ressources institutionnelles sont des acteurs déterminants dans les stratégies territoriales : il y a urgence à transformer les structures pour qu'elles soient plus ancrées dans les territoires. Les expériences de DTI montrent qu'il y a là un espace d'action et d'innovation collectives. Comment faire aboutir la décentralisation que Québec n'a jamais achevée et mettre fin au jeu de construction-déconstruction qui a marqué le passage des années de créativité suivant la Révolution tranquille à celles d'un néolibéralisme générateur d'inégalités?

6.2 Pour une justice écologique

La montée des revendications pour une lutte effective contre le dérèglement climatique et, plus largement, contre les effets d'un productivisme destructeur pour les écosystèmes n'est pas seulement une réaction à l'urgence écologique. C'est aussi la nouvelle question qui se pose en justice sociale puisque ce sont les populations désavantagées dans le partage de la richesse collective qui en subissent le plus durement les effets. Puisque la conscience de la situation ne s'impose pas encore et que les pouvoirs publics n'agiront pas sans pression de la population, il y a là un défi à relever en matière d'éducation populaire. Est-ce que les IC sauront renouveler l'héritage de l'éducation populaire pour contribuer au renouvellement de l'action sociale sur ce terrain?

6.3 Pour renouveler la démocratie

La démocratie délibérative qui a rendu possible le développement de l'action communautaire autonome est aujourd'hui en panne. Comme le note Jetté (2015), lorsqu'on considère l'ensemble des groupes, on constate « la situation d'éclatement identitaire et de dispersion à la fois sectorielle et territoriale qui les caractérise » (p. 380). Une avenue de renforcement de la capacité de changement social du mouvement communautaire, selon cet auteur, c'est « l'élaboration de programme d'éducation populaire visant une refondation des structures de pouvoir » (p. 392), ce qui présente, pour une redéfinition de la démocratie, « des défis qui n'ont jamais été complètement surmontés » (p. 392). Alors que les politiques publiques actuelles poussent malheureusement les groupes en direction inverse, les IC sauront-ils aider les organismes communautaires à restaurer l'éducation populaire de façon à offrir aux citoyens des espaces de délibération collective?

6.4 Pour l'avenir des professions en intervention collective

L'ensemble des professions en intervention collective offre au Québec des ressources diversifiées pour relever les défis du DTI. Ces professions s'appuient sur un tronc commun de compétences qui pousse les IC à coordonner leurs efforts et même à se donner des structures leur permettant de partager leurs pratiques. Ces mouvements de convergence sont loin de toucher la majorité, mais

les communautés de pratique demeurent une avenue privilégiée pour renforcer les compétences et affirmer, dans un contexte de changement des structures, l'importance d'une autonomie professionnelle pour une contribution significative à l'action collective.

Il faut donc considérer comme un défi l'identification des avenues qu'emprunteront les IC pour faire reconnaître la pertinence de leurs interventions dans les instances où ils pratiquent. Sur quel horizon pourrait se concrétiser une communauté de pratique de la majorité des IC au Québec?

En guise de conclusion

Le Québec traverse une période profondément marquée par le néolibéralisme. Depuis le tournant des années 2000, la gestion publique participe activement à l'affaiblissement d'une appartenance

collective pourtant déterminante pour mobiliser la population autour d'un projet de société solidaire. Cependant le projet d'une démocratie participative peut encore compter sur un héritage et des pratiques d'action et d'intervention collectives qui sont en phase d'élaborer une alternative. Les expériences de développement territorial intégré apparaissent comme des « utopies réelles », selon l'expression de Wright (2017). Elles se présentent comme autant d'essais de répondre concrètement aux défis de relier les secteurs autour d'enjeux complexes et pointent vers des formes d'organisation susceptibles de permettre aux territoires de développer localement des réponses qui correspondent aux exigences de la transition écologique. Le développement territorial intégré est sans doute encore utopique, mais il porte un avenir qui se dessine à travers des expériences collectives inspirantes.

NOTES

1 <http://w4.uqo.ca/croc/Publications.htm>

RÉFÉRENCES

- Agents de développement et organisateurs communautaires (ADOC). (2015). *Chronologie des décisions et actions : ADOC – janvier à décembre 2014*. Baie-Saint-Paul, QC : ADOC.
- Bourque, D. (2008). *Concertation et partenariat : entre levier et piège du développement des communautés*. Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Centre d'entrepreneuriat Alphonse-Desjardins Shawinigan (2020). *Accueil* [site web]. Repéré à www.ceads.ca
- Comeau, Y., Bourque, D. et Lachapelle, R. (2018). *L'intervention collective : convergences, transformations et enjeux*. Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Comeau, Y., Duperré, M., Hurtubise, Y., Mercier, C. et Turcotte, D. (2008). *L'organisation communautaire en mutation : étude de la structuration d'une profession du social*. Québec, QC : Presses de l'Université Laval.
- Côté, N. (2018). *Mieux se concerter dans la MRC Les Moulins : une analyse de la phase d'implantation* (cahier n° 18-01). Gatineau, QC : Centre de recherche et de consultation en organisation communautaire. Repéré à https://img1.wsimg.com/blobby/go/236b0549-d17a-4335-903b-dfd2b10a5e9e/downloads/1c6dodn6r_431329.pdf?ver=1578362395107
- Côté, N., St-Louis, M.-P. et Bourque, D. (2010). *Pratiques de concertation sur le territoire de la MRC Les Moulins : rapport de la démarche de recherche participative* (cahier n° 1003). Gatineau, QC : Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire, UQO. Repéré à http://w4.uqo.ca/croc/Fichiers/cahiers/1003_Mai2010.pdf
- Durocher, P. (2019). *L'expérience Saint-Michel : bâtir des convergences d'intérêts pour revitaliser un quartier 1980-2014* (cahier n° 19-01). Gatineau, QC : Centre de recherche et de consultation en organisation communautaire. Repéré à https://img1.wsimg.com/blobby/go/236b0549-d17a-4335-903b-dfd2b10a5e9e/downloads/1d3d16o95_926987.pdf?ver=1578362395108
- Fondation Lucie et André Chagnon. (2019). *Mission et valeurs* [site web]. Repéré à www.fondationchagnon.org/la-fondation/mission-et-valeurs
- Fontan, J.-M., Klein, J.-L. et Bussiès, D. (dir.). (2014). *Le défi de l'innovation sociale partagée : savoirs croisés*. Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.

-
- Hyppolite, S.-R. (2012). *Comprendre et agir autrement pour viser l'équité en santé dans la région de la Capitale-Nationale : rapport du directeur régional de santé publique sur les inégalités sociales de santé 2012*. Québec, QC : Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Direction de santé publique. Repéré à www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/sites/default/files/rapportiss_versionintegrale.pdf
- Jetté, C. (2015). Peut-il y avoir un mouvement associatif? Dans J.-L. Lavoie et A. Salmon (dir.), *Associations et action publique* (p. 379-417). Paris, France : Desclée de Brouwer.
- Klein, J.-L. (2011). Économie sociale et territoire en contexte de mondialisation : le développement de l'initiative locale. Dans G. Bellemare et J.-L. Klein (dir.), *Innovation sociale et territoire : convergences théoriques et pratiques* (p. 175-194). Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Klein, J.-L., Fontan, J.-M., Harrisson, D. et Lévesque, B. (2014). L'innovation sociale au Québec : un système d'innovation fondé sur la concertation. Dans J.-L. Klein, J.-L. Lavoie et F. Moulaert (dir.), *L'innovation sociale* (p. 193-246). Toulouse, France : Érès.
- Lachapelle, R. (2016). Un réseau pour préserver l'action communautaire. Dans B. Brassard et D. White (dir.), *La santé en réseaux : explorations des approches relationnelles dans la recherche sociale au Québec* (p. 191-216). Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Leblanc, P. (2014). La recherche participative et le développement territorial. Dans M. Robitaille et M.-U. Proulx (dir.), *Sciences du territoire : défis méthodologiques* (tome 2, p. 197-213). Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Lépine, Y. (1994). Les tribulations d'une organisatrice communautaire dans les communautés rurales. Dans L. Favreau, R. Lachapelle et L. Chagnon (dir.), *Pratiques d'action communautaire en CLSC : acquis et défis d'aujourd'hui* (p. 77-86). Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Lépine, Y., Mercier, C. et Bourque, D. (2015). *Yolande Lépine, organisatrice communautaire et artisanne de la participation citoyenne avec les communautés rurales* (Récits biographiques en intervention collective au Québec, cahier n° 15-02). Gatineau, QC : Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire, UQO.
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) (2017). *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2013 : un revenu de base pour une société plus juste*. Québec, QC : Gouvernement du Québec. Récupéré à www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/ADMIN_plan_action_2017-2023.pdf
- Morin, L. (2016). *Compétences et pouvoir d'agir : étude sur les apprentissages réalisés par les acteurs impliqués dans une expérience de développement local* (Mémoire de maîtrise). Université Laval, Québec. Repéré à <https://corpus.ulaval.ca/jspui/handle/20.500.11794/27396>
- MRC de Charlevoix et Charlevoix-Est (2016). *Développement social intégré de Charlevoix. Pour la continuité...*, En collaboration avec les partenaires du développement social intégré de Charlevoix, janvier.
- Québec (2017). *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs*. RLRQ, chap. 13. [Québec], Éditeur officiel du Québec. Repéré à www.canlii.org/fr/qc/legis/loisa/lq-2017-c-13/derriere/lq-2017-c-13.html
- Vaillancourt, Y. (2016). De la co-construction des connaissances et des politiques publiques, *SociologieS* (dossier Savoirs savants, savoirs d'action et politiques publiques). Repéré à <https://journals.openedition.org/sociologies/11589>
- Vaillancourt, Y. (2017). *Marges de manœuvre des acteurs locaux de développement social en contexte d'austérité* (cahier n° 17-01). Gatineau, QC : CRCOC, CRISES et ARIMA.
- Wright, E. O. (2017). *Utopies réelles*, Paris : La Découverte.

Gestion des catastrophes naturelles en sol québécois : rendre socialement et écologiquement responsables les processus de développement des territoires affligés

Diane Alalouf-Hall^a, Jean-Marc Fontan^b

RÉSUMÉ. Dans le contexte où les changements environnementaux induisent une augmentation des aléas météorologiques, les défis d'adaptation et de sécurité civile se multiplient. Cet article a été rédigé dans le cadre d'une thèse portant sur la réponse standardisée des acteurs lors de catastrophes d'origine naturelle. Nous nous intéressons à la gestion québécoise des catastrophes dites naturelles. D'abord, nous aborderons la question des limites juridiques de l'État québécois. Puis, nous nous pencherons sur la littérature portant sur le développement territorial. Cela nous permettra d'identifier la place occupée par la question de la prévention en matière de catastrophes naturelles. Enfin, nous présenterons un état de situation sur la question des zones inondables au Québec, ce qui nous permettra d'indiquer en quoi des mesures d'atténuation de la présence humaine habitée ont été pensées, mais peu prises en compte. Nous concluons en indiquant que le Québec ne peut se contenter d'innovations technologiques structurantes pour assurer un aménagement territorial qui soit socialement et écologiquement responsable face aux catastrophes naturelles.

ABSTRACT. *Where environmental changes increase weather hazards, the challenges of adaptation and emergency services increase. This article was written as part of a thesis on the standardized response of actors for natural disasters. We focus on Quebec's management of so-called natural disasters. First, we will address the specificity of the Quebec state, then, we will look at the literature on territorial development. This will allow us to identify the importance of prevention for natural disasters. Finally, we will present the situation on flood zones in Quebec, which will allow us to indicate how measures to mitigate inhabited human presence have been developed, but little were taken into account. We conclude by indicating that Quebec cannot be satisfied with structuring technological innovations to ensure territorial planning that is socially and ecologically responsible regarding natural disasters.*

Introduction

Le réchauffement du système climatique est sans équivoque et le Québec n'est évidemment pas épargné. À l'horizon 2050, le collectif Ouranos (2015) prévoit une augmentation généralisée des températures moyennes sur tout le territoire québécois. Par ailleurs, les prévisions concernant les précipitations seront également en hausse au centre et au nord du Québec, avec un pic plus important durant les mois d'avril à octobre sur tout le territoire. Enfin, à l'horizon 2041-2070 et sur le plan de l'hydrologie, il faut s'attendre à une augmentation des débits hivernaux des rivières pour l'ensemble du Québec ainsi qu'à

des crues printanières et des étiages estivaux et automnaux plus sévères (CEHQ, 2015).

Les signes du réchauffement climatique sont bien présents, et ce, depuis plusieurs décennies. La Base de données canadienne sur les catastrophes (BDC)¹ recense plus de 1 000 événements survenus depuis 1900. Par catastrophe naturelle, il est entendu un événement ayant tué des personnes (10 ou plus), touché ou affecté plus de 100 personnes, conduit la région affectée à demander de l'aide de la part du gouvernement canadien ou à l'international ou ayant entraîné des dommages ou des perturbations des activités à l'échelle d'une ou de plusieurs communautés.

^a Doctorante en sociologie, Université du Québec à Montréal

^b Professeur, département de sociologie, Université du Québec à Montréal

Dans cet article, nous nous intéresserons à l'enjeu de la gestion québécoise des catastrophes dites naturelles. Pour le Québec, les catastrophes naturelles les plus importantes sont principalement associées à des inondations, à des glissements de terrain, à des intempéries climatiques ou à des vagues de chaleur. De ces événements, ceux qui retiennent particulièrement notre attention sont liés aux inondations.

Pourquoi cet intérêt pour les inondations? Pour au moins trois raisons. Premièrement, le phénomène est en hausse depuis les dernières décennies. Il s'agit donc de comprendre les raisons qui expliquent cette montée en importance. Deuxièmement, les catastrophes naturelles peuvent être classées en fonction de leur niveau de risque sur les humains. Si le territoire inondé n'avait pas été occupé, l'évènement se serait produit sans qu'il soit identifié comme ayant eu un impact sur des humains. Ce deuxième aspect pose donc une question simple qui demande réponse : pourquoi les autorités gouvernementales permettent-elles l'occupation résidentielle ou commerciale de territoires à risque d'être inondés? Troisièmement, les cas de catastrophes naturelles difficilement prévisibles mais possibles – par exemple, un tsunami ou un immense feu de forêt – amènent des communautés locales à agir de façon préventive. C'est le cas au Japon, où des mesures ont été envisagées par la population locale afin, non pas de prévenir un tremblement de terre ou un tsunami, mais d'être mieux préparés au cas où un tel événement advienne (Alalouf-Hall, 2019). Qu'en est-il pour le Québec? En quoi la littérature sur le développement territorial tient-elle compte de mesures préventives à adopter en réponse à l'enjeu des catastrophes naturelles?

Pour répondre à ces questions, nous nous pencherons, dans un premier temps, sur les limites juridiques de l'État provincial québécois. Deuxièmement, nous aborderons brièvement la littérature portant sur le développement territorial. Cela nous permettra d'identifier la place occupée ou non par la question de la prévention en matière de catastrophes naturelles. Troisièmement, nous présenterons un court état de situation sur la question des zones inondables au Québec, ce qui nous permettra d'indiquer en quoi des mesures d'atténuation de la présence humaine habitée ont été pensées, mais peu prises en compte, sous une forme cartographique, au moins depuis les années 1960.

1. Les limites juridiques de l'État québécois

La Constitution du Canada représente un cadre légal et politique : la loi des lois. Elle a été adoptée en 1867 par le Parlement de Londres. Cette constitution, régulée par l'ancienne métropole, a été rapatriée en 1982. Elle « définit les principales institutions politiques et juridiques d'un État. Pour le Canada, ce sont la Chambre des communes, le Sénat, la Cour suprême et les parlements des provinces, comme l'Assemblée nationale du Québec » (Par ici la démocratie, 2020, s. p.).

La Constitution canadienne a rendu possible l'existence de l'État canadien en tant que fédération d'un ensemble de territoires nommés « provinces ». Ces territoires disposent d'importants champs de juridiction et, donc, de pouvoirs et de responsabilités spécifiques. Néanmoins, ces pouvoirs et responsabilités demeurent assujettis à une entité politique supérieure : celle du gouvernement du Canada. Mentionnons que la fédération canadienne met en scène trois paliers de gouvernement, lesquels sont imbriqués de façon verticale. Concrètement, le palier municipal relève de l'autorité des provinces, tandis que ces dernières sont assujetties à l'autorité fédérale en fonction d'un partage des pouvoirs et des responsabilités.

L'État canadien, par le biais du gouvernement du Canada, tout en se voulant un système politique décentralisé et déconcentré à l'échelle des provinces, n'en demeure pas moins régulé autour d'un noyau de compétences et de responsabilités qui concrétisent sa souveraineté. Quelles sont ces compétences et responsabilités? Elles relèvent d'éléments visant le bon fonctionnement de la fédération, dont : l'expansion de la fédération, la gestion des frontières (douanes), les relations commerciales à l'international, la monnaie et ses mécanismes de régulation, les voies maritimes, l'armée et tout ce qui touche aux questions relatives à la sécurité intérieure et extérieure ainsi qu'aux relations politiques avec d'autres pays ou grandes instances internationales.

Les autres champs de compétences et niveaux de responsabilités sont réservés aux provinces et aux territoires, lesquels gèrent ces espaces et leurs populations de concert avec les autorités municipales. Ces dernières ont des champs de compétences définis par l'autorité provinciale ou territoriale qui les enchâsse.

Pour le Québec, la *Loi sur les compétences municipales* est la principale loi établissant les compétences et les pouvoirs des municipalités (Couture Ménard et Rioux Collin, 2019). En vertu de celle-ci, les municipalités locales peuvent agir dans cinq domaines : la culture; les loisirs; les activités communautaires et les parcs; le développement économique local; l'environnement et la sécurité.

Comme l'indiquent Couture Ménard et Rioux Collin (2019), afin d'assurer un cadre de vie adéquat et de qualité aux populations qui habitent leur territoire, les champs de compétences et les responsabilités des municipalités sont variés et importants. Cependant, les municipalités disposent de peu de moyens financiers ou de pouvoirs règlementaires pour bien assumer ces fonctions. De plus, elles doivent intervenir dans des champs de compétences qui ne cessent de se complexifier en fonction des pressions normatives visant leur développement, de la croissance des inégalités sociales, des mouvements migratoires, d'une évolution sociodémographique marquée par l'exode rural et par le vieillissement des populations, de la montée en importance des phénomènes identitaires, de l'augmentation du nombre de catastrophes naturelles et de la nécessaire adaptation à l'enjeu des changements climatiques.

Les réponses à apporter en matière d'urgence ou de prévention à la suite d'un événement catastrophique relèvent du champ des compétences dévolues à la « sécurité publique intérieure » (Couture Ménard et Rioux Collin, 2019). Ce domaine de compétences, les municipalités le partagent avec les paliers gouvernementaux provincial et fédéral. Elles occupent cependant une position unique puisqu'elles représentent le premier niveau d'autorité publique en devoir de réponse aux besoins des populations affectées par une catastrophe naturelle.

Ainsi, le fait d'habiter un lieu sous juridiction d'une autorité municipale établit une relation directe de proximité entre les « habitants » d'une municipalité et cette unité publique. La relation avec les autres niveaux d'autorité est indirecte et transite par l'autorité municipale, laquelle, en cas d'urgence, doit faire appel aux autres paliers gouvernementaux pour mobiliser les ressources et les compétences requises afin de faire face à l'épreuve catastrophique ou d'en prévenir d'éventuelles.

Toute municipalité², en raison de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, se doit d'identifier les zones

habitables ou développables à risque. Elle doit aussi définir les conditions et contraintes à respecter au moment d'une demande pour la délivrance d'un permis de construire. De façon complémentaire, toute municipalité est tenue d'entreprendre les travaux de prévention requis pour prévenir, quand faire se peut, une catastrophe naturelle. Concrètement, pour le Québec, il s'agit d'appliquer des normes de construction en fonction du risque que peut représenter un tremblement de terre ou encore d'empêcher toute localisation résidentielle, commerciale ou industrielle dans les zones sujettes à des glissements de terrain ou présentant des risques élevés en matière d'inondation.

Pour les municipalités, agir de façon préventive requiert des moyens financiers et des ressources. Ces moyens et ressources sont essentiels pour l'implantation de mesures propices à la résilience aux événements catastrophiques (Davis et Alexander, 2016; Perras, 2019, Alalouf-Hall, 2019). Les actions à générer sont de quatre ordres : 1) actions de préservation des milieux naturels et mesures non technologiques (interdiction de vivre dans la zone protégée, forêts); 2) mesures structurelles ou technologiques du type systèmes de drainage des eaux pluviales, barrages, digues, bassins de rétention, rehaussement des sols, etc.; 3) actions informationnelles (cartographie, pédagogie en matière de sensibilisation et formation); et, enfin, 4) train des mesures temporaires en réponse à l'urgence d'une situation catastrophique.

À la différence des moyennes et grandes municipalités, les petites ne disposent pas des ressources requises. De plus, un désincitatif développemental a pour effet de ne pas empêcher toute localisation résidentielle, commerciale ou industrielle sur son territoire. « Dire non » signifierait priver une municipalité de revenus de taxation et ne faciliterait pas sa croissance territoriale³.

En regard de l'enjeu que représentent les catastrophes naturelles, depuis 1970, des accords d'aide financière en cas de catastrophe (AAFCC) ont été négociés entre le gouvernement fédéral et les provinces afin de légiférer en ce domaine. Les accords offrent « des secours aux sinistrés par l'entremise des gouvernements provinciaux et territoriaux » (Ministère de la Sécurité publique du Canada, 2007, p. 5). Ils ont essentiellement pour but « d'aider les provinces à couvrir les frais entraînés par une catastrophe si ceux-ci imposent à l'économie d'une province un fardeau trop important pour qu'on

puisse raisonnablement s'attendre à ce qu'elle l'assume toute seule [...] [et] visent à permettre de faire face aux catastrophes naturelles qui causent des dommages importants à la propriété ou l'interruption de la fourniture de biens et de services essentiels » (p. 5).

Les AAFCC concernent indirectement les municipalités. Spécifiquement, à la suite d'une catastrophe naturelle, il est indiqué qu'elles doivent transiger avec leur gouvernement provincial pour faire état de leurs besoins financiers. Il est clair que les accords sont imparfaits. Pour preuve, même si aucune mention n'est faite à cet effet, les municipalités, en cas de force majeure, peuvent en appeler directement au gouvernement fédéral afin de solliciter l'intervention des Forces armées canadiennes en cas d'urgence pour la sécurité publique de leur population.

Parler des modalités relationnelles prenant place entre des paliers de gouvernement nous situe dans le champ analytique de l'institutionnalisme étatique. Rappelons donc ce qu'est un État. Pour Jessop (1990), un État regroupe un « ensemble d'institutions et d'organisations [agissant collectivement], au nom d'une finalité socialement acceptée par les membres d'une société, qui consiste à définir et à appliquer, au nom de l'intérêt commun et d'une volonté générale, des décisions juridiquement contraignantes » (p. 341, trad. libre).

Dans la réalité du polymorphisme des formes de l'État, l'État canadien correspond à une forme spécifique de développement des États modernes, où s'est juxtaposée une capacité autonome réelle de construction étatique à partir d'une entité coloniale (p. ex., le Bas-Canada et le Haut-Canada ou encore la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve) à une volonté plus ou moins franche de laisser s'opérer le processus de montée en souveraineté nationale des dites colonies par la métropole concernée (dans ce cas-ci, l'Angleterre). De la métropole, le Canada a hérité de solides institutions coloniales, sur lesquelles il a pu s'appuyer ou se distancer pour générer un processus et une dynamique de décolonisation qui furent réalisés relativement lentement et de façon pacifique et bienveillante. Par son histoire, par ses populations, par son mélange de cultures et par ses caractéristiques institutionnelles et organisationnelles, le Canada est une institution étatique spécifique, unique d'une certaine façon. Cet État-nation incarne une capacité spécifique et distincte de celle d'autres États de jouer son rôle et de remplir les fonctions qui lui sont dévolues.

En relation avec les événements de plus en plus récurrents que représentent les catastrophes naturelles, comment évaluer la capacité générale d'intervention de l'État canadien?

Un premier élément de réponse nous est fourni par l'indice de classification des États. Selon l'Index des États fragiles, développé par Fund for Peace (2019), le Canada est considéré comme un État « *very sustainable* », donc comme un « État efficace » ou un « État fort ». La notion d'État efficace fait référence à une évaluation de la capacité d'un acteur public d'être efficace et efficient. Les concepts d'État failli, d'État en crise, d'État effondré, d'État défaillant, d'État faible ou d'État fragile rendent compte de situations où est décelée « une incapacité [de l'État] à remplir les fonctions essentielles qui lui incombent, alors que la "capacité" englobe (a) la capacité organisationnelle, institutionnelle et financière de l'État à s'acquitter des fonctions essentielles associées au gouvernement d'une population et d'un territoire, et (b) l'aptitude d'un État à développer des relations constructives avec la société qui se renforcent mutuellement » (OCDE, 2010, p. 15).

Cet index permet de relativiser la notion d'État et d'aller au-delà de la classification proposée par Esping-Andersen (1990), laquelle distingue les États fondés sur un régime libéral, conservateur ou social-démocrate. Dans les faits, les modalités historiques, contextuelles et conjoncturelles rendent les formes de l'État beaucoup plus diversifiées, complexes et fortement évolutives. Dès lors, être classé comme un État libéral ou social-démocrate permet certes de situer sur une échelle politique et idéologique une formation sociale par rapport à une autre, mais cela ne permet pas de comprendre la capacité réelle d'agir d'une formation sociale. L'index rappelle également que tous les États voient leur capacité ou incapacité évoluer, eu égard aux rôles et fonctions qui leur sont dévolus.

De la notion de « capacitation de l'État » en lien avec le territoire québécois et la « situation » engendrée par une catastrophe naturelle, nous proposons un modèle d'évaluation de cette capacitation qui tient compte des particularités de l'espace national canadien en matière de vulnérabilité et de résilience territoriales. En fonction de l'indice de capacité forte ou faible développée par Fund for Peace, le Canada est au nombre des pays les mieux classés, eu égard au respect des rôles et fonctions dévolus à un État.

Capacité effective d'intervention	Centre	Périphérie
Forte	Canada	Singapore
Faible	Russie	Haïti

Tableau 1 – Capacitation d'un État
Source : Les auteurs

Il apparaît clairement que l'impact négatif d'une catastrophe naturelle sur un territoire sera d'autant plus grand que sera faible la capacité de résilience dudit territoire aux effets de la catastrophe. Dès lors, deux conclusions émergent de ce constat. D'une part, des territoires faiblement pourvus en capital socioterritorial seront fortement désavantagés par rapport à leur remise à niveau à la suite d'une catastrophe (en atteste l'État de la Louisiane à la suite de l'ouragan Katrina en 2005). Il s'ensuit alors une situation de défavorisation territoriale

face aux catastrophes, ajoutant aux facteurs de défavorisation déjà existants.

Ainsi, pour l'espace canadien, la croissance des inégalités sociales engendre des inégalités territoriales (Klein et collab., 2010) qu'il faut prendre en considération, lesquelles sont observables à l'échelle des provinces, dans un premier temps, et des municipalités, dans un second temps. Certaines provinces sont mieux dotées en matière de développement territorial que d'autres.

Capacité effective d'intervention	Centre	Périphérie
Forte	Québec	X
Faible	X	Terre-Neuve

Tableau 2 – Capacitation des provinces
Source : Les auteurs

Cette réalité est aussi effective à l'échelle municipale. Les municipalités ont accès à des ressources et disposent de compétences inégales entre elles, ce qui joue dans leur capacité à bien répondre aux besoins d'une situation d'urgence générée par une catastrophe

naturelle. Alors interviennent d'autres considérations – d'ordre constitutionnel et politique – dans la capacité effective de mobiliser adéquatement et rapidement les ressources à la disposition des paliers provinciaux ou fédéral de gouvernance.

Capacité effective d'intervention	Centre	Périphérie
Forte	Montréal	Chicoutimi
Faible	Laval	Percé

Tableau 3 – Capacitation du Québec
Source : Les auteurs

En prenant en considération l'importance de l'occupation humaine à l'échelle territoriale afin de générer du développement économique, certaines régions du Canada et du Québec sont avantagées par rapport à d'autres. Ainsi, une inondation, un feu de forêt, un glissement de terrain ou l'érosion d'une côte seront des événements catastrophiques pour autant qu'ils mettent en danger des vies humaines. Des centaines de milliers d'hectares de forêt peuvent brûler sans que ce type d'évènement soit identifié comme catastrophique. Il en est ainsi avec l'érosion des côtes, où les seules situations suscitant une réaction préventive sont celles ayant directement un impact sur des populations humaines. Seront alors déployées des mesures

d'enrochement ou de construction de murets afin de réduire l'effet érosif sur les zones à protéger.

Encore là, si des mesures sont appelées à être déployées, elles le seront si les territoires affectés seront jugés essentiels au « développement ». Une analyse coût-avantage se trouve au cœur de la logique adaptative préconisée lorsqu'il s'agit de protéger un territoire, de l'adapter aux risques latents ou carrément de demander à la population concernée de le quitter.

Afin de faciliter les décisions et d'amorcer des actions de protection, d'adaptation, d'évacuation ou de relocalisation, le rôle des gouvernements provincial ou fédéral consiste à fournir le plus possible

d'informations probantes et de qualité à la population et aux organisations concernées afin de les sensibiliser aux effets, par exemple, des changements climatiques sur leur milieu de vie. Ni le gouvernement fédéral ni ses vis-à-vis provinciaux ne peuvent intervenir directement sur l'enjeu de l'utilisation des sols. Il s'agit, constitutionnellement parlant, d'une compétence municipale. Ces ordres gouvernementaux produisent tout au plus des études, des rapports et des lois générales ou spécifiques afin d'aider les citoyens et les municipalités concernés à prendre des décisions éclairées.

Cette approche à responsabilité décentralisée, mais non imputable fait en sorte que, malgré la vulnérabilité attestée scientifiquement d'une localisation, le niveau de dangerosité d'une localisation n'est pas nécessairement pris en compte par les premiers concernés. Autant les dangers apparents d'inondation liés à la proximité d'un cours d'eau que l'histoire passée des inondations sont des facteurs qui devraient être pris en considération par les citoyens au moment d'une demande de permis de construire résidentiel, commercial ou industriel. Cette réalité est connue des autorités municipales, qui doivent en tenir compte dans l'étude de la demande de délivrance d'un permis. Dans les faits, ni le pressentiment de vulnérabilité ni l'évidence topographique ne sont réellement pris au sérieux.

Si la responsabilité de la décision de localisation en zone inondable incombe aux citoyens et aux municipalités, il n'en va pas de même de l'imputabilité de leurs actes. En cas de catastrophe naturelle, ces acteurs s'en référeront aux gouvernements supérieurs pour répondre favorablement à leur situation

d'urgence. À moins de l'adoption et de l'implantation de règlements et de mesures particulières de la part des autorités supérieures⁴, une résilience s'installera à l'échelle locale, laquelle misera sur le fait de voir venir et de réparer, plutôt que de prévenir.

Si le Canada a les traits ou les attributs d'un État fort et, donc, s'il est capable de bien répondre à des urgences majeures à la suite d'une catastrophe naturelle, c'est principalement en comparaison aux États faibles, qui, eux, n'ont pas cette capacité et doivent largement compter sur l'aide internationale pour les soutenir lors de tels événements. Dans les faits, nous sommes en présence de trois Canadas. Un Canada où :

- des zones centrales, fortement habitées et bien développées, bénéficient d'une attention et d'une protection maximales;
- des zones périphériques, peu habitées et moins développées, bénéficient d'une attention mitigée et minimaliste;
- des zones extra-périphériques, ne bénéficiant d'aucune attention ni couverture en cas d'urgence.

Les feux de forêt qui ont dernièrement affecté l'Arctique témoignent de la réalité d'un territoire canadien existant en bonne et due forme, mais non protégé. Sans impact direct sur des populations, ces feux laissent l'État fédéral indifférent. Pourtant, ces derniers contribuent à une augmentation des gaz à effet de serre et ont une incidence sur les dérèglements climatiques. Il en est ainsi de l'érosion côtière et des inondations affectant des zones très décentrées et présentant peu d'intérêt pour le développement économique.

Capacité effective d'intervention	Centre		Périphérie
Forte	Canada		Brésil
	Zones habitées	Zones extra-périphériques	
Faible à nulle	Centrale	Périphérique	
Faible	Russie		Haïti

Tableau 4 – Capacitation territoriale inégale dans l'espace canadien
Source : Les auteurs

Il existe donc, au sein même de la fédération canadienne, des territoires protégés et des territoires orphelins de toute préoccupation préventive ou curative, eu égard aux catastrophes naturelles.

2. Développement des territoires et rapport au territoire

Au Québec, le constat est clair : devant la montée en importance des événements catastrophiques, il apparaît nécessaire, pour les régions et les municipalités, de penser leur développement en des termes nouveaux. Nouveauté au sens où adaptation et résilience doivent impérativement nuancer le type de croissance socioéconomique souhaité ou attendu.

Mais voilà, les logiques du développement sont principalement pensées de façon descendante (du haut vers le bas), c'est-à-dire qu'elles sont fortement dépendantes de dynamiques et de processus qui échappent aux niveaux de pouvoir présents aux échelles locale et régionale. Nous l'avons vu en ce qui a trait aux catastrophes naturelles : les régions et les municipalités ont la responsabilité de répondre aux urgences, mais ne sont pas dotées des ressources requises pour agir et, qui plus est, elles ne sont pas réellement imputables aux actions à poser.

Pour assurer l'enrichissement des régions et des municipalités, le « développement des territoires » est le moyen privilégié par lequel l'humain moderne se dit en capacité de déployer toute sa grandeur. En fonction d'une telle configuration mentale, la nature devient une donnée passive. Son rôle et sa fonction sont d'être au service de l'humain afin de lui permettre de déployer pleinement sa grandeur. Nulle place, dans un tel esprit, pour une analyse écosystémique où l'humain serait amené à prendre en considération l'impact de son action sur l'environnement et, donc, à moduler cette dernière pour en réduire les effets négatifs. Pas étonnant, dans un tel contexte, que les théories du développement soient analphabètes sur l'enjeu écologique et myopes à l'égard des changements climatiques.

Les théories du développement font la promotion du progrès humain. Elles affichent un optimisme débordant, où le progrès n'a pas de date de péremption. Il est voué à un avenir éternel. Si cette façon de penser pouvait prévaloir par le passé, ce n'est plus le cas aujourd'hui. La date de péremption se

rapproche de nous chaque jour et le développement à penser maintenant et pour le futur immédiat doit et devra être planifié en tenant compte de cette évidence éthique : notre soif de progrès demande à être étanchée et remplacée par une soif de « modestie » envers les progrès à faire advenir.

Notre « rapport au territoire » nous demande de moduler notre représentation de la notion de territoire. Elle ne peut plus se limiter à la seule définition du territoire comme entité anthropomorphique, uniquement au service de l'humain. Notre rapport au territoire demande à être élargie pour englober la « naturalité de l'espace », dans une perspective de « vivre avec », et non de « vivre contre le territoire ». Vivre avec le territoire sous-entend une posture écologique qui rende compte des droits, des obligations et des responsabilités éthiques et esthétiques qui nous lient profondément à la nature.

Est-ce possible? Ce possible, l'avons-nous déjà pris en compte?

Oui, tel est le sens profond du nomadisme et de la transhumance des sociétés premières de chasseurs-cueilleurs. Bouger et se déplacer afin de ne pas rendre les ponctions essentielles à la subsistance négatives aux écosystèmes occupés ou visités fait référence à un modèle de développement intégrant une éthique et une esthétique promouvant l'étendue et la durabilité des systèmes écologiques.

Aurait-il été possible de voir les sociétés humaines sortir du nomadisme en complexifiant leurs technologies sociales, tout en s'assurant de la préservation d'une relation saine et viable avec leur environnement écologique? Nous croyons que cela aurait été possible, et ce, à condition de bien réguler la montée en complexité sociétale par et dans du développement lent et juste sur les plans social et écologique. À condition aussi de réduire grandement nos désirs, besoins et aspirations conscients et inconscients à vouloir toujours être plus grands et plus puissants que nature. Il s'agissait donc d'opter pour une croissance non prédatrice, où le progrès se mesurerait par et dans des processus assurant l'étendue de la nature, et non une insatiable montée en grandeur d'élites humaines.

Concrètement, cette possibilité de développement lent est applicable aux zones dites inondables. Ces zones remettent en question le sacrosaint principe de sédentarité associé à la propriété privée et au

capital encastré et valorisé par et dans ce type de propriété. Qu'est-ce à dire? Les zones à risque le sont parce que du capital économique est en danger de dévalorisation. Elles ne sont pas considérées comme à risque eu égard à la flore et à la faune. La définition du risque appliquée à ces zones est anthropocentrée. Le risque affecte du capital économique mis territorialement en valeur : des immeubles, des avoirs tangibles, des ressources, des infrastructures sociétales, etc. Si un immeuble mis en danger était mobile ou surélevé, il ne serait pas en danger de dévalorisation. Le phénomène d'inondation n'apparaîtrait plus comme un problème. La zone ne serait plus dite à risque pour l'humain, mais elle le demeurerait toutefois pour la faune et la flore. Mais ça...!

3. En territoires québécois, situation et enjeu des zones inondables

Trop peu d'études ou d'ouvrages récents se sont penchés sur l'histoire des sinistres au Québec. Plusieurs études récentes ont constaté un écart entre la forte préoccupation des Québécois à l'égard des dérèglements climatiques et l'adoption réelle de comportements pour les prévenir et s'y adapter (Whitmore et Pineau, 2017; Bélanger et Gosselin, 2007). En 2018, le collectif Ouranos a conçu une base de données sur les sinistres survenus au Québec depuis le XVII^e siècle (Mayer-Jouanjan et Bleau, 2018). La base est meublée de données provenant de sources écrites et iconographiques contenues dans les archives de la province.

Depuis le début des années 2000, l'ampleur des dégâts et les coûts engendrés par les facteurs de risque font en sorte que les préoccupations face à ces enjeux ont suscité diverses initiatives locales, tant sur le territoire québécois que sur l'île de Montréal (Therrien, Tanguay et Beaugard-Guérin, 2015). D'un point de vue scientifique, des centres universitaires ont spécialisé leurs études sur les dérèglements climatiques au regard de thèmes tels que la prévention ou la résilience. C'est le cas de Cité-ID LivingLab, de COPARI, du collectif Ouranos ou encore du Consortium ÉGIDE, lesquels fournissent des rapports précis et récents sur différents types de sinistres au Québec.

À l'échelle de la province, l'abondance des plans d'eau et des rivières rend le territoire québécois

particulièrement exposé aux inondations. Régulièrement, de nombreuses collectivités font face à de tels événements : le déluge du Saguenay en 1996⁵, les grandes marées en décembre 2011, les inondations causées par le débordement de la rivière Richelieu et la tempête Irène en 2011, les débordements du ruisseau Pratt à Coaticook en 2014 et 2015, puis, tout dernièrement, les inondations printanières de grande ampleur de 2017 et de 2019 aux abords du fleuve Saint-Laurent et de ses affluents. Les crues printanières de 2017 ont touché 291 municipalités québécoises dans 15 régions administratives. Quelque 5 300 résidences ont été affectées. Ces événements ont entraîné l'évacuation d'environ 4 000 personnes. Près de 400 routes ont été endommagées, alors que 22 municipalités et 1 agglomération ont déclaré l'état d'urgence (Ministère de la Sécurité publique du Québec, 2018a). À titre de comparaison, les crues de 2011 avaient atteint environ 40 municipalités. Concernant les coûts, ils sont également en hausse. Selon Larrivée, Sinclair-Desgagné, Da Silva, Desjarlais et Revéret (2015), les coûts moyens rattachés aux inondations ont été de l'ordre de 70 M\$/an (en dollars de 2012) pour la période 1991-2013, mais les événements extrêmes, tels que le Saguenay en 1996 et le Richelieu en 2011, ont élevé la facture à plus de 189 M\$ (en dollars de 2012).

Lorsqu'elles surviennent, les inondations rouvrent le débat sur la présence et la construction de bâtiments ou d'immeubles en zones inondables. Elles soulèvent de nouveau la question de la non-prise en compte des risques d'inondation dans les modalités d'aménagement du territoire. Elles remettent en évidence la vulnérabilité de plusieurs communautés et la nécessité de prendre des décisions pour réduire les risques.

Dans les territoires où elles surviennent, les inondations génèrent des pertes majeures et perturbent considérablement le fonctionnement normal des communautés affectées, induisant de plus en plus souvent des situations d'urgence. Conscient de sa responsabilité dans les domaines de la gestion des risques et de la protection des populations, le ministère de la Sécurité publique du Québec, en collaboration avec les acteurs locaux et régionaux, assure une surveillance continue de certains cours d'eau jugés à risque et travaille, avec des organismes d'urgence (p. ex., la Croix-Rouge), pour assurer la sécurité de la population affectée au moment d'une crise. Pour guider l'action des intervenants, de

nombreux guides sont disponibles (Ministère de la Sécurité publique du Québec, 2018b; Croix-Rouge canadienne, 2018; Sous-comité de l'Organisation de la sécurité civile du Québec, 2015).

En matière de prévention, malgré les exemples nombreux démontrant l'inefficacité de telles mesures par rapport aux coûts engendrés, les réflexes de protection sont de construire des murs ou des digues. Ces mesures sont souvent privilégiées et encouragées par les municipalités. En 2014, la Ville de Gatineau a investi 2 M\$ pour améliorer de telles infrastructures dans un quartier le long de la rivière Gatineau (Beaudoin, 2018). Ces infrastructures incluent un système de barrages et de redressement de la bande riveraine. Basé sur les données des cinq plus importantes inondations, cet investissement était censé limiter les risques futurs d'inondation (St-Pierre, 2014). Aux vues de l'inondation du printemps 2017 et de ses effets, ce ne fut pas le cas.

À plus petite échelle, en avril 2019, la digue située près de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a cédé, forçant l'évacuation de plus de 5 000 personnes (Radio-Canada, 2019). Depuis, les discussions ont repris concernant la reconstruction d'une digue plus efficace, répondant, selon les propos de Benoit Charrette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, aux « standards d'aujourd'hui » et « en prévention des crues du printemps 2020 » (Lorange, 2019).

Par ailleurs, les lois actuelles exigent qu'aucune structure ne soit construite dans la zone de crue de récurrence de 20 ans et qu'aucune ouverture (fenêtres ou portes) ne soit présente dans la zone de crue de 100 ans (MAMOT, 2017). Malgré cette prescription, toute construction bâtie avant l'entrée en vigueur des lois possède de facto des droits acquis qui permettent de contourner la loi. Dernièrement, le gouvernement du Québec a incité les résidents situés en zones inondables à se relocaliser. Un programme a été mis sur pied afin d'offrir une aide financière à la relocalisation. Les montants prévus sont souvent en dessous de la valeur foncière de certaines habitations en bord de rivière⁶. Les habitants se trouvent alors dans la situation délicate de devoir accepter une compensation financière trop basse par rapport à leur bien. Ils ont aussi le choix de refuser l'offre gouvernementale. En cas de refus, le Québec considérera que les résidents

acceptent le risque et qu'ils recevront simplement un montant pour compenser les dommages de l'inondation printanière de 2019. Aucune assistance financière future ne sera octroyée en cas de sinistre après cette date.

Il est évident que le territoire québécois demande à être aménagé de façon à tenir compte des risques d'inondation. Plusieurs lois, politiques et règlements existent à cet effet. Toutefois, l'application du cadre légal en matière d'aménagement des plaines inondables n'est possible que si la cartographie est fiable, régulièrement mise à jour et formulée dans un langage clair et compréhensible pour faciliter les comparaisons et pour éviter toute confusion. Ces initiatives font écho à « l'impossible risque zéro » évoqué par Pigeon (2005), qui permet au moins de soulever des réflexions et de faire des remises en question sur le risque et sa gestion en intégrant la notion de coexistence selon le principe du vivre avec.

4. Le difficile passage à un aménagement socialement et écologiquement responsable

L'histoire récente montre que les municipalités québécoises ont facilement obtenu des dérogations afin d'autoriser la localisation d'immeubles ou d'infrastructures dans des zones à risque ou sensibles. Chaque année, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques autorise des dizaines de projets dans des plaines inondables et dans des milieux humides, et ce, malgré le fait bien connu du Ministère que ces plaines inondables agissent comme des zones tampons en période de crue. Agir contre la nature, la considérer comme un adversaire et non comme un « acteur » agissant et déterminant, n'est-ce pas semer les germes qui alimenteront la crise de demain? Sur ce point, il est clair que le Québec est appelé à connaître des inondations de plus en plus fréquentes et importantes dans leur ampleur.

Il est ainsi paradoxal de favoriser une amplification de la mise à risque de populations, tout en disant être en capacité d'éviter des crises à l'aide de demi-mesures (Therrien et collab., 2015). Or, il n'y a pas place à des demi-mesures. La gestion de ce type de crise nécessite non seulement une grande collaboration entre organisations publiques, privées et les

acteurs de la société civile, mais aussi une compréhension élargie des actions post-crisis à mettre en place afin de transformer les demi-mesures en mesures réellement préventives. Dans cette perspective, chaque épisode d'inondation représente une occasion d'apprendre à vivre avec la nature, et non contre elle. Agir ainsi permettra de réduire considérablement la portée et l'impact des risques tant sur nous que sur les écosystèmes naturels.

Dans cette veine, à la suite des inondations de 2017, la nécessité de doter la métropole montréalaise d'une vision claire face à l'enjeu des inondations a été perçue comme un élément fondamental pour assurer une bonne gestion des risques. La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)⁷ a ainsi déployé une stratégie d'action. Elle a produit le Plan Archipel⁸, lequel est un cadre normatif inspiré des modèles français et anglais⁹. Il a pour fonction d'améliorer les connaissances relatives aux risques et aux vulnérabilités du grand Montréal. La CMM a aussi conclu une entente avec le gouvernement du Québec dans le cadre du Plan d'action en matière de sécurité civile relatif aux inondations. Cette entente délègue à la CMM des mandats de cartographie, de communication et de vulgarisation du risque¹⁰ en vue d'élaborer une nouvelle réglementation.

Bref, l'aménagement sécuritaire des territoires demande à être pensé à différentes échelles, à la fois temporelles et spatiales, afin d'éviter la maladaptation aux risques. En ce sens, la cartographie des risques représente un processus de veille incontournable permettant de recenser les risques, de les différencier et de suivre l'évolution des niveaux de risque. En tant que mesure de veille, cette montée en connaissance est indispensable au travail d'analyse requis pour bien gérer l'aménagement et le développement des territoires.

Toutefois, cédant à la pensée magique selon laquelle la nature est domesticable et contrôlable par l'humain, et que ce dernier a la capacité de mobiliser les savoirs et les technologies requis pour assurer la sécurité de populations, certaines municipalités, aidées par le gouvernement fédéral, investissent beaucoup plus dans la prévention centrée sur des technologies dures, à l'image des digues ou de l'enrochement de berges, que sur des mesures souples et compréhensives des situations. Ces

mesures miseraient plus sur l'évitement, le contournement, le respect ou la mise en place de zones d'atténuation ou de zones tampons.

Les technologies dures, proposées par les firmes d'ingénierie, sont séduisantes pour les personnes élues. Elles laissent entendre qu'il est possible d'assurer un aménagement sécuritaire pour le territoire, indépendamment de l'ampleur des risques. Cette fausse certitude laisse entendre que le génie technologique représente LA solution adéquate aux débordements de la nature, et ce, peu importe l'ampleur de ces derniers. S'il est vrai qu'il y a une efficacité certaine à ces technologies, elle n'est pas absolue et demande à être complétée par des mesures souples de prévention en amont. De telles mesures dynamiques sont implantées en amont et se déploient pendant la catastrophe et en suivi à celle-ci.

À titre indicatif, ériger une digue sans développer un cadre social de prévention alimente un sentiment erroné de sécurité. L'exemple de Kamaishi au Japon est révélateur en ce sens. Malgré la présence d'un mur brise-lames qui a coûté des milliards de dollars, les écoliers et écolières ont suivi des cours de prévention aux catastrophes (en amont de tout événement), les rendant beaucoup mieux avisés sur les choses à faire que leurs aînés au moment où le tsunami a frappé la ville (Alalouf-Hall, 2019). Le Québec, comme c'est le cas au Japon, ne peut se contenter d'innovations technologiques structurantes pour assurer un aménagement territorial qui soit socialement et écologiquement responsable face aux catastrophes naturelles.

Conclusion prospectiviste

En guise de conclusion, nous avançons trois pistes d'action pour le Québec.

Premièrement, une révision du cadre normatif de la gestion des risques et des inondations s'impose. Le cadre normatif à implanter devrait s'appuyer sur des mécanismes renouvelés de gouvernance qui permettraient une application uniforme et cohérente de la part des différentes instances locales, régionales et gouvernementales. Sur ce point, une révision des pouvoirs constitutionnels est requise afin de transférer plus de capacités d'agir et de reconnaître plus d'imputabilité aux municipalités.

Deuxièmement, la gestion des risques, dans le cas précis des inondations, ne peut plus uniquement reposer sur une vision mécanique des risques d'inondation, mais aussi sur une compréhension des vulnérabilités territoriales. Il s'agit donc de prendre pleinement en considération les dimensions sociales et écologiques au moment de développer et d'aménagement des territoires. Une composante sociale en accord avec les inégalités en capacités qui différencient les différents territoires du Québec. Une composante écologique en fonction d'une prise en compte des particularités des écosystèmes en présence. De plus, il importe de renouer avec les savoirs locaux – présents et passés

–, lesquels sont très importants pour faire face aux pressions au développement venant de l'extérieur et pour les moduler.

Agir selon ces deux principes en appelle un troisième : changer l'esprit du temps. La résilience face aux risques d'inondation implique de laisser la place à l'eau et à la nature, comme l'indique l'expérience du Plan Archipel, et non de considérer l'eau comme un ennemi à contrôler par le déploiement de technologies de plus en plus sophistiquées. Il s'agit donc de travailler avec la nature, plutôt que de vouloir à tout prix la contrôler et la soumettre aux impératifs du développement.

NOTES

- 1 Pour la BDC, voir : www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrsc/cndn-dsstr-dtbs/index-fr.aspx. Pour une base de données publiée par le gouvernement du Québec, voir : www.donneesquebec.ca/fr/2016/11/21/evenements-catastrophes-naturelles-a-lerc-donnees-ouvertes.
- 2 Pour plus de précisions, voir Ministère de la Sécurité publique du Québec (2014).
- 3 Sur la non-prise en compte des cartographies des zones inondables par les municipalités, voir Verville (2018).
- 4 À l'image de certaines actions et de certains programmes ponctuels mis en place pour aider des régions et municipalités aux prises avec des problèmes d'érosion des berges. Sur cette question, voir Robillard (2019).
- 5 Cet évènement a causé la mort de 10 personnes. C'est également la première catastrophe d'origine naturelle qui a généré plus de 1 G\$ de dommages au Canada (Ouranos, 2018).
- 6 En 2015, le prix d'une propriété au bord du fleuve dans la région de la Capitale-Nationale était de 400 000 à 500 000 \$ (jusqu'à 1 M\$ et plus pour des propriétés de luxe) (Rougerie, 2015).
- 7 La CMM est un organisme de planification, de coordination et de financement à caractère métropolitain. Elle représente 82 municipalités du grand Montréal. Voir : www.cmm.qc.ca.
- 8 <https://cmm.qc.ca/planification/plan-archipel>
- 9 Paris et Londres sont fortement exposées aux risques d'inondation.
- 10 Dont la production d'une trousse d'information pour les municipalités et la population.

RÉFÉRENCES

- Alalouf-Hall, D. (2019). « Le miracle de Kamaishi » : les enseignements du tsunami de 2011 au Japon. *Alternatives humanitaires*, 10, 148-161. Repéré à <http://alternatives-humanitaires.org/fr/2019/03/25/le-miracle-de-kamaishi-les-enseignements-du-tsunami-de-2011-au-japon>
- Beaudoin, M. (2018). *Analyse des solutions possibles aux inondations dans le centre urbain d'Ottawa et de Gatineau* (Mémoire de maîtrise). Université de Sherbrooke, Sherbrooke, Québec. Repéré à https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/11893/Beaudoin_Michelle_MEnv_2018.pdf?sequence=1&isAllowed=y
- Bélanger, D. et Gosselin, P. (2007). *Changements climatiques au Québec méridional : perceptions de la population générale et suggestions d'adaptations futures*. Montréal, QC : Institut national de santé publique du Québec. Repéré à www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/618-changclimatmeridionalpercep.pdf
- Centre d'expertise hydrique du Québec (CEHQ). (2015). *Atlas hydroclimatique du Québec méridional : impact des changements climatiques sur les régimes de crue, d'étiage et d'hydraulicité à l'horizon 2050*. Montréal, QC : CEHQ. Repéré à www.cehq.gouv.qc.ca/hydrometrie/atlas/atlas_hydroclimatique.pdf
- Couture Ménard, M.-E et Rioux Collin, J. (2019). *Les compétences et les pouvoirs des municipalités pour créer des environnements favorables à la saine alimentation et au mode de vie physiquement actif*. Québec, QC : Institut national de santé publique du Québec.

-
- Croix-Rouge canadienne. (2018). *Guide sur le rétablissement à la suite d'une inondation*. Repéré à www.croixrouge.ca/crc/documentsfr/Guideretablissement-a-la-suit-inondation.pdf
- Davis, I. et Alexander, D. (2016). *Recovery from disaster*. New York, NY: Routledge.
- Esping-Andersen, G. (1990). *The three worlds of welfare capitalism*. Princeton, NJ: University Press.
- Fund for Peace. (2019). *Fragile States Index 2019*. Washington, DC: Fund for Peace.
Repéré à <https://fundforpeace.org/2019/04/10/fragile-states-index-2019>
- Jessop, B. (1990). *State theory: Putting the capitalist state in place*. Cambridge, R.-U.: Polity Press.
- Klein, J.-L., Fontan, J.-M., Saucier, C., Tremblay, D.-G., Tremblay, P.-A. et Simard, M. (2010). *Les conditions de réussite des initiatives locales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion qui mobilisent des ressources de l'économie sociale* (cahier n° ET1002). Montréal, QC : Centre de recherche sur les innovations sociales. Récupéré à <https://crises.uqam.ca/wp-content/uploads/2018/10/ET1002.pdf>
- Larivée, C., Sinclair-Desgagné, N., Da Silva, L., Desjarlais, C. et Revéret, J.-P. (2015). *Évaluation des impacts des changements climatiques et de leurs coûts pour le Québec et l'État québécois* (Rapport d'étude préparé pour le Bureau de projet des changements climatiques). Montréal, QC : Ouranos. Repéré à www.environnement.gouv.qc.ca/changementsclimatiques/evaluation-impacts-cc-couts-qc-etat.pdf
- Lorange, S.-O. (2019, 10 mai). Une nouvelle digue pour Sainte-Marthe-sur-le-Lac. *La Presse*. Repéré à www.lapresse.ca/actualites/politique/201905/10/01-5225515-une-nouvelle-digue-pour-sainte-marthe-sur-le-lac.php
- Mayer-Jouanjan, I. et Bleau, N. (2018). *Historique des sinistres d'inondations et d'étiages et des conditions météorologiques associées* (Rapport présenté à Environnement et Changements climatiques Canada et au gouvernement du Québec). Montréal, QC : Ouranos. Repéré à www.ouranos.ca/publication-scientifique/RapportMayerJouanjan2018.pdf
- Ministère de la Sécurité publique du Canada. (2007). *Lignes directrices sur les Accords d'aide financière en cas de catastrophe*. Ottawa, ON : Gouvernement du Canada.
- Ministère de la Sécurité publique du Québec. (2014). *Rôle et responsabilités des principaux intervenants en matière de prévention*. Québec, QC : Gouvernement du Québec. Repéré à www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-civile/surveillance-du-territoire/responsabilites-securite-civile.html#c22193
- Ministère de la Sécurité publique du Québec. (2018a). *Préparer la réponse aux sinistres : guide à l'intention du milieu municipal pour l'établissement d'une préparation générale aux sinistres*. Québec, QC : Gouvernement du Québec. Repéré à www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/securite_civile/soutien_partenaires/guide_reponse_sinistres_2018-07-19.pdf
- Ministère de la Sécurité publique du Québec. (2018b). *Plan d'action en matière de sécurité civile relatif aux inondations*. Québec, QC : Gouvernement du Québec. Repéré à www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/securite_civile/inondation/Plan_action_inondations.pdf
- Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec (MAMOT). (2017). *Inondations printanières 2017 : aménagement du territoire*. Québec, QC : Gouvernement du Québec.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2010). *La légitimité de l'État dans les situations de fragilité : analyser la complexité*. Paris, France : OCDE.
- Ouranos. (2015). *Vers l'adaptation : synthèse des connaissances sur les changements climatiques au Québec*. Montréal, QC : Ouranos. Repéré à www.ouranos.ca/publication-scientifique/SyntheseRapportfinal.pdf
- Par ici la démocratie. (2020). *Qu'est-ce qu'une constitution?* Repéré à www.paricilademocratie.com/approfondir/territoire-et-constitutions/44-qu-est-ce-qu-une-constitution-
- Perras, C. (2019). *La reconstruction et le réaménagement dans la plaine inondable après les inondations du printemps 2017 à deux- montagnes : quelles leçons pour l'aménagement résilient du territoire ?* Université de Montréal.
- Pigeon, P. (2005). *Géographie critique des risques*. Paris, France : Economica-Anthropos.
- Radio-Canada (avec les informations de Jacaudrey Charbonneau) (2019, 5 mai). La digue de Sainte-Marthe-sur-le-Lac bientôt réparée. *ICI Grand Montréal*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1167995/sainte-marthe-lac-colmatage-digue-naturelle>
- Robillard, J.-P. (2019, 16 janvier). Québec indemnifiera des victimes des changements climatiques au Bas-Saint-Laurent. *ICI Bas-Saint-Laurent*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1147287/indemnisation-victime-changement-climatique-bas-saint-laurent-sainte-flavie-berge-marce-erosion>

- Rougerie, M. (2015, 6 juin). Quelques secrets au bord du Saint-Laurent. *La Presse+*. Repéré à http://plus.la-presse.ca/screens/c2a191f2-389d-4f7d-b12e-1080bc1a9cb8__7C__0.html
- Sous-comité de l'Organisation de la sécurité civile du Québec (2015). *L'intervention d'urgence hors du réseau routier : cadre de référence*. Québec, QC : Gouvernement du Québec. Repéré à www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-civile/publications-et-statistiques/lintervention-durgence-hors-du-reseau-routier-cadre-de-reference/en-ligne.html
- St-Pierre, G. (2014, 3 avril). Gatineau entame des travaux afin de réduire les inondations. *Le Droit*. Repéré à <https://www.le-droit.com/actualites/gatineau/gatineau-entame-des-travaux-pour-reduire-les-inondations-75a7610f8fb2dd21ebb5cb50de0b2011>
- Therrien, M.-C., Tanguay G. A. et Beauguard-Guérin, I. (2015). Fundamental determinants of urban resilience: A search for indicators applied to public health crisis. *Resilience*, 3(1), 18-39. <https://doi.org/10.1080/21693293.2014.988915>
- Verville, A. (2018, 16 août). Cartographie des zones inondables : 35 ans plus tard. *Le Soleil*. Repéré à www.lesoleil.com/opinions/point-de-vue/cartographie-des-zones-inondables-35-ans-plus-tard-5956730a6163202c55bd791eed5412e3
- Whitmore, J. et Pineau, P.-O. (2017). *État de l'énergie au Québec 2018*. Montréal, QC : Chaire de gestion du secteur de l'énergie, HEC Montréal. Repéré à https://energie.hec.ca/wp-content/uploads/2017/12/EEQ2018_WEB-FINAL.pdf



BACCALAURÉAT

EN SCIENCES COMPTABLES

Les étudiants de l'UQAC se démarquent année après année par leurs résultats exceptionnels aux examens des comptables professionnels agréés (CPA) du Québec. Ces performances, qui confirment la place de l'UQAC parmi l'élite au Québec, sont attribuables à la rigueur des programmes en sciences comptables offerts, à l'implication exceptionnelle des professeurs et chargés de cours et à la qualité de l'encadrement fourni aux étudiants.

programmes.uqac.ca/7766

UQAC

L'ENTRETIEN

De **Mélanie Doyon et Juan-Luis Klein** avec

Vincent van Schendel

Directeur général de l'organisme
Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS)



Détenteur d'une maîtrise en économie de l'UQAM et d'un doctorat en relations industrielles de l'Université Laval, Vincent van Schendel œuvre depuis plus de 25 ans en recherche partenariale. Il est président du Réseau québécois en innovation sociale (RQIS). Toutefois, c'est son rôle de directeur général de l'organisme Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS) qui retient surtout notre attention dans le cadre de cet entretien.

•• *Vincent van Schendel, merci de nous accueillir dans les bureaux de l'organisme Territoires innovants en économie sociale et solidaire pour un entretien sur l'innovation territoriale, plus précisément sur cet organisme dont tu es le directeur général.*

Vincent van Schendel. J'ai toujours beaucoup de plaisir à discuter de ce sujet, et tout particulièrement de la mission et des réalisations du TIESS, dont je suis le directeur général depuis sa création en 2014. Cela me fait d'autant plus plaisir d'en parler avec Juan-Luis Klein, qui était présent dès le début.

Je crois que la création du TIESS, un organisme de liaison et de transfert en innovation sociale (OLTIS), a été toute une aventure... Peux-tu nous en rappeler l'histoire?

V. v S. Oui, ce fut toute une aventure! En fait, je suis impliqué au TIESS depuis au moins six ans et on pourrait même dire sept ans, soit l'année avant qu'on obtienne officiellement le financement du ministère du Développement, de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations (MDEIE), devenu le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI). En janvier 2012, on avait déposé une lettre d'intention au Ministère en réponse à un appel d'offres pour la création

d'un OLTIS¹. Et quand je dis « on », je réfère au Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), au Chantier de l'économie sociale, à l'Institut Karl-Polanyi d'économie politique de l'Université Concordia et au Service aux collectivités de l'UQAM, où j'étais coordonnateur.

La lettre d'intention ayant été retenue, nous avons dû déposer tout le dossier, incluant 43 lettres d'appui, dès mars 2012. Puis, nous avons obtenu le financement. Juan-Luis Klein du CRISES et Nancy Neamtan du Chantier de l'économie sociale ont beaucoup travaillé auprès du Ministère pour convaincre les responsables du programme de la pertinence d'un tel OLTIS.

D'où vient l'idée du TIESS?

V. v S. J'y vais un peu en vrac, au risque d'être décousu. En 2011, une demande de financement pour un projet plus large en innovation sociale avait été déposée au MEI. Celle-ci avait été refusée faute de fonds et parce que le projet avait été jugé trop large. On a alors décidé de déposer un projet plus ciblé en économie sociale. Forts de plus de 30 années de collaboration, les quatre organismes que je vous ai mentionnés ont monté le projet en trois mois. On a obtenu le financement et on a sauté de joie! La première chose qu'on a faite a été de parler de gouvernance et de mettre sur pied un conseil d'administration provisoire. On s'est dit qu'il faudrait nommer un directeur général. Tout le monde s'est regardé, puis Juan-Luis Klein et Nancy Neamtan, qui ont été co-présidents du TIESS de sa création jusqu'en 2018, m'ont demandé : « Ça te dirait? » Je leur ai répondu : « Non! (Rires) Vous ne voulez pas ça! D'abord, je ne suis pas un gestionnaire, et je suis toujours à la dernière minute. C'est l'enfer, travailler avec moi! »

Manifestement, ils ont réussi à te convaincre. Comment ont-ils fait?

V. v S. Ils m'ont promis de m'aider et j'ai décidé d'essayer. Je ne savais pas trop dans quoi je m'embarquais... Le TIESS n'est pas un truc de gestion; c'est plus un truc de vision. De mettre ensemble des perspectives et des acteurs pour transférer des connaissances, mais dans la pratique des organisations. Ça promettait d'être un débat fantastique sur des questions telles que : C'est quoi, transférer des connaissances? C'est quoi, des connaissances? Des pratiques? C'est quoi, transformer? C'est quoi, la mission du TIESS? On veut faire du développement

territorial, mais c'est quoi, le développement territorial? On est en innovation sociale, alors c'est quoi, l'innovation sociale? On travaille avec des chercheurs, alors comment travaille-t-on avec des chercheurs? Avec des praticiens? Avec lesquels? Et il a fallu gérer des conflits. Or, on ne partait pas de rien parce qu'il y avait eu quand même 10 ans de travail au sein de l'Alliance de recherche universités-communauté en économie sociale (ARUC-ÉS).

Vous ne partiez pas de rien... Quels étaient vos expériences, vos compétences, vos acquis?

V. v S. Il y avait des connivences, des gens qui se connaissaient et des pratiques communes, mais plus dans le domaine de la recherche. Dès le début de l'ARUC-ÉS en 2000, Benoît Lévesque (actuellement professeur émérite du Département de sociologie de l'UQAM), alors directeur du CRISES et de l'ARUC-ÉS, avait fait une demande au MEI, avec le Chantier de l'économie sociale, pour avoir un centre de transfert. On se disait : « C'est bien beau la recherche, mais on veut aussi transférer ces connaissances dans des organisations. » Donc, la première tentative de faire un lieu de transfert a eu lieu en 2000. Puis, pendant 10 ans, on nous a répondu : « C'est bien intéressant, mais il n'y a pas d'argent pour ça. » À force d'insister, nous avons motivé le Ministère, qui a mis sur pied un concours, et c'est là qu'on a obtenu le financement. Bref, il y avait quand même 10 ans de pratiques communes à l'ARUC-ÉS.

En fin de compte, quel est le mandat du TIESS?

V. v S. Le mandat du TIESS est de faire du transfert de connaissances, pas de la recherche. Toutefois, on travaille avec des chercheurs et on avait ce noyau de connivences, de pratiques communes, de langage commun, de complicité et je dirais de vision sur l'innovation sociale, sur l'économie sociale et sur le développement territorial. Nous avons tout de même dû expliciter cette vision parce que, au sein du TIESS, il n'y avait pas seulement le CRISES, le Service aux collectivités, le Chantier de l'économie sociale et l'Institut Karl Polanyi : il y avait aussi d'autres centres de recherche et d'autres réseaux comme le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), les pôles d'économie sociale en région, une série de réseaux sectoriels... Ce qui fait qu'aujourd'hui, le TIESS regroupe 70 établissements, réseaux et centres de recherche.

Quand des gens de l'étranger nous visitent, ils sont étonnés, alors que nous, on ne s'en rend pas compte au quotidien. Ces gens-là nous regardent avec de grands yeux : « Vous mettez ensemble 3 centres de recherche, 11 universités, 6 établissements secondaires, de grands réseaux... et ça fonctionne? » Ça fonctionne, mais il y a des hauts et des bas. Parfois, on ne se comprend pas. Donc, il a fallu aussi essayer de formaliser tous ces mécanismes de coconstruction. Parce qu'ils ne tombent pas du ciel...

Justement, parle-nous du fonctionnement du TIESS.

V. v S. Dans une telle structure, il faut réguler les rapports et construire. L'espace de construction est un espace en soi : il a ses propres règles. On met ensemble le milieu de la recherche et le milieu de la pratique. Chaque milieu a ses contraintes, son langage, ses objectifs. Or, il y a quand même un espace de collaboration qui obéit à ses propres règles. On a donc construit les règles de cet espace et les mécanismes de régulation. Mine de rien, notre équipe approche les 20 personnes, ce qui inclut l'équipe à Montréal et les personnes en région. On a plusieurs projets avec des outils et des fonctions qui se développent, une gestion qu'il faut développer, beaucoup de partenariats, un conseil d'administration de plus de 20 membres, un comité exécutif, différents mécanismes de travail et un conseil scientifique. On fait parfois des erreurs, mais on corrige le tir et on s'ajuste.

Malgré tout, il y a cette connivence qui se maintient depuis six ans et on arrive à construire des outils – non seulement des outils très concrets et pratiques, mais aussi un dialogue permanent sur les grands enjeux, dont l'innovation sociale, le développement des territoires, la transition écologique et la démocratisation de l'économie. Finalement, une grande discussion se poursuit, d'un projet à l'autre et d'une instance à l'autre.

Quel est le rôle du TIESS en ce qui a trait au développement territorial?

V. v S. Quand TIESS a été fondé, c'était en 2013, juste avant le tsunami politique de 2014. Il y avait alors des corporations de développement économique communautaire (CDEC), des centres locaux de développement (CLD) et des conférences régionales des élus (CRÉ). Un an après, il n'y avait plus rien, ou presque. Ça nous a forcés à nous

demander : Mais pourquoi fallait-il faire du développement territorial? Pourquoi en faut-il encore? À ce moment, plusieurs personnes se sont tournées vers nous en nous demandant d'assumer des fonctions de liaison à travers les territoires et d'organiser des événements pour que les gens puissent se parler. C'est ainsi qu'on a organisé notre premier événement à Nicolet, en 2015.

Rappelle-nous ce qui est ressorti de ce premier événement.

V. v S. Lors de ce premier événement, 250 participants sont venus de partout, de tous les réseaux du développement territorial. On a compris qu'on avait besoin d'une espèce de terrain neutre pour que les réseaux se parlent. On avait une capacité de mobilisation parce qu'on collaborait avec une multitude de réseaux différents qui, entre eux, ne se parlaient pas. Nous permettions de faire des liens avec différents chercheurs qui se connaissaient, mais qui ne travaillaient pas ensemble. Ça nous a donné un souffle imprévu!

Ça nous a amenés à jouer un rôle qu'on n'avait pas du tout vu venir, et qui est encore présent, même si on fait toujours attention parce que notre rôle est le transfert, et non la représentation politique. Il y a tout de même des zones grises : on a toujours un pied à la limite du développement, du politique et de la recherche. On ne doit faire ni l'un ni l'autre, mais le transfert se fait dans l'action et on est toujours un peu dans les trois zones. Reste que cet espace neutre qu'on était, qu'on est et qu'on veut toujours être permet de faire des débats qui autrement ne se faisaient plus.

L'organisme Solidarité rurale du Québec est disparu... Enfin, il existe encore formellement, mais plus sous la même forme et il n'y a plus de financement. Donc, on a aussi tissé des liens avec des milieux ruraux. On a discuté avec le MEI et des gens de différentes directions régionales, puis on a mis en relation des fonctionnaires qui ne se connaissaient pas. C'est notre fonction de liaison.

Le TIESS a trois fonctions : la liaison, la veille et le transfert. Comment structure-t-on? C'est un débat qu'on a encore maintenant. Comment travaille-t-on avec les régions? Comment fait-on de la veille? Comment fait-on des transferts? On en a encore pour un moment à se poser ces questions-là.

Comment en es-tu arrivé à faire de la liaison, de la veille et du transfert en développement territorial?

V. v S. En 1987, au Service aux collectivités de l'UQAM, où je travaillais avant d'être à l'ARUC-ÉS, j'étais embauché pour faire un programme de formation économique et syndicale. Le Service aux collectivités, c'est un service de l'UQAM qui fait la liaison et qui structure des partenariats de formation et de recherche entre l'UQAM, donc des professeurs de l'UQAM, des syndicats ainsi que des groupes de femmes, écologiques et communautaires. Au début, l'économie sociale n'était pas mentionnée, mais ça s'est imposé progressivement. Il y avait – et il y a toujours – un protocole d'entente entre l'UQAM et les centrales syndicales qui définit ce programme de formation économique syndicale sur l'emploi, avec la collaboration des différents professeurs. J'ai été embauché comme coordonnateur de ce programme. Après deux ans, il était terminé.

On a déposé une autre version de ce programme, mais qui, cette fois, était plus axé sur le développement régional et local parce que le besoin identifié avec les centrales syndicales, c'était les régions. On a fait un programme de développement économique régional et, de là, on s'est dit : « Ce n'est pas seulement de l'économie; c'est du développement territorial. »

On était à la fin des années 1980, au début des années 1990. C'était au temps où les premières CDEC émergeaient à Montréal. Elles avaient des pratiques de développement territorial, de développement économique communautaire, de concertation et de développement autrement. On est donc allé voir les CDEC, puis on s'est dit qu'on pourrait élargir nos activités, qui devenaient de la recherche et de la formation pour le développement territorial et le développement économique communautaire. Cela nous a amenés à documenter différentes initiatives.

Par exemple, on a travaillé avec la Société de développement Angus (SDA), dans la région montréalaise, pour documenter le projet Angus, avant même que la SDA ne soit créée. On cherchait à savoir quels étaient les systèmes locaux de production, les expériences ailleurs et les besoins d'adaptation de la main-d'œuvre du quartier. Il y a eu différents projets Angus sur quelques années, avec plusieurs professeurs. Il y a donc eu tout un processus d'accompagnement qui est important parce que ça revient maintenant. Les collaborations qui sont apparues à ce moment sont en

train de revenir... après une très longue parenthèse de près de 20 ans! Les collaborations sont en train de redémarrer sur le développement de l'Est de Montréal – j'y reviendrai. C'est là que se sont développées ces collaborations et, dans le très concret, que s'est forgée aussi toute une collaboration à partir de la pratique, mais aussi de l'expérience de chacun des professeurs.

En plus des bénéfices pour le quartier Angus, comment cette expérience a-t-elle influencé ta façon de voir le développement territorial?

V. v S. Il s'est construit une pensée voulant qu'on puisse faire autrement; on peut développer autrement et on peut travailler ensemble. On n'est pas obligés d'avoir des chercheurs qui cherchent et des développeurs qui développent. Il y a d'autres façons de faire qui sont en émergence. Le projet de ce qui allait devenir la SDA, c'était un projet complètement fou quand on y pense: redéployer un vaste terrain industriel sur le modèle des systèmes locaux de production pour créer des centaines d'emplois et redonner vie à un quartier entier. La CDEC Rosemont Petite-Patrie, puis la SDA, se sont associés à une équipe de chercheurs et, dans le cadre des services aux collectivités de l'UQAM, on a travaillé le concept pendant des années: des documents ont été produits, on a tenu un colloque international, on a publié un livre sur le sujet. Au début, on se réunissait à cinq dans un petit local à l'UQAM et on définissait un avenir possible. Bien sûr, il a fallu un porteur pour que ça réalise, mais ça a été un intense travail conjoint d'exploration et de définition pendant des années. Puis, le projet Angus est parti dans une phase de développement, que je qualifierais d'immobilière. C'était très « briques et béton et financement ». Puis, la SDA grossissant, elle s'est impliquée dans le développement de l'Est de Montréal en général.

Aujourd'hui, on travaille de nouveau ensemble (TIESS, le CRISES et la SDA), mais aussi avec beaucoup d'autres organismes, dont la Chambre de commerce de l'Est de Montréal, l'Association industrielle de l'Est de Montréal et le CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, pour organiser un forum sur la relance de l'Est en dehors des pouvoirs publics. À travers ce projet, encore une fois, il y a 30 ans de réflexions, de travail et de pratiques sur les façons de développer des territoires autrement que seulement par des terrains industriels.

Le TIESS a été appelé à prendre le relais des CDEC, des CLD et des CRÉ en créant des espaces de dialogue. Or, le TIESS ne fait pas de développement territorial comme tel. Qui remplace ces organismes? Comment le TIESS peut-il contribuer à ce que l'histoire ne se répète pas?

V. v S. À la suite de l'expérience des CDEC, les CLD ont été mis sur pied par le gouvernement du Québec. C'était en 1997, à la suite du Sommet sur l'économie et l'emploi de 1996. De 1997 à 2014, les CLD et les CDEC ont fait des choses intéressantes qui sont, d'une certaine façon, disparues. Là aussi, il y a tout un débat qui n'est pas terminé. Comment ont-ils pu disparaître si facilement? Peut-être justement parce qu'on n'avait pas systématisé l'expérience du développement local, que chacun des CLD travaillait de façon différente en vase clos, qu'il n'y avait pas de pensée ni de vision commune.

À travers ces expériences et ces échecs s'est construite la compréhension que le transfert des connaissances, c'est important pour le développement territorial. Ce n'est pas seulement une histoire de faire des recherches et de les diffuser. C'est comment on se donne une vision commune, et comment la recherche et l'expérimentation sont aussi des moteurs de l'action sur le terrain.

La vision et la compréhension qu'on en a, c'est majeur pour fonctionner, développer, faire des alliances, expliquer, mobiliser. Une des leçons à tirer de l'abolition des CDEC et des CLD, c'est que le développement territorial va continuer. Il va continuer sous d'autres formes. En fait, c'est le même principe, mais porté par d'autres organisations.

Ça prend du temps, c'est en train de se reconstruire, mais c'est important d'intégrer désormais une dimension de transfert dans le développement, de reprendre l'approche innovatrice, de reconstruire ces innovations sociales que constituaient les processus démocratiques, les gouvernances locales, les nouveaux montages financiers et l'hybridation des ressources. Il y a aussi des apprentissages qui viennent de l'économie sociale dans sa façon de bénéficier d'une hybridation des ressources et des approches. Alors, cette compréhension du transfert s'est construite progressivement comme intégration dans la pratique des organisations.

Le transfert, ce n'est pas seulement transférer les connaissances de la recherche vers le terrain; c'est un processus bilatéral – même multilatéral –

d'échange, de partage de connaissances. C'est essentiel au développement. Le transfert est une fonction à part entière, mais ce n'est pas une fonction technique. C'est une fonction qui, elle-même, implique une mixité de collaborations, autant sur le terrain que dans le milieu de la recherche. Le transfert, c'est ce que le TIESS veut favoriser pour que les choses se fassent différemment. Et c'est un métier en soi, mais c'est un métier qu'on développe.

Justement, parle-nous de ce métier.

V. v S. On appelle les employés du TIESS des conseillères en transfert. Au début, on a eu un débat sur l'appellation de cette fonction parce que ça n'existe nulle part. Le rôle du conseiller en transfert, ce n'est pas seulement de l'intermédiation, ni un courtier, ni une mise en relation. C'est une traduction. Oui, c'est une relation, mais ce n'est pas : « Je te présente telle personne, puis arrangez-vous. » C'est plutôt une liaison : « Je pense que vous avez de quoi vous entendre; on va s'entendre sur quelque chose de concret. » On apprend à travailler ensemble dans des univers différents avec des langages différents. Pourtant, on travaille ensemble, puis on construit ensemble et ça répond aux aspirations de chacun. Et ça, c'est un métier.

Un métier qu'on n'apprend pas encore dans les universités – un jour, peut-être – et qui, je crois, devrait aussi faire partie de la formation dans les futurs métiers de développement territorial. Parce que le transfert est une composante du développement. Donc, il faut être capable de mettre en relation. Quand on fait du développement territorial, on met en relation les gens, on crée des consensus, on gère des conflits. À travers cette gestion et cette régulation de conflits, on arrive à dégager des perspectives qui nous permettent d'avancer.

Le transfert implique tout ceci, mais aussi de transférer les connaissances pour éviter de recommencer à apprendre sur le tas pendant trois ans avant d'avancer. Peut-on faire le bilan des connaissances qui existent? Peut-on repérer les initiatives en travail de veille? Peut-on mettre ensemble les gens pertinents, le travail de mise en relation, de liaison? Ainsi, on voit comment l'expérience académique ou pratique des uns et des autres peut être reprise par d'autres.

On peut faire une analogie avec la botanique. Disons qu'on veut transplanter des tulipes. On va

aller chercher des bulbes dans la terre, puis on va les planter dans l'autre terre à côté. Donc, on transfère les bulbes dans une autre terre. Ce n'est pas la même composition de sol, ni la même exposition au soleil, ni le même vent, donc les tulipes ne pousseront pas de la même façon. Le transfert n'implique pas la réplique à l'identique; c'est aussi une adaptation. C'est comment on intègre dans sa pratique les connaissances issues de la pratique des autres. Or, en plus d'impliquer une adaptation, ça implique d'abord une systématisation.

Par exemple, on a fait une expérience à un endroit. On peut faire comme en cuisine : on a des oignons, des carottes, de la farine, du lait, du bœuf, et je ne sais quoi encore. Ça ne fait pas un repas : il faut cuisiner les ingrédients avec une recette, puis les mettre au four à la bonne température, le temps qu'il faut. Ça prend des cuisiniers pour que ce soit mangeable – et même bon. Alors, il y a beaucoup de points communs entre le développement territorial et le transfert. Le conseiller en transfert est un métier de cuisinier, de mise en récit.

Outre ce métier passionnant, il y a l'aventure du TIESS elle-même qui est passionnante parce qu'on fait des choses qui n'existaient pas avant, mais, en même temps, on s'enracine dans plein de choses qui existent.

Pour faire les liens entre les personnes et transférer des connaissances, il faut connaître les personnes et avoir les connaissances. Comment cela se fait-il? Que font les conseillers et conseillères en transfert au quotidien?

V. v S. Une bonne partie de notre travail consiste à faire le tour des expériences et connaissances actuelles pour être sûrs qu'on ne refasse pas les mêmes faux pas. C'est ce qu'on appelle des synthèses de connaissances, qui sont autant théoriques que pratiques. Ce n'est pas juste une revue de littérature. Souvent, il faut aller voir sur le terrain pour savoir ce qui a été fait et faire des entrevues. En fait, c'est de se demander : Qu'est-ce qu'on sait? Qu'est-ce qu'on sait qu'on sait? Qu'est-ce qu'on sait qu'on ne sait pas? Et, parfois, qu'est-ce qu'on ne sait pas qu'on sait? Parce que ce qu'on sait, ce sont des savoirs tacites. Il y a beaucoup de choses qu'on sait... mais on ne le sait pas! Michael Polanyi, dans son essai intitulé *Tacit Knowledge*, a écrit : « Les gens ne savent pas toujours ce qu'ils savent. » Donc, il faut aussi savoir ce qu'on sait et le valoriser. Parce qu'il y a des connaissances immenses dans les

pratiques existantes, mais qui ne sont pas vues, connues, reconnues ni valorisées.

Ici, on pourrait ouvrir toute une parenthèse sur la connaissance, sur le savoir. Dans mon temps hors travail, je siège aussi au conseil d'administration de l'organisme Paroles d'excluEs, qui a développé toute une approche de croisement des savoirs. Cet organisme s'est beaucoup inspiré des travaux d'ATD Quart Monde, en France, qui a publié un livre intitulé *Croisement des savoirs*. En résumé, il y aurait trois types de savoirs : le savoir académique, le savoir d'expérience et le savoir vécu.

Le savoir vécu, c'est par exemple quelqu'un qui habitait un pays chaud, qui arrive au Québec et qui sort en sandales en janvier. Il apprend vite à enfiler des bottes chaudes, sans l'avoir lu nulle part ou sans que personne le lui ait expliqué. Seulement grâce à son expérience de vie, il comprend qu'il ne faut pas faire ça parce que sinon il gèle... Il le vit et il l'apprend. Il y a aussi le savoir académique qui est franchement plus valorisé, plus développé. Il est institutionnalisé : dans les institutions, dans des revues, dans des cours, dans un langage, dans des événements. Donc, croiser le savoir académique avec un savoir d'expérience de groupes ou de personnes marginalisées ou encore avec le savoir vécu, ce n'est pas égal. La négociation ne peut pas se faire toute seule.

Ainsi, il y a aussi un rapport de pouvoir dans le rapport des savoirs. Ça prend une médiation organisée. Transférer des connaissances, ça implique de les valoriser. Donc, si on veut les valoriser, il faut les reconnaître et leur permettre de s'exprimer. Pour le bien de tout le monde d'ailleurs, parce qu'il y a aussi les connaissances très terrain qui peuvent être reprises à l'université.

Donc, un de nos objectifs est que le transfert se fasse dans les deux sens et que ça puisse alimenter les pratiques d'enseignement, les types de recherche, les façons de faire de la recherche, les façons de capter des connaissances. Or, l'idée pour nous est toujours de transférer l'ensemble de ces connaissances, une fois traduites, mélangées et cuisinées, mais dans la pratique.

Au-delà d'accumuler des connaissances, peux-tu nous dire comment cela contribue au développement des territoires et permet l'innovation sociale? Comment cela sert-il vraiment? Quel en est l'impact?

V. v S. L'objectif est que ça serve à transformer. Ce n'est pas une transconnaissance dans l'air : Pourquoi travaille-t-on sur un sujet ou un autre? sur les obligations communautaires? sur l'alimentation? sur la relance de l'Est de Montréal? Parce qu'il y a des actions en cours et des acteurs mobilisés. Donc, l'idée est de transférer dans cette pratique, dans l'Est de Montréal... Et transférer, ça peut prendre différentes formes.

Par exemple, c'est quand les chercheurs disent : « Écoutez, il y a eu diverses expériences de relance à travers le monde, ici et là. Il y a eu Boston, Barcelone, Lyon... Voici comment ils ont fait. » On peut déjà s'en inspirer, mais il faut approfondir, entre autres avec des pédagogies. Avec des chercheurs du CRISES, on a travaillé auprès de la municipalité de Saint-Camille dans le cadre d'un projet intitulé *Les Ateliers des savoirs partagés*. L'un des leaders de cette communauté disait : « Il y a une pédagogie de la visite. Quand on rend visite ou qu'on reçoit, on se présente. Et là, il y a quelque chose qui se passe dont on sort transformé. De la rencontre, on sort transformé. Après, notre pratique ne sera plus la même. »

Alors, la rencontre, ça peut être une visite, un comité de suivi, une instance. La chimie qui se passe dans une rencontre fait que la perspective de chacun est appelée à évoluer. Bien sûr, lors d'une courte visite de deux heures, l'impact peut être limité. Quand ce sont des visites qui se répètent sur plusieurs années, dans des mécanismes plus réguliers, le pari qu'on fait – et ce qu'on constate aussi –, c'est que les pratiques des uns et des autres se transforment. On apprend aussi à réfléchir ensemble, même si c'est de façon différente.

Alors, comment arrive-t-on à transformer des pratiques concrètes? Par exemple, on se demande comment des organisations peuvent émettre des obligations communautaires pour se financer. On a accompagné le Bâtiment 7 à Montréal, qui a émis des obligations pour se financer. Ça n'assure pas l'avenir du Bâtiment 7 puisqu'il y a plusieurs enjeux de financement, mais ça a permis de le financer en partie. On lui vient en soutien parce qu'on a transféré l'expérience des autres dans sa pratique. Ça peut être très concret.

Ce sont des enjeux très spécifiques auxquels font face des organisations ou des milieux précis. Est-ce que le TIESS s'intéresse à des enjeux plus globaux de développement territorial?

V. v S. Oui. Il y a aussi des questions plus larges comme celle du modèle de développement actuel, qui nous mène vers la catastrophe. Il faut donc mettre en place une transition écologique. Ça veut dire qu'il faut réfléchir ensemble, tous les réseaux terrain et tous les chercheurs et les établissements, et se demander : Comment peut-on transformer ou même arrêter le train dans lequel on est? Parce qu'on doit le faire tourner, sinon changer de train. Il y a une urgence. On veut transformer l'état des choses. Le TIESS devient alors un outil dans une volonté plus globale de transformation.

C'est là que l'innovation et le développement territorial reviennent en force parce qu'un des éléments centraux pour une transformation, c'est qu'elle soit ancrée dans le territoire; qu'on redéveloppe des circuits courts; qu'on favorise l'autonomie, la propriété collective, donc les petites unités – mais il peut aussi y avoir de plus grandes unités, car ce n'est pas forcément l'apologie du petit. L'économie sociale est aussi appelée à changer d'échelle.

C'est donc de s'interroger sur la façon de favoriser l'essaimage : il y a des expériences ici qui peuvent profiter à d'autres ailleurs, ce qui peut transformer progressivement le modèle de développement. On le voit dans les secteurs de la mobilité et de l'alimentation, où le TIESS devient un outil dans une volonté de transformation, mais avec toujours cet impératif de systématiser.

Il existe des centaines et des milliers d'expériences d'alimentation qui souvent vivent, qui se cassent la gueule. Or, à travers ces expériences, il y a des apprentissages incroyables qu'on peut tirer, qui peuvent profiter à d'autres. Actuellement, il y a un besoin d'apprendre les uns des autres; que tout le monde se parle. On est en train de monter un projet, puis on a les moyens de le faire parce qu'encore une fois, c'est cet apprentissage mutuel qui nous permettra de développer autrement dans l'alimentation. Et c'est pareil dans la culture, dans le numérique collectif, dans l'immobilier, etc. C'est vraiment le territoire comme lieu d'ancrage des initiatives qui devient majeur.

On revient donc encore au développement territorial, et ce sont de nouvelles façons de faire, de gérer,

de développer, d'être propriétaire, de financer. C'est ça, l'innovation sociale. Elle peut d'ailleurs être très liée à une revitalisation, mais comme processus collectif; on parle alors d'innovation collective. Actuellement, dans le mouvement de l'entrepreneuriat social, souvent, on voit plutôt l'innovation comme une idée individuelle qu'on veut développer.

Il y a même maintenant un autre courant en innovation sociale, entre autres dans les sociétés de valorisation. Il y a un chercheur qui développe une

idée, qui la commercialise et qui la vend comme de l'innovation sociale. C'est le même mot, mais ce n'est pas du tout la même chose! Il y a donc un enjeu sémantique. Il faut clarifier ce terme et les concepts sous-jacents. Derrière le même mot, on parle de choses très différentes. Pour nous, c'est clair qu'on est dans un processus collectif, dans une volonté de transformer le modèle de développement, d'aller vers une transition écologique. Ce qu'on fait, finalement, c'est viser à outiller les mouvements qui sont dans l'action, dans cette visée d'innovation sociale. ●●●

Nous remercions Monsieur Vincent van Schendel pour cet entretien fort intéressant!

NOTES

- 1 Les organismes de liaison et de transfert en innovation sociale (OLTIS) ont été créés dans le cadre de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation adoptée en 2007 par le ministère du Développement, de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations (MDEIE). Il était prévu de créer trois OLTIS et deux ont été fondés. Puis, en 2012, il y a eu un appel de projets pour un troisième OLTIS.

NOTES D'ACTUALITÉ

Les suites de la pandémie devront être faites d'innovations territoriales

Yannick Hémond^a

La pandémie de la COVID-19 a frappé la majorité des pays et a révélé notre manque de préparation à ce type d'aléa. Parmi les constats, nous n'avions pas la capacité dans le milieu de la santé pour traiter l'ensemble des personnes infectées, il manquait de l'équipement et l'approvisionnement n'était pas simple. Les réactions des gouvernements ont consisté à mettre en pause l'économie et à confiner les gens.

Ces mesures hors-normes ont permis de répondre à une situation hors-norme. L'objectif premier était d'assurer une capacité de traitement des personnes atteintes de la COVID-19 et d'éviter un débordement du système de santé. Or, le temps de confinement a fait ressortir plusieurs vulnérabilités sociales. Que ce soit dans les centres pour personnes âgées (résidences privées, centres d'hébergement et de soins de longue durée) ou chez les personnes vivant dans un contexte de pauvreté financière, la pandémie révèle de manière claire la défaillance de nos mesures pour soutenir les personnes vulnérables dans nos sociétés.

Les actions pour gérer la crise pandémique travers le monde révèlent donc les vulnérabilités systémiques que nous avons collectivement construites avec le temps. Plusieurs mesures mises en place au cours des dernières semaines à Montréal nous démontrent que notre rapport au territoire et, surtout, notre occupation du territoire devront être repensés. Que ce soit les corridors sanitaires, les rues piétonnisées, l'utilisation du vélo ou le transport collectif, notre façon de nous déplacer devra être améliorée. Il en est de même concernant le confinement régional. Les déplacements entre les régions font peu à peu place à une réouverture. Comment voyagerons-nous pendant l'été 2020?

Collectivement, nous devons nous préparer à vivre avec ces bouleversements, qui seront plus nombreux et qui se chevaucheront. La pandémie ne fait pas disparaître les autres enjeux : elle les exacerbe autant qu'elle le fait avec les vulnérabilités. La solution se trouve inévitablement dans notre rapport au territoire, à l'environnement et à l'organisation sociale. Nous avons besoin d'identifier les facteurs de vulnérabilité non pas en fonction d'une pandémie, mais sous l'angle des innovations territoriales possibles dans le futur.

Nous commençons à peine à voir ce qu'il est possible de mettre en place pour parvenir à redéfinir notre rapport au territoire. Il faudra nous donner le temps de réfléchir à ces relations, si nous voulons trouver des solutions durables et acceptées par la population. La période qui s'en vient devra faciliter la mise en place d'innovations territoriales. Les solutions durables à long terme passeront entre autres par la mobilisation du milieu communautaire et des citoyens. Directement associée à la résilience urbaine, cette mobilisation offrira la capacité de traiter et de prendre en charge les plus vulnérables de nos sociétés.

^a Professeur, département de géographie, Université du Québec à Montréal

Cette période d'incertitude et d'inconnu doit nous permettre cette reconnexion nécessaire à l'environnement. Ce confinement nous aura permis de nous réapproprier les espaces communs d'une nouvelle manière et avec de nouvelles règles. Les gens ont pu redécouvrir leur quartier, les parcs urbains (avec une distanciation physique) et les commerces de proximité, qui s'adaptent pour accommoder leurs clients.

Au Québec, heureusement, la période des inondations printanières n'est pas venue exacerber les conséquences de la pandémie. Les autorités de santé publique et plusieurs municipalités sont d'ailleurs en réflexion concernant la gestion des périodes de canicule estivale en contexte de pandémie. Plusieurs îlots de chaleur sont présents dans nos grandes villes. L'indice de canopée y étant souvent faible, il y aura des défis pour prendre en charge les personnes vulnérables à la canicule, qui sont d'ailleurs les mêmes qui sont vulnérables à la pandémie.

Ces nouveaux défis pour les gestionnaires municipaux ne constituent qu'un aperçu de l'impact à long terme des changements climatiques sur le territoire.

NOTES D'ACTUALITÉ

Soutenir l'innovation sociale pour construire une société soucieuse du bien commun

Le Réseau québécois en innovation sociale (RQIS)^a

Au-delà de la crise sanitaire qu'il provoque actuellement dans l'ensemble de la planète, la COVID-19 est le révélateur d'une crise plus profonde qui corrode nos sociétés. Cette crise est due à l'affaiblissement progressif des liens de solidarité et de réciprocité causé par le modèle économique qui nous gère. Il suffit de voir le sort que nous accordons aux personnes âgées et le traitement qu'on leur dispense dans les CHSLD pour s'en rendre compte. Nul doute que les voies de sortie de la pandémie qui affecte tous les aspects de nos vies passeront par des recherches dans le domaine de la santé, mais aussi des communications, de la gestion, etc. Dans tous ces domaines, des innovations seront nécessaires, qui mobiliseront à leur tour des recherches et des initiatives dans les domaines technologique et sanitaire, mais une riposte plus définitive, plus globale, doit se diriger à la source du problème, soit le modèle social et économique actuel. En cette matière, une réflexion approfondie sur notre avenir et sur les innovations qui le jalonnent s'avère nécessaire afin de construire un avenir plus prometteur pour tous.

Au cours des dernières années, stimulées par la recherche de la croissance économique et de la rentabilité financière, les innovations technologiques ont connu un essor considérable. En témoigne le développement des outils de communication, de l'industrie 4.0 et de l'intelligence artificielle dont les impacts se font sentir dans les différentes facettes de nos vies : transport, relations humaines, enseignement, etc. Partout, de nouveaux dispositifs se succèdent afin de faciliter - supposément - nos existences. En même temps, l'humanité s'engouffre dans une catastrophe écologique sans précédent. Comme pour la pandémie actuelle, la technologie devra être mobilisée pour y répondre, mais la vraie réponse sera avant tout sociale. Pour accroître le bien-être collectif, l'innovation technologique doit prendre en compte l'impact qu'ont les nouveaux usages sur les personnes, les organisations, les systèmes en place. Elle doit se combiner à des expérimentations sociales puisque c'est notre façon de vivre ensemble, d'utiliser et de partager les ressources existantes qu'il nous faut revoir.

Force est de constater que, au cours des dernières années, la dimension sociale a été le parent pauvre des efforts financiers de nos gouvernements tant municipal, provincial que fédéral pour soutenir l'innovation. En comparaison des sommes dévolues à l'innovation technologique, celles consacrées à l'innovation sociale ont été plus que modestes. Dans les politiques publiques, l'innovation sociale est souvent perçue comme étrangère et sans liens avec l'innovation technologique. N'est-il pas le temps de changer cette vision et de réaliser que cette séparation du technologique et du social n'a plus de sens?

Le Réseau québécois en innovation sociale (RQIS) se fait depuis plus de quinze ans le porteur d'une perspective large de l'innovation, une perspective qui se nourrit des nombreuses innovations sociales qui prennent forme sur le territoire québécois, tant comme réponses à des enjeux sociétaux que comme lieux de création et de collaboration. Porter attention à l'innovation sociale, c'est réaliser que la technologie n'est pas une panacée et qu'elle doit être accompagnée d'une réflexion sur ces impacts sociaux et organisationnels.

^a Voir notes de fin pour plus de détails ainsi que pour la liste des signataires

Porter attention à l'innovation sociale, c'est aussi la considérer comme une composante essentielle d'un écosystème d'innovation et d'une société soucieuse du bien commun.

En ce début de sortie de crise dont les résultats sont encore incertains, le RQIS et ses membres invitent les diverses instances gouvernementales à franchir un pas vers une société de plus en plus soucieuse du bien-être collectif, assumant son interdépendance et plus résiliente parce que plus inclusive et solidaire.

Nous recommandons ainsi aux pouvoirs publics

- de soutenir davantage les initiatives mettant en valeur des innovations sociales dans toutes les sphères d'activité au cours de la prochaine phase de relance;
- de participer activement aux discussions à venir organisées par de nombreux réseaux sur les façons de soutenir l'innovation sociale y compris celles faisant usage de technologies, dans les prochaines années et de s'inspirer de ces discussions pour améliorer les politiques publiques;
- d'intégrer dans l'ensemble des programmes gouvernementaux un soutien spécifique à l'innovation sociale (en santé, en éducation, en économie, en développement territorial, etc.)

NOTE

Le Réseau québécois en innovation sociale (RQIS) est un espace de partage et de mobilisation des savoirs et des expériences qui contribue à faire de l'innovation sociale un levier indispensable au développement du Québec. Ses membres proviennent des milieux de la recherche, de l'intervention, du développement et du transfert de connaissances et ils œuvrent dans les secteurs économique, social, de l'éducation et de la culture.

Liste des signataires

Arbour, Nadine	ÉCOBES Collège de Jonquière
Beaudoin, Josée	L'École en réseau
Bouchard, Marie J.	UQAM, Département d'organisation et ressources humaines
Brown, Hélène	Percolab
Dubé, Patrick	Maison de l'innovation sociale
Dubé, Stéphane	Institut du Nouveau Monde
Dancause, Luc	Sapiens conseils
Ducharme, Roch	Centre de recherche pour l'inclusion des personnes en situation de handicap (CRISPESH)
Élissade, Jérôme	Perspectiv
Fortin, André	Créativité 33
Frappier, Martin	Chantier de l'économie sociale
Grenier, Pascal,	Esplanade
Gulian, Thomas	Institut de recherche sur l'intégration professionnelle des immigrants (IRIPI) - Collège de Maisonneuve
Klein, Juan-Luis	UQAM, Département de géographie
Lagacé, Marie Claude	Humanov-is
Légaré, Catherine	Academos
Lemire, Nicole	Travailleuse autonome
Lévesque, Benoît	UQAM, Département de sociologie
Mahy, Isabelle	UQAM, Département de communication sociale et publique
Mailhot, Chantale	HEC Montréal, Département de management

Michaud, Dominique	Université Concordia
Morisette, Martine	Carrefour Jeunesse emploi de l'Outaouais
Robitaille, Martine	Université du Québec en Outaouais (UQO)
Simoneau, Marcel	UQAM, Service aux collectivités
St-Pierre, Linda	Centre de transfert sur la réussite éducative du Québec (CTREQ)
Tousignant, Élise	Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CERSÉ) - Collège de Rosemont
van Schendel, Vincent	Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS)



BACCALAURÉAT

EN ADMINISTRATION

Le baccalauréat en administration propose des concentrations qui permettent à l'étudiant de se spécialiser dans une des fonctions de l'entreprise, soit en finance, en gestion des ressources humaines, ou en marketing, ou encore d'obtenir un profil de formation transdisciplinaire en management et commerce international.

La possibilité d'étudier à l'étranger, pendant un trimestre ou une année, de même qu'un projet d'intervention (stage) sont accessibles dans ces différents domaines.

programmes.uqac.ca/7764

UQAC

NOTES D'ACTUALITÉ

Philanthropie à portée territorialisée en situation pandémique

Jean-Marc Fontan^a

Les grandes épreuves qui affligent les civilisations se présentent comme des moments privilégiés pour des transformations adaptatives légères ou profondes. Sous l'éclairage de la théorie évolutionniste, ces moments peuvent être considérés comme des laboratoires territoriaux d'apprentissages propices au développement de comportements sociétaux mieux adaptés à l'adversité, qu'elle soit de nature humaine ou pandémique.

Qu'en est-il vraiment? Nous développerons notre réponse sous trois angles.

Premièrement, la situation de confinement décrétée par la majorité des populations des États affectés par le coronavirus nous rappelle l'importance des unités minimales de structuration du lien social. Le confinement nous a regroupés dans des unités de base représentées par des groupes de pairs ou des groupes familiaux situés à l'échelle locale. Face à l'adversité, ces unités de base et l'échelle locale constituent des lieux refuges où la solidarité et le réconfort sont généralement au rendez-vous. Corollairement, le dysfonctionnement de telles unités, la déconnexion représentée par le fait d'être placé en institution (de nature carcérale ou de santé) ou encore la non-existence de tels lieux refuges fragilisent les personnes dans cette situation et amplifient grandement, pour elles, l'ampleur de la crise. Nous ne sommes donc pas tous localement et communautairement équipés de façon égale et équitable pour répondre adéquatement à la pandémie générée par la COVID-19.

Cette réalité nous rappelle toute l'importance des modalités providentielles – publiques, privées ou sociales – qui ont été mises en place pour pallier aux carences de capacité protectrice des communautés territoriales et de leurs unités sociales de base. Ces modalités providentielles donnent l'impression d'être généralement bien adaptées. Toutefois, crise oblige, des dysfonctionnements ou des mal-fonctionnements deviennent alors apparents. Si la crise sanitaire causée par la COVID-19 a attiré, dans ses premiers jours, l'attention en matière de protection des personnes itinérantes, notre attention l'a moins été pour les Centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), ni pour les résidences pour personnes âgées. Théoriquement, nous pensions que ces lieux étaient bien protégés. Toutefois, nombre d'entre eux présentaient des problèmes importants sur le plan des ressources humaines disponibles et des services professionnels requis pour bien servir cette population à risque.

Si il est une première leçon à tirer de la présente crise, elle relève du besoin de revoir nos modalités, dispositifs et politiques publiques ou sociales, dédiées au soutien à déployer auprès de personnes ne disposant pas d'un environnement de base sain dans lequel elles peuvent trouver réconfort et sécurité.

Pour le domaine philanthropique, cela signifie, tant pour les organisations communautaires que pour des fondations subventionnaires, d'avoir une attitude critique et proactive à l'égard du système institutionnel existant afin de détecter les apories et de travailler à la recherche de solutions adaptées.

^a Professeur, département de sociologie, Université du Québec à Montréal, PhiLab¹/Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)

Deuxièmement, cette crise nous permet de renouer avec les deux visages de Janus. D'une part, nous observons un élan inégalé en matière de solidarité. L'État canadien et le gouvernement du Québec ont rapidement annoncé des mesures providentielles importantes. Des citoyens et citoyennes se sont mobilisés à l'échelle locale pour répondre à l'appel lancé par des organisations communautaires relativement au bénévolat. Des professionnels de tous les milieux ont retroussé leurs manches pour penser des façons différentes d'offrir des services. Ou encore, des artistes des milieux culturels ont fait entendre leur art pour mettre du soleil dans le cœur de tout un chacun.

D'autre part, des comportements racisants et agistes sont apparus à l'égard des personnes âgées ou de la communauté chinoise. Du profilage comportemental a été observé de la part de certains représentants des forces de l'ordre dans l'application des mesures sanitaires de confinement. Sous cet angle moins glorieux, des personnes profitent de la pandémie pour jouer le jeu de la désinformation ou de la malversation, agissant à titre de saboteurs des actions positives mises en place. Lorsque ces personnes sont des individus isolés et disposant de peu de ressources et de pouvoirs, l'impact de leurs actions reste somme toute limité. Toutefois, lorsque ces détracteurs prennent les apparts de chefs d'État, l'impact est alors très important.

Une deuxième leçon de la crise relève de l'importance de pouvoir disposer d'un espace démocratique. Cet espace, sous les traits du visage éclairé de Janus, est source de créativité positive quand il se manifeste sous les apparats de la solidarité, de la compassion, de l'entraide et du don de soi. Au contraire, lorsqu'il est teinté d'autoritarisme et de populisme, il devient source d'ineptie. En menaçant de ne plus contribuer au financement de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le président américain Trump, en pleine pandémie, illustre justement une grande ineptie.

Pour les organisations progressistes de la société civile et pour les fondations subventionnaires, cette situation révèle toute l'importance : 1) d'avoir accès à une information de qualité accessible sur une variété de supports; 2) de bénéficier d'un espace public ouvert à une pluralité de formes démocratiques, allant de la démocratie directe à celle représentative; et, 3) de pouvoir librement tenir des débats et délibérer pour traiter, à différentes échelles territoriales, des petits et grands enjeux de société. Concrètement, d'une part, cela peut conduire les gestionnaires de fondations et les mécènes de grands capitaux à soutenir avec plus de conviction et de fermeté les actions et les initiatives portées par l'action citoyenne. Et ce, même si les récipiendaires des fonds à distribuer sont des donataires non qualifiés. D'autre part, à appuyer les mouvements sociaux et les organisations sociales qui dénoncent l'antidémocratie, qui invalident les droits sous toutes leurs formes et qui s'attaquent au bien commun.

Troisièmement, au-delà des apories du providentialisme social, des comportements malveillants et des postures totalitaires, la pandémie de la COVID-19 nous révèle la présence d'un double réflexe. Le premier est symbolisé par l'affirmation, pleine d'espoir, qu'il y aura une après-pandémie, laquelle serait fondamentalement différente, en meilleur, de l'avant-pandémie. Le second réflexe, plus pondéré et moins émotif, qualifie cette après-pandémie à la façon d'un retour légèrement amélioré à la situation caractérisant l'avant.

Les améliorations souhaitées prennent la forme d'un plan de relance misant sur « des recettes gagnantes » pour assurer une reprise économique rapide de nos activités, par et dans la création d'une richesse nationale visant à renforcer un bien-être collectif mesuré à l'aune de la grande production et, surtout, de la grande consommation.

Dans un scénario d'une reprise sans réelle transition sociale et écologique, peu de ressources sont allouées à la mise en place d'espaces locaux critiques de réflexion. Peu de temps est alloué pour agréger des données probantes sur les problèmes et les apories que nous révèle la pandémie. Nous n'observons pas non plus de réveil des grandes institutions afin de faire entendre des analyses critiques qui permettraient d'identifier des pistes de réponse pertinentes et appropriées aux problèmes mis en lumière par la pandémie au niveau du développement territorial. Renaître de ses cendres, tel un Phénix, sans avoir défini les paramètres de cette renaissance, c'est recycler l'ancien en le parant, tout au plus, d'un récit édulcoré.

Pour les partisans et partisanes d'une après-pandémie de la transition; pour les organisations, entreprises et institutions qui ont appris de cette pandémie et qui désirent s'engager dans la voie d'une renaissance décente du vivre ensemble, il importe de se donner collectivement les moyens et les ressources pour construire une après-pandémie fondatrice d'un monde amélioré.

Cette crise sanitaire mondiale nous fournit une occasion inespérée de penser localement les modalités à venir pour une transition sociale et écologique juste. La nature mondiale de la pandémie nous montre que nous partageons une commune humanité face à cette adversité et aux solutions qui peuvent en découler.

Sur cet enjeu, l'écosystème philanthropique a un rôle à jouer afin de bien faire entendre et comprendre qu'il n'y aura pas d'acceptabilité sociale pour une après-pandémie décevante. Sur ce plan, en se coalisant, les parties prenantes progressistes de la société civile ont une responsabilité à assumer et un leadership social à assurer. Toujours dans ce vaste et important dessein, les fondations subventionnaires et les mécènes peuvent contribuer en mettant leurs ressources financières à disposition afin de faciliter la mobilisation requise pour le passage de l'avant à l'après.

NOTE

- 1 PhiLab est un réseau de recherche partenariale sur la philanthropie subventionnaire canadien, <https://philab.uqam.ca/>

**Université du Québec
à Chicoutimi**

SAVOIR

Bibliothèque Paul-Émile-Boulet

- Collections numériques et imprimées variées
- Personnel spécialisé par discipline
- Aide sur place et service de clavardage
- Formation et monitorat
- Matériel didactique à la fine pointe

bibliotheque.uqac.ca

UQAC

NOTES D'ACTUALITÉ

Le télétravail et le cotravail (coworking) : enjeux socioterritoriaux dans la foulée de la pandémie de COVID-19

Diane-Gabrielle Tremblay^a

Le télétravail a toujours beaucoup intéressé les salariés, mais il ne touchait qu'au maximum 15 % de la main-d'œuvre québécoise et canadienne en 2019. Par contre, depuis l'arrivée de la pandémie de COVID-19, le taux de télétravail a explosé, Statistique Canada l'ayant estimé à 40 % en avril 2020. Des millions de télétravailleurs se sont ajoutés en l'espace de deux semaines!

Nécessité fait loi : des masses de personnes sont passées en télétravail, alors que les entreprises comme la fonction publique canadienne et québécoise ont tenté de ralentir les pertes d'emploi et la réduction des heures de travail. De fait, l'emploi a baissé de 5,3 % et les heures effectivement travaillées à l'emploi principal ont chuté de 15,1 % en mars 2020 (Statistique Canada, 2020). Les données d'avril devraient être pires. Par contre, le contexte actuel de confinement n'est pas toujours aussi facilitant pour le télétravail, car plusieurs mères (et pères) se voient contraints de faire du télétravail, tout en continuant de porter l'essentiel du fardeau familial (England, 2010; Moyser et Burlock, 2018; Tremblay, 2019, 2003a, 2003b, 2002). Sans oublier que, pendant la pandémie, les écoles et les garderies ont fermé et les enfants sont restés à la maison à temps plein pendant au moins deux mois. Enfin, il faut noter que bon nombre de travailleurs, dans les services de santé et autres services de proximité, ainsi que dans la fabrication manufacturière, n'ont pas accès au télétravail, de sorte que certains ne peuvent profiter de cette modalité de travail pour se protéger du virus.

Par ailleurs, des auteurs mettent en évidence le fait que le télétravail (Scaillerez et Tremblay, 2016; Tremblay, 2003a, 2003b) et le développement du coworking (Krauss et Tremblay, 2019) pourraient améliorer le dynamisme et le développement des régions, tout en offrant la perspective de réduire les déplacements et la consommation de pétrole, ainsi que la pollution qui s'ensuit. Il faut noter que, depuis quelques années, nombre d'organisations, publiques et privées, avaient commencé à réaménager leurs espaces de travail, développant des aires ouvertes, des bureaux partagés et du coworking, ce qui permet en parallèle le développement du télétravail pour les emplois exigeant plus de concentration. Si le mouvement était lent, il s'accélérera certes dans la foulée de la pandémie et des enjeux de distanciation physique, qui persisteront dans les prochains mois et années. Certains travailleurs souhaiteront toutefois retourner au lieu de travail habituel, et plusieurs employeurs le souhaiteront également. Ainsi, s'il est certain que le télétravail sera une pratique courante dans les prochains mois et années, il y aura sans doute un recul par rapport à la période du confinement.

Les moments de crise sont souvent des moments de changement radical, et l'organisation du travail actuelle sera manifestement remise en question par le confinement et par la distanciation physique prescrits par la pandémie. Certains pensent que cette crise pourrait aussi avoir des effets sur les régions ainsi que sur le développement des banlieues des villes des régions plus éloignées. Si, dans les années passées, certains résidents des grandes régions de Montréal ou de Québec avaient commencé à travailler quelques jours par semaine dans une seconde résidence située en région, plusieurs pourraient l'envisager de manière

^a Professeure, université TÉLUQ (Université du Québec), Directrice de l'ARUC sur la gestion des âges et des temps sociaux

plus régulière et à plus long terme, si le télétravail devenait pratique courante dans leur organisation (Scaillerez et Tremblay, 2016). Un des principaux freins au télétravail est la résistance des superviseurs ou cadres intermédiaires. Or, la pandémie aura permis à nombre d'entre eux de l'expérimenter et de constater qu'il n'y a pas perte de productivité, comme ils pouvaient le craindre, et ce, même si certains ont plus de difficulté avec les enfants présents à la maison. Avec la réouverture des écoles et des garderies, le télétravail à partir de la maison sans la présence des enfants à domicile ne pourra qu'être plus productif.

Les résultats de recherche étaient déjà clairs, mais les préjugés persistaient, notamment l'idée selon laquelle les télétravailleurs pourraient faire diverses tâches domestiques et autres, ce qui les rendrait moins productifs au final. Pourtant, comme d'autres recherches menées dans des pays précurseurs en matière de télétravail (Suède, Pays-Bas, États-Unis), notre recherche menée avec le Centre facilitant la recherche et l'innovation dans les organisations (CEFRIO, 2001; Tremblay, 2001a, 2001b) avait déjà montré que la productivité et la qualité du travail étaient maintenues, voire améliorées. Plus récemment, une enquête d'Indeed (Wolfe, 2019), menée auprès de plus de 500 employés et 500 employeurs dans divers secteurs, a montré que 96 % des organisations qui avaient une politique et pratique régulière du télétravail avaient constaté que le télétravail ne nuisait aucunement à la productivité, et 65 % avaient même constaté une hausse de productivité.

Parmi les inconvénients du télétravail, on note un risque d'isolement et d'exclusion des décisions importantes dans l'organisation (Tremblay, 2013, 2006). Si le risque d'isolement des télétravailleurs est réel, plusieurs affirment qu'il est toujours possible d'être présents au bureau de temps en temps, et la pratique du télétravail en période de confinement au printemps 2020 a fait bondir le nombre de réunions en visioconférence sur des plateformes comme Zoom, Skype ou autres, de sorte que le risque d'invisibilité s'est beaucoup réduit.

Les années à venir verront certes progresser le télétravail, ce qui pourrait se traduire par une délocalisation vers les banlieues et les petites villes en région. Il faudra alors s'interroger sur l'arbitrage entre les effets positifs de la déconcentration (réduction de la pollution des voitures et des besoins en infrastructures comme les routes et les transports collectifs) et les effets négatifs (accroissement des besoins en infrastructures numériques et hausse des gaz à effet de serre associés à ce qu'on appelle la « pollution numérique »¹).

Autre changement sur le plan territorial : la multiplication des espaces de travail et de coworking ou de cotravail au Québec depuis quelques années, et ce, non seulement dans les grandes villes comme Montréal et Québec, mais aussi dans les petites villes en région (Krauss et Tremblay, 2019; voir l'article de Tremblay et Vainéau dans ce numéro). Au moment de la « mise sur pause » de l'ensemble du Québec en mars 2020, plusieurs de ces espaces ont fermé ou ont vu leurs activités ralentir, car les travailleurs en coworking craignaient de travailler en espace ouvert, comme c'est plus souvent le cas dans les espaces de coworking. Par contre, notre dernière recherche (voir Krauss et Tremblay, 2019 et l'article dans ce numéro de O et T) sur les espaces de coworking en région montrait qu'on trouve aussi beaucoup de petits bureaux privés dans les espaces de coworking en région. On pourrait donc imaginer que certaines personnes choisiraient de s'établir en région, plus loin des bureaux de leur employeur, et que certaines choisiraient aussi de s'associer à un espace de coworking pour ne pas travailler de manière isolée à domicile et pour profiter des réseaux professionnels, installations informatiques, salles de réunion ou autres équipements que peuvent offrir les espaces de coworking. Ces espaces permettent de partager des infrastructures et certains les inscrivent directement dans l'économie « du partage », elle aussi perçue comme positive sur le plan environnemental.

Selon l'enquête Indeed précitée (Wolfe, 2019), de nombreuses personnes souhaitent s'établir à distance, en région. En effet, 60 % des employés affirment que le télétravail constitue un critère important pour le choix d'un emploi, et même 36 % des employés envisagent d'accepter un salaire inférieur contre la possibilité de travailler à distance. La pandémie ayant fait la preuve que les employés peuvent être aussi performants à distance et nombre d'entreprises cherchant à réduire leurs frais locatifs, on peut penser qu'il y aura progression du télétravail et du travail en espace de coworking. Pour éviter le sentiment d'isolement et pour assurer les communications avec l'employeur, il faudra prévoir étendre l'accès à Internet

haute vitesse afin que les équipes travaillant sur des projets conjoints puissent échanger de l'information, se rencontrer « en ligne » et travailler sur des documents communs. Les gestionnaires devront aussi changer leur mode de gestion, passant du contrôle à l'encadrement, de la gestion « à vue » à la gestion par objectifs et résultats.

Bref, bien que le télétravail soit actuellement introduit en contexte de crise, et que la préparation n'ait pas été très longue dans la plupart des cas, il faut reconnaître que certaines organisations fonctionnaient déjà avec une bonne dose de télétravail et que nombre de professionnels et de cadres, comme d'employés de bureau, sont en mesure de réaliser leur travail depuis leur domicile ou encore d'un espace de coworking. Ainsi, le télétravail et les espaces de coworking pourraient connaître une progression au lendemain de la pandémie, car les préjugés sur le travail à distance seront tombés, l'expérience ayant montré qu'il pouvait au contraire fournir la performance attendue et même, dans le cas du coworking, des sources nouvelles de réseautage, d'innovation et de créativité (Krauss et Tremblay, 2019).

L'expérimentation à grande échelle que permet cette pandémie amènera certes un bon nombre d'organisations à maintenir la pratique du télétravail, même s'il faut aussi reconnaître que le télétravail ne peut s'appliquer à tous les types d'emplois, certains services (santé, restauration, etc.) notamment en étant exclus. On peut donc s'attendre à ce que le télétravail progresse dans plusieurs organisations après la période de pandémie. Déjà, nombre d'organisations prévoient prolonger le télétravail jusqu'en septembre, voire en décembre 2020. Cependant, on peut aussi penser que, puisque l'être humain est un « être social » et que la créativité et l'innovation sont souvent favorisées par la mise en commun d'idées et l'échange, il faudra s'assurer d'une bonne qualité et d'une grande capacité des services Internet haute vitesse. Selon les modalités de télétravail, à temps plein ou partiel, l'impact sur la délocalisation et la présence en région sera plus ou moins important, mais on peut certes prévoir des développements sur ce plan au cours des prochaines années.

NOTE

- 1 Selon un rapport diffusé par TV5, 'la pollution numérique consomme 10% de l'électricité mondiale'. 'Ce n'est pas seulement l'utilisation des équipements qui pollue mais toutes les étapes du cycle de vie des objets numériques.'
<https://information.tv5monde.com/info/pollution-numerique-comment-reduire-ses-effets-au-quotidien-279020> (page consultée le 12 mai 2020)

RÉFÉRENCES

- CEFRIO. (2001). *Le télétravail*. Montréal : IQ éditeur.
- England, P. (2010). The gender revolution: Uneven and stalled. *Gender & Society*, 24(2), 149-166.
Repéré à <https://doi.org/10.1177/0891243210361475>
- Krauss, G. et Tremblay, D.-G. (dir.). (2019). *Tiers-liens – travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de coworking, fablabs, hacklabs*. Rennes/Québec : Presses universitaires de Rennes/Presses universitaires du Québec.
- Moyser, M. et Burlock, A. (2018). Emploi du temps : la charge de travail totale, le travail non rémunéré et les loisirs. *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, n° 890503X au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
Repéré à www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/89-503-x/2015001/article/54931-fra.pdf?st=rfXwVUkz
- Scaillez, A. et Tremblay, D.-G. (2016). Le télétravail, comme nouveau mode de régulation de la flexibilité et de l'organisation du travail : analyse et impact du cadre légal européen et nord-américain. *Revue des organisations responsables*, 11(1), 21-31.
Repéré à <https://doi.org/10.3917/or.11.0021>
- Statistique Canada. (2020). *Tableau de bord sur l'économie du Canada et la COVID-19*. Ottawa : Statistique Canada.
Repéré à www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-607-x/71-607-x2020009-fra.htm?HPA=1
- Tremblay, D.-G. (2001a). *Télétravail : articuler qualité de vie et performance* (Rapport de recherche). Montréal : CEFRIO.
Repéré à <https://cefr.io.qc.ca/media/1818/teletravail-articuler-qualite-de-vie-et-performance.pdf>
- Tremblay, D.-G. (2001b). Le télétravail : définitions et enjeux. Dans CEFRIO (dir.), *Télétravail : concilier performance et qualité de vie* (p. 23-32). Montréal : IQ éditeur et CEFRIO.

-
- Tremblay, D.-G. (2002). Balancing work and family with telework? Organizational issues and challenges for women and managers. *Women in Management*, 17(3/4), 157-170. Repéré à <https://doi.org/10.1108/09649420210425309>
- Tremblay, D.-G. (2003a). Telework: A new mode of gendered segmentation? Results from a study in Canada. *Canadian Journal of Communication*, 28(4), 461-478. Repéré à <https://doi.org/10.22230/cjc.2003v28n4a1393>
- Tremblay, D.-G. (2003b). *Le télétravail : ses impacts sur l'organisation du travail des femmes et la conciliation emploi-famille* (note de recherche n° 2003-10). Montréal : TÉLUQ, Chaire du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir. Repéré à www.teluq.ca/chaireecosavoir/pdf/NRC03-10.pdf
- Tremblay, D.-G. (2006). Le télétravail. Dans J. Akoka et I. Comyn-Wattiau (dir.), *Encyclopédie de l'informatique et des systèmes d'information*. Paris : Vuibert.
- Tremblay, D.-G. (2013). Telework. Dans V. Smith (dir.), *Sociology of work: An encyclopedia* (p. 871-872). Thousand Oaks (CA) : SAGE.
- Tremblay, D.-G. (2019). *Conciliation emploi-famille et temps sociaux*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Wolfe, P. (2019). Télétravail : 62 % des employeurs canadiens permettent cette pratique. *Infopresse*, [Blogue]. Repéré à www.infopresse.com/article/2019/2/18/une-approche-equilibree-du-teletravail

NOTES D'ACTUALITÉ

Réactions à la pandémie de la COVID-19 dans les communautés aborigènes de la région des Kimberley en Australie-Occidentale

Melissa Marshall^a, Sandra Wooltorton^b, Kate Golson^c, Anna Dwyer^d,
Gillian Kennedy^e, Uweinna Albert^f, Maria Morgan^g, Laurie Guimond^h,
Anne Poelinaⁱ, Patrick Sullivan^j

La crainte suscitée par les épidémies et les pandémies chez les peuples aborigènes¹ de l'Australie n'a rien de nouveau. Dès ses débuts, la colonisation a provoqué des éclosons de grippe, de variole et de rougeole qui ont décimé des populations entières, bouleversant ainsi le tissu socioculturel de plusieurs nations aborigènes. Dans la région des Kimberley, en Australie-Occidentale², la lèpre a justifié le déplacement d'Autochtones de tous âges vers des établissements hautement supervisés et des missions³ en région éloignée (voir Annexe). Ceux qui travaillaient sur les ranchs d'élevage bovin recevaient initialement des rations en guise de « rémunération ». À la fin des années 1960, en raison de politiques d'accès à de meilleures conditions de travail et à l'établissement du salaire minimal en Australie, plusieurs travailleurs autochtones ont été expulsés des ranchs, ce qui a engendré un exode vers les villes régionales. S'en est suivie la création de réserves et de camps dans les pourtours de ces villes (town camps), dans lesquels les conditions de vie étaient précaires et qui sont devenus aujourd'hui des entités administratives officielles.

Au début des années 1970, le chômage et les prestations d'aide sociale offertes aux Autochtones, communément nommées sit-down money⁴, ont largement contribué à l'augmentation du taux d'alcoolisme et de toxicomanie, ici considérés comme étant des maladies coloniales qui font encore des ravages aujourd'hui. Ainsi, en raison de ces traumatismes, la peur des épidémies et des maladies résultant de la présence des colons occidentaux est un sentiment partagé par plusieurs.

L'histoire coloniale a engendré une tension continue, voire de la méfiance en ce qui a trait à la perception des services de sécurité déployés dans les communautés éloignées. Depuis la colonisation, les peuples aborigènes font continuellement face au retrait forcé des territoires avec lesquels ils entretiennent une relation intrinsèque et qu'ils ont la responsabilité de protéger. Des politiques encourageant la réappropriation des terres ancestrales ont vu le jour dans les années 1970. Cependant, en 2014, en réaction à l'annonce du gouvernement du Commonwealth de l'Australie d'abolir le financement opérationnel des

^a Chargée de recherche, Nulungu Research Institute, The University of Notre Dame Australia

^b Professeure agrégée et chargée de recherche senior, Nulungu Research Institute, The University of Notre Dame Australia

^c Chercheure, Nulungu Research Institute, The University of Notre Dame Australia

^d Chercheure, Nulungu Research Institute, The University of Notre Dame Australia

^e Chercheure, Nulungu Research Institute, The University of Notre Dame Australia

^f Agente principale d'administration, Nulungu Research Institute, The University of Notre Dame Australia

^g Agente de sécurité culturelle, Nulungu Research Institute, The University of Notre Dame Australia

^h Professeure agrégée, département de géographie, Université du Québec à Montréal, chercheure associée, Nulungu Research Institute, The University of Notre Dame Australia, chercheure invitée, School of Science, Edith Cowan University

ⁱ Professeure associée et chargée de recherche senior, Nulungu Research Institute, The University of Notre Dame Australia

^j Professeur titulaire et chargé de recherche senior, Nulungu Research Institute, The University of Notre Dame Australia

communautés éloignées, le gouvernement de l'État de l'Australie-Occidentale, dirigé par Colin Barnett, a menacé de littéralement les fermer, bien qu'elles accueillent 12 000 Autochtones (Kagi, 2014; Kelly et Lobo, 2017).

Cette déclaration et d'autres dans la même foulée ont semé la confusion et une profonde inquiétude chez les peuples aborigènes des Kimberley et leurs alliés non autochtones, et ce, sur une période prolongée. Elles réaffirmaient l'idée selon laquelle les pouvoirs coloniaux des gouvernements l'emportent sur les perspectives locales et les intérêts des peuples aborigènes. Dans un contexte de crise comme celle de la COVID-19, les membres des communautés continuent de plaider en faveur de leurs droits, une perspective renforcée par June Oscar (2020), commissaire de l'Aboriginal and Torres Strait Islander Social Justice, qui soutient que les territoires traditionnels sont les milieux de vie les plus sécuritaires pour les Autochtones.

À l'échelle nationale, les peuples aborigènes et les insulaires du détroit de Torrès⁵ sont reconnus comme étant l'une des populations les plus vulnérables de l'Australie en raison de la forte prévalence de maladies chroniques et d'autres problèmes de santé. Alors que le nombre de cas de COVID-19 augmentait rapidement au sein de la population australienne au début de l'année 2020, plusieurs membres des peuples aborigènes, notamment par le truchement des Aboriginal Community Controlled Organisations (ACCO), d'autres organismes non gouvernementaux affiliés et des ministères concernés, ont fait part de leur inquiétude.

À son apogée, la panique suscitée par la pandémie a déclenché des actions rapides prises par le gouvernement, dont l'élaboration d'une loi d'urgence rédigée du jour au lendemain et adoptée en quelques heures. Cela a provoqué la confusion et une réelle préoccupation partagée par les peuples aborigènes des Kimberley. Les mesures de distanciation sociale mises en place par les gouvernements des États et le gouvernement fédéral, dont il est question dans cet article, constituent un exemple probant qui illustre le caractère intrusif des mesures d'urgence adoptées par ces autorités. Cet article vise à présenter les réflexions initiales d'un projet de recherche innovant mené par des Autochtones en cours d'élaboration dans la région des Kimberley.

1. Contexte historique

Au cours des dernières décennies, des maladies telles que le VIH/SIDA, l'hépatite B, l'influenza et le trachome ont accusé une forte prévalence dans les communautés aborigènes situées en région éloignée. Bien que plusieurs facteurs historiques, systémiques, institutionnels, géographiques et épistémiques aient été documentés pour expliquer cette prévalence (p. ex., Marmott, 2011; Paradies, 2016; Sherwood, 2013; Strakosch, 2015; Sullivan, 2011, 2015), les risques de problèmes de santé y sont toujours très présents. La crise actuelle démontre la gravité des répercussions continues de ces facteurs contextuels et des déterminants sociaux de la santé, d'autant plus que la COVID-19 touche particulièrement les personnes âgées et celles atteintes de maladies chroniques.

Les communautés aborigènes des Kimberley se trouvent donc dans une situation d'extrême vulnérabilité. Une stratégie de communication immédiate et efficace s'est avérée impérative lors du déclenchement de cette pandémie, et ce, afin de fournir des informations sanitaires essentielles, y compris les détails et les raisons des mesures mises en œuvre par les gouvernements pour assurer la sécurité dans les communautés.

Des chercheurs internationaux ont évalué la capacité d'intervention en matière de santé publique de plusieurs pays selon trois actions, à savoir prévenir, dépister et réagir (Kandel, Chungong, Omaar et Xing, 2020). En ce qui concerne la capacité de réagir, les auteurs postulent que :

Selon l'OMS, une préparation opérationnelle adéquate aux situations d'urgence permettra une réponse rapide, efficace et efficiente. L'atteinte d'une préparation opérationnelle adéquate est un processus continu de mise en place, de renforcement et de maintien d'une infrastructure multisectorielle de réponse, processus qui peut être appliqué sur différents plans, qui respecte une approche « tous risques » et qui priorise la gestion des risques les

plus élevés... Notre étude démontre que plus de 50 % des pays analysés se classent dans les niveaux les plus élevés de capacités de préparation opérationnelle; néanmoins, les résultats doivent être intégrés à ceux des évaluations locales des risques pour comprendre, de manière exhaustive, les capacités nationales de préparation à la COVID-19 (p. 1052, trad. libre, notre soulignement).

Si les mesures adoptées par le gouvernement fédéral et celui de l'État de l'Australie-Occidentale se sont révélées efficaces pour « aplatir la courbe », elles ont toutefois engendré plusieurs défis, particulièrement dans les communautés aborigènes des Kimberley. Nonobstant l'importance de la distanciation physique et de l'isolement pour assurer la sécurité des communautés face aux risques de la transmission du virus, la culture, les modes de vie propres aux régions éloignées et les conditions sociosanitaires précaires (dont le surpeuplement des logements et un accès limité à des soins de santé) ont grandement été bouleversés par les restrictions.

La nécessité d'entreprendre des recherches sociales ancrées dans une approche décoloniale et menées par et pour les peuples autochtones s'impose. Il est primordial d'adopter des pratiques de recherche critiques du colonialisme et de ses effets qui perdurent, tout en fondant les travaux sur une compréhension fine de la santé culturelle et de la relation inhérente au territoire des peuples aborigènes des Kimberley. Le choc de cette crise pandémique et la reconnaissance des perturbations socioculturelles qu'elle provoque mettent de l'avant l'urgence de développer des recherches innovantes et respectueuses des cultures, menées conformément aux principes éthiques, philosophiques et méthodologiques de *The Nulungu Way* (Nulungu Research Institute, 2016).

2. Innovations dans les Kimberley et portée pour les prochaines crises

À l'aube de 2020, la crise s'étend à l'échelle planétaire, puis elle prend de l'ampleur au mois de mars en Australie, posant dès lors une panoplie d'enjeux de santé publique qui demandent des réponses immédiates et drastiques. Les peuples aborigènes ont rapidement été ciblés comme faisant partie des populations vulnérables à protéger (Wensing, 2020). Des mesures d'urgence, présentées dans le document *Remote aboriginal communities directions* (Government of Western Australia, 2020), ont été communiquées au milieu de l'après-midi du 20 mars, puis elles ont été mises en œuvre à partir de minuit, sans que les communautés aborigènes éloignées en aient été informées préalablement. Les déplacements entre les six grands comtés des Kimberley et les communautés limitrophes se sont vu interdits, tout comme ceux dans les communautés voisines. Plusieurs Autochtones qui se trouvaient dans les villes régionales à ce moment ont été incités par les autorités gouvernementales à retourner dans leur communauté d'origine pour y rester, ce qui n'a pas fait l'unanimité.

En effet, certaines communautés, dont celles de Balgo, Beagle Bay et Bidadanga, avaient déjà fermé leurs frontières dans les jours précédant l'annonce du gouvernement afin de protéger leurs aînés (elders)⁶ et les personnes âgées, répondant ainsi à un devoir culturel envers ces groupes. En guise d'exemple, lorsque les autorités gouvernementales ont organisé, sans consulter les communautés, les voyages de retour des membres qui se trouvaient dans les villes régionales vers Balgo (située dans le désert de Tanami, à 250 kilomètres de la ville de Halls Creek et à 900 kilomètres de Broome), des résidents de Balgo se sont enfuis dans des camps dans la brousse pour se protéger d'une exposition potentielle au virus dans des maisons déjà surpeuplées. À Bidadanga (à 185 kilomètres de Broome), la communauté a empêché le retour de ses membres par les voies terrestre et aérienne, forçant ces derniers à retourner à Broome dans des maisons surpeuplées ou encore à la rue. Tirant des enseignements de ces événements, le gouvernement de l'Australie-Occidentale, par l'entremise du Department of Communities, s'est alors empressé de travailler avec chacune des communautés éloignées afin de développer un plan stratégique répondant à leur situation et à leurs besoins spécifiques. Entre autres, des règles concernant l'accès aux communautés par des travailleurs des services essentiels ont ainsi été établies.

Le principal problème des mesures d'urgence ébauchées et appliquées par le Commissariat de police de l'Australie-Occidentale dans les communautés aborigènes des Kimberley est qu'aucune structure n'était en place pour supporter la mise en œuvre des mesures ni pour faciliter l'engagement des nations aborigènes en tenant compte de leurs propres plans d'intervention stratégique. En contredisant les mesures déjà en place dans certaines communautés, les nouvelles mesures législatives ont semé la confusion au sein des groupes qui avaient déjà le pouvoir d'agir avant le 20 mars. Les mécanismes de gouvernance culturelle reconnus se sont trouvés à la fois supportés et invisibilisés par le retrait du pouvoir des autorités locales. Même si les restrictions des libertés individuelles ont été imposées à l'échelle du pays, plusieurs ont jugé que cette manière de faire répétait, une fois de plus, les actions coloniales paternalistes perpétrées sans réelle implication des peuples autochtones.

Cependant, grâce à la rétroaction de nombreuses personnes, de communautés aborigènes, des ACCO et d'autres organismes professionnels concernés (dont les Kimberley Aboriginal Medical Services [KAMSC], le Kimberley Aboriginal Law and Culture Centre [KALACC] et le Kimberley Land Council [KLC]), ces directives ont été révisées le 23 mars. Ainsi, les restrictions ont été assouplies afin de permettre une certaine mobilité entre les communautés pour des raisons familiales ou culturelles, ainsi que pour l'accès à des services essentiels tels que la nourriture et le carburant.

Bien que ces changements aient permis une certaine amélioration de la situation, de nouvelles restrictions se sont ajoutées, affectant directement les communautés. Par exemple, le 26 mars, le gouvernement fédéral a limité à 10 le nombre de personnes pouvant assister à des funérailles, puis a empêché les sorry camps⁷ et d'autres formes de participation à des pratiques funéraires essentielles. Il va sans dire que de telles mesures ont eu des conséquences socioculturelles majeures chez les peuples aborigènes des Kimberley et des communautés éloignées d'autres régions ou États (Smith et collab., 2020).

C'est dans ce contexte qu'est née l'idée de la recherche collective novatrice que nous développons actuellement avec des chercheurs établis dans les communautés aborigènes des Kimberley.

3. Défis et enjeux de recherche

En l'absence d'annonces officielles des foyers de transmission du coronavirus, nombreux sont les Autochtones qui estiment que les canaux de communication par lesquels transigent les autorités sanitaires dans les Kimberley ont été lents à réagir. Qui plus est, ces autorités étaient en conflit avec d'autres autorités en place pour assumer le leadership en temps de crise. Cela a exacerbé, dans plusieurs communautés, la peur et la confusion relatives aux risques pour la santé, et a engendré de l'incertitude quant à la durée et aux conséquences des mesures sociosanitaires dans la vie quotidienne et dans l'expression culturelle.

Il y a une forte probabilité que, même si ce virus demeure contrôlé dans les Kimberley et dans d'autres régions éloignées des grands centres, de nouvelles pandémies ou catastrophes y voient éventuellement le jour. Afin de soutenir des actions éclairées vis-à-vis de tels scénarios, notre objectif est d'étudier les incidences socioculturelles émanant de l'expérience de la COVID-19, tout en nous penchant sur les modalités de la prise en charge de la pandémie à l'échelle locale.

Nous évaluerons également le processus adopté par les autorités sanitaires locales et d'autres autorités, alors que les ACCO cherchaient à intervenir dès les premiers jours et dès les premières semaines critiques de la pandémie. Enfin, nous nous pencherons sur les leçons à tirer d'une telle expérience à long terme, en particulier lorsque d'autres crises menaçant la stabilité régionale surviendront.

Pour ce faire, nous œuvrons actuellement à l'élaboration d'une recherche qui rassemblera les savoirs et les perspectives aborigènes quant aux interrogations suivantes :

1. Comment l'information a-t-elle été communiquée entre l'État, la région et les communautés? Comment peut-elle être améliorée de manière stratégique lors des prochaines pandémies et autres catastrophes potentielles?
 - a. Quelles leçons devons-nous tirer des événements qui se sont produits durant la pandémie de la COVID-19?
 - b. Quel message concernant le traçage des maladies virales fut compris par les peuples autochtones? Qui devrait en être responsable? La population devrait-elle savoir qui est atteint du virus et quel en est le risque pour la communauté?
 - c. Sur le plan gouvernemental, que retenir des approches de 2014 à 2016 relatives à la fermeture de communautés autochtones? Ces politiques seront-elles revisitées?
 - d. Quels furent, chez les peuples autochtones, les impacts d'une communication rapide et réactive des directives et de leur mise en œuvre immédiate, comme la fermeture des frontières des communautés autochtones et des comtés?
 - e. Comment les ACCO ont-elles été en mesure de réagir en fournissant des informations adaptées à la crise dans les communautés autochtones? Ces informations ont-elles été transmises de manière culturellement et linguistiquement appropriée? Dans quelle mesure les principes de santé, comme la transmission communautaire ou la croissance exponentielle des taux d'infection, ont-ils pu être communiqués et expliqués adéquatement?
 - f. Comment les messages relatifs à la santé ont-ils été communiqués aux membres vulnérables des communautés (p. ex., les personnes sans domicile fixe, les personnes vivant avec une maladie chronique ou une dépendance à l'alcool/aux drogues)? Par quels moyens ces personnes ont-elles été informées de l'importance de la distanciation physique ainsi que des dangers possibles pour leur famille et autrui si elles ne suivent pas les règles de la pandémie?
 - g. Que retiennent les communautés autochtones en ce qui a trait à la capacité des services de santé, autochtones et non autochtones, de prévenir, de dépister et de réagir aux prochaines épidémies virales?
2. Comment la vie quotidienne a-t-elle été affectée à la suite de la crise et de ses mesures restrictives? À quel point les responsabilités socioculturelles (p. ex., en lien avec les funérailles, les relations familiales, les rations pour certains produits ou le soin des aînés) furent-elles bouleversées?
3. Comment parvenir à pratiquer les mesures de distanciation physique ou d'isolement dans un logement déjà surpeuplé? Quels protocoles et quelles stratégies culturelles sont élaborés par les Autochtones pour s'assurer que ces obligations ne soient pas en contradiction avec les exigences communautaire, culturelle et populationnelle en matière de santé?
4. L'exemption d'isolement des travailleurs essentiels avant de se déplacer dans la région et dans les communautés éloignées a malheureusement contribué au taux d'infection dans les Kimberley. Comment résoudre les problèmes liés à la main-d'œuvre, en collaboration avec les peuples autochtones et les ACCO?
5. Est-ce que le transport d'individus ou de groupes depuis les villes régionales des Kimberley vers leur communauté d'origine a été bénéfique ou non?

-
6. Des restrictions sur la vente d'alcool ont été mises en place il y a une dizaine d'années dans les Kimberley, plus particulièrement à Fitzroy Crossing, à Halls Creek et dans les environs. Alors que plusieurs entreprises ont dû fermer leurs portes en raison de la COVID-19, les magasins de vente d'alcool sont toutefois demeurés ouverts. Quelles furent les conséquences sur les familles d'un accès à l'alcool en temps de pandémie?

Conclusion

La recherche décoloniale que nous proposons permettra d'étudier les contextes historique, politique, économique, social et culturel en vue de minimiser les impacts des crises dans les communautés aborigènes des Kimberley. Nous croyons qu'il s'agit d'une occasion unique pour l'ensemble des Australiens de tirer des enseignements de l'expérience autochtone de la gestion de crise. Dirigée par des Autochtones, cette approche de recherche est novatrice, car elle permet de briser, voire d'interrompre l'héritage des traumatismes qui perdurent chez les peuples aborigènes des Kimberley et d'ailleurs en Australie.

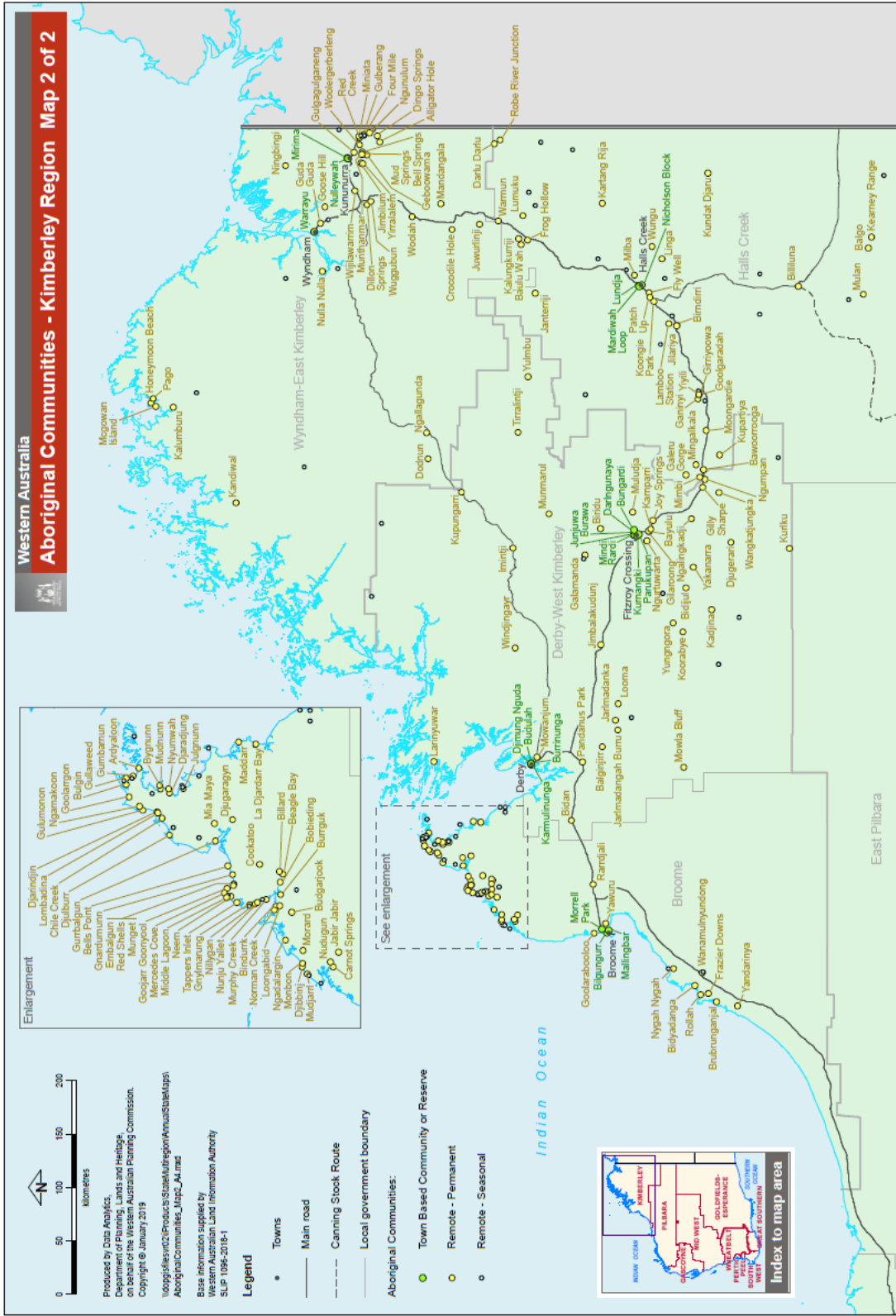
NOTE

- 1 L'expression « peuples aborigènes » est communément employée pour désigner les peuples autochtones de l'Australie. Bien que le nom « aborigène » ait été d'usage jusqu'aux années 1960, il est aujourd'hui considéré comme étant obsolète et offensant, notamment car il revêt une connotation coloniale qui ne représente pas la diversité des peuples aborigènes. Les peuples aborigènes de l'Australie-Occidentale ont choisi de s'autodésigner avec l'adjectif aborigènes ajouté au nom peuples, mais ils utilisent également les termes « Autochtones » et « Premières Nations ».
- 2 La région des Kimberley se situe dans la région la plus septentrionale de l'État de l'Australie-Occidentale. À l'ouest, son littoral longe l'Océan Indien et, au nord, la mer de Timor (voir Annexe). La superficie des Kimberley est de 421 451 kilomètres carrés. À titre comparatif, la superficie de la région administrative de la Côte-Nord au Québec est de 236 665 kilomètres carrés. Les régions biogéographiques des Kimberley sont représentées par des zones désertiques arides, des gorges, des plages de sable, des escarpements, des forêts tropicales, des chutes, de vastes plaines ouvertes, des vallées fluviales et des réseaux de grottes. La région est éloignée des principales zones métropolitaines. Par exemple, Broome se situe à 2 222 kilomètres de route de Perth et à 1 871 kilomètres de route de Darwin. En 2019, la population résidentielle de la région était estimée à 35 901 personnes, dont environ 50 % étaient des Autochtones (Estimate Residential Population, 2019). Plus de 100 communautés aborigènes de diverses nations occupent le territoire et plus de 40 dialectes y sont parlés.
- 3 Les missions ont entre autres été mises sur pied par l'Église pour christianiser les peuples aborigènes, pour les préparer à exercer certains métiers et pour les protéger des violences extrêmes et des massacres de propriétaires de ranch d'élevage bovin peu scrupuleux. Sans entrer dans les détails, ajoutons que les missions et leurs conséquences (dont l'assimilation culturelle) ne font pas l'unanimité chez les peuples aborigènes.
- 4 Sit-down money est une expression locale pour décrire les effets pervers des allocations de chômage conditionnelles à la résidence dans un lieu précis, les personnes actives n'étant pas portées à chercher un emploi dans d'autres ranchs ou ailleurs.
- 5 L'Australie compte deux groupes autochtones distincts, soit les peuples aborigènes continentaux et les peuples insulaires du détroit de Torrès, qui sont les premiers habitants des 274 îles situées dans le détroit de Torrès appartenant à l'État du Queensland, à l'extrémité nord de l'Australie. Les cultures de ces derniers s'apparentent davantage à celles de la Papouasie–Nouvelle-Guinée et du Pacifique que celles des peuples aborigènes du continent australien. À noter qu'en Australie-Occidentale, les peuples aborigènes ont choisi de se désigner ainsi, sans mention des peuples insulaires, le détroit de Torrès ne faisant pas partie de ce territoire.
- 6 Un aîné est une personne reconnue et hautement respectée qui occupe un rôle de leader, de conseiller et de guide tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des communautés, même au sein des ministères. Certains aînés sont des propriétaires coutumiers et des gardiens des terres; d'autres sont reconnus pour leur savoir traditionnel. À noter que l'âge ne concorde pas nécessairement avec le fait d'être considéré ou pas comme un aîné. Un reportage de la chaîne télévisée ABC diffusé le 12 avril 2020 témoigne de l'ampleur de l'engagement local en faveur de la protection des communautés et des aînés sur la route de la péninsule de Dampier : www.facebook.com/ABCKimberley/posts/10158141170027156
- 7 Pour les nations aborigènes de l'Australie, la période du deuil peut s'accompagner de sorry camps, tenus habituellement dans la brousse, loin des communautés immédiates, et où se déroulent plusieurs pratiques funéraires. Pour de plus amples informations, consulter le guide Cultural Orientation Handbook produit par Remote Area Health Corps (2013) et disponible en ligne : www.rahc.com.au/sites/default/files/RAHC_Cultural_Orientation_Handbook_2016.pdf

RÉFÉRENCES

- Government of Western Australia. (2020). Emergency Management Act 2005 (WA) Section 67: Remote aboriginal communities directions No 2. Perth: Government of Western Australia. Repéré à www.wa.gov.au/sites/default/files/2020-04/Schedule%20to%20Directions21-3.pdf
- Kagi, J. (2014, 12 novembre). Plan to close more than 100 remote communities would have severe consequences, says WA Premier. ABC News. Repéré à [www.parliament.wa.gov.au/publications/taledpapers.nsf/displaypaper/3912881c1313c21e87d6392248257e46000fd56/\\$file/tp-2881.pdf](http://www.parliament.wa.gov.au/publications/taledpapers.nsf/displaypaper/3912881c1313c21e87d6392248257e46000fd56/$file/tp-2881.pdf)
- Kandel, N., Chungong, S., Omaar, A. et Xing, J. (2020). Health security capacities in the context of COVID-19 outbreak: An analysis of International Health Regulations annual report data from 182 countries. *The Lancet*, 395, 1047-1053. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(20\)30553-5](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(20)30553-5)
- Kelly, D. et Lobo, M. (2017). Taking it to the street: Reclaiming Australia in the top end. *Journal of Intercultural Studies*, 38(3), 365-380. <https://doi.org/10.1080/07256868.2017.1314256>
- Nulungu Research Institute. (2016). The Nulungu Way. Repéré à www.nd.edu.au/research/nulungu/the-Nulungu-way
- Oscar, J. (2020, 17 mai). Coronavirus means traditional homelands may be safest for Indigenous people but it comes with unexpected lessons. ABC News. Repéré à www.abc.net.au/news/2020-05-17/coronavirus-indigenous-health-safe-homeland-june-oscar/12245728
- Paradies, Y. (2016). Colonisation, racism and indigenous health. *Journal of Population Research*, 33(1), 83-96. <https://doi.org/10.1007/s12546-016-9159-y>
- Remote Area Health Corps (2013). Cultural orientation handbook. Canberra: Australian Government. Repéré à www.rahc.com.au/sites/default/files/RAHC_Cultural_Orientation_Handbook_2016.pdf
- Smith, C., Kearney, A., Kotarba-Morley, A., Wilson, C., Grant, J., Pollard, K., ... Willika, J. (2020, 15 mai). Friday essay: Voices from the bush – How lockdown affects remote communities differently. *The conversation*. Repéré à <https://theconversation.com/friday-essay-voices-from-the-bush-how-lockdown-affects-remote-indigenous-communities-differently-136953>
- Wensing, E. (2020, 20 mai). COVID-19: Vulnerability of Indigenous Australians not a new phenomenon. Local Government Information Unit (LGIU) Australia. Repéré à <https://lgiu.org/briefing/covid-19-vulnerability-of-indigenous-australians-not-a-new-phenomenon>

ANNEXE



L'ENTRETIEN

De Mélanie Doyon avec

Anne Marie Aubert

Coordonnatrice au Conseil du système alimentaire montréalais



Créé en 2014, le Système alimentaire montréalais a pour mission d'assurer un leadership régional fort en matière d'alimentation en mobilisant les acteurs, en conseillant les décideurs et en appuyant des initiatives structurantes. En 2018, l'agglomération de Montréal s'est dotée d'un premier conseil des politiques alimentaires pour le Système alimentaire montréalais (le CSAM), qui regroupe près de 20 membres issus de différents secteurs. La coordination de ce conseil a été confiée à Anne Marie Aubert, spécialiste du développement des organisations et des politiques publiques, qui compte près de 15 années d'expérience en politiques fédérales et en mobilisation citoyenne.

••• *Bonjour, Anne Marie Aubert. Merci d'avoir accepté mon invitation à faire cet entretien pour nous parler du Conseil du système alimentaire montréalais, plus spécifiquement des incidences de la pandémie sur le système alimentaire montréalais.*

Anne Marie Aubert. Ça me fait plaisir. La pandémie a d'importants impacts sur différents pans du système alimentaire. Il faut s'adapter, et vite, mais ça nous invite aussi à repenser les choses à plus long terme.

Pouvez-vous d'abord nous dire ce qu'est le Conseil du système alimentaire montréalais?

A. M. A. Il existe à Montréal, depuis longtemps, une mobilisation autour des enjeux alimentaires. Un des

besoins identifiés était de créer un conseil de politiques alimentaires pour la Ville de Montréal. Donc, le conseil a été créé en octobre 2018, après un appel de candidatures. Composé de 24 membres, il est intersectoriel. Il y a donc des partenaires des institutions publiques, des institutions de recherche, des acteurs du terrain, des organismes communautaires, des entreprises de transformation, des producteurs agricoles, des institutions philanthropiques, et j'en passe... L'objectif est d'avoir un conseil intersectoriel qui peut regarder le système alimentaire de Montréal dans son ensemble. Depuis sa création, le conseil a fait une planification stratégique, qui a abouti à un premier plan d'action intégré, qui aurait été dévoilé plus tôt cette année. Finalement, on prévoit plutôt un

lancement en juin. La planification a été faite pour les deux prochaines années, soit jusqu'en juillet 2022.

Donc, un premier impact de la pandémie...

A. M. A. Oui. Le plan compte cinq grandes orientations stratégiques. La première, c'est la réduction de l'insécurité alimentaire des Montréalais, donc le problème de la faim à Montréal. La deuxième – ce n'est pas en ordre de priorité – est l'amélioration de la qualité nutritionnelle. La troisième concerne l'amélioration de l'accès au marché pour les produits locaux. Par produits locaux, on entend les aliments du Québec. La quatrième est la réduction de l'empreinte écologique du système alimentaire par divers moyens. Et la cinquième, c'est de favoriser la collaboration intersectorielle des acteurs du milieu.

De quelles façons la pandémie actuelle affecte-t-elle le système alimentaire montréalais? Quels sont les impacts que vous observez déjà?

A. M. A. C'est très variable selon le secteur d'activité. Il y a des secteurs qui ont vraiment dû mettre les bouchées doubles en raison de l'augmentation de l'activité. Je pense en particulier aux commerces de détail en alimentation, donc des épiceries, puisqu'ils demeurent presque les seuls endroits où on peut se procurer des aliments, étant donné la fermeture de nombreux restaurants. Ensuite, il y a le réseau d'aide d'urgence alimentaire parce qu'avec toutes les pertes d'emplois, le confinement et les difficultés afférentes, les gens en ont de plus en plus besoin... Ils vivent de plus en plus d'insécurité alimentaire et ont besoin de ce réseau pour leur venir en aide. Ce sont les deux secteurs où je vois vraiment une augmentation de l'activité.

Ensuite, il y a d'autres secteurs où c'est complètement l'inverse, où l'activité a été presque complètement arrêtée, par exemple tout ce qui concerne la restauration et le tourisme.

Puis, il y a des secteurs où on ne sait pas encore exactement quels seront les impacts. Je pense par exemple à l'agriculture urbaine. Tout de même, la production alimentaire a été reconnue comme un service essentiel, et l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a émis un avis favorable à l'ouverture des jardins communautaires et collectifs... Ce secteur semble être en mesure de commencer la saison, pas comme d'habitude, mais à peu près dans les mêmes temps que d'habitude. À Montréal, les entreprises en

agriculture urbaine et les jardins communautaires et collectifs pourront aller de l'avant avec leurs activités en respectant les mesures sanitaires. Je parle bien ici d'agriculture urbaine, et non d'agriculture en région parce que la question de la main-d'œuvre constitue un autre enjeu.

Ce qu'on observe globalement, c'est que la crise sanitaire actuelle aggrave les problèmes qu'on avait déjà identifiés dans le système alimentaire. L'insécurité alimentaire est encore plus importante; les faiblesses du réseau d'aide en sécurité alimentaire sont plus évidentes. D'ailleurs, je pense que c'est la même chose dans plusieurs secteurs. On savait déjà qu'il y avait des défis dans ces secteurs, mais la crise les rend plus visibles.

Selon vous, quelles sont les pistes d'adaptation à court terme?

A. M. A. À court terme, ce que ça prend, c'est vraiment de l'agilité. Parce que ces problèmes dans le système sont connus. On sait qu'on a besoin de plus d'aide alimentaire. On a envie d'acheter plus de produits locaux pour soutenir l'économie. Les solutions à court terme, ce sont les choses qu'on peut mettre en place tout de suite. On a vu, par exemple, des plateformes comme le Panier bleu qui permettent de faire l'achat direct chez les producteurs pour les aliments. Ou encore, des distributeurs, comme Hector Larivée, qui dessert les restaurateurs, ont changé tout de suite leur mode de distribution pour vendre directement à la population. Ce sont des changements qui ont permis à certains acteurs de réorienter rapidement leur activité.

Une action qui a beaucoup aidé le secteur de l'aide alimentaire, c'est que les gouvernements et les fondations privées ont dégagé des ressources financières importantes, et ce, très rapidement, pour les banques alimentaires et pour les fonds d'urgence, par exemple celui de Centraide. Ce sont des actions prises très rapidement pour s'assurer qu'il y a des ressources disponibles.

Là où il y a un potentiel, mais une difficulté de mise en œuvre, c'est quand il y a de nouveaux services offerts par des acteurs qui voient un besoin et qui veulent contribuer. On a parfois de la difficulté à bien les intégrer au reste du système. Comment va-t-on attacher les fils pour que cette offre puisse être réellement déployée sur le terrain?

Je prends l'exemple de La Table des chefs, qui s'est dit : « Nous, on peut produire des repas pour distribuer à des gens qui vivent de l'insécurité alimentaire. » C'est une excellente initiative! Après, ce qui est très difficile, c'est la logistique. L'organisme doit voir à qui ces repas seront servis et de quelle façon. Il a décidé qu'une bonne partie des repas ira à Moisson Montréal, mais il faut que les repas soient congelés pour qu'ils se conservent bien jusqu'à ce qu'ils soient distribués aux consommateurs. Donc, il y a tous ces aspects qui sont plus difficiles quand on a un nouvel acteur qui arrive avec une nouvelle offre d'aide ou façon de faire. Parfois, on voit que c'est difficile d'intégrer cette offre d'aide dans le système actuel.

Donc, ce n'est pas tant la ressource qui manque que la façon de mettre en lien la ressource et le besoin?

A. M. A. C'est ça, oui. En fait, je dirais qu'en ce moment, en ce qui concerne l'aide alimentaire, il y a beaucoup de ressources, mais elles sont bloquées... Elles ne sont pas déployées rapidement sur le terrain parce que les organismes qui desservent directement la population n'ont pas forcément la capacité de prendre en charge ces ressources et de les déployer. Certains organismes ont carrément fermé, tandis que d'autres sont en sous-effectif en raison du manque de disponibilité de la main-d'œuvre. Donc, les ressources sont là, mais il y a une partie de la chaîne qui est faible, ce qui empêche la distribution de ces ressources.

Un autre impact de la pandémie est observé auprès des entreprises. On constate qu'il y a des effets pervers des mesures gouvernementales mises en place pour aider la population. Par exemple, la prestation canadienne d'urgence (PCU) entre en compétition avec des employeurs qui sont toujours en activité et qui ont besoin de main-d'œuvre. Normalement, les employés dans ces domaines ont un salaire à peu près équivalent ou moindre que ce que le travailleur peut recevoir comme prestation d'urgence. On l'a vu, dans un premier temps, dans les épiceries. Plusieurs d'entre elles ont augmenté le salaire de deux dollars l'heure pour éviter de perdre leur main-d'œuvre au profit de la PCU. Le gouvernement provincial a également voulu inciter les étudiants à aller travailler à la ferme, puis le gouvernement fédéral a mis en place un programme d'aide pour les étudiants. Donc, les étudiants n'ont plus vraiment besoin d'aller travailler dans les champs.

Une mesure qui a beaucoup aidé, c'est le programme d'aide pour les loyers commerciaux. Pour les commerces alimentaires, le fait que 75 % du loyer soit couvert par un programme d'aide est très important. Et pour les personnes aussi : la fermeture ou l'arrêt des audiences de la Régie du logement fait en sorte que les gens ne peuvent plus être mis à la porte de leur logement en raison de loyers impayés. C'est sûr que ce n'est pas une mesure à préconiser à long terme, mais, à court terme, je pense que cela a été fait rapidement et qu'il s'agit d'un soulagement important.

Je reviens sur quelque chose que vous avez dit. Un des maillons faibles de la chaîne est tout ce qui concerne l'organisation et la redistribution des ressources. Cela veut-il dire que, dans les mesures d'adaptation à long terme, le maillon qu'on doit améliorer est la capacité de distribution?

A. M. A. Je crois que oui. Si on veut aller vers plus d'autonomie alimentaire, agir sur le gaspillage alimentaire et éviter d'avoir trop de surplus ou au moins arriver à le distribuer, il faut vraiment travailler sur les infrastructures qui permettent la transformation et la distribution de ces aliments. Actuellement, c'est en grande partie le réseau communautaire qui distribue les denrées, mais la majorité des organismes communautaires ne font pas de transformation. On commence à voir émerger des initiatives en ce sens, mais des infrastructures comme les cuisines certifiées ne sont pas toujours au rendez-vous.

De manière générale, les organismes communautaires éprouvent des problèmes systémiques de ressources pour le fonctionnement. Ils passent beaucoup de temps à faire des demandes de financement. Ils éprouvent des problèmes pour recruter et garder des travailleurs qualifiés en raison des salaires, qui ne sont pas très élevés. Ce n'est pas unique aux organismes dans le secteur de l'alimentation; c'est un enjeu qui touche beaucoup d'organismes du secteur communautaire. Donc, quand on parle de transformation, il faut regarder non seulement les infrastructures physiques comme les cuisines certifiées, mais aussi les enjeux de gouvernance, les porteurs d'initiatives solides pour mener à terme différents projets.

Il existe des exemples de mise en réseau des organismes pour pallier les manques de ressources de chacun d'eux. Je connais deux principaux modèles. D'un côté, il y a le modèle des centres communautaires d'alimentation (*community food centres*), qui sont en quelque sorte une intégration de plusieurs

organismes afin de mutualiser les ressources alimentaires et de les centraliser, en partie, au sein d'un quartier. Ce ne sont pas tous les organismes qui ont envie d'aller vers ce modèle. Il peut y avoir des effets pervers puisque certains organismes, s'ils fusionnent, peuvent perdre des particularités de leur mission, par exemple desservir une population spécifique (personnes à risque d'itinérance, personnes âgées, nouveaux arrivants, etc.).

Le second modèle consiste en la mise en réseau d'organismes et en l'offre de services qu'ils ne peuvent pas fournir eux-mêmes. C'est le modèle qu'utilise La Cantine pour tous. Un réseau d'organismes communautaires produit des repas. La Cantine pour tous aide ces organismes à trouver des infrastructures pour faire le repérage des cuisines sous-utilisées qui peuvent être louées. Les organismes n'ont pas forcément le réseau de contacts ni le temps de chercher et de négocier la location. La Cantine pour tous aide également les organismes avec la mise en marché et l'identification des clients pour les repas. Les organismes membres de La Cantine pour tous offrent des repas à prix abordables, donc les clients proviennent souvent du milieu scolaire et des résidences pour personnes âgées. Les petits organismes n'ont pas forcément les ressources pour aller faire le développement en ce sens. Donc, La Cantine pour tous offre ce service à ses membres. Il s'agit d'une autre façon de mutualiser les ressources entre un certain nombre d'organismes et ainsi de renforcer le réseau. Il y a sûrement d'autres façons de faire, mais ce sont les deux modèles que je connais qui peuvent aider à consolider le réseau.

Il y a aussi toute la question de l'économie sociale, qui priorise la réponse aux besoins de la population, plutôt que le profit. Si on vise une plus grande autonomie alimentaire et si on veut répondre aux besoins alimentaires de la communauté, il faut aussi regarder les modèles d'entreprises qu'on veut favoriser. Par exemple, une entreprise privée est là pour faire des profits, et on a besoin des entreprises alimentaires telles qu'elles existent déjà. On a vu la solidité des commerces de détail; les grandes bannières ont été capables de s'adapter et de fournir des aliments à la communauté. Mais, en même temps, à plus long terme, si on veut renforcer la résilience du système, il faut s'assurer que les objec-

tifs alimentaires passent avant les objectifs de profits. Il faut donc envisager à plus long terme un changement de paradigme.

Une autre action qu'on devra poser à long terme, c'est de regarder différents modèles, comme la tarification sociale. Il y a des raisons pour lesquelles les entreprises privées ne s'implantent pas dans certains milieux fragilisés, comme ce qu'on appelle les déserts alimentaires. C'est parce qu'elles ne tireraient pas des revenus assez importants. Il n'y a donc pas de profits à faire. Si un projet dépend complètement des subventions, ce n'est pas une solution à long terme puisque les subventions ne seront jamais accordées pendant 10 ou 20 ans. De plus en plus, les bailleurs de fonds, publics ou privés, exigent qu'un projet soit autonome après un certain temps. Donc, il y a beaucoup d'enjeux à regarder à ce sujet. Qu'est-ce qui est vraiment un modèle viable pour ce genre d'entreprise?

Selon vous, y a-t-il des changements qui vont s'imposer dans la façon de mettre en valeur nos territoires?

A. M. A. Avec la pandémie, il y a des risques de diminution de la production alimentaire mondiale, ce qui a ramené à l'avant-scène les questions d'autonomie alimentaire, de production locale et d'achat local. La communauté métropolitaine de Montréal avait déjà comme objectif de remettre en production 6 % des terres agricoles. Il y a toutefois beaucoup de pression pour faire du développement résidentiel et industriel. Souvent, en raison de la fiscalité des municipalités, c'est très difficile de concilier les différentes pressions.

Va-t-on conserver les terres agricoles ou changer le zonage pour permettre la construction de résidences ou l'installation d'entreprises qui créeraient des emplois dans la région? Personne n'est contre l'idée d'avoir une plus grande production et une plus grande autonomie alimentaire, mais ça entre en compétition avec d'autres demandes. Ça va vraiment prendre du leadership politique pour mettre en place des mesures afin d'atteindre ces objectifs. Si on laisse cette responsabilité aux municipalités, avec les pressions qu'elles subissent, il est peu probable que cela se fasse. ●●●

En ces temps difficiles, la direction de la revue Organisations et Territoires remercie Anne Marie Aubert d'avoir pris le temps d'expliquer à nos lecteurs de quelles façons la pandémie affecte le système alimentaire montréalais.

La pandémie de COVID-19 et le débat sur l'étalement urbain : tournant majeur ou accident de parcours?

Martin Simard^a

RÉSUMÉ. Le 4 mars 2020, le magazine *L'Actualité* publiait un article soulignant la tendance à la densification et à la diversification des espaces urbains au Québec. Moins de deux semaines plus tard, la population québécoise était appelée au confinement à la maison à cause de la pandémie de COVID-19. Cette crise majeure présente la maison individuelle comme l'ultime refuge pour se protéger du monde extérieur, remettant potentiellement en cause 30 ans de lutte contre l'étalement urbain et ses conséquences environnementales. Ce texte résume le débat entre deux écoles de pensée qui s'opposent sur les conséquences à long terme de la pandémie sur l'aménagement et l'urbanisme au Québec.

ABSTRACT. On March 4, 2020, *L'Actualité* magazine published an article highlighting the trend towards densification and diversification of urban spaces in the province of Québec. Less than two weeks later, the Québec population was called to lock up at home because of the COVID-19 pandemic. This major crisis presents the detached house as the ultimate refuge to protect oneself from the outside world, potentially calling into question 30 years of the fight against urban sprawl and its environmental consequences. This text summarizes the debate between two schools of thought that clash over the long-term consequences of the pandemic on urban planning in Québec.

Introduction

Le 4 mars 2020, le magazine québécois *L'Actualité* publiait un article s'intitulant « Vivre à la verticale ». Ce texte bien ficelé souligne la tendance à la densification et à la diversification des nouveaux espaces résidentiels, notamment dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) de Québec et de Montréal :

Afin de contrer l'étalement urbain, de favoriser le transport collectif et de plaire à la portion non négligeable de consommateurs chez qui l'appel de la maison individuelle ne résonne plus, des zones urbaines sous-utilisées – comme les parcs industriels en perte de popularité, les centres commerciaux désuets et les stationnements de surface – sont transformées en ce que les urbanistes appellent des quartiers intégrés mixtes. (Diotte, 2020, s. p.)

Cet article témoignait (il semble pertinent de parler au passé) d'une certaine revalorisation de l'urbanité au Québec après des décennies de triomphe de la banlieue pavillonnaire¹ comme milieu de vie, tel que l'a mis en exergue le film canadien *C.R.A.Z.Y.* ou la série américaine *Beautés désespérées*. Moins de deux semaines plus tard, les écoles, les commerces et les industries étaient progressivement fermés, et la population québécoise était appelée au confinement à la maison par les plus hautes autorités, comme dans le reste du pays et ailleurs dans le monde. Le responsable : le virus COVID-19, dont la pandémie paralyse toujours la société au moment d'écrire ces lignes. Tout comme les grandes épidémies ayant frappé le monde, de la peste bubonique dans l'Europe du XIV^e siècle jusqu'au typhus (1832) ou la variole (1885) dans le Québec du XIX^e siècle, sans compter la fameuse grippe espagnole de 1919, la pandémie se répand plus rapidement et plus fortement dans les milieux urbains (Goulet, 2020). En conséquence, la grande ville et ses quartiers anciens de moyenne et forte densités sont depuis longtemps

^a Professeur et membre du Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT), Université du Québec à Chicoutimi

synonymes de saleté, de promiscuité et de maladie dans l’imaginaire collectif.

Bien que la COVID-19 soit un virus certes très contagieux, mais beaucoup moins dangereux que ceux cités plus avant, et que nous soyons mieux pourvus en matière d’hygiène et de services de santé, il convient de se questionner sur ses effets à moyen et long termes sur le plan de l’occupation du territoire. En effet, plusieurs interrogations s’imposent dans le champ de l’aménagement et de l’urbanisme : Est-ce que l’animation des zones centrales et les événements de foule reprendront leur vigueur habituelle? Le télétravail affectera-t-il le marché des immeubles de bureaux et, par ricochet, la vitalité des centres-villes, voire des pôles d’emplois situés en banlieue? Finalement, est-ce que le relativement timide retour des dernières années vers les moyenne et haute densités résidentielles se maintiendra ou assisterons-nous à une nouvelle vague d’étalement urbain?

Nous nous intéresserons particulièrement à la dernière question, ce qui exige d’abord un rappel des grands éléments du débat sur l’étalement urbain, lequel débat est en arrière-plan des théories et pratiques urbanistiques depuis une quarantaine d’années.

1. L’étalement urbain : un débat récurrent sur notre mode de vie

L’étalement urbain est un terme péjoratif qui désigne l’urbanisation diffuse des villes nord-américaines actuelles, forme d’aménagement qui tranche avec les villes traditionnelles ou les quartiers construits avant la Seconde Guerre mondiale. L’expression peut être définie comme étant l’expansion démesurée du tissu urbain reliée principalement aux zones d’habitation de basse densité (Simard, 2014). L’idée de démesure est centrale

lorsque l’on parle d’étalement urbain. C’est-à-dire que la croissance de l’espace urbain est largement supérieure à la croissance démographique. Donc, chaque personne occupe en moyenne plus d’espace que par le passé pour se loger, mais aussi pour se déplacer, faire des achats ou se divertir.

Associée à la montée de la classe moyenne, à l’amélioration de la qualité de vie et à la sécurité des enfants, l’urbanisation diffuse a des conséquences certaines, en particulier sur les plans environnemental et économique (voir tableau 1). Quoi qu’il en soit, la maison individuelle et son voisinage verdoyant sont puissamment ancrés dans le mythe de la réussite, et ils constituent une part importante du rêve américain :

C’est une sorte de marque de fabrique nord-américaine : lorsque l’on survole en avion une ville du Canada ou des États-Unis, juste avant l’atterrissage, on voit souvent [les maisons individuelles] s’aligner, presque à perte de vue. Machinalement posées, les unes à côté des autres, séparées au centimètre près, comme un motif géométrique dupliqué à l’infini ». (Desgré, 2012, s. p.)²

Ce rêve américain est aussi un rêve canadien et québécois. L’engouement des Québécois pour la maison individuelle peut être considéré comme une forme banale d’américanisation du mode de vie, alors que certains y voient plutôt un lien avec nos racines rurales (Fortin, Després et Vachon, 2002). D’autres perçoivent des traits originaux à la maison unifamiliale québécoise, traits qui en feraient même une sorte de patrimoine, du moins les bungalows des années 1960 et 1970 (Morriset et Noppen, 2004). Ainsi, les points de vue sont partagés au sujet de l’aménagement type des espaces résidentiels de la Belle Province (voir figure 1).

Environnement	Perte de terres agricoles ou boisées et GES liés aux transports
Économie	Coûts d’infrastructures de l’État et coûts de transport des ménages
Société	Individualisme, surconsommation et séparation des groupes sociaux
Urbanité	Séparation des activités urbaines et création de <i>no man’s lands</i> dans la ville
Santé	Décourage la marche, favorise la sédentarité et l’obésité

Tableau 1 – Conséquences néfastes de l’étalement urbain



Figure 1 – Quartier pavillonnaire d'un arrondissement de Saguenay
Source : Ville de Saguenay, <https://batissons.saguenay.ca>

Au-delà des discussions sur l'origine de l'intérêt des Québécois pour la maison unifamiliale ou sur son caractère original ou non, l'étalement urbain donne lieu à un débat idéologique important. Pour les tenants de la libre entreprise et des droits individuels à tout prix, l'étalement urbain, voire l'établissement des urbains en campagne est le simple résultat de la conjonction des valeurs culturelles, des possibilités de mobilité, de l'offre du marché, en plus de constituer une occasion de développement économique axée sur la marchandisation du sol et du milieu bâti (Cox, 2006). En réalité, on ne vend pas que de la brique et du béton; on vend aussi du rêve, comme l'indiquent fréquemment les noms des développements domiciliaires : Jardins du bonheur, Faubourg du boisé, Domaine des oiseaux bleus, etc.

Le message subliminal du marché est le suivant : chacun mérite ce qu'il y a de mieux en ce qui a trait à l'habitation³, selon ses goûts et sa capacité de payer, peu importent les conséquences collectives, qu'on rejette du revers de la main. Dans la psyché nord-américaine, tout individu ou ménage aspire à bâtir maison et qui pourrait l'empêcher sur un territoire vaste et relativement peu peuplé, sinon un État malveillant ou totalitaire? D'ailleurs, pour faire

un peu d'ironie, il est de notoriété publique qu'on ne peut élever d'enfants décentement en dehors de ces quartiers peuplés de bonnes familles, en retrait du tourbillon de la ville.

À contrario, pour la plupart des spécialistes du territoire (géographes, urbanistes, etc.) et les militants environnementalistes, les impacts de l'urbanisation diffuse doivent conduire le gouvernement provincial et les administrations locales à limiter l'étalement urbain. Sous ce regard critique, ce fléau des temps modernes crée notamment « une distanciation sociale » entre les habitants moins fortunés des quartiers anciens et ceux plus aisés de la banlieue pavillonnaire (Jargowsky, 2002). Les conséquences environnementales sont également importantes, à tel point que les ressources de la planète ne seraient pas suffisantes pour supporter l'empreinte écologique de ce mode de vie, si les populations de tous les pays étaient en mesure de se le permettre financièrement (WWF, 2014).

En outre, des observateurs plus radicaux voient même dans l'étalement urbain un complot d'envergure mondiale orchestré par les grandes entreprises immobilières, pétrolières et automobiles, lesquelles y trouvent leurs profits. Qu'il suffise de mentionner que la demande en pétrole est bien assurée dans la

durée lorsque des millions de Nord-Américains doivent parcourir quotidiennement des dizaines de kilomètres pour se rendre au travail, soit un navettage d'une durée moyenne de 26,9 minutes (Saldivia, 2018)⁴. Ce complot des grands acteurs économiques soutenus par les États, lesquels construisent des autoroutes et autres aménités, aurait des répercussions géopolitiques et militaires considérables, par exemple au Moyen-Orient (Gonzalez, 2010).

Ce débat presque sans issue montre le paradoxe de la coexistence des désirs légitimes des ménages et des effets collectifs néfastes dans les sociétés de grands nombres. Dans ce contexte, les gouvernements n'ont jamais vraiment voulu intervenir trop directement, sauf dans le cas de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* du Québec. Malgré ses atouts, cette loi affiche de nombreuses limites pour véritablement freiner l'étalement urbain (Côté, Mercier et Roy, 2014). Reste alors la solution de la sensibilisation aux effets de l'urbanisation diffuse et des campagnes de valorisation de la vie urbaine, notamment sous l'angle du développement durable et des changements climatiques.

C'est cette stratégie à long terme, brillamment mise en œuvre au Québec par l'organisme Vivre en ville, qui est remise en question par l'émergence de la COVID-19, par l'imposition du confinement, par la promotion de la distance physique entre les individus et par le port du masque.

2. Le virus COVID-19 : quels effets sur l'urbanité?

Après cette mise en contexte du débat sur l'étalement urbain, il est maintenant temps de revenir à notre question principale : Est-ce que la tendance des dernières années vers une augmentation des densités résidentielles se maintiendra ou assisterons-nous à une nouvelle vague d'étalement urbain au Québec? Nous tenterons d'y répondre à l'aide d'une revue de presse⁵.

Il convient d'abord de dire que la situation québécoise ne paraît pas différente de celle du reste de

l'Amérique à cet égard, si ce n'est que le virus a frappé plus fortement ici que dans les autres provinces et territoires canadiens ou dans la majorité des États américains (Deglise, 2020). Montréal a été particulièrement affectée par le virus et la région métropolitaine de recensement du même nom fait l'objet de mesures spécifiques de la part du gouvernement du Québec (Bruemmer, 2020).

De manière plus générale, le choc est important aux échelles continentale et mondiale. Au même titre que lors des attentats du 11 septembre 2001 à New York ou de la crise économique mondiale de 2008, plusieurs observateurs et analystes sont prompts à dire que les choses ne seront plus jamais pareilles après la pandémie de COVID-19. Dans quelle mesure cette affirmation est-elle juste? Personne ne le sait vraiment à l'heure actuelle.

Il est vrai que le confinement obligatoire à la maison, l'arrêt d'une grande partie des activités industrielles et commerciales ainsi que la fermeture des frontières pour une période de plusieurs mois, avec de possibles récidives, sont de nature à bouleverser un très fort nombre de gens. Ces changements drastiques du quotidien et l'effondrement de l'économie s'accompagnent de la peur de l'autre, devenu soudainement un potentiel porteur de virus, soit un danger à éviter plutôt qu'une personne qu'on gagnerait à connaître ou qu'il ferait bon de côtoyer (Guillemette, 2020).

Une conséquence majeure de tout ceci est sans doute la signification nouvelle, ou renforcée, de la maison perçue comme l'ultime refuge pour se protéger du monde extérieur (voir figure 2). De manière plus pratique, l'habitation devient aussi un lieu de travail sécuritaire auquel on accède sans déplacement, ce qui au demeurant permet de prendre des pauses pour manger, se reposer ou effectuer des tâches ménagères. La maison de banlieue est aussi proche des grandes chaînes commerciales bien approvisionnées qui ont résisté à la fermeture (Costco, Walmart, etc.). Est-ce que ces changements « habitationnels » perdureront?



Figure 2 – La rue du Petit Champlain à Québec au moment du confinement
Source : Martin Simard, 2020

Le bilan que nous pourrions faire des effets socio-psychologiques et sanitaires de la pandémie de COVID-19 dans deux, trois ou cinq ans déterminera l'ampleur des conséquences de celle-ci sur l'aménagement et sur la vitalité des villes de taille moyenne ou supérieure. Selon notre interprétation, deux écoles de pensée s'affrontent sur le sujet : ceux et celles qui croient que les multiples intérêts de la socialisation triompheront de la peur, groupe à distinguer de ceux et celles qui entrevoient l'avènement durable de comportements plus ou moins agoraphobiques. Appelons respectivement celles-ci l'école de la proximité et l'école de la distance.

Pour les tenants de la première école de pensée, le caractère grégaire de l'humain reviendra au galop :

L'histoire démontre en fait que les villes ont la couenne dure. Ni les épidémies, ni les bombardements n'ont jusqu'ici pu convaincre les humains de cesser de se rassembler. Les forces de la densité – économies d'échelle, synergies de proximité, déplacements raccourcis, accès aux services, etc. – vont demeurer des atouts dans le monde de demain. (Savard, 2020, s. p.)

Les habitudes auraient, semble-t-il, la vie dure :

Après une crise importante, au lieu de repenser complètement l'aménagement, on a tendance à refaire comme avant, mais plus solide, pour montrer qu'on est résilient. (C. Poitras, citée par Cambron-Goulet, 2020, s. p.)

Au-delà de la volonté de migrer vers le péri-urbain, il faut également considérer la capacité financière des ménages :

En fait, très peu de gens sont à même de déménager du jour au lendemain. Peut-être que quelques personnes qui ont les moyens de déménager le feront, mais ce n'est pas facile. (F. Paulhiac, citée par Cambron-Goulet, 2020, s. p.)

À l'opposé de cette lecture plutôt optimiste du retour à la normale, l'école de la distance propose un autre discours, tant pour vanter la maison individuelle, voire la campagne, que pour dénoncer le nonaccès aux logements de qualité pour une partie de la population. De la sorte, selon les témoignages d'agents immobiliers américains rapportés par le *USA Today*, on peut déjà percevoir une volonté de quitter la grande ville chez une partie de la clientèle (Menton, 2020).

Un journaliste présente simplement ce que semble ressentir de nombreuses personnes :

La crise sanitaire étant vécue plus confortablement dans les maisons que dans les appartements, certains estiment que ce marché verra affluer une nouvelle demande. (Litzier, 2020, s. p.)

En France, où la densité résidentielle est généralement plus forte de même que les clivages sociaux, l'assignation à résidence est vécue différemment selon la classe sociale :

Le confinement est un concept de bourgeois. Cela implique de posséder une maison bourgeoise dans laquelle se retirer. Ça ne correspond pas du tout à la réalité [des grands ensembles français]. (H. Esmili, cité par Hummel, 2020, s. p.)

En arrière-plan de ces prédictions, la question du rôle de la densité résidentielle dans la transmission du virus se révèle centrale. Comme le prétend un analyste :

Clearly densification is and has been the problem with some of this. COVID-19 puts a fundamental challenge to how we manage urbanization. (Klaus, 2020, s. p.)

Les comparaisons du nombre de cas de COVID-19 entre Québec et Montréal ou la mise en relation des situations de Los Angeles et New York donnent ainsi des munitions aux « distancialistes » :

Alors que la pandémie a explosé à New York, avec plus de 10 000 morts et des services d'urgence et des morgues débordés, la situation est restée contenue en Californie. [...] La densité de population et l'urbanisation extrême de New York peuvent en partie expliquer ce lourd bilan. (Banguet, 2020, s. p.)

Dans la même veine, Dre Mylène Drouin, directrice régionale de la santé publique de Montréal, affirme ceci à propos du secteur de Montréal-nord :

Il existe un enjeu de capacité de maintenir la distanciation sociale. On le sait, à cause de la densité urbaine, beaucoup de gens ont de la difficulté à la respecter – il y a peu de parcs, peu d'espaces dans les rues. C'est la même

chose dans les commerces. (La Presse canadienne, 2020, s. p.)

Néanmoins, d'autres cas de figure, comme Hong Kong ou Singapour, vont dans le sens contraire du lien directement proportionnel entre la densité de population et le nombre de personnes atteintes de la COVID-19. (Alter, 2020)

Ainsi, un observateur plus nuancé sur la nature virale de la densité urbaine laisse toutefois présager une popularité renouvelée de la maison individuelle, donc la relance possible de l'étalement urbain :

Les villes ont été largement montrées du doigt dans cette crise en pointant le fait qu'elles étaient des territoires plus denses que les autres. En réalité, la densité, ce n'est pas un facteur réel d'explication du virus. C'est évidemment des lieux où il y a plus d'interaction ou de connexions, donc ça a favorisé la dispersion du virus. Le véritable allié du virus aujourd'hui, c'est la suroccupation, la promiscuité, notamment à l'échelle du logement. (R. Rivaton, cité par Leymarie, 2020, s. p.)

Au final, quelle que soit l'ampleur des impacts sur la forme urbaine, bon nombre de petites habitudes pourraient être transformées dans l'ère de l'après-pandémie, tant au centre-ville qu'en banlieue :

Le jour approche peut-être où on voudra prendre notre température ou nos signes vitaux à l'entrée des salles de spectacles, dans les transports collectifs ou les lieux publics. Cela risque de changer le rythme des villes. Les mouvements seront plus lourds, plus compliqués. On verra peut-être des files d'attente là où il n'y en avait jamais eu. Comme depuis quelques jours aux portes des épiceries et des pharmacies. Vivra-t-on dans l'insécurité chaque fois que quelqu'un toussera au théâtre ou dans la rue? Va-t-on commencer à se méfier en permanence les uns des autres, à se surveiller, se dénoncer? (Bourque, 2020, s. p.)

Conclusion

Au-delà des écoles de pensée, si la peur de l'autre et l'appel du foyer pour le télétravail et les loisirs persistent dans de fortes proportions, les retombées urbanistiques seront nombreuses. En discutant des

travaux publics du passé sur les aqueducs et les égouts, lesquels ont suivi différentes épidémies, Ian Klaus (2020) utilise l'expression « assainissement à l'aide d'infrastructures numériques »⁶ pour exprimer le rôle que sont appelés à jouer les réseaux sociaux, l'Internet et le télétravail dans les années à venir.

Ces retombées pourraient constituer un recul de plus de 30 ans, en particulier en matière de dynamisme des centres-villes et de lutte à l'étalement urbain. Pourquoi? Parce qu'il est évident que le confinement ou le réflexe de passer plus de temps au foyer favorise l'acquisition de maisons individuelles, idéalement de grand gabarit. En effet, celles-ci offrent plus d'espace intérieur pour se replier et plus d'espace extérieur pour « prendre l'air » à l'abri du danger, pour jardiner, pour bricoler ou pour rencontrer quelques amis triés sur le volet.

En parallèle au possible mouvement en faveur de l'urbanisation diffuse, les espaces centraux des agglomérations pourraient subir une baisse d'attrait et d'achalandage parce qu'ils concentrent les espaces ludiques et les lieux de travail marqués par le rassemblement et la proximité d'une foule d'individus de tous horizons. Si ce n'est pas une vague de fond, il y aura certainement des modifications sensibles : trottoirs plus vastes, rues réservées aux piétons, restaurants à faible capacité axés sur les commandes à livrer, festivals et événements sportifs moins nombreux et plus modestes, transports en commun sous-utilisés, etc.

Néanmoins, parler de désurbanisation et de mouvements de populations vers les régions périphériques paraît excessif (Saint-Hilaire, 2020). Les

changements se feront aux échelles métropolitaine ou infrarégionale et non entre les régions, à notre avis. Il y a donc peu de chance que les travailleurs montréalais déménagent à Saguenay, par exemple. C'est plutôt les villages voisins de Saguenay qui risquent d'attirer de nouveaux ménages provenant de cette ville moyenne.

Tout ne sera pas négatif dans la vie urbaine de l'après-pandémie. Le télétravail devrait limiter les embouteillages, plus de gens devraient aménager un potager ou s'alimenter auprès de producteurs locaux ou régionaux, alors que le tourisme de proximité est appelé à prendre de la vigueur par rapport aux destinations exotiques. Selon les urbanistes montréalais Raphaël Fischler et Sylvain Gariépy, interviewés récemment :

La pandémie doit surtout pousser à repenser ses habitudes de vie en milieu urbain ainsi que l'aménagement des espaces publics pour les rendre plus attrayants et cohérents avec les mesures de santé publique en temps de crise sanitaire. (Caillou, 2020, s. p.)

Espérons qu'il ne s'agisse pas là de vœux pieux et que les innovations urbanistiques à venir soutiendront l'attrait de l'urbanité et un certain contrôle sur l'étalement urbain. La bonne qualité et une plus grande superficie des logements dans les zones urbaines centrales seront aussi à promouvoir pour maintenir compétitif ce secteur du marché immobilier et permettre des centres-villes habités et dynamiques.

NOTES

- 1 L'expression « banlieue pavillonnaire » vise à distinguer les banlieues nord-américaines aisées et de basse densité résidentielle par rapport aux banlieues françaises, caractérisées par les grands immeubles et certains problèmes sociaux.
- 2 Cette auteure défend plus tard dans ce texte l'idée qu'il existe une certaine diversité architecturale dans les banlieues pavillonnaires.
- 3 Ce « mieux » est évidemment un construit social, et non un fait objectif.
- 4 Cette dernière donnée s'applique pour les États-Unis uniquement, mais on peut penser que la situation est semblable au Canada.
- 5 Lorsque cet article a été écrit, il n'y avait pas encore d'articles scientifiques ou de livres disponibles traitant précisément de la pandémie de COVID-19 et de ses impacts sur les villes et l'urbanisme.
- 6 L'expression anglaise employée est la suivante : Digital infrastructure might be the sanitation of our time.

RÉFÉRENCES

Alter, L. (2020, 25 mars). Urban density is not the enemy, it is your friend. *Blogue Tree Hugger*. Repéré à www.treehugger.com/urban-design/urban-density-not-enemy-it-your-friend.html

- Banguet, L. (2020, 15 avril). En Californie, la distanciation sociale a fait la différence face au coronavirus. *La Presse*. Repéré à www.lapresse.ca/international/etats-unis/202004/15/01-5269395-en-californie-la-distanciation-sociale-a-fait-la-difference-face-au-coronavirus.php
- Bourque, F. (2020, 4 avril). Comment la pandémie va changer les villes. *Le Soleil*. Repéré à www.lesoleil.com/chroniques/francois-bourque/comment-la-pandemie-va-changer-les-villes-0e55d77e635a6ddd497c1eeced14976
- Bruemmer, R. (2020, 3 avril). Montreal is the epicentre of the pandemic, public health director says. *Montreal Gazette*. Repéré à <https://montrealgazette.com/news/local-news/montreal-hit-by-rapid-rise-in-number-of-covid-19-cases/>
- Caillou, A. (2020, 14 avril). Les atouts de la ville mis à mal par la pandémie. *Le Devoir*. Repéré à www.ledevoir.com/societe/transports-urbanisme/576932/faire-de-la-ville-un-havre-du-vivre-ensemble
- Cambron-Goulet, D. (2020, 11 avril). Le Québec va changer mais la banlieue ne sera pas prise d'assaut après la crise. *Journal de Québec*. Repéré à www.journaldemontreal.com/2020/04/11/la-banlieue-ne-sera-pas-prise-dassaut-apres-la-crise
- Côté, M., Mercier, G. et Roy, F. (2014). L'urbanisation de la campagne : motifs et options du régime québécois de protection du territoire agricole. *Cahiers de géographie du Québec*, 58(165), 391-409. <https://doi.org/10.7202/1033011ar>
- Cox, W. (2006). Transport et logement à Montréal : comment le développement de la banlieue rend la métropole plus compétitive. *Cahiers de l'Institut économique de Montréal*, juillet 2006. Repéré à www.iedm.org/fr/541-transport-et-logement-a-montreal-comment-le-developpement-de-la-banlieue-rend-la-metropole-plus-competitive
- Deglise, F. (2020, 30 avril). Pourquoi la COVID-19 frappe-t-elle plus le Québec? *Le Devoir*. Repéré à www.ledevoir.com/societe/sante/577941/5-raisons-qui-pourraient-expliquer-pourquoi-la-covid-19-frappe-plus-le-quebec
- Desgré, M. (2012, 26 juillet). Le bungalow, patrimoine des banlieues du Québec. *Citazine*. Repéré à www.citazine.fr/article/bungalow-patrimoine-banlieues-quebec
- Diotte, S. (2020, 4 mars). Vivre à la verticale. *L'Actualité*. Repéré à <https://lactualite.com/societe/vivre-a-la-verticale>
- Fortin, A., Després, C. et Vachon, G. (dir.). (2002). *La banlieue revisitée*. Québec : Nota Bene.
- Gonzalez, G. (2010, 29 mars). *Urban sprawl, oil, and U.S. foreign policy*. Paper presented at the 2010 Western Political Science Association Annual Meeting, San Francisco, CA. Repéré à <https://ssrn.com/abstract=1580417>
- Goulet, D. (2020, 2 avril). Les grandes épidémies qui ont frappé le Québec. *Québec Science*. Repéré à www.quebecscience.qc.ca/sante/grandes-epidemies-quebec
- Grenier, F. (2020, 1 avril). COVID-19 : la pandémie va-t-elle remettre en cause la densité urbaine? *Magazine 100 degrés*. Repéré à <https://centdegres.ca/magazine/sante-et-societe/la-pandemie-remettre-en-cause-densite-urbaine>
- Guillemette, M. (2020, 22 avril). Il va falloir désapprendre la peur de la COVID-19. *Québec Science*. Repéré à www.quebecscience.qc.ca/sante/desapprendre-peur-covid
- Hummel, T. (2020, 2 avril). Les banlieues françaises, grandes oubliées du confinement. *Carrefour International*. Repéré à www.courrierinternational.com/article/vu-dallemagne-les-banlieues-francaises-grandes-oubliees-du-confinement
- Jargowsky, P. A. (2002). Sprawl, concentration of poverty and urban inequality. Dans G. D. Squires (dir.). *Urban sprawl: Causes, consequences, and policy responses* (p. 39-72). Washington (DC): Urban Institute Press.
- Klaus, I. (2020, 6 mars). Pandemics are also an urban planning problem. *City Lab*. Repéré à www.citylab.com/design/2020/03/coronavirus-urban-planning-global-cities-infectious-disease/607603/
- La Presse canadienne (2020, 28 avril). COVID-19 : 1000 morts à Montréal, qui recommande le port du masque. *L'Actualité*. Repéré à <https://lactualite.com/actualites/covid-19-1000-morts-a-montreal-qui-recommande-le-port-du-masque>
- Leymarie, J. (2020, 27 avril). Coronavirus : « le réel allié du virus, c'est la sur-occupation des logements, la promiscuité », affirme un expert en immobilier. *Franveinfo*. Repéré à www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/coronavirus-le-reel-allie-du-virus-c-est-la-sur-occupation-des-logements-la-promiscuite-affirme-un-expert-en-immobilier_3912389.html
- Litzier, J.-B. (2020, 8 avril). Le confinement va-t-il doper la demande de logement en maison? *Le Figaro*. Repéré à https://immobilier.lefigaro.fr/article/le-confinement-va-t-il-doper-la-demande-de-logement-en-maison_3a726868-78e1-11ea-9e2c-96d0306afde6

- Menton, J. (2020, 1 mai). Get me out of here! Americans flee crowded cities amid COVID-19, consider permanent moves. *USA Today*. Repéré à www.usatoday.com/story/money/2020/05/01/coronavirus-americans-flee-cities-suburbs/3045025001/
- Morisset, L. K. et Noppen, L. (2004). Le bungalow québécois, monument vernaculaire : de l'espace urbain à l'identité domestique. *Cahiers de géographie du Québec*, 48(134), 127-154. <https://doi.org/10.7202/011678ar>
- Saint-Hilaire, M. (2020, 8 mai). Le télétravail pour les régions. *Le Quotidien*. Repéré à www.lequotidien.com/opinions/editoriaux/le-teletravail-pour-les-regions-12f83a03f5631f2c147fa5ff5597165b
- Saldivia, G. (2018, 20 septembre). Stuck in traffic? You're not alone: New data show Americans commute times are longer. *NPR News*. Repéré à www.npr.org/2018/09/20/650061560/stuck-in-traffic-youre-not-alone-new-data-show-american-commute-times-are-longer
- Savard, C. (2020, 15 avril). Le mois le plus long. *Infolettre de Vivre en ville*. Repéré à <https://vivreenville.org/nos-positions/chroniques/2020/le-mois-le-plus-long.aspx>
- Simard, M. (2014). Étalement urbain, empreinte écologique et ville durable : y a-t-il une solution de rechange à la densification? *Cahiers de géographie du Québec*, 58(165), 331-352. <https://doi.org/10.7202/1033008ar>
- World Wildlife Fund (WWF). (2014). *Living planet report 2014: Species and spaces, people and places*. Gland, Suisse: World Wildlife Fund. Repéré à www.worldwildlife.org/pages/living-planet-report-2014

Centre de **recherche** sur le **développement** **territorial**

UQAC - UQAR - UQAT - UQO - INRS-UCS - ÉNAP

Le CRDT est un centre de recherche interdisciplinaire et interuniversitaire qui s'est donné comme mission de produire, valoriser et diffuser des connaissances approfondies et pertinentes des réalités du développement territorial des régions non-métropolitaines.

Rassemblant plus de 70 membres, dont une quinzaine de l'extérieur du Canada, le CRDT est principalement rattaché à des institutions universitaires implantées au cœur même des territoires non-métropolitains.

Les travaux du CRDT s'intègrent dans une programmation de recherche structurée en quatre axes :

Axe 1

Aménagement
et gestion durables
du territoire
et des ressources

Axe 2

Dynamiques
économiques,
production
et proximité

Axe 3

Politiques
publiques
et gouvernance
territoriale

Axe 4

Modes de
construction
et de partage
des connaissances



Photos : CCDM, P.Grant, 2001; D. Chabot, 2001, 2002; G. Gauthier, 1992; D. Chabot, 2003; S. Aubé, 1999

Centre de recherche
sur le développement territorial (CRDT)
UQAC - UQAR - UQAT - UQO - INRS-UCS - ÉNAP
Université du Québec à Chicoutimi
555, boul. de l'Université
Chicoutimi (Québec), Canada, G7H 2B1
Tél. : 418 545-5011, poste 4038
Télec. : 418 545-5012
crdt@uqac.ca

CRDT

La participation sociale dans une communauté rurale au Québec : ce qui la facilite, selon les points de vue de personnes engagées

Marc-André Bonneau^a, Sophie Dupéré^b

RÉSUMÉ. Cet article a pour objectif de présenter et de discuter certains facteurs facilitant la participation sociale, selon la perspective de personnes donnant de leur temps dans une petite communauté rurale. Cette implication est particulièrement importante pour les communautés situées dans une région dévitalisée sur les plans social et économique. Les résultats découlent d'une recherche qualitative effectuée auprès de 12 personnes engagées dans une communauté rurale située dans la région du Centre-du-Québec, au Québec. L'analyse thématique a fait ressortir six éléments facilitant la participation : 1) le besoin de revitaliser la communauté, 2) la présence de soutien municipal, 3) le dynamisme lié à la présence de nouveaux arrivants, 4) un climat de confiance, de réciprocité et d'entraide, 5) l'utilisation des réseaux sociaux et 6) un désir d'autonomie collective. À partir de ces résultats, nous discutons de l'importance de soutenir la participation sociale pour le développement socioéconomique de communautés rurales et pour la réduction des inégalités sociales.

ABSTRACT. This article presents and discusses some factors facilitating social participation in a small rural community for people volunteering their time. This involvement is particularly important for communities located in a socially and economically devitalized region. The qualitative results present the thematic analysis of 12 interviews conducted in a rural community located in the Centre-du-Québec region of Quebec. The analysis identified six contextual elements facilitating participation: 1) the need to revitalize the community, 2) the presence of municipal support, 3) the dynamism related to the presence of newcomers, 4) a climate of trust, reciprocity and mutual support, 5) the use of social networks, and 6) a desire for collective autonomy. Based on these results, we discuss the importance of supporting social participation for the socio-economic development of rural communities and the reduction of social inequalities.

Introduction et mise en contexte

Au Québec, l'implication des personnes dans leur milieu a toujours occupé une place centrale dans le développement des communautés rurales. Ce travail, qui demeure souvent invisible, alimente l'innovation et le changement social, enrichit les liens sociaux et la résilience communautaire, et améliore la qualité de vie (Birtch, 2017; Malet, 2009; Reimer, 2006). Il est d'une grande importance pour le développement des petites communautés rurales et pour le fonctionnement des organisations qui animent le milieu. D'ailleurs, la participation à la vie communautaire est plus présente dans les régions

rurales que dans les grands centres au Québec, selon la dernière analyse disponible de l'Enquête sociale générale du Canada (Statistique Canada, 2004; Turcotte, 2005).

En 2012, plus du tiers des Québécois a fait un travail bénévole (Gravel, 2017). Ces derniers se distinguent de l'ensemble des Canadiens en s'impliquant légèrement moins et en réalisant un travail bénévole plus informel, à l'extérieur d'organisations (Gravel, 2017). Cependant, le nombre total d'heures de bénévolat a diminué au Québec, passant de 308 millions d'heures annuelles à 267 millions d'heures entre 2004 et 2013 (Gravel, 2017).

^a Diplômé, maîtrise en santé communautaire, Université Laval

^b Professeure agrégée, Faculté des sciences infirmières, Université Laval

Considérant que l'implication bénévole des personnes est centrale pour le développement social et économique des communautés rurales (Klein, 2012; Reimer, 2006; Tremblay et Klein, 1997), il est important de mieux comprendre les facteurs contextuels qui ne se limitent pas à la motivation d'une seule personne et qui facilitent cette forme de participation sociale. Trop souvent, une minorité de bénévoles (« toujours les mêmes ») effectue une grande part des heures de travail. Cela soulève l'importance de mobiliser d'autres citoyens pour mettre la main à la pâte, particulièrement en ruralité, où les bénévoles sont souvent assez âgés (Turcotte, 2005). C'est dans ce contexte que le présent article a pour objectif de présenter et de discuter les facteurs contextuels facilitant la participation sociale, selon les perspectives de personnes engagées dans une petite communauté rurale.

L'implication bénévole a été conceptualisée dans notre projet comme une forme de participation sociale, c'est-à-dire « l'action de contribuer à la collectivité en donnant du temps aux organisations et aux individus à l'extérieur de la sphère domestique » (Gaudet, 2012, p. 2). Cette définition s'appuie sur les travaux sur le don du sociologue québécois Jacques T. Godbout, pour qui la participation sociale se distingue de la relation marchande par la gratuité qui la caractérise (Godbout, 1992). Godbout souligne « la nécessité de comprendre d'autres formes de logiques d'action que celle de l'intérêt » (Gaudet et Turcotte, 2013, p. 119), comme celles des affects et de la construction identitaire.

Le concept de participation sociale regroupe plusieurs pratiques, qui tendent à être ignorées par manque de reconnaissance institutionnelle (Gaudet, 2012). Parmi celles-ci, Gaudet identifie des pratiques formelles, par exemple la participation communautaire bénévole et associative (comités citoyens, organisations sans but lucratif), ainsi que des pratiques informelles qui « tissent la solidarité au quotidien » (Gaudet, 2012, p. 2), par exemple l'entraide et le soutien auprès des proches. Le don de temps s'inscrit dans un contexte socioéconomique qui définit les occasions de participation, notamment par le temps disponible pour participer à la vie communautaire ou par la présence de communautés d'intérêts (Gaudet, 2012).

Dans le contexte rural québécois, les facilitateurs contextuels favorisant la participation ont été peu

documentés. Ce sont davantage les motivations des individus qui ont été mises de l'avant, comme le désir de contribuer à la communauté ou de mettre à profit ses compétences, notamment par l'Enquête sociale générale du Canada (Vézina et Compton, 2012). Dans la littérature universitaire, la participation a surtout été étudiée à l'intérieur de contextes formels ou d'institutions comme celles du système de santé, particulièrement dans les milieux urbains (Kilpatrick, 2009; Kenny et collab., 2013).

Les milieux ruraux sont souvent perçus comme authentiques et chaleureux, l'engagement des personnes dans leur communauté y étant plus élevé (Jean, 2011). Une analyse réalisée à partir de l'Enquête sociale générale du Canada a fait ressortir que les ruraux sont plus susceptibles d'accomplir un travail non rémunéré et d'éprouver un fort sentiment d'appartenance à l'égard de leur communauté (Statistique Canada, 2004; Turcotte, 2005). Les résultats de cette analyse suggèrent également que la différence entre la participation dans les milieux ruraux et urbains ne s'explique pas simplement à cause des caractéristiques socioéconomiques différentes entre les personnes, comme le revenu, mais davantage par des caractéristiques contextuelles, comme la connaissance de ses voisins (Turcotte, 2005; Putnam, 2000).

La littérature sur le sujet offre plusieurs pistes pour expliquer l'influence de la ruralité sur la participation. Par exemple, en comparaison avec les centres urbains, les populations rurales s'impliqueraient davantage grâce à leur homogénéité sociale et à la faible mobilité des personnes (Turcotte, 2005). Ces facteurs faciliteraient l'émergence de normes sociales qui encouragent la participation (Gaudet et Turcotte, 2013). Également, la présence d'un sentiment d'appartenance plus élevé dans les petites communautés rurales pourrait également faciliter l'émergence de telles normes (Falk et Kilpatrick, 2000).

La participation dans les communautés rurales québécoises revêt une importance particulière en raison des transformations sociales et économiques auxquelles elles font face depuis les dernières décennies. Ces transformations ont été abordées comme un phénomène de « dévitalisation » par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT, 2013). Ce phénomène a notamment été caractérisé par un important déclin démographique, à la suite de

l'exode vers les milieux urbains et en raison du vieillissement de la population, ainsi que par la perte de services de proximité (aliments, essence, etc.).

La dévitalisation est un phénomène cyclique, auquel s'ajoutent d'autres réalités, dont le faible niveau de scolarité de ses habitants, une perte de fierté et d'appartenance ainsi que le manque d'emploi (Groupe de travail sur les communautés dévitalisées, 2010). À l'échelle globale, cette problématique s'inscrit dans un contexte de libre-échange et de désengagement de l'État (Reimer, 2006; Skinner et Joseph, 2011). Au Québec, ces transformations ont été étudiées à travers différentes perspectives, dont le développement social (Bourque et Favreau, 2003) et le développement territorial (Polèse, 2018; Parent, Lachapelle, Bourque et Jetté, 2016).

Afin de briser ce cycle et d'atténuer ces transformations, plusieurs chercheurs et décideurs ont mis de l'avant l'hypothèse selon laquelle la participation devient un incontournable. Ce constat a été fait notamment en raison de l'incapacité des gouvernements à résoudre cette problématique, notamment parce que les solutions proposées provenaient très peu des communautés touchées par ces transformations (Boisvert, 2013; Lachapelle et Bourque, 2008). À ce sujet, le rapport du Groupe de travail sur les communautés dévitalisées, mis sur pied par le MAMROT, a conclu que « la mobilisation de la population et l'engagement bénévole sont des éléments déterminants dans la revitalisation » (2010, p. 32).

Dans le même ordre d'idées, plusieurs ont reconnu et rappelé l'importance de la participation pour le développement à l'échelle locale (Boisvert, 2013; Lachapelle et Bourque, 2008; Lévesque, Delisle et Leroux, 2002). Parmi ceux-ci, Boisvert (2013) rappelle que les initiatives locales soutenues par la participation sont souvent plus efficaces puisqu'elles permettent un développement des capacités des premiers concernés, ce qui peut aussi par la bande contribuer à réduire les inégalités sociales. La participation « est un passage obligé pour que les milieux puissent prendre en charge le développement de leur communauté » (Lévesque, Delisle et Leroux, 2002, p. 6, cités dans Lachapelle et Bourque, 2008, p. 74).

Malgré ces constats, plusieurs mesures visant à soutenir le développement rural et la participation locale ont été abolies en 2014 et 2015 par le gouvernement

libéral de l'époque. La plus importante de celles-ci était la Politique nationale de la ruralité (PNR), qui permettait notamment de soutenir le développement rural à travers des ententes entre le gouvernement du Québec, les municipalités régionales de comté (MRC) et les municipalités rurales.

En 2014, le gouvernement du Québec a également retiré son financement à l'organisme Solidarité rurale du Québec, qui agissait à titre d'instance-conseil. Cet organisme avait pour mission de « promouvoir la revitalisation et le développement du monde rural [...] de manière à renverser le mouvement de déclin et de déstructuration des campagnes québécoises » (Solidarité rurale du Québec, 2011, p. 4).

En 2015, par le biais de la *Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016* (Québec, 2015), le gouvernement du Québec a finalement retiré son financement à différents organismes de développement régional tels les Conférences régionales des élus (CRE) et les Centres locaux de développement (CLD). Même si, en 2017, le Fonds d'appui au rayonnement des régions a été annoncé afin de soutenir leur développement, ce fonds a été géré à l'échelle régionale, et non plus remis directement à certaines municipalités dévitalisées, comme c'était le cas auparavant avec la PNR.

Cette nouvelle gouvernance amène ainsi une « perte d'ancrages institutionnels » (Richard, Bourque et Lachapelle, 2017, p. 11), qui semble fragiliser les espaces de participation (Alberio, 2015). En somme, les politiques d'austérité mises en place rendent la participation sociale en ruralité encore plus nécessaire, tout en la rendant plus difficile, compte tenu d'un manque criant de ressources pour appuyer les initiatives locales (Skinner et Joseph, 2011; Klein, 2012; Boisvert, 2013). De plus, tous ces bouleversements s'effectuent dans un contexte où les municipalités québécoises se sont vu confier de plus en plus de responsabilités à l'égard du bien-être dans leur milieu (Scalzo, 2016; FQM, 2015). Ce nouveau contexte de la ruralité met donc en lumière l'importance d'identifier les facteurs contextuels facilitant la participation à l'échelle locale, ce à quoi notre recherche a contribué.

1. Méthodologie et milieu de l'étude

Cet article est l'aboutissement d'un projet réalisé dans le cadre d'une maîtrise en santé communautaire à l'Université Laval (Bonneau, 2018). Le milieu à l'étude est une petite communauté rurale caractérisée par une grande implication des personnes dans leur milieu. Celle-ci compte moins de 1000 habitants et est située à moins de 100 km d'un centre urbain important. Au début des années 2000, elle était l'une des plus dévitalisées du Centre-du-Québec. Dans les dernières décennies, cette communauté a dû composer avec un déclin démographique important et une perte de services de proximité. Cette situation a engendré une prise en main et une forte mobilisation par des citoyens souhaitant redynamiser leur milieu de vie. En ayant le statut de municipalité dévitalisée, cette petite communauté a bénéficié de financement qui a soutenu sa revitalisation, notamment par le biais de la PNR. Cette politique a permis l'embauche d'une personne chargée de projet ainsi que l'amélioration d'infrastructures municipales (maison des jeunes, parc, etc.). Le nom de la municipalité étudiée est gardé confidentiel pour faciliter le respect de l'anonymat de chaque participant.

Au total, 12 personnes ont été interviewées à l'aide d'entretiens semi-dirigés, de manière à présenter une diversité de formes de participation sociale. Le nombre de participants s'explique par la petite taille de la communauté à l'étude et par un effort d'atteindre une saturation théorique des données (Gohier, 2004). Pour participer à cette recherche, les personnes devaient avoir plus de 18 ans et donner du temps à leur communauté à l'extérieur du contexte familial. À titre d'exemples, une personne interrogée était impliquée dans un comité de loisirs, tandis qu'une autre aidait à l'organisation d'événements pour financer un organisme sans but lucratif de la communauté.

Ces personnes ont été invitées à décrire leur participation ainsi que les retombées sur la santé et le bien-être tant d'elles-mêmes que de leur communauté (Bonneau, 2018). L'approche suivie s'est inspirée des récits de vie telle qu'elle a été formulée par Bertaux (2016). À la suite d'une analyse thématique réalisée à l'aide du logiciel d'analyse qualitative NVivo, les entretiens ont également permis de documenter plusieurs éléments contextuels facilitant la participation des personnes interrogées.

2. Résultats

2.1 Les types de participation documentés

Les personnes interviewées sont engagées dans divers types de participation sociale volontaire et non rémunérée dans leur milieu. Pour reprendre la typologie de Gaudet (2012), nous distinguons deux types de participation, qui se retrouvent dans les expériences documentées.

D'abord, les pratiques formelles (militance, participation politique, communautaire et associative au sein d'une organisation), puis les pratiques informelles (entraide, soutien et soins offerts à l'extérieur de la sphère domestique). L'ensemble des personnes rencontrées indique pratiquer des activités informelles ainsi que des activités formelles. Les participants étaient invités à décrire leur participation sociale ainsi que ses retombées. Certains décrivent une participation occasionnelle, tandis que d'autres rapportent une participation régulière et assidue. Toutes les personnes interviewées soutiennent que leur implication formelle s'est échelonnée sur plusieurs années. Près de la moitié des répondants sont impliqués depuis près de 10 ans dans leur milieu. Plusieurs mentionnent que leur implication occupe donc une place significative dans leur vie.

Le tableau 1 présente les principales caractéristiques des participants et de leur participation. Parmi les pratiques informelles recensées, on retrouve divers exemples d'entraide et de soutien. Ces actions sont principalement de nature provisoire et s'étalent sur des périodes relativement courtes (de quelques jours à quelques semaines). Plusieurs répondants mentionnent des échanges de services entre les personnes de la communauté ou de soutien à l'endroit de personnes défavorisées. Par exemple, un répondant évoque le soutien qu'il a apporté à l'un de ses voisins souffrant d'une dépression. Un autre met de l'avant l'aide apportée par ses voisins après qu'il eut eu un accident de voiture. Ceux-ci allaient chercher des médicaments pour le répondant, ce qu'il n'était pas en mesure de faire pendant quelques semaines.

Participant	Genre	Groupe d'âge	Occupation	Participation principale de la personne interviewée
1	H	46 à 55	Artiste	Informelle (événement)
2	F	36 à 45	Artiste	Informelle (événement)
3	F	76 et plus	Retraitée	Formelle (comité)
4	F	36 à 45	Salariée	Informelle (événement)
5	F	36 à 45	Salariée	Formelle (comité)
6	H	56 à 75	Travailleur autonome	Formelle (comité)
7	F	18 à 35	Étudiante	Informelle (événement)
8	H	56 à 75	Sans emploi	Informelle (événement)
9	F	36 à 45	Salariée	Formelle (conseil d'administration)
10	F	56 à 75	Retraitée	Formelle (conseil d'administration)
11	H	56 à 75	Retraité	Formelle (conseil d'administration)
12	H	18 à 35	Salarié	Informelle (événement)

Tableau 1 – Description des participants

Parmi les pratiques formelles évoquées, divers exemples de don de temps qui prennent place à l'intérieur d'organisations sont présentés. Malgré sa petite taille, la communauté en regroupe plusieurs, dont une coopérative de solidarité qui gère une station-service et un casse-croûte, une association mettant sur pied des activités récréotouristiques équestres et un organisme citoyen qui vise notamment la protection et la mise en valeur des milieux naturels. À ces organismes s'ajoutent des comités citoyens variés, par exemple un comité de développement, un comité récréatif et un comité arboricole. Également, des regroupements plus traditionnels comme le Conseil de fabrique ou le Cercle des fermières sont présents dans la communauté. C'est à l'intérieur de ces organismes et de ces comités que les pratiques de participation formelle se sont déployées. Rappelons aussi qu'au sein d'une même organisation, la participation sociale peut prendre différentes formes, par exemple une contribution ponctuelle lors d'un événement ou une implication assidue au conseil d'administration.

2.2 Les facteurs contextuels facilitant la participation

L'analyse des propos recueillis a fait ressortir six facteurs contextuels facilitant la participation : 1) le besoin de revitaliser la communauté, 2) la présence de soutien municipal, 3) le dynamisme lié à la présence de jeunes familles et de nouveaux arrivants, 4) un climat de confiance, de réciprocité et d'entraide, 5) l'utilisation des réseaux sociaux et 6) un désir d'autonomie collective.

2.2.1 Le besoin de revitaliser la communauté

La participation à l'intérieur de cette municipalité apparaît grandement influencée par la prise de conscience, quelques années auparavant, du fait que c'était une des communautés les plus dévitalisées de la région. L'effort collectif de revitalisation a fait suite à ce constat. Cet effort de redynamisation a eu un impact considérable sur la cohésion du milieu et sur la motivation des participants à s'y investir. Certains organismes, tels que la coopérative de solidarité, ont d'ailleurs pris naissance dans ce contexte afin de répondre au besoin vital de maintenir la pérennité des services de proximité.

Comme l'explique une répondante : « Les petites paroisses, aujourd'hui, s'il n'y a pas de bénévolat, ça ne peut pas fonctionner. » Ainsi, pour plusieurs des personnes interviewées, le maintien de certains services est conditionnel à l'implication des citoyens dans leur milieu. Ce motif est particulièrement visible auprès des jeunes mères de famille qui s'impliquent pour favoriser l'accès aux loisirs dans la communauté. De plus, des participants signalent avoir choisi de s'établir dans cette municipalité en raison de cet effort collectif pour revitaliser le milieu. Une des participantes explique ainsi sa décision : « Je suis devenue propriétaire ici, en me disant [...] il y a pleins d'actions pour remonter la vitalité. »

Plusieurs des répondants présentent cet effort collectif comme un facteur favorisant leur propre implication. De plus, pour une bénévole qui travaille également pour la municipalité, la présence d'une vie communautaire est essentielle pour la rétention des résidents : « Sans implication, tu vas peut-être finir

par te sentir isolé. Tu vas avoir envie de quitter. Moi, je pense que c'est encore plus fort dans les petites communautés.» Cet enjeu est crucial pour assurer un certain dynamisme et pour appuyer le développement du milieu : « C'est comme essentiel. Le monde rural ne serait pas viable sans la participation des gens. On n'a pas les ressources matérielles ou financières.» Pour une autre personne interviewée, cette réalité a permis d'aller chercher des gens qui ne seraient pas impliqués autrement.

2.2.2 Le soutien matériel et organisationnel de la municipalité

Près du tiers des participants met de l'avant le constat selon lequel la participation est facilitée par le soutien matériel et organisationnel qu'offre la municipalité aux citoyens qui désirent mettre de l'avant des projets. À ce sujet, près de la moitié des répondants ont évoqué l'importance du travail effectué par les personnes chargées de projet travaillant pour la municipalité. Celles-ci soutiennent des comités et des associations, notamment pour l'organisation d'événements et pour la recherche de financement. De manière générale, leurs liens avec les personnes impliquées semblent également contribuer au maintien de l'engagement social. Le travail de ces employés municipaux contribue également à la reconnaissance des personnes qui s'impliquent, à travers le journal local mensuel ou en organisant des activités comme le gala des bénévoles.

Comme l'explique une répondante, les chargés de projet exercent du leadership qui permet de soutenir la participation sociale dans la communauté : « Ces deux personnes ont trouvé un salaire de peut-être deux ans... Le bénévolat, ça fonctionne quand il y a une tête qui essaie de diriger tout ça.» Ainsi, ces citoyens engagés contribuent grandement au dynamisme du milieu.

Un bon accès aux élus municipaux apparaît également comme une autre forme de soutien municipal pour les personnes qui s'impliquent bénévolement. Trois répondants mettent de l'avant le fait que les élus sont plus accessibles dans la municipalité à l'étude, en comparaison avec d'autres municipalités avoisinantes ou avec des centres urbains. Selon ces répondants, cette proximité bénéficierait aux initiatives citoyennes et faciliterait la participation sociale. L'un d'eux illustre cette proximité en décrivant l'écoute qui caractérise l'appareil municipal : « La mairesse, les gens du village, ils nous sont compréhensifs. Ils nous donnent la

chance. On a un contact humain. Ce n'est pas une grosse machine qui dirige tout le monde. »

De plus, quelques répondants soulignent également que, dans le passé, la présence de programmes de financement appuyant spécifiquement les municipalités rurales dévitalisées a permis de soutenir la participation. Par exemple, dans la communauté à l'étude, des programmes provinciaux de financement ont permis l'embauche de chargés de projet qui ont largement animé la participation des citoyens dans leur milieu : « Avant que les chargés de projet arrivent, il ne se passait plus rien ici. Rien.» Selon une personne interviewée, ces programmes sont particulièrement importants puisque les petites municipalités ne possèdent pas les ressources pour les embaucher : « Les chargés de projet, c'est eux qui cherchent leur paye. La municipalité ne serait pas capable de payer leur salaire. Ils vont chercher les subventions. Autrement, ils ne seraient pas là. »

2.2.3 Un climat de confiance, de réciprocité et d'entraide

La participation semble aussi renforcée par la cohésion sociale du milieu, qui a été identifiée par plusieurs participants comme une caractéristique des milieux ruraux. La communauté est « tissée serré », affirme une jeune répondante qui aide lors d'événements organisés par le Cercle des fermières. Plusieurs mettent de l'avant l'idée selon laquelle la petite taille du milieu modifie les relations sociales et que celles-ci sont caractérisées par une plus grande proximité entre les citoyens.

Une répondante explique que, malgré les grandes distances entre les maisons et la présence de rangs éloignés, la taille de la communauté contribue à créer un certain filet social : « Un feeling que OK, peut-être que, quand je suis à la maison, toute seule, je peux feeler toute seule au monde. Mais, si je sors, il y a des échanges. Ça contribue à ce qu'on ne se sente pas anonyme. »

Dans le même ordre d'idées, un autre répondant apprécie le fait de souvent recroiser les mêmes personnes lors de ses implications, ce qui est lié à la petite taille du milieu. Dans ce contexte, il explique qu'il est plus porté à participer à des activités dans le village : « C'est le fun de revoir le même monde ici. Puis là, je sors au village et je ne suis pas gêné d'y aller tout seul. »

Le peu d'emplois dans la communauté pourrait contribuer à ce climat d'entraide en faisant du bénévolat une bonne manière de préserver les liens sociaux : « En faisant du bénévolat, c'est une belle façon. Tu ne peux pas t'impliquer dans du travail ici, car il n'y en a presque pas. »

Dans le même ordre d'idées, d'autres répondants décrivent la présence de réseaux d'entraide informels, qu'ils jugent incomparables à ceux des milieux urbains. Par exemple, un répondant indique notamment comment, lors d'épisodes de maladie, plusieurs voisins lui ont apporté du soutien de manière spontanée : « Je pense que le fait que ça soit plus petit, le fait que les ressources ne soient pas toujours à côté, il y a peut-être un peu plus de coopération. C'est comme si les gens s'enfargeaient un peu moins dans les fleurs du tapis. » Un autre participant soutient que le caractère informel de l'entraide permet d'apporter de l'aide sous une forme plus humaine, qui correspond davantage aux besoins des personnes du milieu. La présence de formes d'entraide et de réciprocité particulières aux milieux ruraux facilite donc la participation sociale des citoyens.

2.2.4 Le dynamisme lié à la présence de jeunes familles et de nouveaux arrivants

Plusieurs participants soulignent que la présence de jeunes familles souhaitant s'impliquer pour obtenir des services contribue également au dynamisme du milieu. De jeunes mères de famille ont remarqué la proportion particulièrement élevée d'enfants par rapport au nombre total d'habitants de la municipalité, ce qui fait notamment suite à l'arrivée de nouvelles familles dans la communauté. Des répondants expliquent que le faible coût des propriétés a contribué entre autres à l'arrivée de familles, ce qui a dynamisé l'implication des citoyens dans leur milieu. Cette présence a été identifiée comme un facteur encourageant la participation puisque ces jeunes familles souhaitent améliorer les services disponibles.

Le souhait que la communauté se développe et bonifie ses services à long terme est une considération qui alimente la participation chez certains répondants : « C'est un héritage qu'on donne aux générations qui vont nous suivre », affirme un participant âgé. En parlant des nouveaux arrivants, ce dernier

fait le lien avec les projets actuels et les retombées futures : « C'est en montant des projets comme ceux qu'ils montent que ça va aller chercher l'environnement pour leurs enfants. C'est important pour eux. » Ainsi, l'implication est également causée par une préoccupation d'améliorer les services qu'offre la communauté et d'assurer sa pérennité.

2.2.5 L'utilisation des réseaux sociaux qui soutiennent la participation

Quelques participants mettent également de l'avant l'idée selon laquelle la présence de réseaux de communication permet d'informer les personnes vivant dans la communauté des besoins éprouvés, ce qui facilite l'implication. Par exemple, deux répondants soulignent que leur don de temps est facilité par l'utilisation des réseaux sociaux. La communauté détient une page Facebook, qui compte autant de membres que de résidents. Une artiste impliquée souligne que cette page, jumelée à la petite taille du milieu, permet une grande solidarité entre voisins : « [En ville,] il n'y aurait pas eu cet échange-là. On revit beaucoup le troc. » Ce média numérique est particulièrement important, selon cette répondante, dans un contexte où il y a peu de services formels à proximité.

Ainsi, selon quelques personnes interviewées, ces plateformes de communication encouragent et facilitent la participation sociale. Les liens sociaux apparaissent influencés par la petite taille de la communauté : « Oui, il y a des bénévoles qui s'impliquent aussi. Je pense à la ville voisine quand elle fait de grands événements, mais c'est une grosse machine. Les gens se sentent moins interpellés. » Quelques répondants âgés expliquent qu'avant de prendre leur retraite, ils ne connaissaient pas les besoins des organismes du milieu. Toutefois, les réseaux d'entraide en place les ont amenés à mieux comprendre les besoins et à s'impliquer davantage.

Ce facilitateur rejoint également les propos d'une autre participante, qui soulève que les communautés rurales ont des besoins particuliers, mieux compris par ceux qui sont impliqués dans le milieu.

2.2.6 Un désir partagé d'autonomie collective

La préoccupation de répondre aux besoins du milieu s'inscrit également dans un désir d'autonomie collective puisque des personnes interviewées

soulignent qu'elles apprécient que leur communauté puisse répondre à ses besoins sans aide ni intervention extérieures. Le désir que leur communauté demeure autonome en maintenant une vie communautaire dynamique et en soutenant le développement économique contribue à la participation des citoyens à l'intérieur du milieu.

Une répondante impliquée illustre ainsi cette réalité : « Il y a ça de beau, dans les milieux ruraux : on a la peur des grosses organisations qui viennent de la ville, qui viennent te dire comment faire et qui viennent d'ailleurs. Mais qu'on soit capable en tant que société de s'aider entre nous... Ça aussi, c'est un plus. »

Cette préoccupation pour l'autonomie du milieu facilite la participation, dans le sens où celle-ci apparaît comme un moyen incontournable pour répondre aux besoins spécifiques. Ainsi, le don de temps a également une fonction symbolique, qui valorise le milieu : « Ça parle en bien de nous et de la place, ce qui nous donne une grande fierté à nous, les bénévoles. » Un autre participant fait l'éloge de l'implication des personnes dans leur milieu en soulignant que les associations sans but lucratif ont permis de créer de l'emploi dans la communauté. Selon lui, ces retombées et les réalisations du passé amènent d'autres citoyens à s'impliquer.

3. Discussion : soutenir la participation sociale pour le développement des communautés rurales dans une perspective de réduction des inégalités sociales

Les résultats de notre recherche qualitative éclaireront sur des leviers locaux importants pour développer et soutenir l'engagement des personnes dans les milieux ruraux. Particulièrement chez les acteurs à l'échelle municipale, nos résultats soulèvent l'importance de développer une vision pour l'avenir de la municipalité, d'offrir du soutien aux citoyens qui s'impliquent ainsi que de reconnaître et de valoriser leurs actions.

Dans la municipalité à l'étude, les propos recueillis suggèrent que l'implication bénévole est facilitée et motivée par le désir de dynamiser la communauté dans un contexte de dévitalisation et de faibles ressources. La participation des personnes constitue une manière de faire face aux changements sociaux,

économiques et politiques affectant leur communauté. Dans le milieu à l'étude, la participation sociale est liée à une prémisse propre à cette communauté : « Sans bénévolat, on meurt. »

Ces propos font écho à plusieurs constats présents dans la littérature universitaire, où des auteurs relèvent l'importance de la participation dans le contexte rural (Milligan, 2007; Skinner et Joseph, 2011; Reimer, 2006). Pour certaines de ces communautés, dont celle à l'étude, les transformations démographiques, sociales et économiques ont mené à un manque de services et d'occasions auquel la participation peut partiellement répondre. Cette réalité implique des responsabilités grandissantes pour les citoyens impliqués, qui bénéficient de peu de ressources pour soutenir leur action. Par exemple, dans la communauté à l'étude, l'accès à des produits de base (aliments, essence, etc.) à proximité est conditionnel à ce que les citoyens s'impliquent bénévolement pour assurer le fonctionnement de la coopérative de solidarité. Les propos recueillis réaffirment la résilience des communautés rurales face aux transformations globales qui les affectent inévitablement. Cependant, ces citoyens donnent de leur temps en ne bénéficiant que de peu de soutien, ce qui fragilise la pérennité de leurs actions.

En phase avec ce qui est déjà connu, nos résultats sont donc préoccupants pour les communautés qui n'ont pas les ressources ni les capacités de prendre en charge les besoins de leur milieu et de soutenir la participation locale (Jean, 2006; Klein, 2012; Simard, Parent et Richardson, 2018). Ce manque de ressources, en comparaison avec des communautés plus fortunées, pourrait engendrer ou maintenir des inégalités sociales et territoriales (Klein, 2012; Polèse, 2018). Dans ce contexte, la simple participation informelle et non encadrée constitue un « lien ordinaire au politique » (Breviglieri et Gaudet, 2014) puisque, malgré le caractère modeste des actions posées, celles-ci apparaissent fondamentales pour maintenir la présence de services ou d'occasions comparables entre les communautés rurales. Les expériences recueillies montrent l'importance du financement de l'État pour soutenir la participation et ses initiatives, particulièrement pour les communautés en perte de dynamisme. Dans la communauté à l'étude, l'embauche de chargés de projet s'est avérée être déterminante pour soutenir l'implication bénévole. Un tel soutien permet de tendre vers une plus grande équité territoriale (Polèse, 2018) en

mobilisant les forces locales nécessaires au développement social et économique.

Dans une perspective de réduction des disparités entre les régions québécoises, les nouveaux mécanismes d'attribution et l'abolition de mesures directement destinées aux communautés rurales défavorisées constituent des changements préoccupants. À titre d'exemple, l'impact de l'abolition de la PNR sur les inégalités sociales de santé a déjà été démontré, notamment en relevant les conséquences de son retrait sur les déterminants de la santé à l'échelle locale (Richardson et Simard, 2016). Quelques travaux ont été réalisés pour mieux comprendre l'impact des récentes transformations des politiques publiques sur le développement des territoires (Richard et collab., 2017), mais d'autres études sont nécessaires pour appréhender plus finement les répercussions de ces mesures sur la participation sociale.

Ce contexte est particulièrement préoccupant pour les petites communautés bénéficiant d'un plus faible pouvoir d'action (Klein, 2012; Simard et collab., 2018), qui se retrouvent présentement dans un contexte politique préconisant l'action locale, mais sans l'accompagner de politiques nationales qui favorisent l'équité (Polèse, 2018). Il convient de rappeler ce contexte, car « l'accent mis sur le pouvoir du "local" fait trop facilement abstraction des tendances et contraintes de la géographie économique » (Polèse, 2018, p. 18). Nos résultats réitèrent le potentiel de l'action bénévole locale (Tremblay et Klein, 1997), mais aussi l'importance du soutien des gouvernements municipaux, régionaux et provinciaux.

De plus, pour réduire les inégalités, la force de la participation est aussi celle de favoriser une mixité sociale, notamment pour inclure des personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion. Celles-ci peuvent apporter un regard éclairant sur les dynamiques qui engendrent les inégalités (Loignon, Dupéré, Godrie et Leblanc, 2018; Mercier, Bourque et St-Germain, 2009; Richard et collab., 2017).

Ces constats relèvent l'importance de mieux comprendre les facteurs contextuels facilitant la participation et de mener une réflexion plus globale sur le soutien à accorder aux petites communautés rurales « en marge des circuits de la prospérité » (Jean, 2006, p. 469). Il importe de ne pas idéaliser la participation ainsi que de remettre en question le rôle

de l'État, sans quoi la participation risque d'être instrumentalisée et, ultimement, ne pas vraiment servir les intérêts locaux (Wallerstein, 2002; Boisvert, 2013). Déjà, plusieurs auteurs ont critiqué le fait que la littérature sur la participation sociale a mis l'accent sur les liens horizontaux entre les personnes, plutôt que sur les rapports de pouvoir verticaux, entre l'État et les communautés locales (Hawe et Shiell, 2000; Wallerstein, 2002). Avec la transformation des mécanismes d'attribution du financement et la nouvelle gouvernance qu'ils impliquent, les résultats présentés s'ajoutent au concert des voix citoyennes qui mettent en valeur l'importance d'avoir une réflexion commune sur le soutien que nous souhaitons collectivement apporter à ces communautés.

Conclusion

Cet article avait pour objectif de présenter et discuter les facteurs contextuels facilitant la participation sociale en milieu rural dévitalisé, à partir de la perspective de personnes engagées dans une petite communauté rurale québécoise qui, au moment de l'étude, tirait son épingle du jeu. Bien que les résultats présentés ne soient pas généralisables et soient particuliers à une seule communauté, le devis qualitatif de cette étude permet une certaine transférabilité des résultats pour des contextes similaires (Gohier, 2004).

Les résultats offrent des pistes de réflexion intéressantes pour les intervenants et les élus de municipalités rurales qui souhaitent valoriser et soutenir la participation dans leur milieu ainsi que promouvoir le développement social et économique de leur communauté. De plus, la discussion proposée inscrit le rôle de la participation sociale dans une perspective plus large de réduction des inégalités sociales et des disparités entre les territoires.

Nos résultats militent ainsi en faveur de l'importance de soutenir la participation sociale en créant des environnements qui la facilitent. Compte tenu de l'abolition de programmes et de nouveaux mécanismes d'attribution, nous souhaitons attirer l'attention sur la nécessité de mieux comprendre les conséquences de ces transformations à l'échelle locale, et ce, particulièrement dans les petites communautés disposant de peu de ressources. Pour ce faire, les voix et les expériences vécues des citoyens concernés apparaissent riches pour inspirer l'action et alimenter des pistes de recherche.

RÉFÉRENCES

- Alberio, M. (2015). Les initiatives locales et les défis des acteurs du milieu face aux coupes et aux changements actuels. *Organisations & Territoires*, 24(3), 53-60. <https://doi.org/10.1522/revueot.v24i3.90>
- Bertaux, D. (2016). *Le récit de vie* (4^e éd.). Paris, France : Armand Colin.
- Birtch, T. (2017). *Rural volunteerism: How well is the heart of community doing?* Guelph, ON: Rural Ontario Institute. Repéré à www.ruralontarioinstitute.ca/uploads/userfiles/files/Rural%20-Ontario%20Foresight%20Papers%202017_Volunteerism%20and%20Northern%20Perspective.pdf
- Boisvert, R. (2013). Réduction des inégalités sociales de santé : dispositions actantielles et intelligence collective au service du développement des communautés. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(1), 197-214. <https://doi.org/10.7202/1024988ar>
- Bonneau, M.-A. (2018). *La participation sociale et ses retombées dans une perspective de santé et bien-être pour une communauté rurale québécoise* (Mémoire de maîtrise). Université Laval, Québec, QC. Repéré à <https://corpus.ulaval.ca/jspui/bitstream/20.500.11794/32807/1/34580.pdf>
- Bourque, D. et Favreau, L. (2003). Le développement des communautés et la santé publique au Québec. *Service social*, 50(1), 295-308. <https://doi.org/10.7202/011352ar>
- Breviglieri, M. et Gaudet, S. (2014). Présentation : les arrières-scènes participatives et le lien ordinaire au politique. *Lien social et Politiques*, 71, 3-9. <https://doi.org/10.7202/1024735ar>
- Falk, I. et Kilpatrick, S. (2000). What is social capital? A study of interaction in a rural community. *Sociologia Ruralis*, 40(1), 87-110. <https://doi.org/10.1111/1467-9523.00133>
- Fédération québécoise des municipalités (FQM). (2015). *Mémoire, Projet de loi no 28 : Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016*, Québec, QC : FQM. Repéré à www.fqm.ca/wp-content/uploads/2015/02/memfqm-pl28-03022015.pdf
- Gaudet, S. (2012). Lire les inégalités à travers les pratiques de participation sociale. *SociologieS* [En ligne], Débats, Penser les inégalités. Repéré à <http://journals.openedition.org/sociologies/3874>
- Gaudet, S. et Turcotte, M. (2013). Sommes-nous égaux devant l'« injonction » à participer? Analyse des ressources et des opportunités au cours de la vie. *Sociologie et sociétés*, 45(1), 117-145. <https://doi.org/10.7202/1016398ar>
- Godbout, J. T. et Caillé, A. (1992). *L'esprit du don*. Paris, France : La Découverte.
- Gohier, C. (2004). De la démarcation entre critères d'ordre scientifique et d'ordre éthique en recherche interprétative. *Recherches qualitatives*, 24(1), 3-17. Repéré à www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero24/24gohier.pdf
- Gravel, M.-A. (2017). Le bénévolat au Québec, de 2004 à 2013. *Coup d'œil sociodémographique*, 52. Québec, QC : Institut de la Statistique du Québec. Repéré à www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bulletins/coupoeil-no52.pdf
- Groupe de travail sur les communautés dévitalisées. (2010). *Des communautés à revitaliser : un défi collectif pour le Québec*. Québec, QC : Gouvernement du Québec. Repéré à www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/grands_dossiers/municipalites_devitalisees/rapport_communautes_devitalisees.pdf
- Hawe, P. et Shiell, A. (2000). Social capital and health promotion: A review. *Social Science & Medicine*, 51(6), 871-885. [https://doi.org/10.1016/S0277-9536\(00\)00067-8](https://doi.org/10.1016/S0277-9536(00)00067-8)
- Jean, B. (2006). Présentation – Le développement territorial : un nouveau regard sur les régions du Québec. *Recherches sociographiques*, 47(3), 465-474. <https://doi.org/10.7202/014654ar>
- Jean, B. (2011). *Territoires d'avenir : pour une sociologie de la ruralité*. Québec, QC : PUQ.
- Kenny, A., Hyett, N., Sawtell, J., Dickson-Swift, V., Farmer, J. et O'Meara, P. (2013). Community participation in rural health: A scoping review. *BMC Health Services Research*, 13(1), 64. <https://doi.org/10.1186/1472-6963-13-64>
- Kilpatrick, S. (2009). Multi-level rural community engagement in health. *Australian Journal of Rural Health*, 17(1), 39-44. <https://doi.org/10.1111/j.1440-1584.2008.01035.x>
- Klein, J.-L. (2012). L'économie sociale et solidaire et la lutte contre la pauvreté en milieu local : le cas du Québec. *Revue internationale de l'économie sociale : Recma*, 325, 65-77. <https://doi.org/10.7202/-1017423ar>

- Lachapelle, R. et Bourque, D. (2008). Les pratiques d'organisation communautaire en CSSS à l'épreuve des programmes de santé publique. *Service social*, 54(1), 23-39. <https://doi.org/10.7202/018-341ar>
- Lévesque, J., Delisle, N.-A. et Leroux, R. (2002). *La santé des communautés : perspectives pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés*. Montréal, QC : Institut national de santé publique du Québec. Repéré à www.inspq.qc.ca/pdf/publications/082_SanteCommunautes.pdf
- Loignon, C., Dupéré, S., Godrie, B. et Leblanc, C. (2018). « Dés-élitiser » la recherche pour favoriser l'équité en santé : les recherches participatives avec des publics en situation de pauvreté en santé publique. *Éthique publique : Revue internationale d'éthique sociale et gouvernementale*, 20(2). <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.4058>
- Malet, J. (2009). Les associations, source de vitalité du milieu rural? *Pour*, 2, 97-102. <https://doi.org/10.3917/pour.201.0097>
- Mercier, C., Bourque, D. et St-Germain, L. (2009). *Participation citoyenne et développement des communautés au Québec : enjeux, défis et conditions d'actualisation*. Gatineau, QC : UQO et ARUC-ISDC. Repéré à <http://www.centrrsa.qc.ca/pdf/ARUC-ISTG-PC-2009.pdf>
- Milligan, C. (2007). Geographies of voluntarism: Mapping the terrain. *Geography Compass*, 1(2), 183-199. <https://doi.org/10.1111/j.1749-8198.2007.00008.x>
- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT). (2013). *Plan d'action en occupation et en vitalité des territoires du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire 2013-2016*. Québec, QC : Gouvernement du Québec. Repéré à www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/occupation_territoire/plan_action_OVT.pdf
- Parent, A.-A., Lachapelle, R., Bourque, D. et Jetté, C. (2016). Pratiques de développement territorial intégré. *Organisations & Territoires*, 25(2), 19-28. <https://doi.org/10.1522/revueot.v25n2.311>
- Polèse, M. (2018). *De politique régionale à développement local – Récit d'un succès québécois (ou presque) : jumeler équité territoriale et entrepreneurship local*. Notes de recherche, n° 2018-04. Québec, QC : Institut national de la recherche scientifique. Repéré à <http://espace.inrs.ca/id/eprint/7407>
- Putnam, R. D. (2000). *Bowling alone: The collapse and revival of American community*. New York, NY : Simon & Schuster.
- Québec. (2015). *Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016 (RLRQ)*, [Québec], Éditeur officiel du Québec.
- Reimer, B. (2006). The rural context of community development in Canada. *Journal of Rural and Community Development*, 1(2). Repéré à <https://journals.brandonu.ca/jrcd/article/view/25/6>
- Richard, J., Bourque, D. et Lachapelle, R. (2017). *Impacts de la transformation des politiques publiques sur le développement des territoires*. Cahier n° 17-03. Gatineau, QC : Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire. Repéré à http://w4.uqo.ca/croc/Fichiers/cahiers/17-03_impact_transfo_pol_publicque_sur_DT.pdf
- Richardson, M. et Simard, P. (2016). *Les effets de la Politique nationale de la ruralité du Québec sur la santé des ruraux et des communautés*. Québec, QC : Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC). Repéré à www.frqsc.gouv.qc.ca/documents/11326/449012/PT_SimardP_resume_ruralite.pdf/5f3f6666-fde3-4cc5-84ec-ac8cf338eb37
- Scalzo, D. (2016). Vers une plus grande marginalisation des municipalités rurales. *Vie économique*, 8(1). Repéré à www.eve.coop/?a=248
- Simard, P., Parent, A.-A. et Richardson, M. (2018). La lutte à la pauvreté dans une perspective de développement des communautés : enjeux et défis dans un contexte en profonde transformation. *Nouvelles pratiques sociales*, 30(1). <https://doi.org/10.7202/1051402ar>
- Skinner, M. W. et Joseph, A. E. (2011). Placing voluntarism within evolving spaces of care in ageing rural communities. *GeoJournal*, 76(2), 151-162. <https://doi.org/10.1007/s10708-009-9283-8>
- Solidarité rurale du Québec. (2011). *L'information régionale et communautaire, un des leviers de l'occupation des territoires : mémoire déposé au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine*. Nicolet, QC : Solidarité rurale du Québec. Repéré à www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/consultation-publique/Trois-Rivieres/memoire%20Solidarite%20rurale.pdf
- Statistique Canada. (2004). *L'Enquête sociale générale : l'aperçu*. Produit n° 89F0115XIF au catalogue. Ottawa, ON : Statistique Canada. Repéré à www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/89f0115x/89f0115x2004001-fra.pdf?st=POB1cIes
- Tremblay, P.-A. et Klein, J.-L. (1997). De l'appauvrissement des lieux à la reconstruction des communautés. *Cahiers de recherche sociologique*, 29, 103-118. <https://doi.org/10.7202/1002678ar>
- Turcotte, M. (2005). L'engagement social et la participation à la vie communautaire : les populations des régions rurales et petites villes ont-elles véritablement l'avantage? *Bulletin d'analyse : Régions rurales et petites villes du Canada*, 6(4). Produit n° 21-006-XIF au catalogue.

Ottawa, ON : Statistique Canada. Repéré à www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/21-006-x/21-006-x2005004-fra.pdf?st=K0u6wQOt

Vézina, M. et Compton S. (2012). Le bénévolat au Canada. *Tendances sociales canadiennes*, 93. Produit n° 11-008-X au catalogue. Ottawa, ON : Statistique Canada. Repéré à www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/11-008-x/2012001/article/11638-fra.pdf?st=mo4Cx3YE

Wallerstein, N. (2002). Empowerment to reduce health disparities. *Scandinavian Journal of Public Health*, 30(59 suppl), 72-77.
<https://doi.org/10.1177/14034948020300031201>

Enseigner l'entrepreneuriat autrement : l'approche du Startup Weekend

Julie Delisle^a

RÉSUMÉ. Alors qu'il est de plus en plus clair que l'enseignement de l'entrepreneuriat gagne à se faire à l'aide de méthodes de pédagogie actives, des initiatives comme les Startup Weekends sont en pleine expansion à travers le monde. Cet article vise à étudier ce phénomène afin de tirer des pistes pour l'enseignement de l'entrepreneuriat, mais également à réfléchir sur certains de ses effets, comme la valorisation du surtravail et de la vitesse en startups.

ABSTRACT. *While it is now agreed that teaching entrepreneurship is best done using experiential pedagogical methods, initiatives like Startup Weekends are booming around the world. This article aims to study this phenomenon in order to draw insights for teaching entrepreneurship, but also aims to reflect on some of its implications, such as the valorisation of overwork and speed in startups.*

Introduction

Alors que nous sommes en pleine pandémie de COVID-19, que le monde semble être sur pause et que la distanciation sociale est de mise, cet article porte sur un phénomène qui peut sembler un lointain souvenir : celui des Startup Weekends, événements entrepreneuriaux rassemblant plusieurs dizaines de personnes avec pour objectif de créer une entreprise dans un court laps de temps. Profitions néanmoins de cette pause pour réfléchir à ce phénomène et sur ce qu'il amène comme pistes de réflexion pour l'enseignement de l'entrepreneuriat, ainsi qu'aux enjeux plus larges qu'il révèle.

Il est de plus en plus évident que l'enseignement de l'entrepreneuriat requiert des approches différentes de ce que nous retrouvons dans certaines écoles de gestion traditionnelles. Selon certains auteurs, une grande partie de l'enseignement de l'entrepreneuriat repose sur la transmission passive de connaissances, alors que des approches expérientielles et la participation active offrent davantage de potentiel d'impact (Nabi, Liñán, Fayolle, Krueger et Walmsley, 2017). Cet article a justement pour but de mettre en lumière une telle approche qui implique l'expérimentation, soit celle des Startup

Weekends, qui visent à plonger des aspirants entrepreneurs au cœur de la création d'une entreprise en démarrage ou émergente (startup).

Cette approche s'inscrit dans le mouvement Lean Startup, qui connaît un succès grandissant depuis le début des années 2000 (Terselaar et Witmeur, 2013). Inspiré par l'approche de développement client de Steve Blank et complété par les concepts de lean (qui visent une gestion allégée et à limiter le gaspillage) et de méthodes agiles (qui mettent la collaboration avec le client à l'avant-plan et visent le développement rapide de solutions fonctionnelles), le Lean Startup a été proposé par Eric Ries, qui en résume les grandes lignes dans son livre *Lean Startup : adoptez l'innovation continue*. Ainsi, le Lean Startup se veut une démarche itérative pour parvenir le plus rapidement possible à un modèle d'affaires et à un produit minimum viable (version initiale d'un produit ou service) à l'aide de la validation rapide auprès de clients et de méthodes agiles pour le développement du produit.

Au cœur du mouvement Lean Startup se trouve la volonté de dynamiser le processus entrepreneurial, de valider rapidement son idée pour parvenir à bâtir un modèle d'affaires durable, de tester ses hypo-

^a Professeure, ESG UQAM

thèses pour s'adapter et de procéder de façon itérative pour que le produit reflète les apprentissages qui sont faits de façon continue.

Ainsi, Startup Weekend représente la quintessence de ce mouvement, avec la volonté de créer une startup de A à Z en un weekend (54 heures, plus exactement). Ce mouvement a pris de l'ampleur depuis qu'il a été repris par les trois cofondateurs de la version actuelle en 2009. Par exemple, des événements Startup Weekend tenus par l'entreprise Techstars ont eu lieu dans plus de 150 pays à ce jour, pour totaliser près de 3000 événements tenus sous cette forme (Techstars Central, 2020).

Cette approche va à l'encontre de certaines démarches plus structurées qu'on retrouve dans l'enseignement traditionnel de l'entrepreneuriat. Comme nous pouvons le lire dans l'introduction de l'édition française du livre Startup weekend : 54 heures pour créer une entreprise (Nager, Nelsen et Nouyrigat, 2012), le succès de ce type d'événement « est même troublant au regard des conseils prodigués dans les écoles, où il est question d'études et de conseils préalables, de réflexions approfondies, de temps incompressible de maturation du projet, de modélisation pour mettre au point un business plan solide susceptible d'accompagner durablement le créateur dans son parcours du combattant » (p. 9).

Comme le font également remarquer ces auteurs : « Les grandes écoles ont pris la mesure de l'enjeu. Pas une qui ne lance aujourd'hui son incubateur, son accélérateur, son programme de formation à l'entrepreneuriat, ou ne souhaite organiser conférences, Startup Weekend ou autres challenges de création d'entreprise » (Nager et collab., 2012, p. 173).

Cependant, peu de chercheurs ont exploré cette approche jusqu'à maintenant, malgré un engouement grandissant et un impact certain dans le domaine de l'entrepreneuriat. Cet article vise donc à explorer cette approche afin de mieux la comprendre, de la situer dans le domaine plus large de la pédagogie entrepreneuriale et d'identifier des éléments pouvant servir à enseigner l'entrepreneuriat autrement, tout en réfléchissant sur les questions qu'elle suscite.

Ainsi, cet article repose sur une analyse de contenu du livre Startup Weekend : 54 heures pour créer une entreprise de Marc Nager, Clint Nelsen et Franck Nouyrigat, les trois cofondateurs du mouvement, et de sites web associés au mouvement. Afin d'enrichir

sa compréhension, l'auteure a également participé à un Startup Weekend dans le but d'apprendre par l'expérimentation comment cette approche est mise en pratique et vécue par les participants.

1. Méthodes pédagogiques en entrepreneuriat

Différentes logiques d'apprentissage se sont succédé au cours du dernier siècle, passant d'une logique de transmission des connaissances à une pédagogie par objectif, puis à une logique d'apprentissage actif visant la professionnalisation (Fayolle et Verzat, 2009). Bien que du travail reste à faire pour mesurer les impacts des approches pédagogiques actives en entrepreneuriat, l'introduction de pédagogie par projet et d'apprentissage par problème est généralement liée à des bénéfices en acquisition de savoir-faire, de savoir-être, d'intégration des contenus et de motivation des étudiants.

Comme l'expriment Stangler et Maxwell (2012) dans leur article sur la nouvelle société de production à faire soi-même (DIY producer society), l'apprentissage par l'action est une tendance qui se révèle notamment à travers des événements comme les Startup Weekends. En effet, dans ces événements, l'apprentissage par l'expérience est un élément pivot. Les éléments essentiels sont : des coûts faibles, un apprentissage rapide et, idéalement, un haut degré de connaissances, ce qui est appelé la « transmission de compétences juste à temps » par Carl Schramm, anciennement président de la Fondation Kauffman (Stangler et Maxwell, 2012).

Ainsi, ces auteurs joignent leur voix aux critiques des systèmes d'éducation traditionnels (dans ce cas, américains), qui n'arrivent pas selon eux à préparer aux nouvelles demandes du marché du travail ni à la nécessité de nouvelles approches d'apprentissage : « Cette nouvelle économie crée et requiert la présence de ces nouveaux modèles d'apprentissage » (Stangler et Maxwell, 2012, p. 8, trad. libre).

2. Approche du Startup Weekend

Un Startup Weekend débute avec l'émergence d'idées à travers des présentations d'une minute des participants qui souhaitent se lancer, le vote des participants sur les idées qui les intéressent, puis la formation d'équipes de façon organique à la suite du choix des projets. Une certaine compétition est omniprésente puisque le weekend se termine avec

la présentation devant un jury constitué de professionnels (en général, des entrepreneurs et/ou investisseurs) et le choix des gagnants.

Parmi les éléments structurants qui peuvent inspirer l'enseignement de l'entrepreneuriat, on retrouve

1) l'apprentissage par l'action, 2) une durée limitée et 3) un processus accéléré de création d'une entreprise. La figure suivante présente un résumé de ces éléments ainsi que les effets suscités qui seront explorés dans cet article : l'intensification du travail et la vitesse à tout prix.

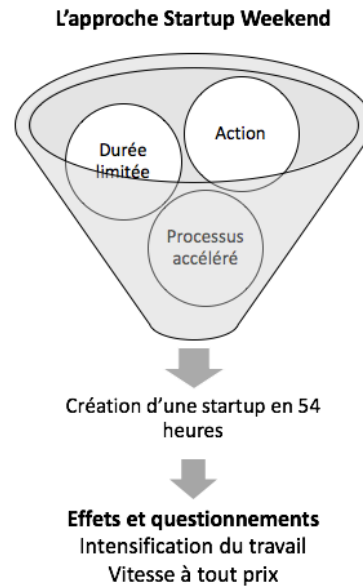


Figure 1 – Éléments qui caractérisent l'approche d'un Startup Weekend

2.1. Apprentissage par l'action

L'apprentissage par l'action est au cœur du Startup Weekend, qui vise à plonger les futurs entrepreneurs dans une situation réelle de création d'une startup. Son slogan jette d'ailleurs les bases de ce qui représente un événement visant l'apprentissage par l'action : « No talk, all action ». Ainsi, il est clair, lorsqu'on participe à ce type d'événement entrepreneurial, qu'il faudra mettre la main à la pâte et que c'est par l'action qu'on arrivera à bâtir une startup en un weekend.

Tous les participants qui prennent part à un Startup Weekend sont appelés à jouer un rôle actif dans la création d'une startup. Ils sont invités à valider leur idée le plus rapidement possible à l'aide d'entrevues clients et de sondages, ainsi qu'à bâtir un prototype ou un produit minimum viable leur permettant de collecter des enseignements pour clarifier leur proposition de valeur.

Cet apprentissage par l'action part de la prémisse selon laquelle on « ne naît pas entrepreneur, on le devient » (Nager et collab., 2012, p. 59). Ainsi, c'est

en faisant qu'on apprend, et devenir entrepreneur est à la portée de tous, à condition de se lancer et de mettre à exécution les principes nécessaires pour la création d'une startup.

2.2. Durée limitée

Au cœur du Startup Weekend, on retrouve une durée limitée de 54 heures, inflexible, qui représente une contrainte stimulante et exigeante pour les équipes. Ces dernières doivent procéder à la validation de leur idée, à la création d'un prototype et à la présentation de leur projet en un temps record.

L'objectif avoué d'organiser un événement tenant sur un weekend est de permettre aux aspirants entrepreneurs qui occupent déjà d'autres fonctions de tâter le terrain de l'entrepreneuriat sans impact sur leur occupation principale.

Cette contrainte joue un rôle déterminant dans le déroulement de l'événement et dans la motivation des participants. « Les participants de Startup Weekend ont sans cesse à l'esprit, comme une menace omniprésente, l'échéance du dimanche

17 h » (Nager et collab., 2012, p. 105). Cette contrainte temporelle ne vise pas seulement à amener les participants à réaliser leur projet dans la durée prévue, mais à sensibiliser les apprentis entrepreneurs à l'importance de mettre en place des échéances rapides :

Chaque entrepreneur doit toujours réfléchir en termes de date butoir. Il faut constamment définir des objectifs à court terme, quelque chose qui est réalisable en quelques semaines. Plus vous reculez la date butoir, moins vous vous sentirez responsable. Certes, soyez réaliste lorsque vous déterminez le délai nécessaire, mais essayez également de repousser vos limites. L'environnement des affaires dans lequel nous vivons évolue rapidement et si vous consacrez des mois ou une année à une idée, votre résultat le plus sûr sera que vos concurrents vous auront doublé. (Nager et collab., 2012, p. 105)

Comme l'évoque le témoignage d'un organisateur rapporté par Nager et ses collaborateurs (2012) : « [Les participants] apprennent en 54 heures à se surpasser, à être créatifs, à s'adapter et à travailler en équipe. Ils sont ensuite bluffés d'avoir réussi à faire "ça" en un laps de temps si court » (p. 180).

2.3 Processus accéléré

La vitesse est au cœur du mouvement Lean Startup et se fait sentir à bien des égards dans le Startup Weekend, que ce soit dans la nécessité de la vitesse d'exécution ou dans la rapidité d'apprentissage : « Des expériences comme Startup Weekend aident les participants à développer une capacité d'apprentissage rapide » (Nager et collab., 2012, p. 151).

Comme l'expriment les retours d'expériences rapportés par Nager et ses collaborateurs (2012), le Startup Weekend représente « un accélérateur de particules » et « les mentors [...] font gagner à l'entrepreneur des mois, voire des années de réflexion » (p. 190).

Selon le site web de Techstars Central (2020), ce type d'événement nous promet d'expérimenter « les hauts, les bas, le plaisir et la pression qui caractérisent la vie dans une startup » (trad. libre). Parce que le Startup Weekend a une durée limitée, mais aussi parce qu'il repose sur une approche itérative visant à accélérer la validation et la création de valeur pour apprendre

rapidement ce qui fonctionne ou pas, il incarne un processus accéléré de création d'une startup.

Comme l'expriment les cofondateurs du mouvement dans leur livre : « Le plus important est de prendre le pouls du marché aussi vite que possible » (Nager et collab., 2012, p. 110). Ainsi, le cycle de vie d'une startup est compressé et le processus est ajusté pour tenir sur un weekend. Cet extrait illustre un exemple d'adaptation nécessaire pour raccourcir ce cycle :

Dans le monde réel, l'idéal est de faire le point avec son équipe tous les jours ou tous les deux ou trois jours. Lors d'un Startup Weekend, le chef d'équipe doit vérifier ce que fait chaque membre toutes les deux heures à peu près. Il convient en effet de ne pas laisser les membres perdre du temps en suivant une mauvaise piste ou en s'enlisant dans un problème que d'autres personnes pourraient résoudre. (Nager et collab., 2012, p. 106)

La vitesse est la clé lors d'un Startup Weekend, et les cofondateurs mettent en garde les équipes qui perdraient du temps à discuter, plutôt qu'à agir :

Nous avons réellement vu des équipes passer la soirée du vendredi soir [sic] et toute la journée du samedi à discuter de ce qui marcherait et de ce qui ne marcherait pas. Notre conseil : ne vous laissez pas déborder par des longs débats. Prenez 20 minutes pour discuter d'une décision importante. Si la décision n'est pas critique, contentez-vous de 10 minutes, procédez ensuite à un vote à la romaine (pouce levé ou abaissé), et ne revenez plus sur la décision prise. (Nager et collab., 2012, p. 106)

3. Inspiration pour l'enseignement de l'entrepreneuriat

En plus des concepts qui reposent sur les approches de développement client, sur les méthodes agiles et sur le mouvement Lean Startup, lesquels peuvent être intégrés au sein des corpus universitaires, certains éléments du Startup Weekend peuvent inspirer afin de rendre l'enseignement de l'entrepreneuriat plus interactif et axé sur l'expérimentation.

Par exemple, lors d'un Startup Weekend, une diversité de méthodes d'apprentissage alternant formation et action (travail sur les projets) sont utilisées, incluant des conférences courtes et ciblées sur des éléments

clés pour les participants (p. ex., la présentation sous forme d'argumentaire de vente ou pitch) et du coaching ciblé en lien avec les projets des équipes. Ainsi, il semble aller de soi que l'enseignement de l'entrepreneuriat doit passer par d'autres méthodes qu'un enseignement uniquement magistral et doit intégrer des séances de travail, idéalement encadrées et coachées. Des conférences de professionnels représentent une avenue intéressante pour ce faire.

L'approche du Startup Weekend intègre également des éléments de gestion du temps : « Vous serez guidé dans l'utilisation de différents modèles pour gérer votre projet et optimiser le temps que vous consacrez à l'entrepreneuriat, que ce soit pour un weekend ou pour la vie » (Nager et collab., 2012, p. 12). Ce type d'outil peut être profitable aux étudiants, d'autant plus que la gestion du temps fait partie des compétences reconnues comme supportant la trajectoire entrepreneuriale (Gibb, 2002).

Finalement, les participants sont généralement évalués à l'aide de notes, mais intégrer un concours et la sélection de projets porteurs gagnants peut contribuer à augmenter la motivation des participants dans la réalisation de leur projet.

4. Effets suscités

4.1 Intensification du travail

Parmi les éléments qui font la réussite d'une startup, on retrouve « du sang, de la sueur et des larmes », nous disent les cofondateurs dans la préface de leur livre (Nager et collab., 2012, p. 11). Selon eux, « pour l'essentiel, les gens viennent simplement avec le désir de travailler dur » (p. 111).

Les propos rapportés par des participants dans le livre démontrent clairement que participer à un Startup Weekend est intense et implique peu (ou pas) d'heures de sommeil. Ainsi, les journées sont longues et, par conséquent, les nuits sont courtes :

Le vendredi soir est particulièrement intense lors des Startup Weekends. [...] Mais les longues journées de travail du samedi et du dimanche sont également des opportunités pour créer, bâtir, collaborer, explorer et réfléchir, non seulement avec son équipe, mais également avec d'autres participants. (Nager et collab., 2012, p. 51)

Ainsi, lors de notre participation à un Startup Weekend, l'horaire du vendredi soir consistait en ceci : « 22 h : C'est un départ! Discutez et réfléchissez à votre projet et votre planning pour le weekend, 54 heures est vite passé. Vous pouvez rester aussi tard qu'il le faut! » L'horaire du samedi soir mentionnait : « 22 h : Pas besoin de dormir. Comme on dit, l'avenir appartient à ceux qui ne se couchent pas... »

Les organisateurs de Startup Weekend semblent valoriser ces battants qui passent à travers l'événement en travaillant dur et en ne perdant pas de temps à dormir. Par exemple, le cofondateur de la première tenue d'un Startup Weekend en France a traversé « les 54 heures sans fatigue, et pourtant presque sans dormir, après quatre semaines survoltées » (Nager et collab., 2012, p. 163).

Parmi les témoignages évocateurs à cet égard, un participant avoue avoir dormi 3 heures : « Nous avons changé trois fois de business model pendant la nuit, cinq fois d'objectifs et six fois de schéma de bases de données. » Un autre participant confie : « Nous sommes samedi, il est bientôt 15 h et il n'y a pas une seule ligne de code. [...] La nuit va être longue » (Nager et collab., 2012, p. 165).

Ainsi, le Startup Weekend semble être une représentation éloquente de la culture du surtravail en startup, qui mérite qu'on y porte un regard plus critique. L'intensification du travail est une tendance lourde de notre époque, alors que de plus en plus d'occupations deviennent extrêmes et mènent à un travail intensif et à une culture de longues heures (Granter, McCann et Boyle, 2015). Il semble que les caractéristiques vues plus haut (dont la durée limitée et le processus accéléré) ainsi que les récits qui encouragent et valorisent cette culture de l'extrême semblent contribuer à cette intensification du travail.

4.2 Vitesse à tout prix

L'ouvrage étudié exprime que les « longs cycles de développement des technologies : le temps qu'il faut pour qu'une idée soit matérialisée et devienne un produit » (Nager et collab., 2012, p. 13) font partie des barrières à l'entrepreneuriat et à l'innovation. Dans la même lancée, la démocratisation de l'entrepreneuriat passe notamment par « le raccourcissement du cycle de développement du produit » (p. 14). La nouvelle philosophie de production amène les startups à « produire l'ensemble des

fonctionnalités minimales le plus vite possible [et] fournir au client une première version du produit très rapidement » (p. 15), ce qui permet un lancement en quelques semaines, plutôt qu'en quelques années.

Ainsi, Nager et ses collaborateurs (2012) constatent et prédisent l'augmentation de l'accélération de la commercialisation de l'innovation et le fait que cela se fera sentir dans un nombre toujours plus grand de secteurs :

Il y a de fortes chances pour que nous nous souvenions de cette décennie [...] comme de la période pendant laquelle les découvertes scientifiques et les percées technologiques ont été intégrées par la société à une vitesse supérieure à celles de toutes les époques précédentes, ou comme la période pendant laquelle la vitesse de réaction des entreprises a changé pour toujours... Startup Weekend est à l'avant-garde de cette révolution. (Nager et collab., 2012, p. 19)

Comme le clame Techstars Central (2020) sur son site web, Startup Weekend incarne cette accélération : « C'est bien simple. Techstars Startup Weekend vise à vous faire passer à l'action VITE » (trad. libre).

Il semble qu'en startup, il faut aller le plus vite possible, et les cofondateurs des Startup Weekends n'hésitent pas à semer la peur : « Une inquiétude vous gagne : et si quelqu'un d'autre lançait ce projet, ou un projet similaire, pendant que vous perdez du temps à analyser vos ressources financières et organisationnelles afin de concrétiser votre idée? » (Nager et collab., 2012, p. 27)

Aller lentement représenterait donc un risque, que le Startup Weekend vise à minimiser :

L'apprenti entrepreneur isolé est souvent trop prudent, trop patient... Les énergies s'épuisent dans le temps, au lieu de s'amplifier. Et dans un monde où l'information est disponible très facilement et accessible à tous, ce sont d'autres facteurs qui conditionnent la réussite et la compétitivité d'un projet, parmi lesquels le temps et la vitesse d'exécution, qui sont devenus des cartes maîtresses dans la main du créateur. (Nager et collab., 2012, p. 10)

Il est donc clair que la vitesse est à l'avant-plan du Startup Weekend, mais il est de mise de s'interroger sur les impacts de privilégier celle-ci à tout prix. En effet, est-il possible que la valorisation de la vitesse se fasse au détriment d'une certaine réflexion essentielle? Une étude de Perlow, Okhuysen et Repenning (2002) illustre cette question en présentant le concept de trappe de la vitesse (speed trap) en contexte de startup. La trappe de la vitesse illustre un cercle vicieux qui a mené à la faillite de l'entreprise et qui implique des décisions prises trop rapidement en utilisant peu d'information, sans considérer des solutions de rechange ou différents points de vue, ni sans consulter des parties prenantes externes. Ainsi, cette réflexion plus approfondie est à notre avis nécessaire, autant pour le bien de l'entreprise que du point de vue éthique, afin de réfléchir aux conséquences de ses actes sur la société et sur l'environnement à court, moyen et long terme.

Sans aller jusqu'à nier l'intérêt de la vitesse dans le développement d'une startup, notamment pour ce qui est de valider rapidement son produit ou service auprès de son marché, nous trouvons pertinent de considérer également les impacts potentiellement négatifs de la valorisation de la vitesse et de l'intensification du travail. Un exemple de conséquence négative est l'expérience éprouvante et déshumanisante qui peut en résulter pour les employés de ces startups. Comme l'exprime Mathilde Ramadier (2017), qui a témoigné de son expérience au sein de startups dans son livre *Bienvenue dans le nouveau monde : comment j'ai survécu à la coolitude des start-ups* :

Durant ces quatre années passées dans des startups, j'ai été prisonnière d'une boucle infernale, ballottée d'une absurdité à une autre, retrouvant ici et là le même folklore. Mes expériences présentent de nombreux points communs, et pas des plus glorieux : on condamne les employés au burn-out ou au bore-out, on privilégie la quantité et le sprint au détriment de la qualité et de la réflexion, tout en diffusant une idéologie néfaste, camouflée derrière de grands sourires et du beau design. (p. 143)

Les startups n'ont bien sûr pas l'apanage de l'urgence, comme le prouvent Nicole Aubert (2009) dans son ouvrage *Le culte de l'urgence : la*

société malade du temps ainsi que Luc Bonneville et Sylvie Grosjean (2006) dans leur article sur l'homo urgentus. Ces derniers illustrent l'importance de la vitesse, qui est désormais associée à la productivité et à la performance, et qui représente aujourd'hui le fondement de la représentation dominante de la temporalité.

Cette temporalité représente un enjeu plus grand que celui traité dans cet article. Or, qui dit startup dit croissance rapide et horizon à court terme. Ces acteurs de la nouvelle économie représentent donc un point de départ tout désigné pour une réflexion plus large sur les conséquences de ces changements fondamentaux de notre rapport au temps.

Conclusion : s'inspirer et réfléchir

L'approche du Startup Weekend a suscité très peu d'attention de la part des chercheurs, malgré l'intérêt grandissant qu'elle suscite chez les praticiens. Cet article contribue à mettre en lumière une méthode pédagogique dite active puisqu'elle plonge les apprentis entrepreneurs en situation de création d'entreprise. Bien qu'elle suscite des questions et qu'elle doive être envisagée de manière critique, cette approche contribue à intégrer de nouvelles façons d'enseigner l'entrepreneuriat.

Cet article ouvre donc la voie à plusieurs pistes d'exploration, par exemple l'intégration de formules similaires au Startup Weekend au sein des corpus universitaires, tout en faisant preuve de réflexivité. En effet, les questions suscitées nous encouragent à réfléchir sur la culture des startups, laquelle implique la valorisation de l'intensification du travail et de la vitesse, et à explorer comment certaines approches pédagogiques encouragent et/ou compromettent ces tendances.

Dans le contexte actuel de la pandémie de COVID-19, deux attitudes générales semblent émerger : l'encouragement à la productivité ou l'appel au ralentissement. Nous serions dans une pandémie de surtravail depuis un long moment et il serait maintenant temps de revoir à la baisse, selon le journaliste Nick Zarzycki (Chandler, 2020).

Dans l'univers des startups, il semble donc y avoir d'un côté ceux qui redoublent d'ardeur et pivotent rapidement pour s'ajuster à la crise et, de l'autre, ceux qui vivent ce ralentissement forcé et en profitent pour amorcer une réflexion plus en profondeur sur leur entreprise, voire leur vie en général. Bien entendu, des attitudes diverses sont possibles sur ce continuum. Espérons simplement que certaines pistes de réflexion survivront à la période actuelle afin de permettre la création d'entreprises qui savent user de vitesse, sans compromettre une réflexion fondamentale plus large sur la société en général.

REMERCIEMENTS

Merci à Olivier Germain pour ses conseils précieux et toujours bienveillants.

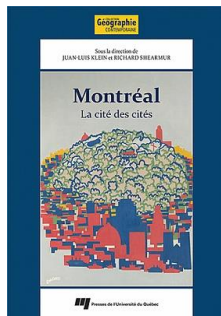
RÉFÉRENCES

- Aubert, N. (2009). *Le culte de l'urgence : la société malade du temps*. Montréal : Flammarion.
- Bonneville, L. et Grosjean, S. (2006). L'« Homo-urgentus » dans les organisations : entre expression et confrontation de logiques d'urgence. *Communication et organisation*, 29, 21-46. <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.3367>
- Chandler, J. (2020, 25 mars). Pandemic fuelling productivity shaming, but “now might be the time to actually scale down”, says journalist. CBC Radio. Repéré à www.cbc.ca/radio/thecurrent/the-current-for-march-25-2020-1.5509214/pandemic-fuelling-productivity-shaming-but-now-might-be-the-time-to-actually-scale-down-says-journalist-1.5509865
- Fayolle, A. et Verzat, C. (2009). Pédagogies actives et entrepreneuriat : quelle place dans nos enseignements? *Revue de l'Entrepreneuriat*, 8(2), 1-15. <https://doi.org/10.3917/entre.082.0002>
- Gibb, A. (2002). In pursuit of a new “enterprise” and “entrepreneurship” paradigm for learning: Creative destruction, new values, new ways of doing things and new combinations of knowledge. *International Journal of Management Reviews*, 4(3), 233-269. <https://doi.org/10.1111/1468-2370.00086>
- Granter, E., McCann, L. et Boyle, M. (2015). Extreme work/normal work: Intensification, storytelling and hypermediation in the (re)construction of “the New Normal”. *Organization*, 22(4) 443-456. <https://doi.org/10.1177%2F1350508415573881>

-
- Nabi, G., Liñán, F., Fayolle, A., Krueger, N. et Walmsley, A. (2017). The impact of entrepreneurship education in higher education: A systematic review and research agenda. *Academy of Management Learning & Education*, 16(2), 277-299.
<https://doi.org/10.5465/amle.2015.0026>
- Nager, M., Nelsen, C. et Nouyrgat, F. (2012). *Startup Weekend : 54 heures pour créer une entreprise*. Paris : Diatino.
- Perlow, L. A., Okhuysen, G. A. et Repenning, N. P. (2002). The speed trap: Exploring the relationship between decision making and temporal context. *Academy of Management Journal*, 45(5), 931-955. <https://doi.org/10.2307/3069323>
- Ramadier, M. (2017). *Bienvenue dans le nouveau monde : comment j'ai survécu à la coolitude des start-ups*. Paris : Premier Parallèle.
- Stangler, D. et Maxwell, K. (2012). DIY producer society. *Innovations: Technology, Governance, Globalization*, 7(3), 3-10.
https://doi.org/10.1162/INOV_a_00134
- Techstars Central. (2020). Learn, network, startup. Repéré à <https://startupweekend.org>
- Terseleer, A. et Witmeur, O. (2013). Lean Startup : mode ou nouvelle bonne pratique? *Entreprendre & Innover*, 3, 21-28.
<https://doi.org/10.3917/entin.019.0021>

Klein, J.-L. et Shearmur, R. (2017). *Montréal : la cité des cités*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 300 p.

Leila Ghaffari^a



La ville de Montréal est le théâtre de trajectoires territoriales dans lequel, d'un côté, les quartiers représentent des identités distinctes et, de l'autre, des acteurs politiques essaient de présenter l'image d'un territoire unifié. Dans l'ouvrage *Montréal : la cité des cités*, les auteurs font un effort pour mettre en lumière cette diversité qui façonne la ville de Montréal et qui donne lieu à « une mosaïque de territoires » (p. 2). Des quartiers avec une identité distinctive claire ont été sélectionnés par les directeurs de cet ouvrage. Ces quartiers ont été regroupés en trois sections : des quartiers dans lesquels la culture joue un rôle important dans leur définition, des quartiers ouvriers qui ont subi une crise socioéconomique mais qui se revitalisent et des quartiers qui sont le lieu de projets structurants.

Dans la première partie du livre, les auteurs présentent une analyse de l'évolution des quartiers montréalais dans lesquels l'empreinte culturelle est visible, à savoir le Plateau-Mont-Royal (Kenza Benali), le Village gai (Colin Giraud) et le Quartier chinois (Jonathan Cha). Les auteurs démontrent comment la culture peut devenir le moteur d'une transformation urbaine inclusive, mais peut également générer l'exclusion. Cette partie se termine avec un chapitre sur le quartier Parc-Extension (Caroline Patsias), qui n'a pas une identité culturelle ancienne, mais dont les habitants s'en construisent une en réaction à l'exclusion sociale à laquelle fait face leur territoire. Ce quartier a pour défi de trouver sa place dans la structure politique de la ville.

Dans la deuxième partie du livre, les auteurs mettent en lumière les défis auxquels font face les anciens quartiers ouvriers de Montréal, lesquels vivent une reconstruction sociale, économique et identitaire. Quatre cas sont analysés dans ce contexte, à savoir le Sud-Ouest (Claire Poitras), le Mile End (Norma M. Rantisi et Deborah Leslie), le Technopôle Angus (Juan-Luis Klein, Jean-Marc Fontan et Benoît Lévesque) et La Petite-Patrie (Nik Luka). Les auteurs identifient les acteurs publics, privés et communautaires qui ont influencé la transformation de ces territoires pour mieux comprendre la scène sur laquelle ont lieu les changements. À travers cette analyse, le rôle des corporations de développement économique communautaire (CDEC) est mis de l'avant comme des instances qui ont réussi à fédérer les acteurs socioéconomiques, favorisant ainsi la coconstruction de la conversion des territoires. Cette section du livre met en évidence tout le potentiel que les quartiers ouvriers de Montréal représentent pour le développement local et, en même temps, les défis auxquels ils font face en raison de l'attrait suscité par leur transformation et la conséquente gentrification.

Dans la dernière partie du livre, les auteurs parlent des projets structurants qui essaient de modifier l'identité de certains territoires, à savoir le Quartier des Spectacles (Sylvain Lefebvre), le Quartier de l'innovation (Richard Shearmur), la Cité du multimédia (Diane-Gabrielle Tremblay) et la Cité des arts du cirque (Catherine Trudelle et Juan-Luis Klein). Le *branding* est le concept central de cette section de l'ouvrage.

^a Doctorat en études urbaines, Université du Québec à Montréal et en aménagement, Université de Tours et assistante de recherche au CRISES

Les auteurs montrent comment certains projets ont ciblé l'attraction de la classe créative, dans la perspective bien connue de Richard Florida, ce qui pose des enjeux identitaires forts. Dans le dernier chapitre, les auteurs présentent le cas de la TOHU à Saint-Michel qui, tout en s'inscrivant dans une dynamique de reconnaissance de Montréal comme une ville créative, parvient à enrichir le capital social de ce territoire défavorisé.

Dans cet ouvrage, les auteurs analysent le rôle joué par les acteurs qui interviennent dans la transformation des quartiers étudiés, tout en mettant de l'avant les enjeux que pose cette transformation, autant pour les acteurs socioéconomiques que pour la population locale. Le livre s'inscrit dans une logique systémique qui se base sur l'interdépendance des composantes de la ville, dont les quartiers, lesquels sont considérés comme « des systèmes dans un système » (p. 268), d'où la pertinence du titre de l'ouvrage. Dans ce contexte, *Montréal : la cité des cités* va à l'encontre de la vision centralisatrice de la ville et propose que le développement de la ville « devrait se faire selon une logique qui reconnaisse l'interdépendance fondamentale entre les participants à la ville, aussi bien les individus que les quartiers, et donc leur équité » (p. 268).

Organisations & Territoires

Réflexions sur la gestion,
l'innovation et le développement

ABONNEMENT

Six (6) numéros

Abonnement institutionnel.....	103,48 \$ *
Abonnement individuel.....	66,69 \$ *
Abonnement étudiant	48,29 \$ **
Abonnement hors Canada.....	145,00 \$ ***

Note : tous les abonnements sont d'une durée de deux ans

* Taxes incluses

** Taxes incluses (envoyer une photocopie de la carte étudiante)

*** (110 \$ + 35 \$ frais de poste) (sans taxes)

Je désire m'abonner à la revue *Organisations & Territoires*

Nouvel abonné Renouvellement

J'aimerais que mon abonnement débute **avec le DERNIER** numéro paru

J'aimerais que mon abonnement débute **avec le PROCHAIN** numéro à paraître

Je joins un chèque au montant de : _____

à l'ordre de : Revue *Organisations & Territoires* de l'UQAC

Coordonnées :

Nom : _____

Organisation : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Courriel : _____

**Remplissez et retournez ce formulaire par courriel (revueot@uqac.ca)
ou par la poste à l'adresse suivante :**

Revue *Organisations & Territoires*
Université du Québec à Chicoutimi
555, boulevard de l'Université
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1

Tél. : 418 545-5011, poste 4530 • Téléc. : 418 693-9072 • Courriel : revueot@uqac.ca

www.uqac.ca/revueot

